THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY

845Orl
On

OAK ST. HDSF

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Stat
Post
3 May 16

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

UN NOTAIRE

ASSASSIN

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

F. AUREAU. — IMPRIMERIE DE LAGNY

PAUL D'ORCIÈRES

UN NOTAIRE

ASSASSIN

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION, ÉDITEURS
RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Tous droits réservés.

8450r1
On

UN

NOTAIRE ASSASSIN

I

Le 20 juillet 1830, la diligence de Mâcon faisait son entrée solennelle dans la cour des Messageries royales, à Paris, et les voyageurs, encaqués dans l'incommode véhicule, s'empressaient aussitôt de s'évader de ce séjour cellulaire pour secouer les torpeurs d'une longue immobilité.

En un clin d'œil, les flancs du monstre roulant furent délivrés des bipèdes provinciaux qui s'y étaient blottis, ainsi que des colis qui lestaient sa plate-forme bizarrement mansardée. Bientôt, l'informe voiture se trouva remisée sous les immenses hangars, et les voyageurs disparurent, à l'exception d'un seul qui, anxieux, hésitant, s'était assis, rêveur, sur une manière de coffre long, tapissé d'une vieille peau de bouc rendue chauve par le temps.

Un moment déconcerté par le spectacle de l'agi-

330212

tation fébrile d'une grande ville, ne connaissant sans doute à Paris âme qui vive, il finit par aviser un employé du bureau qui, assis lui-même à quelques pas de là, observait l'inconnu.

— Pourriez-vous m'indiquer, demanda-t-il, le chemin qui mène à la rue Saint-Jacques, où se trouve l'*Hôtel des Francs-Bourguignons?*

— Ah! c'est là que vous descendez? répondit l'employé; c'est-à-dire au diable-au-vert?

— Oui, monsieur; en partant de Mâcon, on m'a remis cette adresse, car les *Francs-Bourguignons* sont tenus par des compatriotes.

— C'est qu'il y a loin d'ici, mon garçon, à la rue Saint-Jacques, et ce serait peine inutile de vous montrer la route, puisque vous ne connaissez pas Paris. Le mieux, pour arriver vite, est de vous adresser au loueur, qui vous déposera, vous et votre bagage, à l'hôtel de la rue Saint-Jacques.

Le jeune homme suivit ce sage conseil et une heure plus tard, en effet, il débarquait aux *Francs-Bourguignons* où, après de rapides pourparlers, on l'installait aussitôt dans l'une des chambres hautes de l'établissement.

Les *Francs-Bourguignons* étaient, à cette époque, une maison meublée d'ancienne renommée, presque populaire parmi les étudiants, les artistes et les obscurs hommes de lettres qui habitaient les hauteurs de la Montagne-Sainte-Geneviève. Sa clientèle, alors, se composait tout entière de jeunes gens de la Faculté de droit, de rapins et de pseudo-

journalistes, ces derniers vivant de libelles contre le ministère, — c'est-à-dire assez mal, — mais avec cette douce compensation de ne payer guère mieux.

Du reste, la personne recommandable qui gouvernait cette petite République était un quart de Mécène en jupon, qui s'entendait un peu aux Digestes de Tribonien et avait publié des odes héroïques dans le nouveau *Mercure* d'alors. Elle avait même été reçue une fois par M. de Lamartine et donnait à entendre que le chantre d'Elvire avait été légèrement troublé à la vue de ses appas.

Elle s'appelait Eugénie Gondreau, du chef de son mari, un brave homme mort quelques années auparavant des suites de l'infatuation de sa femme, que son commerce avec les frères des Muses accablait de chagrin. Madame Gondreau oublia vite ce conjoint indigne d'elle et s'abandonna dès lors sans retenue à son tempérament poétique et romantique.

Elle se rapprocha de plus en plus de Justinien et d'Anacréon, deux antipodes que son cœur tendre savait réunir ; ce qui lui valut les éloges des petits journaux et la collaboration de plusieurs gens d'esprit qui portèrent sa renommée dans les petits salons bourgeois. Ceux-ci ajoutèrent même à son héritage le dauphin qu'elle avait en vain réclamé de son époux !

Elle avait trente ans, lorsque cette fortune inespérée lui échut. L'*Hôtel des Francs-Bourguignons* illumina, et comme tout ne se faisait alors que par

la Charte, les locataires de l'immeuble rédigèrent celle du présomptif, pour donner plus d'éclat à la solennité de sa venue. Puis, au moyen du sort, on chargea la Providence de lui désigner un parrain sur la liste un peu longue de ses auteurs présumés. Enfin, pour ménager d'avance les susceptibilités futures du cher enfant, madame résolut d'ajouter un sous-titre à l'enseigne de sa maison qui, d'un concert unanime, fut ainsi modifiée :

ANCIEN HOTEL

DES FRANCS-BOURGUIGNONS

PENSION BOURGEOISE ET LITTÉRAIRE

Tenue par madame Gondreau

La belle Eugénie pensait avec raison que si le meilleur des fils était en droit de rougir d'une mère hôtelière, il ne pourrait, au contraire, que s'enorgueillir plus tard, d'avoir reçu le jour d'une directrice de pension bourgeoise et littéraire.

C'est six ans après le dénouement de cette heureuse peccadille, le 20 juillet 1830, que le jeune homme à la diligence se présenta à la « pension bourgeoise et littéraire » de madame Gondreau. La maîtresse de cet aimable asile de perdition le reçut elle-même dans son petit boudoir bleu du premier étage, lorsqu'il redescendit pour se faire coucher sur le livre des inscriptions.

Eugénie le considéra avec attention, car elle était

un peu physionomiste, et la petite taille de son compatriote, son large visage pâle, son front haut et proéminent, ses yeux francs et vifs, quoique rêveurs et timides, son fin collier de barbe noire, son nez droit et sa bouche aux lignes pures, — tous ces signes extérieurs, rehaussés par l'élégance relative du costume, lui révélèrent une nature au-dessus du commun, une âme facilement aimante, un cœur ardent et sans replis Ce provincial l'intéressa, et, bien qu'il parût avoir vingt-cinq ans à peine, elle s'enivra soudain du poème de cette jeunesse ; elle aspira avec des voluptés d'enfant les humbles parfums de cette chasteté départementale.

Le jeune homme s'appelait prosaïquement Sébastien Peytel et appartenait à une honorable famille de bourgeoisie mâconnaise. Son père l'envoyait à Paris uniquement pour se fortifier dans la science du notariat et suivre en même temps les cours de l'École de droit. Mais le garçon avait d'autres visées : enflammé par l'exemple de Scribe et de Balzac, qui avaient été clercs comme lui et occupaient déjà chacun un sommet de la littérature contemporaine, il se proposait de quitter le grimoire pour escalader aussi quelques pics, en marchant sur les traces de ces illustres émules.

Il s'attribua donc hautement la profession et le titre de rédacteur, auprès de madame Gondreau, qui, plus intriguée que surprise, lui demanda :

— Rédacteur de quoi ? Dans quelle feuille écrivez-vous donc ?

— Je n'ai pas encore fait de choix, répondit timidement le provincial. C'est un début que je viens tenter dans votre capitale, sous ombre d'études notariales.

— Au moins, avez-vous fait des vers ?

— Oh ! quelques stances fugitives. J'ai peu de goût pour la poésie, mon génie incline davantage à l'article de journal ou au roman. Je me sens une vocation déterminée d'homme de lettres ou de publiciste.

— Je vous aiderai, monsieur Peytel, car je suis au mieux avec quelques-uns de ces messieurs de la presse, qui se feront un plaisir de s'employer pour moi.

Le jeune homme restait béant de surprise. Il n'avait jamais rêvé qu'une hôtelière, sa première figure de connaissance à Paris, serait son introductrice dans la carrière des lettres. Madame Gondreau reprit tranquillement :

— Mon locataire, le numéro 17, écrit à la *Revue française ;* celui du 21 est employé aux *Tablettes universelles*, et mon 14 a été correcteur de la *Minerve*, où il a beaucoup connu M. Etienne, aujourd'hui premier rédacteur au *Constitutionnel*. Enfin mon 7 voit tous les jours M. Tissot, du même journal ; mon 2 publie une satire en vers par semaine à la *Renommée*, ainsi qu'à la *Quotidienne*, et le locataire du second est secrétaire de M. Damiron, du *Temps*. Sans compter le directeur de la *Pandore*, petite feuille charivarique et d'opposition gauloise, qui

est mon ami intime et le parrain de mon fils. Vous le voyez, monsieur Peytel, je n'ai que l'embarras du choix.

— Votre maison n'est donc meublée que d'écrivains ? s'écria le fervent Mâconnais avec enthousiasme.

— J'ose le dire, fit madame Gondreau simplement ; je n'accepte pas d'autres locataires, à moins qu'il ne me vienne des compatriotes, comme vous, par exemple. Que voulez-vous ! j'ai le culte de l'esprit, ajouta-t-elle sentencieusement, en abaissant des yeux langoureux sur son humble 35. (Il occupait la chambre portant ce numéro, sous les combles.)

— Et alors, madame, vous auriez la bonté de me remettre quelques lignes bienveillantes pour...

— Pour la *Pandore*, interrompit vivement l'étonnante Eugénie. Je veux que vous débutiez sous les auspices de mon petit Isidore...

— Vous dites ? murmura Sébastien de plus en plus stupéfait.

— M. Isidore Jauffrin, le célèbre directeur de la *Pandore*, reprit madame Gondreau en rougissant.

Le lendemain, notre débutant bourguignon mettait sa plus belle jaquette à revers, ses bottes les mieux lustrées, son plus magnifique col de satin, et, la tête remplie des illusions les plus vastes, le cœur déjà épris des attraits encore juvéniles de

madame Gondreau, se présentait dans le cabinet du Jupin de la *Pandore*.

M. Isidore Jauffrin, malgré sa taille d'annélide et sa maigreur repoussante, son teint livide, sa calvitie sale, ses lunettes glauques, sa bouche infinie et sa voix de vieux fausset, avait un abord gracieux, aimable, presque caressant. C'est avec des chatteries de douairière qu'il accueillait tout le monde.

On sortait de chez lui enthousiasmé, enlevé, ravi et pleurant. Mais on ne tardait pas à découvrir que ce singulier spécimen de la famille des hirudinées n'était qu'un bénitier intarissable, qu'un donneur d'eau lustrale distingué.

Après avoir embrassé le visiteur, il le fit asseoir à ses côtés, sur le divan qui ornait son cabinet, lui prit la lettre des mains, la parcourut lentement, longuement, avec une attention attendrie ; puis, se retournant vers le solliciteur, il le regarda, l'illumina, l'électrisa par des sourires de clémence, de dévouement, de protection, et dit :

— Je suis trop heureux, vaillant jeune homme, que notre excellente madame Gondreau m'ait fait l'honneur de vous adresser à moi, pour vous aplanir la carrière des lettres, où vous voulez entrer. Rien n'est plus facile...

— Oh ! merci, mille fois merci, interrompit l'ingénu, en saisissant la main du protecteur avec une espèce de pieuse exaltation.

— Seulement, reprit celui-ci, le moment est peu

propice. J'ignore si je ne serai pas demain enfermé à Sainte-Pélagie ou à Vincennes, car nous sommes à la veille d'un coup d'État ministériel. Depuis un mois, Paris se réveille chaque matin en se demandant si le Polignac n'a pas enfin jeté à l'eau ce qui nous reste de garanties constitutionnelles. Le *National* d'aujourd'hui affirme plus que jamais l'hypothèse imminente du coup d'État. Tout le monde est sur le qui-vive, et les citoyens sont prêts. Sans le faire exprès, Polignac va nous délivrer de notre dernière superstition pour la monarchie légitime. La Révolution est mûre, et les hommes du *National* agitent cette cloche dont le bruit se fait de plus en plus distinct... Ce n'est pas une plume, ajouta-t-il avec un accent tragique, qu'il faut saisir en ce moment, mais un fusil armé d'une baïonnette, pour enlever le dernier repaire de la royauté... Repassez après la révolution, et si nous sommes encore vivants, nous causerons.

Ce discours avait enflammé l'âme simple du Bourguignon qui remercia Jauffrin avec chaleur et sortit de son cabinet, fier des confidences d'État qu'il venait d'écouter. Mais, après réflexion, et un peu rafraîchi par l'air du quai des Augustins, où il s'était engagé en quittant les bureaux de la *Pandore*, il se douta vaguement d'une mystification savante, et se rappela aussitôt qu'il était venu à Paris pour faire d'abord du notariat, et qu'il était porteur d'une lettre pour Me Guillaumard, dont l'étude se trouvait alors au numéro 5 de la

rue Guénégaud, l'une des plus anciennes rues de Paris.

Le praticien de la rue Guénégaud était le correspondant du tabellion mâconnais qui avait ouvert à Sébastien les voies de la procédure civile. Vice-président de la chambre des notaires, Me Guillaumard avait une étude dont l'importance ne le cédait qu'à celles des fameux Chodron et Cotelle; encore ceux-ci tiraient-ils le plus gros de leur clientèle de leur prestige de notaires de la Couronne. Me Guillaumard, lui, possédait les minutes d'un grand nombre de familles émigrées à la Révolution, et ses archives représentaient un véritable trésor historique.

Après Thermidor, le célèbre Robert Lindet, son compatriote, était venu lui offrir le monopole de toutes les ventes des biens dits nationaux dans l'Ile-de-France et le Beauvoisis ; il avait refusé net de concourir à ce qu'il regardait comme un acte de spoliation. Ce qui ne l'avait pas empêché un peu plus tard de fouler aux pieds cet injuste préjugé et d'opérer pour son propre compte, en achetant avec des assignats des terres considérables estimées, depuis, plusieurs millions, car il les revendit en 1820 à la bande noire.

Il n'en passait pas moins pour être l'intégrité même. D'un caractère taciturne, rigide, sec, il était d'un commerce assez difficile, surtout en affaires, et d'une humeur féroce avec ses entours.

Ses clercs le redoutaient comme un dieu toujours

en colère, car il ne souffrait pas la moindre discussion, indiquait la besogne, dictait ses ordres sans desserrer les dents, et congédiait son personnel sur un mot. Il existait pourtant au monde une madame Guillaumard ! Comment la malheureuse créature s'y était-elle prise pour tomber un jour férue de ce papier timbré fait homme au point de l'accepter pour époux ? — Mystère et boulimie des cupidités privées !...

Lorsque le petit Bourguignon pénétra dans son cabinet, Me Guillaumard se disposait à sortir. L'illustre Dupuytren, grand ami du roi comme on sait, venait de le mander pour un acte important, et le notaire, qui ne s'inclinait pourtant devant personne, professait un culte fanatique pour ce prince de la clinique moderne. La vue du jeune homme le remplit tout à coup d'une exaspération sourde qu'il contint, on ne sait pourquoi, sa brusquerie n'ayant pas l'habitude de dissimuler.

— Que me voulez-vous ? dit-il d'un ton bref.

— Vous remettre une lettre de Me Cornaton, votre confrère de Mâcon, répondit Sébastien vivement froissé.

Les natures à la fois timides et présomptueuses passent vite de l'extrême pusillanimité au paroxysme de l'irritation. Le jeune homme devint subitement rouge de colère.

— Donnez ! fit le notaire brusquement.

Et il saisit la lettre, qu'il parcourut rapidement.

— Vous voulez, à ce que je vois, commencer vos

études de droit, tout en continuant le notariat?

— Oui, maître.

— Très bien ; je vous accepte dans mon étude. Vous doublerez mon second clerc. On vous fera *faire* le Palais pendant quelque temps, pour vous dégourdir. Surtout, de l'exactitude ; je ne connais pas d'autre politesse, mais sur celle-là je suis intraitable. On vous dira partout au Palais que Me Guillaumard est inexorable comme le temps. Je hais les paresseux et les lambins.

Sébastien tremblait déjà. La figure et les airs furibonds de ce diable rouge de Guillaumard ne lui revenaient pas du tout.

— Vous commencerez dès demain, continua le notaire.

— A moins de coup d'État, murmura le jeune homme, absolument troublé.

— Vous dites...

Le vertige gagna tout à fait l'aspirant à la cléricature, qui reprit avec une sorte d'ivresse :

— Que le devoir d'un citoyen est avant tout de défendre la Charte contre ceux qui voudraient lui faire subir une violation suprême. Comment! vous ignorez encore tout ce que Paris chuchote et commente, à savoir que M. de Polignac fera demain, après-demain, cette nuit peut-être, un coup d'État?

Le notaire resta muet et confondu devant cette exaltation soudaine. Il ne s'était jamais, comme on dit, occupé de politique. Il avait vu passer les gouvernements avec l'indifférence philosophique de

l'imbécile ou du rêveur qui regarde couler l'eau. Pour lui, la politique était une science occulte et malsaine, engendrant des miasmes et n'ajoutant rien au revenu. Il eut horreur de ce garçon et, le toisant avec mépris, il l'apostropha en ces termes :

— Seriez-vous déjà un démagogue? Être pervers et dénué de raison, pourquoi osez-vous paraître ici?

— Mais, monsieur, ce sont les journaux qui s'expriment ainsi, objecta timidement le futur second clerc.

— Vous suivez donc ces feuilles menteuses et corruptrices?

— Oh! non, et c'est bien par hasard que j'ai vu cela, se hâta d'ajouter Sébastien, qui tenait à sa position comme à un pis-aller qu'il est prudent de ne pas sacrifier.

— J'espère, jeune homme, que vous vous garderez désormais de ces sales papiers de l'opposition, comme de la peste. Vous comprendrez que le notariat est une profession trop calme et trop élevée pour pactiser avec les agitations et les intrigues de la rue...

Le lendemain, Sébastien Peytel ne parut point à l'étude de la rue Guénégaud. Il était malade de désillusion et de peur. Madame Gondreau, à laquelle il avait rendu compte en rentrant de ses deux visites, employa, pour le consoler, les plus poétiques

images et lui conseilla même, dans un élan de lyrique indignation, d'envoyer à tous les diables son ridicule notaire, ainsi que le notariat.

Sébastien qui, au fond, n'avait de culte que pour les dieux de la belle Eugénie, hésita cependant, et, après trois jours d'incertitude et de lutte entre ses intimes répulsions et les austères sollicitations du devoir notarial, il se décida à faire sa première apparition à l'étude de Me Guillaumard.

C'était le 26 juillet. Les fameuses ordonnances venaient de paraître au *Moniteur*, et une grande agitation régnait dans tout Paris, particulièrement dans le quartier des Écoles.

Arrivé sur la place du Panthéon, il se heurta à des attroupements où on lisait à haute voix le texte des mesures illégales que le ministère Polignac venait de prendre. Il s'arrêta, écouta, comme tout le monde, et comprit que le coup d'État prédit, annoncé par le directeur de la *Pandore*, l'attentat de ses rêves depuis cinq jours, venait d'éclater.

Il conçut une joie immense de cet événement qui lui fournissait un prétexte assez naturel d'esquiver Me Guillaumard encore ce jour-là. Il resta donc dans la foule, dont il partagea les espérances, les fluctuations et les audaces, se trempa peu à peu une âme d'insurgé, et bientôt suivit les orateurs improvisés, qui se rendirent place des Italiens où se trouvaient les bureaux du *National,* de cet organe qui avait annoncé la révolution et devait donner le signal de la résistance.

Nous ne referons pas ici l'histoire des trois journées. Le 27 au soir, l'insurrection commença, après la protestation et l'appel indirect aux armes lancés par les quarante-cinq rédacteurs ou gérants de journaux, en tête desquels figurait M. Thiers. Le 28, Paris tout entier était debout derrière les barricades que l'on construisait en toute hâte, selon l'inspiration de chacun, car le mouvement n'était nullement dirigé, et chaque quartier semblait avoir une cause distincte, séparée, pour laquelle il se battait sans demander ni aide ni secours à personne.

Le 29 juillet, qui fut la journée la plus meurtrière, Sébastien, devenu rapidement un émeutier farouche, descendit des hauteurs de la Montagne-Sainte-Geneviève, au milieu d'une troupe de trois mille étudiants, conduits par cent cinquante élèves environ de l'Ecole polytechnique. Ces jeunes gens, enivrés par leurs chants et leurs propres discours, se portèrent d'instinct au plus fort du danger, c'est-à-dire sur la place du Carrousel où les gardes du corps et les Suisses livraient le dernier combat de la monarchie.

Tant qu'il n'avait entendu que de loin le bruit du canon et les crépitements de la fusillade, le patriote bourguignon s'était montré citoyen stoïque, harangueur, agitateur, excitateur forcené, dépassant en violence les tribuns les plus véhéments de la Révolution et même de l'antiquité.

Mais une fois sur le champ du carnage, son cou-

rage d'imagination, sa bravoure de tête s'évanouit comme un songe romanesque au souffle des réalités; le sifflement des balles qui zigzaguaient incessantes dans le voisinage de ses oreilles et la vue des combattants qui tombaient à ses côtés, lui communiquèrent spontanément un souci intense de conservation égoïste, et développèrent dans son cœur les symptômes du mal de mer.

Il sentit, avec une de ces intuitions qui s'imposent, que la nature ne l'avait point destiné au sanglant apostolat des grands capitaines, et que sa fougue épicière n'était qu'une parente éloignée de cette furie française dont on a fait honneur aux soldats de notre nation.

Sur ces entrefaites, les éclats d'un projectile royaliste vinrent achever sa conviction; il s'inclina profondément, mais pas assez vite pour les esquiver, et reçut à l'épaule une blessure des plus légères. C'était plus qu'il n'en fallait pour le guérir à tout jamais de ces plaisanteries citoyennes si chères aux Parisiens.

Et il tourna résolument le dos au champ de bataille, avide d'atteindre au plus vite cette zone bénie où les aboyeurs et les poltrons se tiennent à l'abri des plus grands écarts du tir ennemi. Mais il touchait à peine « aux barrières du Louvre » lorsqu'un flot terrible de nouveaux assaillants le refoula avec furie sur la place du Carrousel et le poussa jusqu'aux premières phalanges insurrectionnelles directement engagées contre les gardes

du corps, les Suisses et les huissiers du château.

Pas de chance ! Le protégé de madame Gondreau expiait à cette heure le vertige sans conséquence qui s'était emparé de lui, à la vue de l'enivrement vengeur des fanatiques de la Charte. Il ne pouvait plus reculer !...

L'impossibilité de fuir ne lui dicta aucune résolution énergique ; il resta immobile, hébété, hagard, en proie à des révolutions intestines comparables à celles de M. Dimanche.

Embarrassé, effrayé d'un grand sabre qu'il portait, il le dissimula de son mieux et à la longue parvint à le glisser... entre les bras d'un gavroche placé devant lui. Celui-ci étonné, se retourna, regarda, ne devina rien, mais joyeux, saisit l'arme, se précipita rapidement aux premiers rangs, franchit la ligne d'action, fondit impétueux sur un groupe de Suisses qui le couchaient en joue, et... il mourut, l'enfant, après en avoir tué un !

Quant à l'autre, le fils de la Bourgogne, un homme du peuple, le voyant inactif et pâle, hésitant et sans arme, lui tendit un fusil qu'il venait de ramasser et, noir de poudre, étincelant de furie, lui cria d'une voix farouche :

— Cogne, petit, ou je te cogne !

La sombre menace du Spartiate des faubourgs lui fit perler sur le visage une sueur d'agonie. Instinctivement, il se jeta à gauche pour échapper à ce voisinage. Mais de ce côté, il tombait un grésil

de plomb, et il heurta un colosse en haillons qui le repoussa rudement.

Ce géant de la boue se tenait immobile, insoucieux du danger, les bras croisés, regardant avec indifférence tomber des hommes, comme l'habitant d'une autre planète échoué par hasard au milieu de cette sanglante querelle. Pourtant il quitta peu à peu sa cynique insensibilité, se mit à rire d'un rire méprisant et grommela avec impatience, cette parole cruelle : « Les mazettes ! »

Puis, il se pencha vers le jeune homme, se saisit de son fusil sans le demander, choisit rapidement sa cible vivante, épaula, le coup partit, et, dans la cour des Tuileries, on put voir un soldat du dernier bataillon fidèle s'affaisser foudroyé. Ensuite il rendit l'arme et, fier de son sinistre exploit, il rentra dans son immobilité en disant :

— Voilà comment je tirerais, si c'était mon opinion.

Cet artiste en tuerie se nommait Chodruc : il s'était fait royaliste par amitié pour son compatriote Villèle, à l'époque où celui-ci fut ministre.

A ce moment, une immense clameur s'éleva, une gigantesque poussée se fit ; c'étaient les défenseurs du trône qui, après avoir soutenu pendant neuf heures le choc du gros des forces insurrectionnelles, se débandaient et fuyaient par le jardin des Tuileries, du côté de la place Louis XV et des Champs-Élysées. Pendant ce temps, le peuple pénétrait

dans le palais, où quelques gardes fanatiques résistaient encore.

Là, une scène touchante se produisit. Une compagnie d'infanterie venait d'être cernée et réduite à l'impuissance; les insurgés, irrités par leur longue résistance, demandèrent que ces fantassins fussent fusillés sur l'heure. Déjà on les conduisait sur la terrasse du bord de l'eau, lorsqu'un citoyen courageux se hissa sur le couronnement d'une barricade et harangua la foule.

— Citoyens, s'écria-t-il d'une voix forte, ce sont nos enfants que vous allez fusiller; le despote les avait pris pour les placer entre lui et nous. Maintenant qu'ils nous reviennent, vous voudriez les immoler?... Non! Il faut les désarmer et leur donner du pain!...

Ainsi fut fait.

Au lieu d'entrer aux Tuileries, le clerc de M. Guillaumard suivit un courant contraire qui le conduisit à l'Hôtel-de-Ville, où il pénétra en vainqueur bruyant et convaincu.

Il était neuf heures du soir : un gouvernement provisoire venait de se constituer sous la présidencedu général La Fayette. Le premier soin du nouveau pouvoir avait été de lancer une proclamation au peuple; immédiatement après, on avait procédé à la destitution des fonctionnaires les plus compromis du régime déchu et à leur remplacement par des « hommes nouveaux ».

En France et peut-être ailleurs... des change-

ments de personnes tel est le résultat le plus clair de tous les mouvements populaires. Encore les destitués de la première heure finissent toujours par revenir, la fonction étant chez nous chose insaisissable et trop souvent héréditaire.

Sébastien, tout à fait remis de sa panique, joua vaillamment des coudes et parvint à s'introduire dans le sanctuaire où siégeait la commission exécutive, au moment où celle-ci procédait à l'épuration indispensable, et signait avec une activité dévorante des décrets de révocation.

Bien qu'il ne se fût jamais demandé ce qu'il ferait dans une circonstance semblable, son ambition purement littéraire se transforma tout à coup et devint administrative sans transition. Il pouvait au surplus solliciter un emploi qui le ramènerait naturellement à la littérature, en lui permettant d'imposer ses œuvres futures aux journaux ou aux directeurs de théâtre.

Il s'approcha donc hardiment des commissaires et montrant son vêtement déchiré à l'épaule où il avait reçu, à son corps défendant, une insignifiante contusion :

— Je suis, dit-il avec emphase, un combattant de la journée. Je viens de conquérir les Tuileries dans les rangs du peuple; mais j'ai compris qu'il fallait se hâter d'organiser la victoire et me voici prêt à exécuter vos ordres. Je dépose à vos pieds l'hommage de mon dévouement à la patrie.

— Comment vous nommez-vous? répondit Laffitte, frappé de son air intelligent et résolu.

— Sébastien Peytel, de Mâcon, étudiant en droit et clerc à l'étude Guillaumard, rue Guénégaud, répondit le jeune homme.

— Quel emploi désirez-vous? reprit M. Laffitte.

— Je n'ai pas de préférence, insinua en rougissant de plaisir le héros de la troisième glorieuse. Je crois néanmoins que je rendrais des services à la division des beaux-arts ou à celle des théâtres.

— Fort bien, répliqua brusquement le terrible banquier; vous n'êtes pas sérieux, retirez-vous.

Le doux Sébastien ne se le fit pas répéter; il s'éclipsa et quitta l'Hôtel-de-Ville, où son mérite était si indécemment méconnu. Mais il jura une haine implacable a régime qui commençait, « au gouvernement de son choix », et se promit de le combattre dans les journaux *ultras*, qui ne manqueraient pas de se produire bientôt, pour travailler à à le démolir.

Lorsqu'il rentra à l'*Hôtel des Francs-Bourguignons*, il était onze heures. Il mourait de fatigue et de faim. Madame Gondreau se trouvait au salon avec ses locataires, dont aucun n'avait bougé de la journée. Quelques-uns d'entre eux avaient contribué par leurs écrits à cette explosion, mais à l'heure de l'action, ils avaient laissé le peuple dans la rue, seul, sans guides, sans direction, indifférents aux péripéties de la lutte. De sorte qu'ils ne connaissaient qu'imparfaitement les principaux épisodes du jour.

L'arrivée du Bourguignon fut donc saluée d'une triple salve d'applaudissements ; madame Gondreau, radieuse, fit asseoir son compatriote à ses côtés, et celui-ci se mit à raconter sa participation à la prise des Tuileries.

— Croiriez-vous, ajouta-t-il en terminant, qu'après une aussi belle conduite, les gens de l'Hôtel-de-Ville se sont mis à ricaner, lorsque je suis allé leur adresser mes offres de service?

— Quelle indignité! s'exclamèrent-ils tous en chœur.

— Oui, ils m'ont dit que je n'étais pas sérieux, insista le jeune homme furieux.

— Ils ont osé vous infliger cet affront? reprit madame Gondreau, positivement aveuglée par l'auréole du fier combattant qu'elle découvrait au front de Sébastien. Les lâches!

— Qui donc avez-vous vu à l'Hôtel-de-Ville? demanda le secrétaire de Damiron.

— La Fayette, Casimir Périer, Laffitte, Godefroy Cavaignac, Carrel, des députés, etc.

— Des intrigants, quoi! de vils ambitieux, des parvenus qui se disposent déjà à tromper le peuple! fit le numéro17, qui n'avait encore rien dit, mais dont les convoitises venaient de s'allumer.

— Pauvre pays! ce sera donc toujours à recommencer? pleura le numéro 11.

— Ce La Fayette n'a jamais commis que des sottises, murmura à son tour l'ancien prote de la *Minerve*.

— Je pense pourtant, sauf correction, messieurs, reprit Sébastien, que celui de tous le plus à craindre, c'est encore Jacques Laffitte. Ces hommes d'argent, voyez-vous...

Il était deux heures du matin, et la compagnie leva le siège.

— Restez, mon ami, dit furtivement Eugénie à l'oreille de Sébastien...

II

En fait de conquêtes positives, la révolution de Juillet n'avait rapporté à Sébastien Peytel que l'avantage problématique d'une maîtresse agréable, mais un peu mûre. Ce résultat fut jugé par lui indigne d'un si grand effort, et il regretta l'enthousiasme et l'angoisse qu'il venait d'y dépenser.

Pour un jeune homme de province fraîchement débarqué, il manquait de ces admirations ingénues, de ces engouements romanesques qui sont le privilège de cet âge. Il escomptait trop à son profit les hasards de la vie, et ne voyait dans les événements de chaque jour que des occasions plus ou moins favorables à la réalisation de son idéal de vanité.

Car, jugement faux, intelligence médiocre, esprit au fond assez vulgaire, il avait le cœur bon, et son imagination ne pouvait s'éprendre que de vaniteuses chimères. Inconstant et rageur, comme tout ce qui est étroit et petit, il avait l'humeur mobile, inquiète ; capable d'un grand effort à la

suite d'une grande surexcitation, il ne pouvait s'astreindre à cette série d'applications continues qui enfantent quelque chose de durable et mènent souvent au succès.

Il semble que Jacques Laffitte avait deviné d'un regard profond ce pauvre caractère, car il l'avait jugé d'un mot. « Vous n'êtes pas sérieux ! » s'était-il écrié.

Toute la physiologie de Sébastien Peytel pouvait se résumer en effet dans ces quatre paroles. Il n'était pas sérieux, il ne le deviendrait jamais, parce qu'il lui manquait plusieurs grains de bon sens, même de sens commun, ces deux éléments constitutifs d'une haute raison.

A part cela, il était loin de représenter ce qu'on appelle une être socialement nuisible ou dangereux. Il abondait, au contraire, en qualités au moins sociables, car il avait la douceur, l'expansion, la générosité, l'instinct serviable, compatissant, la probité innée, portés à un degré parfois excessif ; de sorte que ses défauts ne préjudiciaient qu'à lui-même et ne pouvaient duper que son individu.

Ainsi, il avait entre autres travers celui de se prendre pour un merveilleux génie. Cette croyance sincère était le pivot sur lequel les vanités de son faible esprit venaient s'entretenir et se renouveler. Il rapportait à ce but tous ses actes et y concentrait ce qu'il pouvait produire d'énergie et d'efforts. C'est pourquoi il n'avait que du dégoût et un véritable mépris pour tout ce qui n'était pas la profes-

sion des lettres, regardant comme perdues pour la postérité les heures qu'il consacrait aux vulgaires travaux du notariat.

Ce n'est pas qu'il eût encore rien produit ; il ne voulait pas enfanter en pure perte façonner sa matière première, avant d'avoir trouvé le placement de ses futurs chefs-d'œuvre. Il se sentait sous le front, comme Chénier, la flamme créatrice : cela lui suffisait. Il se proposait même d'aborder plusieurs genres et de ne s'arrêter définitivement qu'à celui qui donnerait le plus de gloire.

En attendant l'occasion heureuse, il dut se remettre aux monotones labeurs de la cléricature, sous les ordres de Me Guillaumard, qu'il n'avait pas revu depuis la présentation de ses lettres de créance. Celui-ci fit au jeune homme l'accueil furibond que l'on devine ; il ne consentit même à le garder que par déférence pour son collègue de Mâcon. Il doubla donc provisoirement M. le second clerc, *fit* le Palais, rédigea des formules et montra, pendant quelque temps, une assiduité qui finit par lui mériter les demi-bonnes grâces du patron.

Sur ces entrefaites, le père Peytel, le bonhomme de Mâcon, vint à mourir. Le fils pleura décemment cette perte, mais il s'empressa de pousser à la liquidation de sa part d'héritage et de se faire envoyer en possession. Jusque-là, bien qu'il fût à Paris depuis plus d'un an, ses projets littéraires n'avaient guère avancé, et il espérait que cet auxiliaire inattendu lui ouvrirait bien des portes.

La *Pandore*, où il aurait rencontré de faciles débouchés, grâce à l'influence de madame Gondreau, avait sombré dans la tourmente ; un grand nombre d'autres petites machines, dressées contre la monarchie légitime, étaient tombées avec elle, et n'avaient pas été encore remplacées contre le régime nouveau.

D'ailleurs, la presse dite légère existait à peine à cette époque, et les journaux graves disposaient d'un si petit format que leurs fournisseurs ordinaires, gens connus et la plupart célèbres, y manquaient souvent de place. Il avait risqué plusieurs tentatives du côté du *Charivari*, mais cette feuille satirique qui brillait alors d'un vif éclat, était servie par une pléiade de haute élite, et chaque fois on l'avait reçu dans l'antichambre.

Pourtant, s'il n'avait pas encore obtenu de début sérieux, ce n'était pas faute d'incessantes visites aux célébrités du jour. Il s'était même si bien fait connaître pour sa spécialité d'ennuyeux matinal, qu'à la fin les maîtres de maison lui firent consigner leur porte.

Il s'attacha d'abord au frac de M. de Lamartine ; celui-ci supporta longtemps ce fâcheux compatriote, car il était jaloux de sa renommée de Mécène parmi ses concitoyens de Mâcon. Au reste, il recevait admirablement tout le monde, surtout les inconnus, et n'aurait pas fait d'exception pour un enfant du pays.

Il invita donc le Mâconnais plusieurs fois à sa

table, le combla de lettres de recommandation sans conséquence, de petits poèmes laudatifs, auxquels les destinataires ne voyaient toujours que ce que le poète avait voulu y mettre, une pensée grande ou délicate splendidement habillée.

Chose admirable, le premier qui se lassa de ce métier stérile ne fut point celui que l'on pourrait croire; jusqu'à la fin, Lamartine parut toujours aussi enchanté de son hôte, mais Peytel, fatigué de cette sympathie négative, prit congé de lui-même et ne reparut plus qu'à de longs intervalles.

Il venait de faire la conquête d'un nouveau grand homme : il avait réussi à s'introduire chez Balzac, et presque dans son intimité.

Balzac avait alors trente-trois ans et sortait à peine de cette phase terrible où la victoire ne permet encore au vainqueur que de coucher sur le champ de bataille. Il avait eu une dizaine de romans tués sous lui, et le soleil commençait à se lever au-dessus de son nom. Mais les aigrefins, les corbeaux de la littérature le suivaient déjà, et les cafés où des astronomes spéciaux découvrent les nouvelles planètes, voyaient clairement son prochain triomphe et lui servaient de bruit ou d'hosanna précurseur.

Le romancier admit Sébastien comme un type peut-être curieux à étudier, car pour lui tout était sujet à analyse, matière à expérimentation, prétexte à dissection. Peytel céda à l'irrésistible attrait qui s'empare toujours d'un homme de quatre pieds

de haut à la vue d'un colosse, et le colosse à son tour éprouva une sympathie protectrice pour ce géant de Lilliput qui venait avec confiance chercher entre ses jambes un refuge certain. Un peu plus, il l'eût assis dans la paume immense de sa dextre, afin de causer avec lui plus commodément.

Balzac essaya tout simplement sur lui quelques-uns de ses paradoxes favoris ; après avoir recherché ailleurs *l'absolu* dans l'infiniment grand, il le rechercha ici dans l'infiniment petit. Il admira dans ce Bourguignon mâtiné de Gascon, le produit mal venu d'une distraction mystérieuse de la nature, qui l'avait en quelque sorte taillé dans un morceau d'étoffe précieuse, mais courte, déjà piquée et voisine de la lisière.

Au reste, il le traita cordialement, lui offrit sans façon de son café noir dans un verre, l'installa au coin de son... poêle et l'y considéra souvent, pendant les entr'actes où la plume ne grinçait pas sous l'inspiration, comme une marmotte intelligente qui tenait lieu du chien absent. On retrouvera, sept ans plus tard, lorsqu'il s'agira de disputer au bourreau la tête de Peytel, le souvenir toujours vivace de cette étrange intimité.

Mais il ne l'encouragea pas au moins dans ses funestes projets de copie malgré Minerve ; non qu'il lui déclarât brutalement qu'il était un sot, mais parce que, disait-il, le journalisme représentait assez bien une galère turque, et la littérature

en général un séjour de supplices, imaginé jadis par l'Inquisition.

— Alors pourquoi avez-vous quitté la procédure? répondit un jour naïvement Sébastien.

— Parce que je n'avais pas, comme toi, un ami dans les lettres, pour m'en signaler l'écueil. Sois notaire, mon garçon; il n'y a rien au-dessus de cela.

— Eh bien! mais vous êtes encore assez jeune pour rentrer à l'étude, si le métier d'écrivain est aussi affreux que vous le dites.

— Hélas! voilà précisément où tu montres ton ingénuité de néophyte. Il y a dans l'enfer où nous sommes, nous autres, des démons qui ne lâchent plus leur proie. Essayons-nous d'en sortir, ils nous laissent remonter jusqu'à la bouche de l'antre; puis, au moment où déjà nous découvrons la lumière du dehors, ils nous précipitent de nouveau avec de grands éclats de rire.

— C'est égal, insista l'autre, on y souffre en si bonne compagnie, que j'aspire tout de même à m'y précipiter.

Balzac lui fit connaître Alexandre Dumas, déjà célèbre, lui, et menant un train de prince. L'or affluait chez lui de tous les côtés; le théâtre et le livre étaient les deux canaux qui charriaient abondamment le vil métal, en attendant que les romans-feuilletons de la *Presse*, du *Siècle* et du *Constitutionnel*, dont l'innovation n'avait pas encore transformé les journaux, missent le comble à son

étonnante fortune. Mais sa prospérité était toute récente, et il la gaspillait avec les enfantines ostentations du créole.

Beaucoup moins observateur que Balzac, il ne vit dans Peytel qu'un bout d'homme d'assez jolie figure, dont il s'amusa surtout et qu'il éblouit et charma. Il le fit manger dans de la vaisselle d'or, boire dans des verres en cristal de roche, l'assit à côté de mademoiselle Mars et des plus grandes dames de la scène, le présenta à tout ce monde célèbre, illustre, le berça dans les lianes fantastiques de ses exagérations orientales, et mit le comble à sa mystification dorée, en le saluant comme un de nos jeunes écrivains les plus remplis d'avenir.

Le soir de ce jour mémorable, Peytel rentra chez lui, chez madame Gondreau, la tête en feu, l'esprit enivré, son *credo* absolument bouleversé, positivement furieux contre Balzac qui s'obstinait à lui peindre la littérature sous les plus infernales couleurs.

Mais madame Gondreau vit l'état d'exaltation de Sébastien et en devina les motifs. Avec son astuce consommée de femme, elle lui fit avouer la cause de ses mystiques enthousiasmes, et apprit ainsi que mademoiselle Mars, à peine entrevue au festin d'Alexandre Dumas, venait, comme on disait alors, de « l'enchaîner à son char ».

Selon une expression plus contemporaine, Sébastien avait un penchant inné pour les satins illustres.

— Vous n'avez pas honte, monsieur Peytel, lui dit-elle, de brûler pour une vieille actrice qui a le double de votre âge et n'en est guère plus vertueuse pour cela ? Vous ignorez donc son histoire abominable ? Mais elle a mis sur la paille des princes, des lords, des ambassadeurs, des fils de famille, même des bourgeois. J'espère que vous n'irez pas vous y risquer, vous aussi ?...

Sébastien ne répondait rien, tant il était prostré dans son rêve. Gondreau reprit :

— Enfin, et vos serments ? M'en avez-vous juré de ces fidélités éternelles, chaque fois que vous avez eu du goût à vous reposer sous mon aile !...

— Tiens, ça rime ! interrompit Sébastien en riant.

— Je voudrais pouvoir vous parler en vers, mon ami, répondit mélancoliquement Eugénie. Je vous ai tout donné, moi, et ne vous ai rien repris.

— Dites donc, fit Sébastien avec hauteur, je ne vous avais rien demandé... Vous vous rappelez ce premier jour où je ne fus que docile...

— Tu étais si timide, reprit madame Gondreau avec un accent d'ineffable chatterie, que j'avais cru bien faire... En tous cas, vous devriez être le dernier à me reprocher...

— Ah ! maudit soit le jour du 29 juillet d'il y a deux ans ! Si je n'avais pas pris les Tuileries, vous n'auriez jamais songé à me conquérir...

— C'est pour votre bien, entendez-vous, ce que j'en fis, gronda cette fois Eugénie. Vous aviez besoin de protection, de conseil, et j'espérais que,

grâce à cette intimité, je pourrais mieux vous conduire.

— Pourtant, je me suis laissé dire que vous en conduisiez d'autres qui n'avaient pas, comme moi, besoin de votre expérience. Ceci, madame Gondreau, n'est pas pour vous humilier, mais uniquement pour vous rappeler que je suis libre et que, s'il me plaît d'adorer mademoiselle Mars, vous n'avez aucun droit à intervenir dans cette inclination.

— Oui, un amour de fatuité, parce qu'elle est une grande comédienne, celle-là et que je ne préside, moi, qu'à une pension bourgeoise, riposta madame Gondreau en colère. Vous êtes un bien grand vaniteux, mon pauvre Peytel : ce défaut vous a déjà fait commettre de notables sottises.

— Je ne vous écoute pas, madame Gondreau, parce que vous êtes vulgairement jalouse.

— Allez-y donc, insista celle-ci furieuse, papillonner autour de mademoiselle Mars, et nous verrons si elle sera aussi bonne fille que la patronne de l'*Hôtel des Francs-Bourguignons*.

La conversation en resta là pour le moment; mais un mois après, un jour que Sébastien était plus taciturne qu'à l'ordinaire, madame Gondreau le prit à part, et, d'un air narquois, lui dit :

— Où en sommes-nous, monsieur Peytel, de notre roman avec mademoiselle Mars ?

— Je vous défends de me parler de cette femme, répondit Sébastien, d'une voix terrible.

— Pourquoi cela ?

— Parce que mes affaires ne vous regardent point.

— Parce que vous avez eu un échec dont tout Paris a été informé par l'indiscrétion d'un journaliste ami de la dame. Ce n'est pas qu'elle ne fût admirablement tournée, votre lettre, mais elle a paru un peu longue...

— Comment l'avez-vous su ? interrompit l'amoureux anéanti de honte et de confusion.

— Votre épître se trouve tout au long dans le *Voleur*... avec la réponse, une réponse de trois lignes. La voici.

Madame Gondreau lisant :

« Monsieur,

» Désolée de vous avoir ainsi bouleversé, mais je ne peux apporter à votre malheur aucun soulagement. A mon âge, on reste fidèle à ses anciennes amitiés et l'on renonce toujours à en contracter de nouvelles... »

— Sans compter que c'est une belle pensée simplement exprimée, reprit Eugénie implacable. Et puis cela vous fera toujours un autographe.

Dans sa rage, Peytel faillit se précipiter sur sa maîtresse un peu railleuse, mais il resta paralysé sous le sentiment du ridicule dont il venait de se couvrir. Après réflexion, il trouva même plus expédient de faire sa paix avec madame Gondreau qui, du reste, n'attendait qu'une bonne parole du volage,

qu'une ébauche de protocole, pour signer des deux mains un nouveau bail d'attrait mutuel.

Quelque temps avant cette aventure, deux bonheurs lui étaient advenus à la fois. Il avait enfin réalisé sa part de succession et noué des relations intimes avec Gavarni, qu'on appelait alors déjà le grand caricaturiste, bien que ses débuts ne remontassent pas au delà de quelques années.

Gavarni était l'un des premiers et des plus fidèles amis de Balzac C'est dans la mansarde du puissant écrivain qu'il avait trouvé ses plus originales inspirations ; Balzac, de son côté, lui devait quelques-uns de ses plus terribles aphorismes. Ces deux génies, si différents dans la traduction de leur pensée, avaient un point commun : le sentiment du ridicule et du laid dans la nature.

Gavarni avait porté sur Peytel le même jugement que Balzac ; il en fit bientôt son camarade et le traita avec cette expansion familière qui distinguait son caractère si éminemment parisien.

Malgré toutes ces relations, la vocation littéraire du jeune clerc était à peine sortie des limbes : c'est tout au plus si, dans l'espace de deux ans, il avait publié une dizaine d'articles, qu'on avait encore mutilés, de façon à les rendre indignes d'une aussi grande plume.

Aussi, à présent qu'il était riche au moins pour plusieurs années, il résolut d'essayer de l'attendrissement sur le cœur des journalistes, non plus par

de longues élégies, mais par de solides invitations à dîner.

On garda longtemps le souvenir d'une nopce à la fois Régence et Directoire qu'il offrit, dans les salons de Tortoni, à la partie aristocratique de la gent plumitive de l'époque. Le père Dumas et Balzac y avaient convié les critiques de la presse et tout ce qui, dans la littérature et les arts, portait le moindre sceptre. Dumas leur avait dit :

— Venez-y, c'est une bonne action; ça lui fera tant de plaisir, à ce pauvre garçon!...

Cette fête coûta deux mille écus à l'amphitryon, sans compter les voitures, les fleurs et les cigares. Mais il avait eu l'insigne honneur de présider cette auguste assemblée, entre Dumas et Balzac, avec le redoutable J.-J. qui avait daigné accepter de lui faire vis-à-vis. Il se flatta même pendant longtemps que Chateaubriand avait failli s'y rendre.

Madame Gondreau avait condamné ce système d'invitations pantagruéliques à la presse, parce que, disait-elle, les journalistes ont, moins que personne, la mémoire et la reconnaissance du ventre.

Peytel s'en aperçut quelques jours plus tard, lorsqu'il voulut aller recueillir le loyer des fonds ainsi placés. On lui rappela son dîner avec éloges, on le combla des égards dus à un homme assez riche pour jeter sans sourciller deux mille écus dans les plats d'un restaurant à la mode. Mais lorsqu'il voulut parler *copie*, il remarqua que les gens se mettaient sur la défensive; les visages deve-

naient graves, quelques-uns même prenaient un relief de dignité offensée.

Bref, le Lucullus bourguignon apprit rapidement à ses dépens que l'on n'arrive à rien en ce monde avec des vol-au-vent et des côtelettes, et qu'un dîner, tant magnifique soit-il, ne mérite pas la faveur du plus humble entrefilet dans une feuille renommée.

Cette découverte le fâcha beaucoup et dissipa quelques-unes de ses illusions à l'endroit des écrivains. Ces mécomptes réunis furent loin toutefois d'affaiblir la haute idée qu'il avait de son génie.

Il se dit simplement que, dans toutes les carrières, les débuts sont semés d'obstacles, et que les triomphateurs sont ceux qui ont résisté aux lâches découragements des premières heures.

Au fait, pourquoi ne fonderait-il pas un journal? Il avait pour cela les fonds nécessaires. L'expérience acquise au cours de ses relations avec les hommes de la presse lui faisait augurer un prompt et considérable succès. En tous cas, il pourrait cette fois, sans génuflexions et sans flagorneries, écrire en bonne place, s'imprimer longuement et se publier à sa fantaisie.

Du premier coup, il serait rédacteur en chef, aurait ses entrées partout et ferait courber sous son implacable férule les talents et les beautés qui ont besoin du public pour vivre.

Aussitôt la nouvelle se répandit sur les boulevards que le baron Peytel de Machenets — c'est

ainsi qu'il se faisait appeler — allait fonder un grand journal d'opposition contre le ministère Casimir Périer, et qu'il s'était déjà assuré la collaboration de Godefroy Cavaignac, d'Armand Marrast, de Raspail, de Rodde, Kersausie, Fenet, Aubry de Puyraveau, Etienne Arago, Roqueplan, et que Chateaubriand lui-même avait promis des récits de voyage.

Il n'en fallut pas davantage pour mettre en émoi les quelques centaines d'écrivains en disponibilité que Paris tient sans cesse à la disposition de tout bailleur de fonds et entrepreneur bénévole de publicité. L'*Hôtel des Francs-Bourguignons* fut littéralement envahi par des solliciteurs à costumes étranges, à mines blafardes, espèces d'émeutiers convertis qu'une morte saison prolongée avait sans doute jetés dans la petite littérature. Ils apportaient gravement leurs ours, qu'ils brûlaient de placer pour le prix d'un déjeuner ou la faveur d'une demi-tasse.

— Monsieur le baron, disait l'un, j'ose affirmer que mon *étude humoristique sur les et cætera* de la liste civile obtiendra un succès fou et fera un bruit d'enfer.

— Monsieur le directeur, disait l'autre, mon *allégorie de la poire* sera parfaitement comprise, et le roi vous fera appeler pour vous demander des explications.

— Monsieur le rédacteur en chef, insinuait enfin un troisième, j'ai fait la prospérité de toutes les

feuilles qui m'ont employé; essayez-moi et vous verrez.

Peytel qui, au fond, était faible et généreux, se laissait toujours aller d'un petit écu et amoncelait la copie sur un simple projet de journal.

Bientôt, quand il parut au café Procope ou au café de Foy, on se le montra avec des chuchotements flatteurs; il fut entouré, presque acclamé, et ces démonstrations lui coûtèrent encore bien des demi-tasses. La louange et la flagornerie vidaient sa bourse à vue d'œil.

Mais madame Gondreau qui n'avait pas l'ivresse aussi facile, lui fit d'énergiques remontrances.

— Vous ne commettrez donc toujours que des bêtises, mon Peytel?

— Pourquoi cela, Eugénie?

— Bah! est-ce que vous êtes taillé pour un gouvernement semblable?

— Je sais bien qu'à vous entendre je ne vaux pas grand'chose. Vous avez à mon égard un parti pris de dénigrement qui pourrait amener bientôt la désaffection. Prenez garde, Eugénie!

— Tu es un enfant, mon pauvre Sébastien. Je te dis qu'ils te rongeront jusqu'aux os avant même que ta méchante feuille ait paru. Il faudrait plus malin et moins vaniteux que toi pour mener à bien une semblable entreprise... Enfin, tu te souviendras plus tard que je t'ai prévenu.

— Madame Gondreau, je suis encore propriétaire de 94,000 francs, et tenez pour certain que, d'ici

quinze jours, je serai le propriétaire de la *Vigilante*.

Hélas! le futur directeur de la *Vigilante* avait compté sans le rétablissement du cautionnement que le ministère venait d'imposer aux feuilles publiques. Cet humble *alea* bouleversait toutes ses prévisions et venait arrêter tout à coup l'exécution de son projet, car les principaux fournisseurs refusaient de consentir le moindre crédit, et dès lors les sommes disponibles devenaient insuffisantes.

Il fallut donc renoncer à doter la France d'un nouvel organe d'opposition.

Le coup fut terrible pour l'amour-propre de Sébastien et le baron de Machenets ne revint que lentement de sa dégringolade politique. Pendant quelque temps, il n'osa plus se montrer dans les lieux publics où il allait d'habitude; bien qu'il eût rendu les manuscrits sans exiger la restitution des avances, il rougissait comme un coupable devant ses débiteurs, car ceux-ci lui donnaient maintenant du rédacteur en chef avec une ironie insultante.

Heureusement, une part de quarante mille francs dans la propriété du *Voleur* devint vacante, et M. de Machenets mit un fol empressement à s'en rendre acquéreur. Il se trouva donc copropriétaire d'un organe relativement important, très lu à la ville et fort redouté à la cour.

Cette fois, on ne pouvait plus lui opposer les moyens dilatoires, lui défendre l'entrée de sa

propre maison, l'empêcher, en un mot, de collaborer aux agréments de son dixième d'immeuble. Il n'avait au contraire que l'embarras du choix, et, après avoir un instant hésité entre la revue comique de la semaine et la critique des théâtres, il opta pour cette dernière spécialité.

Le clerc de Me Guillaumard devenait ainsi, sans transition, l'arbitre des directeurs de théâtre, des artistes et des auteurs, en même temps que le collègue du redoutable J.-J., de Karr, de Roqueplan, de Paul Foucher, etc., dont la fonction n'était pas une sinécure, car à ce moment, la révolution romantique livrait sur la scène de mémorables batailles. Il oublia même qu'il venait d'acheter, des œuvres de son père, un brevet de capitaine dans le régiment de Royal-Pensée, et sans hésitation, sans tremblement d'aucune sorte, il aborda la grande critique par un éreintement de mademoiselle Mars.

Ce morceau, dans lequel il avait entassé les mots les plus inconnus du dictionnaire, était signé « baron Peytel de Machenets ». Mademoiselle Mars y fit répondre avec beaucoup d'à-propos par la reproduction dans le *Corsaire*, et empruntée du reste à la collection du *Voleur*, de la brûlante déclaration d'amour du jeune présomptueux et du billet moqueur que l'artiste lui avait adressé. Tous les rieurs furent pour mademoiselle Mars, et l'article inepte du critique copropriétaire fut sifflé sur toute la ligne.

Ce mauvais début ne découragea point l'auteur ; il se borna désormais à choisir pour sujet de ses attaques des noms moins retentissants et surtout plus dégagés de souvenirs personnels.

Cette fois encore, madame Gondreau, la conseillère impitoyable mais juste, l'avait prévenu qu'il faisait fausse route ; Sébastien s'était emporté et avait fini par répondre : « Mêlez-vous donc de votre table d'hôte, et voyez plutôt si vos pensionnaires ne se battent point à votre lamentable râtelier.

— Ah ! triste écrivain, repartit madame Gondreau, mauvais journaliste et médiocre notaire, quand vous aurez vu la fin de vos écus, vous saurez alors ce que, dans le public, on pense de vous.

— On en pense plus avantageusement que vous ne le sauriez faire... La vérité, c'est qu'il vous déplaît que je sois devenu la providence des petites actrices.

— Elles se moquent bien de vous, ces petites dames, fit Eugénie avec un air piqué ! Si vous pensez qu'on les prend ainsi à la ligne, vous êtes aussi naïf qu'à votre arrivée de Mâcon... »

Peytel continua pendant quelque temps sans encombre son intermittente profession de journaliste, et écrivit de son style terne une centaine d'articles pâlots entièrement dépourvus de correction et de science.

Gavarni, qui le voyait souvent à cette époque, lui donnait pourtant les meilleurs conseils et s'ef-

forçait de le *déprovincialiser ;* mais ce grand esprit avait donné toute sa mesure la première fois, et n'était susceptible d'aucun progrès, car il prenait de bonne foi ses plus énormes défauts pour d'éminentes qualités, et se croyait original parce qu'on le trouvait incompréhensible.

Aussi Balzac disait un jour en riant : « Les bibliographes de l'avenir feront le glossaire de la langue de Peytel, comme ils ont fait celui de la langue de Racine et de Corneille. »

Au moins, ses critiques lui attirèrent plusieurs affaires désagréables. Il eut, en effet, de nombreuses prises de bec avec les confrères qui persistaient à ne voir en lui qu'un intrus, qu'un agent de perversion du goût, qu'un étranger venu à Paris pour envahir le trottoir de la spéculation littéraire.

Enfin, les protecteurs des soubrettes et des troisièmes dugazons avaient parfois l'épiderme de ces dames fort sensible ; ils venaient relancer le critique jusqu'à Tortoni ; des explications orageuses se produisaient, et le baron, d'un tempérament sanguin, emporté, doué d'une grande force physique, incapable de maîtriser son premier mouvement, se laissait entraîner à des exagérations de langage qu'il rétractait du reste le lendemain, lorsque deux messieurs boutonnés se présentaient chez lui pour lui rappeler ses intempérances de la veille.

Tout n'était pas rose dans sa position, et sans

les trois ou quatre vaillantes amitiés qu'il s'était assurées parmi les gens de plume les plus marquants, il n'aurait pu toujours aussi aisément esquiver les provocations des gens d'épée.

Voici un fait authentique qui prouve son manque absolu de sang-froid, non moins que la facilité avec laquelle il revenait à résipiscence, une fois qu'il n'était plus en proie à la « fièvre de l'inspiration » :

Il avait écrit contre le Gymnase un article d'une violence et d'un mauvais goût inouïs. Le directeur, exaspéré, s'en plaignit avec la dernière amertume. Il manifesta même l'intention d'envoyer des témoins.

Informé de la tournure que l'affaire menaçait de prendre, Peytel ému, tremblant et voulant étouffer l'incident, se rendit dans le cabinet du directeur ; mais, se sentant incapable de proférer une parole, il lui présenta le billet suivant, qu'il avait écrit d'avance :

« Monsieur,

» Vous désirez connaître l'auteur de l'article sur le Gymnase. Il est debout devant vous. »

Le directeur regarda alors son singulier interlocuteur, et, voyant ses dents qui claquaient d'émotion et d'anxiété, il ne put retenir un bruyant éclat de rire.

Au reste, le terrible critique offrit spontanément

rectification ou rétractation et l'on se quitta les meilleurs amis du monde.

Sébastien s'escrima ainsi pendant trois ans pour ou contre le monde des théâtres, mais sans réussir à se faire prendre au sérieux ni par ses collègues, ni par le public. Les libraires refusèrent hautement de publier ses manuscrits, les théâtres de jouer ses pièces, les journaux de le citer comme une autorité, et la Société des gens de lettres, qui venait de se fonder, de l'admettre dans son sein.

Ce n'est point qu'il y eût contre lui un parti pris de jalousie, d'antipathie ou de haine ; on le tenait au contraire pour un brave et joyeux garçon, incapable de mal délibéré, de bassesse ou de rancune grave ; mais la phrase pourtant inconnue de Laffitte : « Vous n'êtes pas sérieux », le poursuivait partout. Il n'avait pas réussi à se faire compter même pour une simple unité, dans le nombre des valeurs qui exploitaient alors le champ de la pensée.

A la fin, Peytel le pressentit. Il avait déjà beaucoup rabattu de sa foi en son génie ; il se fatiguait de fournir péniblement la contrefaçon d'un gladiateur, sans obtenir du cirque d'autres encouragements que des lazzis. Il accusa bien un peu le marasme des choses de l'esprit, l'injustice des contemporains ; mais en voyant les grandes renommées qui s'élevaient et prospéraient autour de lui, il fut obligé de reconnaître qu'il avait pris

un feu-follet pour une flamme, et qu'il n'était que temps de regagner le notariat.

Cette fois, il alla consulter Balzac. Il hésitait à prendre une détermination aussi grave, avant d'avoir eu l'avis d'un homme de haute compétence.

— C'est-à-dire qu'il n'y a plus une minute à perdre, répondit le romancier, car tu viens de gaspiller les quatre plus belles années de ton existence. Sois notaire, mon ami; cette profession n'a jamais déshonoré personne. Si tu m'avais écouté, il y a quatre ans, tu serais aujourd'hui peut-être le successeur de Me Guillaumard, lequel, m'a-t-on dit, vient de passer la main à un garçon qui ne te vaut pas.

— Que voulez-vous, mon cher maître? j'avais le diable au corps. Cette folie de jeunesse m'a coûté soixante mille francs.

— Eh bien! retourne au plus vite dans ta province, et si, dans notre Bourgogne, tu rencontres de jeunes rêveurs, dis-leur que non seulement la littérature n'enrichit point, mais qu'elle ruine encore quelquefois. Gavarni et moi, et Desnoyers, nous te suivrons de loin dans ta nouvelle carrière...

Peytel vendit pour quinze mille francs sa part d'intérêts dans le *Voleur;* encore eut-il la mauvaise chance de s'attirer une grave affaire avec son acquéreur, car il s'était cru obligé d'insulter publiquement cet honnête imbécile sur le boulevard.

Il ne lui restait plus qu'à prendre congé de madame Gondreau.

A vrai dire, la besogne de la fin n'était pas la moins difficile. Cette pauvre hôtelière, qui n'avait que l'unique travers de rimer en dépit du bon sens, et de ne se pas assez ménager à l'endroit de ses charmes, s'était habituée au rôle de grondeuse maîtresse, et n'admettait plus que Sébastien pût jamais la quitter.

Elle se répandit donc, pendant plusieurs jours, en larmes et en récriminations ; elle maudit l'ingratitude des hommes, accusa les rigueurs du sort. En somme, au bout d'une semaine, elle fut relativement consolée ; l'amie désintéressée, sincère, l'emporta sur la maîtresse, et, à l'heure du départ, voulant lui donner un dernier conseil, elle lui dit d'un ton grave :

— Écoute bien ceci, Sébastien : je te connais ; si tu veux être heureux toujours, ne te marie jamais ! jamais !...

Et il reprit la diligence de Mâcon ; non pas celle qui l'avait amené, quatre ans plus tôt. Oh ! non ; c'était une diligence toute neuve, qui n'avait jamais servi !...

III

Nous sommes aux premiers jours de 1838.

Il faut nous transporter dans ce pays du Bugey, si pittoresque et si triste l'hiver, ancienne seigneurie savoyarde, situé aux avancées des Alpes et servant, avec les cantons de Gex, de dernier vestibule aux pics plus humains des chaînes du Jura.

Ces contrées ne sont ni montagnes ni vallées; elles représentent des gorges dont les pentes roides sont couvertes de sapinières, des vallons tapissés d'une verdure sombre, qui semblent expier les fertiles essors de la Bresse, leur voisine.

Mais les lieux riverains du Rhône, plus escarpés qu'en nul autre endroit, reçoivent de ces limons une fécondité relative, qui rachète un peu l'aridité des landes du haut Bugey. Des brouillards en longs dragons, comme dit Michelet, règnent pendant six mois de l'année au-dessus de ce paysage sinueux, fuyant, s'y plaisent et semblent ne pouvoir le quitter.

On y voudrait voir plus de lumière, car il y des-

cend juste assez de jour en décembre pour découvrir au loin les alpines d'Annecy, et plus loin encore, toujours à droite, le Mont-Blanc, ce moine immense, enseveli dans sa chape et son capuchon de glace, mort et cependant debout.

Beaucoup de noyers, pas mal de châtaigniers dans cette régions des sapins, et puis des troupeaux de porcs ! Avez-vous connu le cochon du Bugey ? Il est petit, noir, luisant, sain, grassouillet, propre, presque poétique. Au reste, des poètes l'ont chanté, et il jouit d'une légende dans ce pays lui-même légendaire.

Les paysans y sont encore d'un type conforme à l'antique médaille jurassique : petits, larges, au teint pierreux, en silex de vieux fusils, aux cheveux noirs, luisants comme la parure des animaux susnommés. Ils ont la bouche presque spirituelle, l'œil vif, le geste décidé, le pas rapide, le verbe haut, sonore, coloré. Ils sont avisés, fins, presque matois, intelligents, actifs, catholiques et de plus fort prolifiques.

Belley est l'ancienne capitale du Bugey, siège d'un évêché dont les habitants font bravement remonter l'antiquité à l'époque pourtant peu chrétienne qui précéda le déluge.

Cette grosse bourgade de quatre ou cinq mille âmes n'a pour tout monument que des fabriques, et pour toute curiosité archéologique que le paysage nuancé dans lequel elle semble faire tache.

Au moment de ce récit, toutes les maisons pa-

raissent vieilles, grises, moussues; elles sont carrées à la base comme la maison de Nîmes, crénelées même en certains endroits, et pointues au sommet de leurs toitures de tuile ou de chaume, comme des pigeonniers.

Néanmoins la place d'Armes et la principale rue sont ornées de demeures bourgeoises à plusieurs étages, et stylées à la piémontaise, c'est-à-dire dans un goût de Renaissance italienne fortement imprégné de savoyard.

Tel était, à peu de chose près, le Belley de 1838.

Or, c'est dans l'une de ces demeures que, le 20 janvier de cette même année, les notabilités de la ville et des environs avaient l'honneur d'assister à un festin magnifique, offert par l'amphitryon, en l'honneur du trente-sixième anniversaire de sa naissance.

Les convives étaient nombreux, mais le salon et la salle à manger étaient vastes, commodes, et, chose remarquable pour le pays et pour l'époque, l'ameublement, tout chêne et acajou, était d'un luxe inouï; il sortait de chez le fournisseur breveté de la famille royale et de la haute bourgeoisie du faubourg Saint-Honoré.

Les lustres surtout, avec leurs cristaux à facettes et leurs six cents bougies, répandaient des torrents d'indiscrète lumière sur cet ameublement et sur les épaules honnêtement découvertes des dames et des demoiselles à marier.

Mgr de Belley avait daigné assister à cette agape

aristocratique, avec ses deux premiers grands vicaires, lesquels ne se lassaient point d'admirer la richesse de la décoration et l'habile ordonnance de la fête.

Le prélat occupait naturellement la présidence, car, par une délicate attention, on avait voulu qu'il parût faire les honneurs de son chez soi.

Puis avaient pris place successivement, dans le rang indiqué par leur position sociale : M. le maire de Belley, le président du tribunal et madame la présidente, le receveur particulier, sa femme et leur fille; M. le principal du collège, M. le sous-préfet et madame la sous-préfète; le président de la chambre de commerce; M. Roselli-Molet, avocat et bâtonnier de l'ordre; le commandant de la force armée, M. le lieutenant de Montrichard, madame la lieutenante et sa sœur, mademoiselle Félicie Alcazar, jeune fille de vingt ans fraîchement débarquée de Paris pour passer quelques jours chez son beau-frère.

Enfin, venaient une dizaine de notables propriétaires, hobereaux, également flanqués, adornés de leurs femmes et de leurs filles ou garçons.

Enfin l'amphitryon, jeune homme de trente-cinq ans, célibataire, à la tournure distinguée, parisienne, passant pour un type d'élégance et d'esprit gaulois, dans ce milieu lourd et essentiellement provincial : Du reste, nouveau venu dans la localité, il s'était établi l'année précédente, résolu à y faire souche en épousant au plus vite une fille du pays.

Le dîner fut gai quoique sans cordialité. Tous ces personnages semblaient un peu surpris de se rencontrer chez un quasi-étranger, auquel ils avaient à peine entre-bâillé leur porte, qui n'était point de leur intimité, et dont les habitudes semblaient si différentes des leurs.

De plus, son luxueux étalage les mettait mal à l'aise; ses lustres, ses candélabres, ses fauteuils, ses meubles à cariatides ou à moulures dorées les offusquaient, les agaçaient secrètement; ils les comparaient en esprit avec leurs hahuts héréditaires, et le résultat de leur comparaison les faisait rougir de dépit.

MM. les grands vicaires eux-mêmes, en inventoriant tout cela, dardaient des regards de pieuse convoitise en faveur des pauvres, et murmuraient cette parole des apôtres que Jésus releva si droitement.

Monseigneur, lui, souriait spirituellement et supputait déjà dans quelle proportion cette fortune officielle pourrait contribuer aux embellissements qu'il rêvait pour sa cathédrale.

M. le sous-préfet, un jeune épicurien qu'une fredaine avait fait s'échouer sur cette glaise, se félicitait d'un tel administré et se promettait de cultiver une table qui lui rappelait de délicieux souvenirs. Et quels cigares ! messieurs, quels cigares ! Des *paras* délicieux, exquis !...

Quant aux cinq ou six demoiselles, gauchement vêtues de gaze et de rubans roses, qui faisaient l'or-

nement de la société, on les voyait jeter à la dérobée des regards langoureusement cupides sur l'aimable magicien de cette féerie, lequel, hélas! triomphait sans arrière-pensée, de l'ébahissement général.

Celui-ci se multipliait, du reste, en chef de maison qui connaît ses nombreux devoirs. Il était rayonnant, empressé auprès des dames, marivaudant avec grâce, mais avec cette pointe de moquerie parisienne qu'il tenait des milieux où il avait trop longtemps séjourné.

Il se montrait surtout amoureux de toutes les demoiselles, car il servait à chacune le même compliment, préparé sans doute d'avance dans les solitaires oisivetés du cabinet notarial.

Néanmoins, on ne tarda pas à s'apercevoir que ses yeux se portaient avec obstination dans la direction du haut bout, où mademoiselle Félicie Alcazar était assise entre le lieutenant de Montrichard et madame la présidente. Ce furent les mères qui s'en aperçurent les premières, les messieurs étant trop occupés à surprendre le côté sérieux de l'individu. Mais celles-ci gardèrent leurs réflexions, et se promirent beaucoup d'agrément de cette découverte. En attendant, elles placèrent l'amphitryon sous leur haute surveillance.

Au dessert, l'évêque, qui s'était décidément laissé gagner par les respectueuses courtisaneries de son hôte, se leva. Aussitôt l'assemblée fit silence, et après un éloge banal, mais bien senti du menu, il ajouta :

— Messieurs, dit-il, je propose de boire à saint Sébastien dont l'Église célèbre aujourd'hui la fête. C'était un vaillant capitaine chrétien de l'armée des Césars, qui donna son sang en témoignage de sa foi. Je ne doute pas que si ces temps de persécution revenaient, notre excellent ami, M. Peytel, n'affirmât aussi sa croyance au prix de la vie...

— Mais, finit-il avec une malice tout épiscopale, ces temps, espérons-le, ne reviendront plus, et quand on voit sur le trône de Pierre des pontifes comme notre vénéré Grégoire XVI, on peut être rassuré sur la suite des glorieuses destinées de l'Église... Je porte donc un toast au Saint-Père et je bois ensuite à la santé, à la prospérité de notre digne notaire.

Et chacun porta la santé du nouveau notaire de Belley.

Sébastien Peytel s'inclina en signe de remercîment. Il jouissait en ce moment, cœur simple et esprit toujours léger ! de toutes les délices de cette apothéose villageoise.

On passa au salon, monseigneur appuyé au bras du président, et madame la présidente penchée sur celui de Sébastien.

Là, monseigneur consentit à écouter pendant quelques instants un motif religieux de Mozart que mademoiselle la receveuse fut priée d'exécuter au piano ; puis, pendant que les groupes achevaient de se former et que les conversations particulières commençaient, Sa Grandeur s'isola peu à peu

dans un coin du salon en compagnie de Sébastien.

— Eh bien ! mon cher notaire, fit bientôt l'évêque d'une voix onctueusement amicale, commencez-vous à vous acclimater dans nos montagnes ?

— Oh ! pour cela, monseigneur, je ne le cède à aucun indigène. Le pays n'est pas des plus fortunés, mais on y peut vivre en travaillant. Et puis, j'adore vos diocésains. J'ai déjà appris à les connaître. Ils me paraissent bons, économes, industrieux, et mes relations avec eux sont des plus cordiales.

— C'est qu'ils n'ont pas beaucoup d'argent, objecta monseigneur ; ils se nourrissent et se vêtissent du produit de leurs terres, et leurs transactions commerciales sont tout à fait bornées. Mes vénérables curés en savent long sur ce chapitre et m'apportent souvent leurs tristes doléances. Croiriez-vous que, malgré leur foi très vive, un grand nombre de paroissiens ne se marient point et vivent depuis des années en état de concubinage...

— Vraiment ! vous m'étonnez, interrompit Peytel. Et à quoi pourrait-on attribuer un état si anormal ?

— Mon Dieu, à une chose au fond misérable, mais pour eux capitale, reprit le prélat : à la cherté des contrats. Ils manquent du premier sou pour faire régler par devant notaire leurs dispositions matrimoniales ou ne peuvent se résigner à toucher à une épargne insignifiante, au petit fonds de prévoyance amassé en vue des années mauvaises.

— Mais, monseigneur, fit cette fois Peytel après avoir réfléchi, il y a un remède à cette situation, et je m'étonne que mes prédécesseurs ne l'aient pas depuis longtemps trouvé. Je serai, pour ma part, enchanté d'aider à la propagande conjugale, en rédigeant gratis les contrats de mariage de tous ces pauvres gens.

— Que le bon Dieu vous le rende, répondit l'évêque avec admiration, vous serez l'un des grands bienfaiteurs de la Bresse et du Bugey. Seulement, avez-vous bien songé aux conséquences de votre générosité? La besogne sera incessante et longue ; c'est presque un travail de Romain auquel vous vous condamnez.

— Je serai trop heureux de ne pas épargner ma peine pour collaborer à une bonne action.

A ce moment, le président du tribunal se rapprocha d'eux, le prélat lui fit signe de venir.

— Mon cher président, lui dit-il avec une joie débordante, il faut que vous sachiez le premier une bonne nouvelle : M. Peytel est un grand notaire.

Et il lui raconta les offres de Sébastien. Le magistrat témoigna un bruyant enthousiasme pour une telle initiative et enveloppa le jeune officier ministériel d'un regard naïvement étonné. Ce qui ne l'empêcha pas de répondre par des félicitations tout à fait chaleureuses. Ensuite il rentra dans les groupes, où il porta la nouvelle, qui fut accueillie par des ricanements haineux et jaloux.

Non seulement cet étranger se permettait d'avoir

des meubles, mais encore il accaparait l'évêque dans un coin, et, pour se faire bien venir de lui, il poussait le bigotisme jusqu'à proposer des contrats gratis.

La conversation continua entre le jeune homme et Mgr de Belley. Le respectable vieillard était positivement subjugué par les manières exquises et la munificence du notaire, qu'il considérait déjà comme une espèce de coadjuteur civil.

— Il y a aussi, reprit Peytel, une autre plaie qui ronge nos contrées : c'est l'usure.

— Hélas, mon cher notaire, interrompit monseigneur, je pourrais vous faire, à cet égard, les plus navrantes révélations. On dirait que le Bugey, en particulier, est devenu le dernier asile des escompteurs éhontés. Ces misérables païens affermement leurs écus à des taux scandaleux, qui feraient frémir jusqu'aux juifs d'Alger et de Mostaganem. L'usure est la lèpre de nos campagnes.

— J'ai reçu, à mon tour, répondit le notaire, de nombreuses doléances, et il m'a été permis déjà d'enlever quelques victimes à ces farouches *convoiteux* de la dépouille du pauvre. Dernièrement, des gens d'Ambléon et de Parves, réduits aux dernières extrémités, sont venus me trouver...

— C'est vrai, interrompit l'évêque, les paysans les plus proches de la frontière, surtout les riverains du Rhône, sont particulièrement affligés de cette lèpre.

— Ces pauvres diables avaient le couteau sur la

gorge, et, bien qu'ils eussent payé, en intérêts et frais de renouvellement, trois ou quatre fois le faible capital emprunté, ils se voyaient traqués avec une outrageuse rigueur. Je fus pourtant assez heureux pour obtenir des délais, car je menaçais les trafiquants des vengeances de la justice.

— Nos magistrats, il me semble, ne sévissent pas avec assez de rigueur.

— Ils sont à peu près impuissants, car la preuve du délit leur manque presque toujours. On ne triomphe point de l'usure par des jugements ; il n'y a que la concurrence de l'argent honnête qui puisse en avoir raison. Je crois avoir résolu la question. Mes confrères de Lyon, chez lesquels les placements affluent, m'ont promis du numéraire à cinq, et il me sera prochainement permis de créer dans le pays un mouvement métallique de quatre ou cinq cent mille francs qui dégrèveront nos paysans, et les délivreront enfin de la griffe des obscures boursicotiers dont ils sont encore tributaires.

— Si vous faites cela, monsieur Peytel, repartit son interlocuteur attendri, vous serez après Dieu la première providence de nos cantons.

— C'est l'ardent désir de me rendre utile à mes semblables qui m'a fait trouver cette combinaison à laquelle je ne consacrerai du reste qu'une faible partie de ma fortune personnelle.

— Votre conduite n'en mérite pas moins tous les éloges.

— Non, monseigneur. Mon projet est encore plus un moyen pratique de sauvegarde sociale qu'un programme de philanthropie. Je vois un gros intérêt de conservation à empêcher le petit monde de se ruiner. Les révolutions seront de plus en plus le résultat de l'exploitation implacable des forces et des ressources du plus grand nombre. Or, il serait si facile aux bourgeois de s'assurer à toujours le monopole de la domination et du plaisir ; non pas en faisant, comme on dit, la part du feu, ce qui serait un sacrifice, mais en plaçant en quelque sorte leur fortune, aux taux ordinaires, sur cette collectivité du travail qui, en somme, constitue la vraie puissance de la nation.

— Vos théories sont généreuses, fit le prêtre avec un accent de tristesse, et vous les appliquerez, car vous avez un noble cœur ; mais je crains que vous ne soyez pas suivi.

— Qu'importe ! pourvu que, dans un rayon de dix lieues autour de Belley, nous semions le germe bienfaisant. Une pareille transformation ne saurait être que l'œuvre lente des générations. La diffusion du capital à bon marché et de l'instruction, voilà, selon moi, les deux grandes écluses des commotions à venir.

Cette fois, l'évêque parut incrédule.

— De quelle instruction parlez-vous ? reprit-il d'un ton grave.

— De l'instruction aussi littérale que possible, sans préjugé de secte ni de parti ; patriotique, fran-

çaise, un peu mêlée d'examen ; de celle qui apprend la notion exacte du droit et aussi du devoir.

— Croyez-moi, dit froidement l'évêque, cette instruction est celle du siècle prochain, celle que nos *libéraux* actuels voudraient appliquer déjà. Je doute même que l'esprit de notre nation la puisse jamais supporter à un tel degré. Vous y mettez trop de matières inflammables...

Et là-dessus, l'évêque quitta Peytel assez brusquement et s'en alla prendre le président par le bras.

Malheureusement, quelques-uns des convives, usuriers enrichis, qui pratiquaient encore cet âpre commerce, n'avaient pas perdu un mot de la conversation. Ils s'étaient regardés effarés, et, par un accord tacite, ils avaient moralement signé contre Sébastien un traité de persécution sans relâche.

Quant à Peytel, heureux de son personnage, du succès de sa fête, de l'éclat de son mobilier, des hommages des convives, des suffrages de Mgr de Belley, n'ayant presque plus rien à souhaiter, il s'abandonna à l'impression d'amour que, pour la première fois de sa vie, peut-être, il venait de ressentir : il piqua droit à M. de Montrichard, afin de pouvoir contempler de plus près l'objet de sa passion subite.

Enfin, minuit sonna et les invités se retirèrent un à un, enchantés, en apparence, de la magnifique réception ; mais, en réalité, blessés de la représentation de gala à laquelle ils venaient d'assister,

ainsi que des étranges novations qu'ils y avaient entendues.

— Avez-vous vu, se disaient entre elles deux respectables familles en se retirant, avez-vous vu ce luxe effréné, insolent, provocateur ? Pour un petit notaire qui commence !...

— Oui, répondit l'une, un notaire à ses débuts, qui n'a pas encore fini de payer son étude !

— Pas possible ?...

— C'est l'exacte vérité ; le père Cerdon est encore son créancier pour une somme supérieure à vingt mille francs.

— Et dire que ça vient ici nous éclabousser ! Voulez-vous mon sentiment là-dessus ?

— Tout cela finira mal.

— Ho ! mais le plus beau, vous l'ignorez encore.

— Et quoi donc, mon Dieu ?

— Il parle de tout changer, modifier, transformer dans le Bugey !

— Ah ! elle est bien bonne !

— Oui, tout pour le peuple. Il a dit à monseigneur qu'il serait gratis le notaire et le banquier du pauvre. Et ce brave homme d'évêque a cru cela !

— Pourquoi non ? Le Parisien était si insinuant, si obséquieux et si plat ! Vous n'avez donc pas remarqué son air hypocrite, cagot, pendant qu'il causait seul à seul avec monseigneur ?

— Parfaitement. Il faut, certes, que ce dandy,

échappé du Palais-Royal, soit essentiellement perverti d'immoralité.

— Tiens, vous me faites penser qu'il s'est bien gardé de nous montrer son cabinet.

— Au fait, c'est vrai : pourquoi donc ça ?

— Voilà, je ne sais comment vous le dire. Il paraît qu'il se commet là dedans des débauches dont nous n'avons pas idée, nous autres, gens de province... Ah ! si monseigneur le savait !...

— Mais quoi ? Vous m'intriguez.

— Je vous intriguerais bien davantage si je vous disais tout.

— Est-ce que par hasard ?... Non, ce n'est pas possible !

— Parfaitement, ma chère. Mon mari a même découvert dans ce vestibule de l'enfer un chef-d'œuvre de serrurerie qui est bien le plus horrible monument de défiance contre notre sexe qu'on ait jamais vu.

— C'est assez curieux en effet, pour un célibataire, car je vous entends. Mais à quoi cela lui sert-il ?

— Patience ! cela lui servira peut-être. Heureusement ce n'est pas pour lui que j'élève ma fille.

— Avez-vous remarqué avec quelle persistance inconvenante il dévisageait mademoiselle Félicie, la belle-sœur de Montrichard ?

— Je crois bien, il n'avait d'yeux que pour elle. On aurait dit qu'il n'existait pas d'autres femmes dans la société.

— Non, décidément il est trop Parisien pour nos contrées ; il faudra l'en dégoûter.

. . . . . .

Peut-être désire-t-on savoir à la suite de quel concours de circonstances Peytel était venu s'établir à Belley ?

Le lendemain de son retour à Mâcon, Sébastien était entré en négociation pour l'acquisition d'une étude dans sa ville natale. Mais la chambre des notaires refusa de l'admettre, sous prétexte d'incapacité. Elle avait aussi un autre grief qu'elle n'articula point et sur lequel, pour le moment, il est inutile d'insister.

Peytel ne perdit pas de temps. Il partit aussitôt pour Lyon où il fut agréé en qualité de clerc par Me Farine, l'un des notaires les plus occupés de cette ville.

Ce Me Farine, dont le fils est aujourd'hui conseiller à la cour de Bordeaux, et l'un de nos plus charmants écrivains, vendit, peu de temps après, son étude à M. Fuchez, lequel garda non seulement Sébastien, mais l'éleva au principalat, en récompense de son zèle et de sa rare intelligence des affaires.

Il passa ainsi près de trois ans à Lyon, où, pour un jeune homme, il mena une vie à peu près exemplaire, complètement revenu de ses rêveries littéraires et ne songeant qu'à se perfectionner dans un état où il faisait chaque jour d'étonnants progrès.

Il avait même négligé d'entretenir une correspon-

dance avec ses principaux amis de Paris qui le savaient à Lyon, dans le notariat, mais sans autres détails plus précis. Néanmoins, au cours de son principalat, chez le successeur de Me Farine, ceux-ci l'associèrent à une bonne œuvre, qui lui fit, du reste, le plus grand honneur.

Dans une famille honnête, se trouvait un homme d'une grande inconduite, qui avait lassé la patience de tous. On expédie à Peytel ce garçon malheureux, cet homme errant sans feu ni lieu dans Paris, à qui l'on voulait faire un sort en lui procurant du travail dans la fabrique de Lyon.

Peytel l'accepte, le loge, l'habille et le nourrit. Mais ce qui est bien autrement difficile, il tente de le réconcillier avec lui-même, de le faire rentrer définitivement dans la bonne voie ; il le maintient dans une vie décente, le suit, le conseille, le dirige avec des soins constants, touchants, paternels. Sa bonté est continue, persistante ; ce n'est pas une bonté de premier mouvement, comme chez la plupart des gens violents, et l'on peut dire que, cette fois, sa vanité et son faste deviennent solidaires de son dévouement.

Il était donc plus négligent qu'oublieux, et, s'il n'écrivait pas souvent à ses amis, il faisait toujours l'accueil le plus empressé à leurs recommandations.

Ses folies et ses insuccès parisiens l'avaient beaucoup mûri du côté pratique des affaires, mais sans modifier ni son tempérament ni les travers

qu'on lui connaît. En dehors du devoir professionnel, il était toujours aussi peu sérieux que possible, aussi vain, aussi emporté que jamais. Il continuait, dans l'intimité, à donner carrière à ses aspirations fausses dont il ne poursuivait plus, il est vrai, l'application, mais qui, par contre, donnaient une pointe d'aigreur et de misanthropie à son caractère.

C'est au printemps de 1837 qu'il traita avec Me Cerdon, pour la vente de son office de Belley. Il hésita d'abord à aller s'ensevelir dans cette campagne, lui qui, à Lyon, regrettait encore secrètement son Paris. Mais il se dit qu'il fallait faire une fin, et il signa sans plus tarder l'acte d'acquisition.

Nous venons de voir comment il se comporta à Belley, et quels furent ses débuts. Nous l'y retrouvons toujours le même homme, animé de nobles pensées et occupé de généreux projets, mais plus que jamais ami des exhibitions bruyantes, hâbleur et vantard comme un Gascon, ne comprenant rien aux étroites exigences de la vie de province, aux ombrageuses pruderies, aux mesquines susceptibilités de cette bourgeoisie de petite ville, si cruelle aux étrangers, quand ceux-ci viennent essayer de briller à ses côtés, au premier rang.

La réception du 20 janvier avait été la démonstration sans réplique de ces odieuses misères ; il n'y avait vu, au contraire, que la reconnaissance officielle de son essence aristocratique, de ses ti-

tres de citadin du premier degré, ainsi que de son incontestable supériorité.

Tout cela consacré par la haute approbation et le souverain encouragement de l'évêque, c'est-à-dire du premier personnage du diocèse. Il ne lui manquait donc plus que la joie de faire partager à une compagne digne de cet honneur les avantages d'une telle primatie.

Or, son vœu désormais le plus ardent allait peut-être pouvoir s'accomplir.

Il venait justement de remarquer une jeune fille qui, pour n'être point du pays, n'en avait pas moins bon air.

Sans doute, il ne connaissait encore ni le son de sa voix, ni les qualités de son cœur, mais, avec la profondeur habituelle de son esprit d'observation, il avait jugé, aux molles souplesses de son corsage, à sa bouche d'enfant, à son nez un peu mutin, aux boucles faciles de sa chevelure, qu'elle possédait tous les délicieux parfums de la femme, sans les agaçantes âpretés de la petite-maîtresse.

Et avec son imagination de poète doublé d'un notaire, il se prouva d'avance que la demoiselle promettait toutes les qualités de l'épouse selon la formule, et que sa dot, dont les apparences semblaient fixer le montant à un chiffre assez élevé, balancerait les insignifiants défauts qu'il lui découvrirait plus tard.

Aussi se mit-il à parcourir immédiatement en esprit les phases diverses de son prochain change-

ment de position, s'arrêtant par-ci par-là, pour jouir des charmantes surprises qu'il s'y ménageait. D'abord il ne se vit plus seul dans ce logis en bois de chêne sculpté ; il s'y rencontra soudain avec une Ève à la figure rieuse et fine, qui prenait la direction de son intérieur et donnait un cachet plus aristocratique encore aux réceptions qui auraient lieu désormais le mardi.

Pour commencer, la bénédiction nuptiale serait donnée sans doute au palais épiscopal par le prélat crossé et mitré, devant une assistance d'élite. A moins, toutefois, que madame ne préférât que la cérémonie se fît à Paris, son domicile, auquel cas la chapelle privée de l'archevêché serait juste assez grande pour contenir les illustrations de la presse et des arts.

Mais tout cela n'était rien auprès de ce qui viendrait ensuite; madame Sébastien Peytel serait la plus grande dame du Bugey, comme il en était déjà le premier personnage. A eux deux ils se tailleraient, dans ces lieux éloignés, une espèce de principauté moyen âge, où l'autorité du pouvoir central viendrait chercher sur leur visage son dernier reflet, et, dans leur haute influence une suprême sanction : « Messire Peytel de Machenets, commandant pour le roi, dans les pays de Bresse, de Gex, de Dombes et du Bugey, etc., etc... »

Et quand les héritiers arriveraient, ils auraient rang de princes présomptifs appelés à commander aussi plus tard au nom du roi, à pro-

téger la religion et à défendre les faibles...

Enfin, il poussait son rêve jusqu'aux dernières limites de la vieillesse, et à chaque période de sa glorieuse carrière, il s'aimait, s'exaltait dans une suite ininterrompue d'apothéoses !

Ce n'était plus la fable du pot au lait : c'était la cassette aux diamants ou la boîte aux encens.

Néanmoins, avant de se rendre chez M. de Montrichard, le beau-frère de sa future, il envoya sonder le terrain par M. Roselli-Mollet, son ami le plus intime, et l'on peut ajouter aussi le plus sincère et le plus dévoué.

M. Roselli s'acquitta de cette délicate mission avec tact et intelligence. Il rapporta à Sébastien les meilleurs encouragements, et l'assura que le terrain sur lequel il allait s'engager se trouvait merveilleusement préparé. Celui-ci s'empressa donc d'entamer les préliminaires.

IV

Mademoiselle Félicie Alcazar était créole.

Née aux colonies anglaises, où son père était mort après avoir fait une fortune respectable, elle avait quinze ans lorsqu'elle rentra en France avec sa mère et trois autres sœurs plus âgées qu'elle.

La famille vint s'établir à Paris.

Madame Alcazar passait pour une bonne et douce femme, très appliquée à ses devoirs de mère, mais d'un discernement borné et d'un caractère légèrement indolent. Par bonheur, ses filles avaient le sang vertueux, l'honnêteté innée, sans quoi leur éducation à l'américaine n'eût opposé qu'un faible obstacle à leur perversion, dans un milieu aussi délibérément civilisé que le monde parisien.

Mais la cadette surtout se distinguait de ses aînées par une ignorance peu ordinaire, par un manque presque absolu de culture intellectuelle. Elle savait lire, écrire et compter au plus juste, ne possédait, en fait de littérature et d'histoire, que

d'informes rudiments, avec une simple et vague teinture des chapitres de la civilité puérile.

Créole enfin dans toute la force de l'expression, au physique et au moral, elle réalisait à vingt ans le type achevé de la jeune fille fort bien venue, mais mal éduquée ; ayant à la fois des rêves de femme et des aspirations d'enfant, et comme incertaine et troublée entre les souvenirs de sa nourrice et les songes amoureux d'un avenir prochain.

Grande, brune aux yeux bleus, elle était, quant aux apparences, tout ce qui se pouvait rêver de plus féminin. Il manquait, il est vrai, quelques roses sur les lis du visage et des épaules, même une mouche ou deux au-dessus des ombres des sommets invisibles. Mais son nez enflé par la passion des tropiques, sa bouche entr'ouverte par une inconsciente volupté, son maintien mobile, souple, que l'on eût dit toujours frissonnant, son bras mollement arrondi et perdu dans les dentelles de son corsage, rendaient l'observateur indulgent sur ces premiers défauts. Parce qu'une ou deux nuances manquaient au bouquet, on ne le trouvait pas moins digne des baisers humains.

Pour surcroît de séduction, elle était myope. Cette infirmité, si charmante chez la femme dont la plastique est irréprochable, donnait à ses grâces une hésitation timide qui en doublait la valeur, en y ajoutant le naturel, cette qualité si rare chez le sexe qui, d'ordinaire, déflore sa beauté en s'y mirant sans cesse.

Heureux l'homme qui peut se dire propriétaire d'une compagne belle, sage et myope !...

En dehors de sa remarquable beauté, Félicie avait tous les caprices, toutes les inconstances, toutes les vaporeuses humeurs de la femme insulaire. Elle changeait dix fois le jour d'opinions et de goûts, de dieux et d'autels ; sacrifiait à des entraînements impétueux et irréfléchis ; se montrait presque au même instant soumise et volontaire, rêveuse et dissipée, enthousiaste et froide, folle et sensée, selon le souffle contraire qui d'aventure se levait au-dessus de son âme.

Elle raisonnait parfois comme un sage et divaguait ensuite comme une fillette prise de vin nouveau, ou pervertie par certaines lectures d'une trop audacieuse modernité.

Les paysages et les forêts du Nouveau-Monde avaient développé dans son esprit une poétique tourmentée, un sentimentalisme de nymphe, qui plaçait son instinct de passion à égale distance du vouloir et du non-vouloir, de l'attrait et du dégoût. Son imagination lui présentait de jeunes hommes, mais son cœur leur préférait des anges ; et pourtant, elle s'attachait moins aux seconds qu'elle ne poursuivait les premiers.

Ses chastetés d'épiderme violemment combattues résistaient à regret, mois restaient invincibles, et, se reprochant leur victoire, elles succombaient à d'autres voluptés d'idéal.

Elle avait fini par devenir amoureuse d'elle-

même, de son je ne sais quoi dont le sexe incertain lui faisait demander à Dieu de le séparer d'elle afin de pouvoir l'épouser.

Le notaire se trouvait réellement épris; cette sirène, dont il n'avait entrevu que le visage et les épaules, venait de le captiver; pour la première fois de sa vie, une femme exerçait sur son individu une puissante fascination. Il pensa naturellement que l'heure pour lui tardive des ardentes amours avait enfin sonné, et, sûr de vaincre parce qu'il se croyait irrésistible, il arbora bruyamment ses couleurs.

Encouragé du reste par M. de Montrichard qui, étant étranger comme lui, vivait en dehors des coteries locales, il obtint, après quelques préliminaires, de faire sa cour à mademoiselle Alcazar.

Celle-ci, avec ses habitudes de liberté à l'anglaise, consentit volontiers à de longues promenades dans les bois, parmi les sentiers perdus de la montagne. Et comme, les premiers jours, son compagnon se garda de lui parler le langage des étoiles, elle trouva à sa conversation enjouée un charme dont elle gratifia même sa personne.

Enfin Peytel, enhardi par ce début, aborda la grande question. Ils venaient de s'arrêter sous un bouquet d'arbres; de là l'œil embrassait un immense horizon, uniformément rehaussé d'une parure de neige qui scintillait au soleil. Il faisait un temps très doux, et l'hermine qu'ils foulaient gémissait complaisamment sous leurs pieds, comme un tapis de mousse. Un robuste paysage de Merlot.

Félicie était en proie à une émotion propice, et Sébastien la regardait tendrement. Il y eut un silence contraint. Puis Peytel dit résolument en relevant la tête :

— Tout à l'heure, mademoiselle, j'étais triste, parce que je pensais à votre prochain départ pour Paris. Est-ce que ces montagnes, ce coin pittoresque de la France vous plaisent ?

— Beaucoup, car ils me rappellent les environs de Sydney que je regretterai toujours.

— Alors pourquoi nous quittez-vous ?

— Parce qu'il faut bien rentrer à Paris.

Et elle se mit à rire, après coup, de la question du notaire, qu'elle trouvait saugrenue. Ensuite elle reprit :

— Je ne peux pourtant pas me fixer définitivement chez Montrichard, lorsque j'ai ailleurs une mère qui m'attend !

— C'est juste, répondit le notaire, de plus en plus embarrassé ; cela ne nous empêchera pas, nous autres gens de Belley, de beaucoup regretter notre charmeuse Parisienne...

— Oh ! « mon cher notaire », comme dit Monseigneur, interrompit Félicie avec une moquerie enfantine, vous me rappelez mon *Télémaque :* « Calypso était inconsolable du départ d'Ulysse... »

— Pardon ! fit à son tour Sébastien : pour être exact, il faudrait faire à la citation une légère variante. Cette fois, c'est Ulysse qui sera inconsolable du départ de Calypso.

— On n'est pas plus galant, monsieur, repartit mademoiselle Alcazar qui, avec son étourderie habituelle, continuait à ne voir, dans les propos de son interlocuteur, que les formules exagérées d'une courtoisie banale. Je serai donc Calypso, ajouta-t-elle.

— Oui. Malheureusement, j'ai plus de ressemblance avec Vulcain qu'avec Ulysse.

— Ma foi, je ne vous contredirai point, répondit la jeune fille étourdiment.

— Mais votre franchise est loin de me déplaire; j'ai toujours pensé que j'étais un assez pauvre Antinoüs.

— Je ne sais pas si les hommes ont coutume de médire ainsi de leur personne, mais je ne sache pas que les femmes se fassent à elles-mêmes sur leur beauté des aveux aussi désagréables.

— Je l'ignore également. Un fait certain, c'est qu'en ce qui vous concerne, vous ne pourriez que vous calomnier.

Il faut avouer que, pour une jeune fille jolie, mais généralement sotte, celle-ci ne manquait pas d'esprit. Il est vrai que, sur le chapitre de la galanterie, les femmes les plus bornées ne sont pas embarrassées de trouver des tours ingénieux et nouveaux.

— Si vous continuez, monsieur Peytel, vous allez me faire regretter votre Belley, reprit Félicie sans conviction.

— Ah! si vous disiez vrai, mademoiselle, insista

le notaire impétueusement, je me permettrais de vous suggérer un moyen qui vous établirait ici à demeure, sinon pour toujours, du moins pour longtemps.

— Lequel? interrogea Félicie, qui ne comprenait pas. Au surplus, mon beau-frère Montrichard a demandé son changement, et il l'obtiendra à bref délai, c'est certain.

— Vous êtes cruelle, mademoiselle, car vous auriez dû deviner.

— Je sais que je ne brille point par la subtilité.

— Parce que vous n'avez laissé s'envoler aux branches de nos arbres aucun des rêves de votre cœur, repartit Peytel avec une comique mélancolie.

Mademoiselle Alcazar tressaillit involontairement. Cette poésie l'avait insensiblement gagnée, et elle n'eut pas la force de répondre à cette tirade sentimentale.

— Mademoiselle, restez à Belley, reprit alors Peytel avec passion, en lui saisissant la main qu'elle lui abandonna sans résistance.

— Enfin, monsieur, que me voulez-vous? répondit Félicie rouge de confusion.

— Vous épouser, mademoiselle, et passer ma vie à vos genoux...

— Rentrons, monsieur, rentrons, murmura la jeune fille qui se sentait succomber à une émotion inconnue.

Le lendemain, madame de Montrichard prit sa

sœur en particulier, et, sur un ton moitié grave, moitié enjoué, elle lui parla ainsi :

— Il me semble que, depuis quelques jours, Félicie n'est plus aussi pressée de partir !

— C'est vrai, répondit l'enfant avec une nuance d'hésitation. Il faudra bien pourtant se décider à aller retrouver maman.

— Et c'est tout, cela, fillette?

— Tu deviens donc énigmatique, toi aussi? Eh bien, non, il y a autre chose.

— M. Peytel, n'est-ce pas?

— Oui.

— Tu l'aimes donc?

— Pas encore. Je me laisse aimer.

— Ce qui veut dire que tu l'aimeras bientôt?

— Peut-être, mais je ne m'engage à rien.

— Enfin, que penses-tu de lui ?

— Il est drôle, ce notaire qui demeure Parisien malgré tout. Pourquoi est-il si petit?

— Oui, il n'est pas grand, fit madame de Montrichard avec une intonation de dédain. Cela n'empêche pas les qualités.

— Ilparaît sincère, quoique exagéré.

— En tout cas, réfléchis avant de te prononcer. Moi, il ne me plairait point.

— C'est assez naturel, tu ne vois que ton Montrichard.

— Ah! cette fois, tu avoues.

— Non, seulement je ne le hais point, et puisqu'il faut faire une fin...

M. de Montrichard entra tout à coup et surprit les derniers mots de la conversation des deux jeunes femmes.

— Eh bien! interrogea-t-il avec son franc rire militaire, notre Félicie ne croyait pas sans doute, en venant à Belley, qu'elle rencontrerait son prédestiné...

— Oh! ce n'est pas encore fait! interrompit mademoiselle Alcazar.

— A mon avis, répondit celui-ci, vous auriez tort de décourager Peytel. Je lui trouve des défauts, mais je lui reconnais de grandes qualités. Quoique un peu vaniteux, hâbleur et ami du faste, il a l'esprit très franc, très ouvert; il est intelligent, travailleur, et je suis persuadé qu'il saura rendre une jeune femme heureuse. Puis, il est d'âge mûr, juste ce qu'il faut pour vous conduire, vous, mademoiselle, qui avez été fortement gâtée par maman Alcazar.

— Est-ce que vous n'allez pas dire que j'ai besoin d'un mentor, à présent? riposta Félicie un peu fâchée.

— Point du tout, mon amie, mais seulement qu'il est homme d'expérience, et que cette expérience ne vous sera pas inutile.

— Tais-toi, Montrichard! lui dit sa femme. Un peu plus, tu lui ferais prendre en haine ce pauvre notaire. Vous êtes d'une telle habileté, vous autres hommes, dans vos moyens de persuasion, que...

Peytel vint dîner le soir chez les Montrichard.

Pendant toute la soirée, il affecta un air froid, digne, compassé, presque timide, et, sans y mettre de l'affectation, ne parla guère à mademoiselle Félicie, qui, de son côté, écouta et regarda beaucoup. Madame de Montrichard souriait finement à ce manège, qu'elle connaissait pour l'avoir récemment pratiqué.

Puis ces messieurs sortirent. Lorsqu'ils furent dans la rue, Sébastien, qui ne pouvait plus se contenir, dit brusquement au lieutenant :

— Eh bien! monsieur, où en suis-je de mes progrès dans le cœur de mademoiselle Félicie?

— Fort loin, mon notaire, fort loin. Vous êtes arrivé, sans vous en douter, au pied même du rempart. Il ne reste plus qu'à livrer l'assaut. Marchez sans crainte.

Au même instant, Félicie disait à sa sœur en se levant de table :

— Il était tout triste, ce soir. Qu'en dis-tu?

— Qui, *il*? observa malicieusement madame de Montrichard.

— Sébastien.

— Déjà?

— Je crois bien, ma sœur, que je l'épouserai...

Le cœur d'une créole est souvent chose assez bizarre. Celui de mademoiselle Alcazar était un abîme de contradictions et d'illogismes amoureux. Elle était encore à cet âge de la pensionnaire, où la jeune fille n'aime dans l'homme que le sexe, c'est-à-dire une antithèse passionnelle, un doux anta-

gonisme qui, dans son imagination, produit un simple idéal de plaisir indéfini avec une certaine ivresse des sens, mais dénuée de sanction charnelle.

Elle pressentait néanmoins que le combat de l'homme est un acte matériel, positif, contraire à l'idéal vierge; que les madrigaux du poursuivant n'en sont que les premières feintes, comme les ruses de guerre, et qu'il va ensuite droit au but, c'est-à-dire à la possession plus ou moins impatiente.

D'où l'attrait et le dégoût qui partageaient cette âme peu vaillante, et la faisaient palpiter ainsi sous ces deux impressions si contraires, et pourtant si dépendantes l'une de l'autre.

Elle se débattait entre une répulsion et une sympathie qui, chose étrange, se combinaient, se coalisaient pour accroître ses irrésolutions et irriter ses désirs. Elle succombait malgré elle à la vision du viol légitime, et, confuse, honteuse d'elle-même, elle se répandait alors en vives détestations contre le complice de ses faiblesses. Puis, se trouvant injuste, cruelle envers lui, elle s'abandonnait à une langoureuse pitié qui ravivait l'amour.

Néanmoins, elle sentait déjà le germe d'une antipathie d'humeur qui se développerait plus tard, mais trop vague à présent pour qu'elle pût s'y arrêter.

Elle avait l'intuition intermittente des lacunes intellectuelles et morales de Sébastien, la vue fort

nette mais trop fugitive de ses défauts intimes. Elle le trouvait au physique ce qu'il était réellement : un homme petit; au moral, elle le découvrait médiocre, incomplet, indigent, sous le faux brillant de son esprit puéril et à courte portée.

Malheureusement, elle était elle-même trop bornée, trop affligée d'imperfections identiques, pour définir ces lacunes et en tirer des conclusions rigoureuses. Elle allait à la dérive ou s'arrêtait incertaine dans la demi-lumière de son crépuscule, à la fois résignée et perplexe devant une destinée dont elle aimait mieux se grandir les bonheurs douteux, que d'en sonder les mystérieux déboires.

C'est dans cette complexe situation d'esprit qu'elle repartit pour Paris. M. de Montrichard, n'étant que le parent par alliance de la jeune fille, avait jugé que, dans une telle circonstance, il ne pouvait se substituer à la mère, et que sa belle-sœur devait retourner promptement auprès d'elle. D'ailleurs, il venait de recevoir l'ordre de son changement, et allait lui-même, dans quelques jours, gagner sa nouvelle résidence de Bourg.

Le notaire ne vit pas sans un profond regret l'éloignement de celle qu'il considérait déjà comme sa fiancée. Il redoutait les hasards d'une assez longue absence, les distractions de la capitale, et aussi l'inconstance de Félicie qui se laisserait aller peut-être au tourbillon d'un monde dont il avait lui-même éprouvé les puissantes dissipations.

Mais madame Alcazar, celle qui allait décider en

dernier ressort, habitait Paris, et il n'existait pas d'autre moyen d'en finir avec des pourparlers dont Peytel déplorait déjà les longueurs, bien qu'il eût à peine les demi-aveux de Félicie.

On était alors à la fin de février. Peytel attendit pendant trois semaines la réponse à sa demande officielle. Madame Alcazar ne se pressait point. Enfin elle écrivit, mais pour autoriser le prétendant à correspondre avec sa future, ce qui équivalait à un consentement indirect. Elle avait encore besoin, sans doute, de renseignements complémentaires, avant d'accorder sa ratification solennelle aux serments que les deux amoureux avaient dû échanger.

Sébastien abusa de la permission : il écrivit tous les jours à mademoiselle Alcazar, et, comme il possédait certaines qualités d'écrivain, il acheva bien plus facilement par écrit la conquête de la jeune fille, qu'il ne l'eût fait de vive voix.

La parole moulée a des prestiges autrement séduisants qu'un verbe plus ou moins rauque ; elle a surtout des audaces de passion, des délicatesses et des ingéniosités d'idées dont rien de matériel ne vient balancer les illusions romanesques.

A chaque lettre du correspondant de Belley, Félicie se recueillait, s'animait un peu plus, s'enivrait lentement, se replaçait à heure fixe sous l'influence opiacée de ces cantilènes épistolaires, de ces stances mélodieuses qui lui parvenaient comme un écho lointain de la poésie des Alpes.

Puis, une main amie suppléait à son ignorance

de l'orthographe et du style, en lui tournant des réponses dont elle se pénétrait au point de croire qu'elle les avait dictées; réponses aussi élégamment passionnées que les déclarations du notaire, et qui allaient entretenir à Belley le feu sacré que l'infante y avait allumé.

Toutefois, l'adhésion définitive de madame Alcazar n'arrivait point. Peytel avait cependant envoyé ses références, et la future belle-mère avait eu le temps de s'édifier sur la position actuelle du futur et la moralité de ses antécédents. Aussi, redoutant un échec et répugnant à en recevoir la nouvelle à Belley, il se rendit à Lyon, d'où il écrivit à Paris qu'il attendait là le résultat des suprêmes décisions.

Juste en arrivant dans cette ville où s'étaient écoulées si heureuses les années de son principalat, il fut en proie au zèle d'un de ses vieux amis qui voulut absolument lui donner une femme de son choix.

Le notaire prit d'abord la chose en plaisanterie et n'y vit qu'un passe-temps d'autant plus permis que la jeune femme était veuve et avait dû par suite se fortifier contre les hommes, à l'user d'un premier mari.

Elle était fille de canut et délivrée du joug pacifique mais fastidieux d'un employé de préfecture. Le pauvre garçon était mort des vaines ambitions d'un rêve de paternité!

Celle-ci venait d'atteindre le onzième mois de vi-

duité légale, et, ennuyée des contraintes d'un deuil officiel, elle aspirait à reprendre sa carrière interrompue de femme insatiablement inféconde.

Sébastien lui fut présenté, et l'intermédiaire s'aperçut aussitôt qu'elle ne demanderait pas mieux que de ceindre la couronne notariale. A vrai dire, elle eût préféré un officier; mais les épaulettes d'or de la garnison s'étaient successivement retirées, après avoir éprouvé les folles fantaisies de son étrange caractère.

Elle était maigre et pâle, avec des yeux noirs pleins de feu et une voix douce, faible, agréablement hésitante.

Bien qu'il eût l'esprit entièrement occupé de Félicie, Sébastien, que sa passion prédisposait à d'autres séductions, prêta une oreille charmée à ce nouveau chant, comme s'il avait voulu faire à sa fiancée les honneurs d'une rivale qu'il lui sacrifierait plus tard. A vrai dire, les hommes sont en amour presque tous enclins à ce genre de paradoxe.

Seulement, la dame montra pendant longtemps beaucoup de tenue, et affecta des airs de bon motif qui firent impression sur le notaire et eurent pour résultat de l'exaspérer.

Cette honnêteté imprévue faillit lui inspirer un amour parallèle à l'autre, et, en tout cas, lui fit prendre en patience les trop sages lenteurs de la mère de Félicie. Il conduisit donc sa nouvelle connaissance à Fourvières, au théâtre, sur le Rhône,

dans les lieux les plus poétiquement champêtres des environs, se monta peu à peu l'imagination, et, au bout de quinze jours de ce perpétuel contact des étoffes, il s'éveilla un beau matin en s'avouant que la veuve ferait peut-être aussi bien une madame Peytel que la jeune créole de Paris.

Elle lui paraissait même plus sérieuse, moins inconstante, surtout moins raisonneuse et moins fantasque. Il lui manquait, il est vrai, cet air virginal qui tend à devenir de plus en plus le préjugé des seuls colombophiles; mais il était trop vieux garçon pour ajouter une importance capitale à cette qualité plus éphémère encore que la beauté, et il hésita entre ces deux extrémités.

Son amour-propre se formalisait, du reste, des atermoiements sans motif et des formules diplomatiques de madame Alcazar. Tant de précautions avant de livrer un bijou qui, en définitive, ne valait pas le Régent, lui parurent ridicules et finirent par l'irriter.

Au reste, l'absence commençait à exercer une action de plus en plus lénitive sur les premières effervescences de M. Peytel. Une fois réveillée, sa vanité se levait et ne s'arrêtait plus. Il n'y avait pas d'amour qui pût tenir longtemps contre les mouvements désordonnés de cet autre sentiment de son âme.

Aussi, ayant à présent recouvré du côté de Félicie une partie de son calme, il rougit presque des incandescentes platitudes qu'il lui avait écrites, et

il se considéra comme l'un des personnages les plus inconséquents des côtes du Rhône et de la Saône.

Pourtant, il y avait encore dans son cas plus de dépit amoureux que d'indifférence sincère, et il chercha un calmant, une espèce de diversion dans les soins assidus qu'il s'empressa de prodiguer à la veuve.

Mais celle-ci ne voulait pas être amusée plus longtemps ; elle exigea que l'on demandât sa main, car elle avait hâte de gagner sa nouvelle résidence de Belley.

Malgré son peu d'inclination pour les choses d'intérêt, le notaire réfléchit que la femme était à peu près sans dot, qu'elle avait un goût effréné de dépense, et que ces deux défauts ne pouvaient constituer un avoir assez solide pour le pousser à une semblable acquisition. Il regretta donc d'avoir perdu son temps et ses libéralités à poursuivre une femme qui n'était même pas devenue sa maîtresse passagère.

Il allait la quitter et regagner le chemin de Belley, après avoir pris la résolution de se garder désormais du mariage, suivant la recommandation d'Eugénie, dont il reconnaissait à présent la haute raison, lorsqu'une lettre de Paris vint tout remettre en question.

Madame Alcazar, qui daignait informer enfin son futur gendre des résultats de son enquête, l'invitait, non à venir prendre la main de sa fille, mais à s'armer de patience.

Heureusement, les flancs de l'épître recélaient un billet plus encourageant de Félicie. Ce billet raviva toutes les ardeurs de Sébastien et lui suggéra même l'idée de se rendre à Paris pour juger par lui-même la situation et en finir avec un projet qui commençait à devenir la fable de Belley.

Il arriva dans les premiers jours d'avril et ne descendit pas cette fois à l'*Hôtel des Francs-Bourguignons;* pourtant madame Gondreau tenait toujours avec la même distinction sa fameuse table d'hôte bourgeoise et littéraire.

A vrai dire, le cœur lui battit bien un peu lorsque ce souvenir de jeunesse lui revint à l'esprit. Il pensa même aux amis de la presse qu'il n'avait pas revus depuis quatre ans, dont il était sans nouvelles, malgré les liens d'amitié qui ne s'étaient pas encore rompus.

Mais il ne pouvait honnêtement courir chez la folle maîtresse quand il venait régler les dernières dispositions de son mariage, ni consacrer même à des amis d'ancienne date les premières heures d'un temps qu'il devait employer plus utilement ailleurs.

Il fit donc comme un étranger débarquant pour la première fois dans la capitale; il songea d'abord aux affaires, se prépara à son entrevue avec une belle-mère qu'il ne connaissait pas encore, et *s'entraîna* rapidement pour se remettre au rôle d'amoureux qu'il allait reprendre le lendemain.

Le lendemain, en effet, il se présentait chez les Alcazar.

V

Sébastien avait voulu faire une surprise à Félicie. Sur la foi des ardeurs de sa correspondance, il avait cru qu'elle l'attendait comme un messie, et que sa présence inopinée produirait l'effet d'une résurrection.

Hélas, quelle déception!

D'abord, après avoir été annoncé, il se consuma au salon pendant une demi-heure d'attente vaine ; puis ce fut sa mère qui se présenta seule et solennelle, comme une vestale apostate chargé d'éteindre le feu sacré.

Madame Alcazar venait à peine de dépasser cet âge douteux où la femme commence à cesser de plaire. Sous ses paupières battues et sillonnées, l'œil toujours vif semblait rechercher encore des suffrages. Elle portait à son bonnet hyperboliquement ruché, des rubans couleur d'espérance, et sa gorge, dont aucun volcan ne faisait plus tressaillir les surfaces, s'abritait fort indiscrètement sous les

bouillons un peu tapageurs d'une guipure bordée de malines.

Après avoir rapidement dévisagé le visiteur avec un étonnement où perçait une grande désillusion, elle dissimula son impression, et s'avança souriante et gracieuse au-devant de lui.

— Monsieur, quelle surprise ! fit-elle en lui montrant un siège. Vous avez la stratégie de Bonaparte. Vous arrivez à l'improviste pour frapper les coups décisifs...

— Avec cette différence, madame, interrompit galamment Sébastien, que je suis un général sans soldats, et que je viens seulement demander la confirmation d'une victoire !

— Sans doute, reprit la mère avec un certain embarras ; mais vous n'étiez guère attendu, et vous me voyez très émue de votre empressement romanesque.

Ce début n'était pas encourageant. Le pauvre garçon se demanda s'il rêvait. Cette roideur dédaigneuse ne lui présageait rien de bon, et son enthousiasme interdit le rendit balbutiant.

— Mon Dieu, madame, répondit-il, je suis entier dans mes affections comme dans mes convictions. Mademoiselle Félicie m'a permis de l'aimer, et depuis ce jour mon cœur ne cède à aucun calcul et ne recule devant aucun obstacle. Après avoir pendant deux mois attendu votre consentement, je n'ai pas hésité à le venir chercher moi-même.

— Un tel zèle, monsieur Peytel, est honorable

pour vous et pour la personne que vous recherchez. On ne pouvait pourtant s'épouser sans se connaître ; et, vu la difficulté des communications, il était impossible de conclure en quelques jours une affaire de cette gravité.

— Je comprends : toutefois M. de Montrichard qui, comme moi, habitait Belley, aurait pu vous fournir des renseignements complets et sûrs. Vous aviez aussi les adresses de M. Roselli-Mollet, avocat au barreau de Belley, et de mes anciens patrons, les notaires Farine et Fuchez.

— Ces derniers ont mis quelque retard, car il y a huit jours à peine qu'ils ont répondu. Vous avez également habité Paris pendant plusieurs années ?

— Oh ! c'était le temps de la folle jeunesse ; j'étais très lié alors avec le monde des journaux. C'est mon compatriote, M. de Lamartine, qui m'avait un peu lancé dans ce milieu. Mais je le quittai bien vite, pour rentrer définitivement dans la voie sérieuse du notariat.

— Ah ! vous connaissez M. de Lamartine ? insista madame Alcazar sur un ton respectueux qui indiquait une certaine admiration pour le poète.

— Beaucoup. Il me veut du bien et, tout grand homme qu'il est, il sera heureux de m'assister et de me servir de père le jour de mon mariage.

— C'est juste ; M. de Lamartine est de Saint-Point, près Mâcon...

— Je suis encore plus son ami que son compa-

triote ; nos familles se connaissent et je lui ai dédié mes premiers vers.

— Vous rimez donc? monsieur Peytel.

— Oh ! c'était il y a dix ans, quinze ans, au sortir du collège, à l'époque où toute poésie éclate comme une sève du printemps.

Madame Alcazar se mit à sourire d'une façon épique. Puis elle devint plus grave et aborda tout à coup le sujet brûlant :

— Je dois vous dire franchement, commença-t-elle, que ma fille semble moins disposée qu'il y a quelques jours à contracter mariage. C'est peut-être une lubie de jeune fille, ajouta-t-elle, pour pallier le mauvais effet de cet aveu.

— Pourtant, d'après sa dernière lettre, risqua Peytel...

— Que voulez-vous? Félicie est un peu fantasque; elle a des caprices d'enfant gâtée, quoique fort raisonnable au fond. Elle tremble peut-être d'aliéner sa liberté. De là des hésitations et des non-vouloirs assez naturels.

— Sait-elle que je suis ici?

— Elle en est informée, repartit madame Alcazar après un court silence.

— Et elle n'a pas cru devoir se présenter avec sa mère? objecta Peytel dont la dignité commençait à se retrouver.

— Excusez-la, elle est si timide ! Nous ne savions pas vraiment s'il était convenable que...

— Comment! insista doucement le notaire, je

franchis cent lieues pour retrouver mademoiselle votre fille ; je suis dans son salon, j'attends et que vois-je? Une dame à coup sûr respectable, qui a déjà toutes mes sympathies ; mais de mademoiselle Félicie, pas l'ombre! Elle se cache peut-être derrière un paravent et réfléchit, au lieu de paraître pour me dire, franche et courageuse : Déchirez mes lettres, car je ne vous aime plus.

Cette fois le notaire, piqué, sentant vivement l'affront, commençait à s'abandonner aux fougues véhémentes de son tempérament. Madame Alcazar, redoutant un éclat et subjuguée d'ailleurs par l'accent énergique de cette passion sincère, racheta vite ses premières imprudences.

— Laissez-moi vous dire, mon cher futur gendre, que vous êtes dans une erreur profonde. Je suis persuadée qu'au fond ma fille vous aime et que tout se dénouera selon vos vœux. Seulement, il y faut des ménagements, de la patience ; elle est encore, à certains égards, une naïve enfant, et il ne la faut point brusquer. Comme toutes les jeunes filles craintives, elle passe sans transition d'un extrême à l'autre, d'un enthousiasme excessif à une injuste antipathie. Il n'est tel qu'un mari pour corriger ces choses-là... Et puis, nous avions à parler d'elle ensemble librement.

— Au moins, madame, tirez-moi d'inquiétude, et assurez-moi qu'en ce qui vous concerne vous m'avez agréé.

— J'avoue sans détour que vous ne me déplaisez

point pour gendre. Vous me semblez un peu vif, mais vous réformerez ce détail : quand on aime bien sa femme, tout devient facile.

— Et mademoiselle Félicie, quand la verrai-je?

— Pas aujourd'hui ; elle est indisposée, souffrante de votre surprise et d'autre chose encore. Il serait mauvais de la contraindre. Je vous promets que demain elle vous attendra avec impatience.

— Je m'incline, bien qu'il m'en coûte, afin de ne pas brusquer ce caractère qui m'est si cher. Marquez-lui au moins combien je suis obéissant... Quant à la question d'intérêt, ajouta-t-il, nous y reviendrons plus tard. Je suis prêt, au reste, à produire mon avoir avec documents à l'appui.

— Fort bien ; ainsi sommes-nous nous-mêmes. Le contrat sera rédigé d'ailleurs conforme à celui de mes autres gendres, le docteur Broussais et le lieutenant Montrichard.

Et Sébastien sortit rassuré, pour ne revenir que le lendemain...

— Eh bien ! qu'a-t-il dit? demanda Félicie à sa mère, lorsque Peytel fut parti.

— Écoute, ma chérie, répondit celle-ci, tu nous plonges dans un cruel embarras. Ce jeune homme vient de Lyon à Paris pour t'épouser, et tu refuses même de le voir. Tout le monde condamnerait une telle conduite.

— Mais maman, s'il m'ennuie à présent? Son empressement et ses importunités de passion m'ont rendue honteuse ; je me demande ce que je

pensais quand je lui répondais sur le ton de ses lettres. J'en suis humiliée jusqu'à la colère, jusqu'à l'antipathie. Je le vois déjà me débitant ses niaiseries accoutumées avec les soubresauts vainqueurs de sa petite taille, et ses yeux langoureusement impérieux m'agacent et me révoltent d'avance... Tiens, ajouta-t-elle avec dégoût, je m'en veux d'être femme.

— Mon Dieu, quel malheur que tu sois si mobile, mon enfant, fit la mère réellement navrée. Tes sœurs aînées se sont pourtant mariées, et tu vois chaque jour combien elles sont heureuses. Tu aimes d'ailleurs tes beaux-frères, et Montrichard et Broussais t'affectionnent à leur tour comme une sœur. Pourquoi n'aimerais-tu pas aussi un mari ? Voyons, Félicie, sois raisonnable, tu n'auras pas toujours vingt ans, et je ne serai pas toujours là.

— C'est vrai, mère, et je ne dis pas non; mais le mariage avec M. Peytel me répugne ; ce notaire m'est devenu insupportable. Je le connais trop maintenant; j'aimerais mieux un autre jeune homme qui ne lui ressemblerait pas.

— Et lequel ? Tu as donc une affection secrète que j'ignorais?

— Moi ! je n'ai en ce moment qu'une répulsion qui m'est venue il y a huit jours et que la nouvelle de l'arrivée de M. Peytel a rendue invincible.

— Au moins, tu pourrais consentir à le voir.

— A quoi bon ! Pour lui dire des choses désagréables ?

— Vraiment ! je ne te comprends plus. Tu reviens de Belley, il y a six semaines, la tête remplie de ce garçon ; tu me laisses vérifier longuement ses références ; entre temps, vous vous écrivez en termes qui n'ont pas laissé de me surprendre ; tous nos amis sont informés ; notre notaire lui-même a préparé les bases du contrat ; des deux parts, chacun attend la fixation du jour de la cérémonie, et voilà que tout à coup, parce que le futur arrive sans s'être fait annoncer , tu déclares que tout est rompu et que le prétendant est un monstre ou à peu près. Que veux-tu qu'on pense de nous ?

— Eh ! ce qu'on voudra, après tout ! répondit Félicie, impatientée. Est-ce que c'est pour les gens de la noce qu'on épouse ? Et, quand j'aurai un Peytel sur les bras, se rencontrera-t-il une bonne âme pour venir m'en délivrer ?

Madame Alcazar ne put s'empêcher de sourire à cette boutade de la jeune insurgée du mariage.

— Au moins, terrible enfant, reprit-elle, trouvons un moyen honnête de rompre avec cet homme, sans trop le froisser.

— C'est cela, reprit Félicie joyeuse, si tu lui offrais une idemnité de déplacement, pour le couvrir de ses frais de voyage.

— Oh !

— Dame ! il est notaire en définitive ! et ça regarde toujours plus ou moins à la dépense.

— Non, tu es folle ; cela ne vaut rien. Le pauvre homme a mieux mérité. Tu joues, ma chérie, avec

les choses les plus saintes, les plus sacrées qui soient; tu fais la parodie de tes propres sentiments d'il y a huit jours ; prends garde, Félicie, le ciel pourrait te punir ! J'admets que ton éloignement d'aujourd'hui soit légitime ; seulement, il y a certaines plaisanteries défendues, et il faut trembler lorsqu'on les a commises.

Ces paroles, prononcées avec tristesse, provoquèrent comme un revirement dans les dispositions de la jeune fille. Elle devint tout à coup réfléchie et soucieuse ; son œil se chargea de mélancolie et sa physionomie ne tarda point à exprimer un regret. Elle demeura pensive un instant. Puis, regardant sa mère avec une sorte de découragement, elle dit :

— Maman, tu as raison, je suis méchante. Oh ! je souffre bien, va, de mon singulier caractère. Ce pauvre homme n'a commis d'autre grief que de m'aimer, et j'allais, de gaieté de cœur, le désespérer ; décidément il me fait pitié. C'est beau cela, tout de même : faire cent lieues pour venir me retrouver ! Une autre femme en serait pleurante de gratitude et d'orgueil... Et pourtant ce zèle chevaleresque me donne une espèce de malaise, d'oppression au cœur, de dégoût à l'âme ; il me semble que cela me souille, et à cette pensée je frémis et je recule, comme si je me voyais menacée du contact visqueux d'un reptile.

— Bon ! voilà ta pauvre imagination qui recommence. Dieu a fait un sexe pour l'autre, et tu te

mets en révolte comme si tu n'appartenais à aucun. Ton beau-frère le médecin appellerait cela de l'hermaphroditisme moral. — Quand on est femme, ma mignonne, — et tu l'es plus que personne, — de telles répugnances sont sévèrement jugées par l'opinion qui n'hésite pas à les qualifier de dépravation inouïe.

— Ce sont tous ces préliminaires, répondit Félicie, qui m'exaspèrent, en m'inspirant une secrète horreur contre un dénouement que l'on me donne le temps d'envisager. C'est à force de ne pouvoir vivre dans l'idée de cette perspective, que tu me découvres à présent inconséquente, irritée et remplie d'amertume, contre celui qui l'a fait naître.

— Enfin, tu consens à le voir?

— Oui, je l'attends même à présent avec impatience, moins par besoin de cœur que par nécessité de raison.

— Au moins, tu t'interdis d'avance tout discours désagréable.

— Je m'engage formellement à ne le pas désoler, à consentir même au mariage, si mes répulsions d'aujourd'hui, il parvient à les atténuer.

— A la bonne heure, tu redeviens gentille ; Dieu veuille qu'une nouvelle bourrasque ne se lève pas d'ici à demain dans ton cerveau !...

A ce moment madame Broussais, la sœur aînée de Félicie entra.

La jeune doctoresse n'était pas précisément une femme à lubies comme la jeune fille aux oiseaux.

Elle avait voué à M. Broussais une bonne affection légitime dont elle lui donnait presque tous les ans un nouveau témoignage. Depuis sept ans qu'ils vivaient ensemble, elle n'avait pas éprouvé une minute d'indifférence et de satiété.

Elle déplorait plus que personne l'étrange caractère de sa sœur, que son mari avait vainement essayé de redresser. Félicie avait seulement accordé au médecin une confiance aveugle et un respect profond qui n'allaient pas cependant jusqu'à l'obéissance absolue.

Madame Broussais venait justement demander des nouvelles du futur beau-frère.

— Il est à Paris depuis hier, répondit madame Alcazar avec une mine gênée.

— Te voilà donc au comble de tes vœux, Félicie? interrogea madame Broussais. Tu l'as déjà vu?

— Non, fit mademoiselle Alcazar assez sèchement ; c'est maman qui l'a reçu. Moi, j'étais souffrante.

— Voilà certes un fiancé qui n'a pas de chance, remarqua madame Broussais avec surprise. Comment donc a-t-il pris l'indisposition ?

— Avec un peu d'humeur, répondit la mère, mais sans incrédulité.

— J'espère, Félicie, continua la jeune femme, que tu vas être raisonnable cette fois. Je ne connais pas le prétendant, mais il nous revient de différents côtés qu'il est pour toi un excellent parti. D'après ce que lui en a écrit Montrichard, Brous-

sais est très partisan du mariage et sera heureux de voir entrer ce notaire dans notre famille.

Félicie esquissa une légère grimace.

— Qu'as-tu donc, enfant ? interrogea sa sœur.

— Elle a, fit la mère, que M. Peytel ne lui va presque plus.

— Allons, bon, encore ses idées qui recommencent !... Félicie, ma belle, tu finiras par devenir notre désolation. Quand donc te résigneras-tu à faire comme tout le monde, qui se marie sans tant d'histoires ?

— Cherchez-moi un homme sérieux et bon comme Broussais, répondit Félicie avec colère, et vous verrez !

— Bah ! après quinze jours de fréquentation, par le seul fait qu'il aspirerait à ta main, il ne serait plus bon qu'à te servir de portier, répliqua la sœur aînée. Pourquoi n'entrerais-tu pas dans un cloître, alors ?

— Moi, au couvent ! Moi, religieuse ! ce n'est pas sérieusement que tu dis cela ?

— Enfin, ma sœur, insista madame Broussais, que veux-tu devenir alors ? Nous ne sommes pas ici au pays des Amazones, où les femmes gouvernent et où les hommes obéissent.

— Mais elle m'a promis, interrompit madame Alcazar, pour en finir avec ce sujet, de se montrer plus sage. M. Peytel peut revenir à présent ; nous lui ferons une réception digne de ses honorables desseins...

Sébastien avait passé la journée assez tristement Il se sentait le jouet d'une petite fille que, pour son malheur, il aimait avec une fougue irrésistible. Il avait à peine cru à son indisposition, mais il ne s'était pas senti le courage d'approfondir les causes de ce refroidissement subit.

Madame Alcazar lui avait produit l'impression d'une brave femme, mais dénuée de tact et d'énergie. Il soupçonna qu'elle n'était pas la véritable maîtresse au logis, et que tout, dans cet intérieur, devait se plier aux caprices de son inhumaine fiancée.

Ses instincts d'orgueil viril protestaient contre une réception presque incivile, mais il était sans force et sans volonté pour prendre une résolution décisive, qui eût été la seule réponse à faire aux faux fuyants de madame Alcazar.

Il passa sa journée à se promener irrésolu, tour à tour flamboyant de colère ou pleurant de chagrin, devant les étalages des bouquinistes du quai Conti.

Une fois, se trouvant à l'entrée de la rue Guénégaud, l'idée lui vint de monter à l'étude du successeur de Me Guillaumard, qui avait été son collègue en cléricature. Mais son esprit, allant de plus en plus à la dérive, le détourna de cette velléité ; il se remit à errer devant les vieilles estampes et les bouquins de philosophie, dont les coins bâillaient poudreux sur des tables boiteuses, en attendant les sourires de quelque membre de l'Institut.

Puis, accoudé au parapet, il regarda un instant couler la Seine, grosse en ce moment; et, distraitement, il suivit les bouillonnements du liquide glauque en cet endroit ; ensuite son regard s'arrêta indifférent et morne sur les bateaux des lavandières dont les chants grivois frappaient vainement ses oreilles.

Il se mit en marche de nouveau, et cette fois gagna le quai des Augustins ; il atteignit ainsi sans s'en apercevoir le bas du faubourg Saint-Jacques, qu'il remonta machinalement jusqu'au Panthéon. C'était son ancien quartier, et, dans sa profonde distraction, croyant rentrer chez lui comme jadis, il s'arrêta à la porte des *Francs-Bourguignons*.

Là seulement le souvenir tout à coup lui revint, et en apercevant les marches usées et la rampe dévernie de l'escalier qu'il avait si souvent monté, il fut interdit de sa distraction, mais il ne se retourna point pour fuir un lieu où, à tout moment, madame Gondreau pouvait le surprendre.

Il se demanda toutefois s'il était bien convenable de se présenter de nouveau chez son ancienne maîtresse. Au reste, l'incertitude ne fut pas longue ; il n'avait jamais eu pour Eugénie le moindre amour, et il gravit l'escalier sans résister davantage à sa curiosité.

Depuis quatre ans, la digne femme avait vieilli d'au moins dix années ; elle avait, paraît-il, essuyé des pertes, des chagrins de famille. Son fils lui donnait un énorme tourment ; bref, elle n'était plus

la belle et joyeuse hôtelière d'autrefois, la maison ne recelait presque plus d'hommes de lettres ; les ingrats s'étaient enfuis à l'approche de la patte d'oie, et des pensionnaires vulgaires, calicots, employés et camelots, leur avaient succédé.

Eugénie voyait approcher les années frileuses et regardait avec effroi les bouquets fanés dont elle avait jonché son passé. Elle était triste et commençait à devenir muette.

A la vue de Sébastien, elle sourit avec effusion, mais sans enthousiasme ; elle se leva pour le recevoir et s'extasia sur cet embonpoint de notaire qu'il ne possédait point à Paris. Puis, après les premiers compliments, elle reprit :

— Mais qu'êtes-vous donc venu faire par ici, mon Sébastien ?

— C'est vrai, vous ignorez la nouvelle. Je suis à la veille d'épouser, ma bonne madame Gondreau.

— Vous arrivez donc tout exprès de Belley, mon Peytel, pour vous suicider ? répondit-elle avec une sévérité bonasse. Décidément, l'air de la capitale ne vous sera jamais bon. Malgré le plaisir de vous voir, cela me contrarie.

— Pourquoi donc, madame Gondreau ?

— Vous avez donc oublié déjà la recommandation que je vous fis au départ ?

— Tiens, c'est vrai. J'y pense seulement aujourd'hui : ne m'avez-vous pas dit, je crois, que mon bonheur à venir était à la condition de rester garçon ?

— Juste.

— Vos paroles sont donc extraites de l'Évangile ? objecta Sébastien avec un rire moqueur.

— Oui, en ce qui vous concerne, affirma la bonne Eugénie. Je sais par expérience que vous êtes incapable de faire un mari sérieux, et que, sans mauvais cœur ni intention criminelle, vous damneriez une sainte.

— Certes, depuis quatre ans, vous n'avez guère changé, mon Eugénie.

— Ni vous non plus, mon Sébastien. Malgré votre capacité, vous avez toujours le caractère aussi léger, l'esprit aussi faux et le tempérament encore plus violent qu'à l'époque où vous ne songiez pas à devenir le premier personnage de Belley.

— Et vous, madame Gondreau, vous avez de plus en plus tourné au verjus ; si vous pouviez démarier l'univers entier, vous vous y emploieriez aussitôt avec dévouement... Eh bien, oui, j'épouse une jeune héritière que j'aime, qui m'aime et fera ma félicité, malgré vos envieux horoscopes. Au fait, elle s'appelle Félicie.

— Je la plains de tout mon cœur, la poulette ; car, si vous n'êtes pas brouillés dans trois mois, c'est qu'elle est une créature insignifiante.

— Elle a vingt ans de moins que vous, et c'est toujours cela.

— Ne récriminons pas, car, à mon tour, je pourrais la trouver un peu jeune pour votre âge. Laissons cela; vous êtes un pauvre jeune homme au-

quel je me suis intéressée comme à un compatriote qui arriva jadis à Paris, seul, sans expérience et sans amis. Il est probable que nous nous revoyons aujourd'hui pour la dernière fois ; vous me trouvez trop donneuse d'avis, et vous ne reviendrez plus. Écoutez donc mes pressentiments : Quelque chose me dit que si vous vous mariez...

— N'achevez pas, interrompit Peytel avec frayeur ; vous avez en ce moment le mauvais œil !

Sébastien était superstitieux comme un Méridional. Il se hâta de prendre congé de madame Gondreau, se promettant bien, en effet, de ne plus la revoir.

Le soir il alla passer quelques heures dans les jardins illuminés du café Turc. Les dernières paroles de madame Gondreau lui étaient restées présentes à la mémoire et le tourmentaient plus que de raison. Il en éprouvait un trouble réel, et dans les plus profondes obscurités de son âme, il entendait avec terreur la même voix recommençant la sinistre prédiction interrompue.

Pauvre baron de Machenetz !

Il ne quitta le café Turc qu'à la fermeture et sortit au milieu de groupes joyeux, la plupart irréguliers, qui s'en allaient deux à deux gîter sur les sommets les plus amoureux de l'immense perchoir parisien.

Il se demanda pourquoi il ne ferait point comme eux et ne se livrerait pas à l'entraînement de ces plaisirs sans joug et sans lendemain, qui durent à

peine quelques heures et s'envolent avec l'occasion qui les fit naître.

A ce moment, un ange des réverbères passa près de lui et le frôla de son coude provocateur. Sébastien, à demi dans les nuages, se tourna machinalement vers la vierge de minuit moins cinq, lui trouva un visage folâtre, une bouche compatissante, et comme depuis son entrevue avec Eugénie il se fuyait lui-même, il se réfugia pour une nuit chez la consolatrice des solitaires et des étrangers...

Le matin à dix heures, l'honorable M. Peytel, orné de son costume et de sa mine des cérémonies, était introduit dans le salon de madame Alcazar. Cette fois, il fit à peine antichambre ; la mère et la fille parurent presque aussitôt et se livrèrent immédiatement à de chaleureuses démonstrations.

Félicie, pâle, mais franchement souriante, nous oserions presque dire amoureuse, s'excusa de son mieux et affirma qu'elle avait été la première mortifiée de son indisposition de la veille.

— Oui, elle a eu hier toute la journée, la pauvre enfant, minauda la mère, un chagrin qui faisait peine à toute la maison.

Sébastien, ahuri de bonheur, en extase, s'excusa à son tour, ne sachant ce qu'il disait, et sollicita la faveur de lui baiser les mains. Pendant qu'il se livrait à cette douce opération, il se disait à part lui :

« Tout de même, si elle savait mon histoire de cette nuit ! Canaille, va ! »

— Je disais hier à M. Peytel, commença madame

Alcazar en s'asseyant, combien nous avons été heureux de sa bonne inspiration de venir nous surprendre.

— Ah ! bah ! pensa Peytel, je ne me le rappelle pas.

Puis il répondit tout haut :

— Certainement, madame, certainement, vous avez eu la bonté de me dire cela. C'était si naturel.

— Nous avons connu des fiancés qui mettaient moins d'empressement.

— Moi, madame, répliqua Sébastien avec feu, je suis ainsi fait que, lorsqu'une affaire me tient ardemment au cœur, je n'ai plus de repos qu'elle ne soit conclue. A plus forte raison quand il s'agit de l'aimable sujet qui m'amène parmi vous.

Et il s'inclina profondément, en adressant un sourire tout gracieux à mademoiselle Alcazar, dont les cils s'agitèrent en signe d'acquiescement.

— Nous aurions dû vous offrir un logement chez nous, reprit la mère ; mais les appartements de Paris sont si mal divisés, si incommodes que cela vous eût peut-être gêné.

— Vous êtes trop bonne, madame, d'avoir eu un instant cette pensée, dont je ne sais comment vous marquer ma reconnaissance. Je suis descendu à l'*Hôtel des Feuillantines*, une vieille maison où, de père en fils depuis plus d'un siècle, les Peytel, de Mâcon, ont coutume d'aller chaque fois qu'ils se rendent à Paris. Et puis, je reçois beaucoup de monde. J'ai dans la littérature et même dans le gouvernement quelques amis qui me font l'honneur

de me traiter de cousin, et ne me quittent plus guère pendant la durée de mon séjour à Paris.

— Oui, des amis de l'École de droit? insinua mademoiselle Alcazar.

— Pas précisément ; ce sont presque tous des écrivains et des hommes politiques. Ainsi M. de Balzac m'honore de son amitié. Il m'écrivait l'année dernière : « Que t'a fait notre Paris, pour que tu n'y reviennes plus ? » Vous connaissez aussi le grand caricaturiste Gavarni, ce sublime satirique du crayon ?

— Parfaitement, répondirent les deux femmes en chœur.

— Eh bien, croiriez-vous, mesdames, que lorsque, il y a quatre ans, je me résolus à regagner ma province, il nous fallut à tous deux de l'héroïsme pour nous séparer. Et en partant, il me dit, les larmes aux yeux : « Puisque tu veux absolument t'en aller, c'est bon, je te renie. »

— Ce pauvre M. Gavarni ! murmura la future belle-mère.

— Mais le plus illustre et le plus dévoué de tous est encore M. de Lamartine...

— Oh ! interrompit madame Alcazar en joignant les mains, vous connaissez M. Alphonse de Lamartine ?

— C'est-à-dire, madame, insista Sébastien avec une suffisance ridicule, que, lorsqu'il me voit entrer dans son cabinet, il ne s'interrompt point et lève à peine la tête. Je suis l'enfant de la maison.

Puis, quand il a fini, nous faisons un tour de jardin, et là, s'appuyant sur mon épaule, il commence toujours ainsi : « Eh, mon petit Bastien, quoi de nouveau à Mâcon ? Ta brave mère ne se décidera donc jamais à venir nous voir ? »

— C'est un sublime poète, monsieur Peytel, fit de nouveau la maman de Félicie.

— C'est chez lui que j'ai connu M. Villemain, M. Cousin, M. de Chambolles, le fondateur du *Siècle*, Desnoyers, Méry, Karr et d'autres jeunes gens ; Gozlan, Bastiat, Gustave Planche, madame George Sand, Sandeau, Philibert Audebrand, Monselet, Scholl, Dehau, Etiévant, Corra, Saint-Emilion, qui alors étaient dans tout l'éclat de leur talent et de leur renommée.

Pendant cette énumération, mademoiselle Félicie ne se gênait guère, en fille mal élevée, pour sourire d'incrédulité et se livrer à un imperceptible haussement d'épaules. Peytel ne s'en aperçut point, préoccupé qu'il était de s'agiter dans sa grenouillère idéale. Il reprit avec un nouvel enthousiasme :

— J'aurai d'ailleurs le plaisir de vous présenter tous ces messieurs. Ils se feront une fête d'assister à notre mariage. Je puis vous promettre d'avance que Lamartine sera enchanté de conduire mademoiselle Félicie à l'autel, car il sera nécessairement mon témoin.

A cette dernière rodomontade, Félicie faillit éclater. Mais la bonne madame Alcazar était loin de

partager le scepticisme de sa fille. Elle voyait déjà M. de Lamartine dans son salon, recevant les hommages de tout le monde, mais pour venir les déposer ensuite aux pieds de sa fille, en y joignant les siens.

— Malheureusement, dit-elle avec une expression de regret, vous n'êtes pas notaire à Paris, monsieur Peytel, et quelques jours après la cérémonie, il faudra quitter cette agréable société.

— C'est vrai, répondit-il, mais nous reviendrons tous les ans aux vacances, ma femme et moi.

Félicie esquissa une grimace et tressaillit, comme si la perspective conjugale lui avait donné un frisson. Une nouvelle crise d'inconstance et de répulsion commençait à la saisir, mais l'œil suppliant de sa mère la contint dans les limites d'une dissimulation polie.

— Je vous présenterai aussi, mon cher monsieur Peytel, reprit madame Alcazar, les membres de ma famille : ma fille aînée madame Broussais et son mari, fils du célèbre docteur Broussais, médecin lui-même, homme très sérieux, très sage et fort considéré. C'est un noble caractère, qui brille surtout par un profond bon sens, très aimé de ses malades et très écouté de la Faculté elle-même.

Cette fois, Félicie triomphait.

— Oui, maman a raison, Broussais est un gendre exemplaire et le meilleur des beaux-frères, ajouta Félicie avec une emphase désobligeante.

Peytel vit à peine l'intention blessante des pa-

roles de Félicie ; il était si charmé de la cordialité de ces dames, et si satisfait de la façon habile avec laquelle il venait de poser son personnage, que son amour-propre n'en ressentit point l'atteinte.

D'ailleurs, la conversation prit bientôt un tour sérieux et technique. On parla contrat, trousseau, changement d'existence ; madame Alcazar regretta par avance le départ de sa fille, mais sans récriminations de mauvais goût. Enfin on épuisa les banalités d'usage, après s'être réciproquement appliqué à se livrer le moins possible, tout en abusant des mots de franchise, de sincérité, d'effusion, de loyauté, d'abandon, mais sans se convaincre, et en ajoutant même aux défiances réciproques.

Le soir, un grand dîner eut lieu. Peytel se trouva enfermé dans un cercle de cravates bourgeoises plus provinciales que parisiennes, de lunettes inintelligentes, mais finaudes, qui le regardèrent, le surveillèrent avec cette attention soupçonneuse qui distingue le bourgeois malin né dans ce département spécial situé entre le cloître Notre-Dame et le quai Henri IV, appelé île Saint-Louis : département entouré d'eau de tous côtés, dont les indigènes sont créoles, mais à la façon des crapauds domiciliés sous la pierre d'une mare.

Il lui plut sur la tête des compliments cauteleux qui le caressèrent comme des tuiles ; on le combla de prévenances navrantes, de surprises cruellement polies, comme si on avait voulu le guérir de sa vanité en lui en donnant des indigestions.

La future belle-mère ne parlait plus, elle miaulait. Félicie ne sourcillait plus, elle riait d'un rire inconvenant. Cela avait tout l'air d'une mystification.

Tous ces mentons en casse-noisette fraîchement rasés, décharnés, pointus, s'agitaient en cadence comme des talons de galoches enfilés dans une corde ; tournés vers la poitrine du prétendant, ils la menaçaient en ayant l'air de le saluer respectueusement à chacune de ses paroles.

Avec un peu d'imagination, on se serait cru transporté dans... un caveau de famille.

Il paraît que ces vieillards composaient le conseil de tutelle de la mineure Félicie et avaient été les parents ou les amis de feu M. Alcazar.

Peytel faisait une assez triste figure au milieu de ces momies. Il regardait avec égarement la vieille argenterie bossuée, les bougies un peu jaunes, en forme de simili-cierges, redoutant presque d'entendre le murmure lointain des moines entonnant le *De profundis*, et voyant déjà la porte du fond s'ouvrir, pour livrer passage à une femme en deuil qui dirait d'une voix sombre :

« Vous êtes tous empoisonnés, messeigneurs ! »

Le docteur Broussais, qui devinait les étonnements et les souffrances de son futur beau-frère, faisait de louables efforts pour le rassurer ; mais comme il n'était pas à côté de lui, il avait dû employer les signes des sourds-muets, lesquels n'avaient pas toujours l'heur d'être compris.

Enfin, au café, la compagnie passa dans le

salon, et aussitôt Me Perrin, le notaire de la famille, prit Sébastien à part, l'attira dans un boudoir éclairé par deux bougies, et là, il lui tint à peu près ce langage :

— J'ai pensé, mon cher collègue, que vous ne seriez pas fâché de traiter au plus tôt la question du contrat.

— Certainement, mon cher maître, répondit Peytel.

— Ma cliente aurait l'intention de placer l'avoir de sa fille sous la protection du régime dotal.

— Déjà de la défiance ? fit observer vivement Sébastien.

— Non, c'est une précaution bien naturelle chez une mère.

— C'est vrai ; mais je suis notaire, c'est-à-dire homme de confiance d'un grand nombre de familles, et je ne saurais admettre que l'on refusât de me confier les intérêts de ma propre femme.

— Alors, quelles seraient vos intentions ?

— D'abord, sous quel régime mes futurs beaux-frères Broussais et Montrichard ont-ils contracté ?

— Je suis dans l'obligation de vous déclarer qu'ils sont mariés sous le régime de la communauté.

— Je mérite donc un traitement pour le moins aussi favorable. Mon avoir présent ou à venir dépasse au minimum cent vingt mille francs ; celui de la future, d'après les indications fournies, n'atteindra pas quatre-vingt mille francs. Vous voyez

qu'il ne s'agit pas ici d'une spéculation, et qu'en cas d'accident, c'est encore mademoiselle Félicie qui retirerait le plus d'avantages de la communauté.

— Le contrat de mariage de M. Broussais, par exemple, répondit le notaire, contient, il est vrai, une donation d'usufruit de tous les biens meubles et immeubles au survivant, mais à la charge par ce dernier de fournir caution et de faire emploi de toutes les valeurs mobilières. Si donc ma cliente y consent, nous pourrions adopter cette rédaction pour l'espèce.

— Je ne pense pas, quant à moi, mon cher maître, que ma future belle-mère voudrait maintenir des prétentions aussi injustifiées. J'accepte la formule du contrat Broussais, sauf la clause de la fin, qu'aucun officier ministériel ne peut décemment se laisser imposer. Ma dignité ainsi que l'honorabilité de ma fonction me défendent de laisser frapper l'usufruit d'aucune servitude, telle que fourniture de caution ou justification d'emploi.

— Mais, mon cher collègue, ce que vous demandez n'est autre chose qu'une donation universelle, sans condition ni garantie.

— C'est possible, mais une telle stipulation ne saurait provoquer aucune méfiance, car les conjoints en sont également bénéficiaires.

L'affaire en resta là pendant quelques jours. Puis, madame Alcazar et le conseil de famille comprirent qu'ils ne pouvaient persister, sans injustice, dans leurs premières intentions et ils admirent

le bénéfice de la communauté en faveur de Peytel. Tout allait donc au mieux, et aucune autre difficulté ne paraissait devoir surgir pour ajourner ou détruire les projets de Peytel, lorsque mademoiselle Alcazar rentra de nouveau dans la phase des incertitudes, des antipathies et des non-vouloirs.

Admis à tous les privilèges de l'intimité, Sébastien qui, les premiers jours, avait imposé, par sa timidité, une sourdine à son humeur violente, à son tempérament emporté, se montra rapidement dans toutes les vivacités de son caractère, dans l'entier épanouissement de ses défectuosités morales.

Il traita bientôt sa future avec la dernière familiarité, oubliant vite les formules galantes et les attentions courtoises, cherchant à absorber ainsi, avant l'heure, la personne de la future dans sa bouillonnante individualité. Il y eut même entre elle et lui plusieurs discussions qui parurent du plus mauvais présage. Néanmoins, l'inclination de Sébastien pour Félicie ne faisait que grandir.

Il avait le retour prompt et, dans ses accès de calme, il se jetait presque à ses genoux et la fatiguait des importunes démonstrations d'un amour véritablement exagéré.

Dans ses abandons, si préjudiciables à sa dignité, non moins qu'aux sentiments d'estime qu'il aurait dû inspirer à sa future femme, il s'attribuait un prestige hyperbolique, un crédit excessif, et tenait des discours de grand seigneur, oubliant qu'un no-

taire, eût-il du génie, n'est qu'un bourgeois plus ou moins aisé, qu'un rédacteur écrivant sur des sujets communs, étrangers au sentimentalisme embrouillardé des habitués du Parnasse.

Toutes ces exagérations contradictoires le posaient comme un triste sire aux yeux de Félicie, qui n'avait pas tardé à exercer contre lui sa verve impitoyablement railleuse. Elle lui marqua un dédain voisin du mépris, le traita en homme sans consistance, ne se gêna guère pour contrefaire ses façons, et le ridiculiser auprès des habitués de la maison.

Ce n'était plus du dégoût qu'elle professait pour lui, mais de l'horreur. Ses premières hésitations et ses premières hontes d'amour avaient disparu, et n'avaient même pas été remplacées par une indulgente pitié.

Cet homme lui était devenu si indifférent qu'elle s'appliquait à lui dire d'elle-même tout le mal possible, s'enlaidissant à plaisir, s'attribuant des défauts et des travers qu'elle n'avait point, bien que la somme de ses imperfections et même de ses vices fût assez considérable.

Un jour, entre autres, qu'il la fatiguait par l'énumération des grands personnages de sa connaissance, elle l'arrêta court sur le nom de Lamartine qui lui revenait sans cesse.

— Vous connaissez tant M. de Lamartine, dit-elle, que je commence à croire que vous ne le connaissez pas du tout.

Sébastien bondit à cette insultante provocation et entra dans une colère furibonde.

— Vous voyez, reprit-elle ensuite avec le plus grand sang-froid, un rien suffit à vous rendre fou de rage. Que serez-vous donc dans l'avenir ? Je ne me fais aucune illusion, allez ; j'ai tout à craindre et rien à espérer de vous. Il est à présent décidé que je serai votre femme. Je me résigne, mais je vous déclare de nouveau que je ne vous aimerai point, que je ne vous aimerai jamais.

— Vous êtes une enfant, répondit Peytel subitement radouci. Après notre mariage, j'aurai tout le temps de vous ramener. Votre cœur m'est connu ; et puis, il arrivera bientôt un événement heureux qui vous changera. La petite fille ne saurait s'engager aujourd'hui pour la jeune mère. Vous n'avez guère découvert du monde que les sombres cours du pensionnat, et les honorables vieillards, messieurs vos tuteurs, sont loin de représenter les types les plus attrayants de mon sexe. Au surplus, l'amour du mari est encore le plus sûr garant de la paix du ménage...

— Encore faut-il que la femme ait du goût pour le ménage ; or, cette vocation m'est antipathique, surtout depuis qu'on vous a admis à la partager. Oh ! j'ai de bien grands défauts et ne m'en cache point, car j'ai placé mon orgueil à vous les montrer ; eh bien ! avec vous, ils ne feront que grandir, parce que vous n'êtes pas un homme !

— Propos d'enfant, répéta Sébastien ; le temps

et ma tendresse, Félicie, vous changeront peu à peu.

— Vous ne me changerez pas.

— Bah ! à votre âge...

— A mon âge on a des idés arrêtées, des antipathies incurables. Vous ne paraissez pas vous douter de ce que c'est qu'une créole.

— Vous avez beau être créole, je suis Bourguignon.

— Une femme créole, monsieur, c'est l'Italienne et l'Espagnole réunies, avec quelque chose de sauvage en plus.

— Est-ce que toutes les créoles ont aussi la vue basse? fit Sébastien en plaisantant.

— Est-ce que tous les Bourguignons ont aussi la vue courte? répliqua Félicie froidement.

— Il faut convenir tout de même, remarqua Sébastien, que nous sommes de singuliers fiancés.

— Parlez pour vous. Vous avez ensorcelé ma mère, afin de m'épouser malgré moi.

— Parce que je vous aime malgré vous, Félicie

— Vous vous êtes imaginé cela. Est-ce que vous êtes capable d'aimer au monde quelqu'un ou quelque chose, en dehors de votre petite fatuité d'homme de lettres évincé, ou de soi-disant ami des écrivains en vogue?

— Bon, voilà que vous recommencez... Croyez cependant, mademoiselle, que je ne voudrais pas vous épouser absolument contre votre gré.

— Vous pouvez alors repartir immédiatement pour Belley, car c'est bien à mon cœur, et même à mon corps défendant, que je me résigne à devenir votre femme. Mais vous n'auriez jamais cette générosité.

— J'aurais ce courage, si je n'étais persuadé que je saurai triompher de votre répugnance, et que plus tard vous me remercierez de ma patience magnanime.

— Je vous assure que vous risquez une partie formidable, et que toutes les apparences sont pour que vous la perdiez. Si encore mes défauts étaient balancés par d'incontestables et solides qualités, je comprendrais que votre passion fût aveugle sur mes résistances. Mais non, après que votre goût aura été émoussé par huit jours de tête-à-tête, il ne restera plus au fond de votre cœur qu'un levain d'exaspération et de haine qui fera notre malheur.

— Je vois que vous avez lu des romans, mademoiselle Alcazar, et leurs paradoxes sont loin d'avoir fortifié votre jugement. Ce qui vous déplaît le plus en moi, c'est une certitude de vie réelle, d'existence pratique, assaisonnée des banales poésies du mariage. Vous reculez devant la mission providentielle dévolue à toute créature. Vous en avez peur comme d'un inconnu qui apporte avec lui un devoir plus ou moins pénible. Je veux vous faciliter cette mission, ce devoir, et vous prouver que le vrai plaisir est dans l'obéissance à la règle.

— Mon Dieu, que vous êtes notaire, mon pauvre monsieur Peytel, reprit mademoiselle Alcazar. Soit, n'en parlons plus, le sacrifice est fait; pour tout le monde il est entendu que je vais devenir madame Peytel. Il y aurait scandale à présent à vouloir changer ce destin; ce serait une inconvenance, une impolitesse, que notre milieu condamnerait comme un crime de cour d'assises. Seulement, je vous en préviens, le mariage ne vous donnera rien du tout, vos droits resteront éternellement contestés et vous serez tenu de les faire triompher de haute lutte. Si ces perspectives vous plaisent, allons !...

Madame Alcazar pensait un peu comme son futur gendre, et le grave docteur Broussais avait aussi sur les femmes en général les théories de son futur beau-frère. Ils ne prenaient donc pas au sérieux ce qu'ils appelaient les enfantillages de Félicie.

On atteignit ainsi le jour de la cérémonie nuptiale. A dix heures du matin, les notabilités du sous-faubourg étaient déjà réunies dans le grand salon rouge de madame Alcazar. Le conseil de famille se promenait en corps devant les guéridons et les consoles, admirant pour la quinzième fois de vieilles estampes sans valeur, encadrées dans des passe-partout d'une simplicité antique. La porte d'honneur s'ouvrit à deux battants et livra passage au petit futur poudré, pimpant, tout battant neuf, ainsi qu'à un homme à l'air noble, majestueux, au front divin.

Cet homme, c'était M. de Lamartine!

Aussitôt la société se précipita au-devant de l'illustre poète, dont la gravure avait déjà popularisé les traits. Lamartine était avant tout le grand homme de la bourgeoisie conservatrice, le représentant des idées girondines, du parti libéral de ce temps-là, tandis que les fougues de M. Victor Hugo épouvantaient encore les esprits ombrageux de cette gent moutonnière.

Enfin la présence de l'auteur de *Jocelyn* dans ce salon était un triomphe pour Peytel.

Bientôt madame Alcazar entra, donnant la main à l'épousée. Celle-ci n'avait pas trop l'air d'une brebis résignée, et ses rubans ne ressemblaient guère à des bandelettes. Elle rougit même de plaisir, aux compliments de M. de Lamartine, au magnifique épithalame qu'il lui improvisa, et elle regarda Sébastien d'un œil attendri, comme pour lui demander pardon de son incrédulité.

— Dans cette circonstance si solennelle, dit alors Peytel en s'adressant à sa future, M. de Lamartine a bien voulu consentir à vous servir de père. Je sais d'avance, ma chère amie, que vous n'oublierez jamais un pareil honneur.

Félicie était trop émue pour répondre ; elle balbutia seulement quelques mots et s'inclina profondément. Mais à son tour le poète, très ému, ouvrit les bras, et la pauvre fille s'y précipita éperdument, attirée, subjuguée par le prestige et la bonté de cet homme.

Cette scène imprévue remua fortement le conseil de famille tout entier, et madame Alcazar pleura de gratitude et d'orgueil.

Mais abrégeons.

M. de Lamartine n'épargna point ses galantes complaisances. Il conduisit la future au maire et au curé, en tête du cortège, et ramena enfin madame Peytel à la maison. Seulement, il s'excusa alors sur ses occupations de ne pouvoir assister au banquet; il souhaita aux époux toutes sortes de prospérités et s'éclipsa aux enthousiastes ébahissement des gens de la noce.

Malheureusement, lorsque l'astre eut disparu, il sembla qu'il eût exercé jusque-là sa double influence sur le cœur de la mariée, car presque aussitôt son visage redevint triste, et sa physionomie reprit ses airs habituels d'impatience et de railleuse fâcherie.

Pourtant Peytel paraissait plus que jamais à ses pieds, mais elle se dérobait déjà à ses naissantes privautés et dissimulait à peine devant les invités ses vigoureuses aversions.

Bientôt, elle s'échappa en compagnie de la demoiselle d'honneur et des autres jeunes filles venues pour l'assister; elle les entraîna dans la chambre où sa corbeille de mariage avait été exposée, et là elle les retint pendant plusieurs heures, au grand émoi de la compagnie, qui les cherchait vainement de tous côtés.

Violemment irrité de ce premier affront conjugal,

Peytel éclata à demi lorsqu'il eut retrouvé sa femme, et lui reprocha, en termes d'une dureté excessive, son inconséquence et sa légèreté, dans un moment où l'épouse n'aspire qu'à se montrer à la droite de l'époux.

Les témoins de cette trop véhémente sortie furent douloureusement impressionnés et, tout en désapprouvant l'attitude de la jeune femme, ils ne purent s'empêcher de blâmer l'emportement du notaire.

On fit heureusement une prompte diversion, et l'orage se dissipa sans nouveaux éclats. Le festin même assaisonné d'un entraînement de gaieté, et les danses, commencées à onze heures, se prolongèrent longtemps après le départ des jeunes mariés, car, à un signal convenu, le notaire avait assez facilement entraîné sa femme jusqu'au seuil de la chambre nuptiale.

Là, une nouvelle déception l'attendait. Madame Peytel refusa obstinément d'enlever même une épingle de sa toilette. Elle prit place gravement dans un fauteuil et n'en bougea jusqu'à l'aurore.

Le pauvre garçon se promenait à grands pas dans la chambre, se frappant le front pour en faire jaillir l'idée lumineuse qui le ferait triompher de cette résistance *in extremis*. Il tourmentait à la fois sa chevelure et ses bretelles, jetant sur sa compagne des regards tour à tour irrités et mourants. Ensuite il la catéchisa, la sermonna, lui prouva, par des exemples tirés de l'antiquité, la nécessité pour la femme, son impérieux devoir de ne pas s'opposer à

ce que nos hommes d'Etat appellent « le libre jeu des institutions ».

Tout fut inutile; elle répondit à peine et se borna à se tenir pendant six heures sur une défensive vigilante.

Le fauve avait beau tourner, sa proie, métamorphosée en chevalière, faisait toujours face à l'ennemi.

Au déjeuner, qui eut lieu en famille, Sébastien se plaignit amèrement à sa belle-mère de la conduite véritablement impie de sa fille. Félicie ne dit rien, ne protesta point, mais elle parut décidée à persévérer énergiquement dans ce système de blocus continental.

Madame Alcazar la prit ensuite en particulier, afin de lui parler librement. Elle lui peignit sous les plus vives couleurs les déplorables conséquences d'une telle résolution, lui expliqua surtout le sens strict de ses devoirs, les prescriptions littérales de la charte conjugale ; la terrible Félicie fut de plus en plus inflexible. Seulement, elle versa d'abondantes larmes, et ce fut tout ce qu'on put en obtenir.

Il avait été décidé que l'on quitterait Paris après la première semaine de mariage. Peytel résolut d'abréger encore ce délai, afin de placer sa femme dans un milieu où elle se trouverait plus exclusivement sous son influence. Félicie imposa pour condition absolue de son départ que sa sœur, madame Broussais, l'accompagnerait à Belley, et qu'elle y passerait quelque temps.

— Ma sœur, dit-elle un jour à madame Broussais dans un moment de découragement, viens avec moi, pour te placer entre nous deux, car je ne peux supporter l'idée du tête-à-tête avec lui. Si tu refuses, je ne bouge pas d'ici.

Le docteur Broussais consentit volontiers à l'absence de sa femme, car il espérait qu'elle accoutumerait Félicie à son mari.

On fit donc les préparatifs du départ, et, le 12 mai, la petite caravane gagnait en poste la ville de Mâcon, où le notaire voulait présenter Félicie à sa famille.

Dix jours après, on arrivait à Belley...

VI

Le notaire passait à Belley pour avoir épousé une femme riche. Le envieux l'accusèrent même de s'être servi de moyens illicites pour capter une dot. La haute bourgeoisie du lieu, ayant des filles à marier, se sentait humiliée et déçue par cette alliance qu'un étranger au pays avait osé conclure avec une Parisienne. Désormais la mixture serait complète, l'émigré du café de Foy se trouvant doublé d'un auxiliaire féminin appartenant aux mêmes latitudes.

De sorte que Belley aurait à subir, outre son notaire exotique, sa conjointe étrangère, bientôt accrus de leur progéniture.

En d'autres temps, on aurait pu obtenir un arrêté d'expulsion contre de tels envahisseurs ; mais les bonnes mœurs et les saines traditions se perdaient de plus en plus; les murailles chinoises étaient depuis longtemps tombées avec un épouvantable fracas de décombres, et dès lors les bêtes les plus inconnues avaient circulé de province en

province ; les populations s'étaient mêlées, confondant ainsi leurs types divers, leurs différentes originalités, et, dans cette Babel générale, Dieu seul avait pu continuer à reconnaître les siens.

C'est en vertu de cette confusion des courants opposés, que Peytel le Bourguignon avait pu impunément transplanter sa tige en Bugey, et y appeler ensuite une créole d'origine parisienne pour collaborer avec lui à la diffusion de ses rameaux.

Ce n'était pas tout ; cette femme, on l'avait connue jeune fille, à l'époque récente où elle habitait chez son beau-frère Montrichard. Or, elle avait frappé chacun par ses allures étranges, tout à l'envers des usages reçus, des habitudes communes, des convenances admises.

On l'avait maintes fois surprise garçonnant seule par les coteaux, se promenant sans pudeur avec des hommes, dans les lieux les plus suspects de solitude ; partant à l'aube et rentrant à la brune ; chevauchant ainsi indifférente ; montrant les assurances et affirmant les goûts de l'autre sexe.

Justement, la contrée n'était guère propice aux amazones ; elle n'avait jusqu'à présent toléré que des créatures exclusivement femmes, c'est-à-dire nourrices, porteuses de fardeaux ou bourgeoises à discrets falbalas, selon la condition.

Quant aux quarts de chevalières, aux jeunes citadines émancipées, demi-hommes, l'Église et le cant provincial s'accordaient à les condamner pareillement.

Et puis, que signifiait ce notaire étourdi et vain, sous les efforts duquel les fortunes sorties de l'usure commençaient à trembler ; qui déjà, dans un but de popularité malsaine, mariait gratis le pauvre monde, et cherchait à légitimer son intrusion, en se ménageant l'accession prochaine à un mandat législatif ?

Bientôt, si on le laissait faire, son ambition ne connaîtrait plus d'obstacles ; Belley et les cantons suburbains deviendraient peu à peu, grâce à l'influence du clergé et au suffrage du petit peuple, son fief de rapport et sa seigneurie politique ; dans quelques années, c'est certain, on le verrait postuler et obtenir la députation. On subirait alors la honte de se voir représenter à la Chambre par un député dont les racines étaient encore à Mâcon.

Il fallait réagir au plus tôt contre ce pouvoir naissant, museler cette force intrigante qui avait déjà mis en *castille* les maisons souveraines du pays, et tendait par d'habiles manœuvres au renversement des influences les plus anciennes.

Telle était du moins l'opinion des cinq ou six hommes d'État de Belley.

Une ligue fut donc organisée, ligue du bien public s'il en fut, et que Roselli-Mollet, ainsi qu'on le verra plus tard, devait faire aboutir à une Journée des Harengs.

C'est un sieur Joseph Salard, de naissance moins qu'illustre, mais enrichi dans la contrebande, qui fut le chef ostensible de l'opposition ; car les cinq

ou six dynasties du Bugey n'eussent jamais consenti à se battre à découvert.

Bientôt il y eut la faction des Salardistes et le parti des Peytelliens. Ce dernier était encore le plus fort, car il était soutenu par les autorités civiles et religieuses. L'évêque et le sous-préfet protégeaient ouvertement le notaire, et le recevaient ostensiblement en lui prodiguant les marques d'une haute estime.

La magistrature se montrait moins démonstrative, car elle était indigène et tenait instinctivement pour les vrais, les purs compatriotes. Mais comme le notaire était l'un de ses auxiliaires, elle ne pouvait sortir de la plus stricte neutralité.

Au reste, cette opposition ne s'affirmait que sous le manteau, avec des airs de conspiration prudente et bonasse ; elle marchait dans l'ombre, rasait les murs, comme la calomnie de Basile, s'affublait de l'intérêt général, ne parlait qu'au nom de la morale, des bonnes mœurs, des vieilles traditions, et même de la religion plus ou moins menacée. Elle ne se compromettait pas, ne risquait rien, tissait une trame insaisissable, et patiemment enfermait le parti de Peytel dans une léproserie d'où il ne pourrait bientôt plus sortir.

Quand le notaire s'en aperçut, il y étouffait déjà.

Telle était la situation à Belley, lorsque Sébastien y rentra, en compagnie de sa femme et de sa belle-sœur, madame Broussais. Il se trouvait encore malgré tout dans les ivresses des premiers

jours de mariage. Bien que la lune de miel n'eût pas eu occasion de se voiler la face, qu'elle continuât au contraire à planer sur des escarmouches sans issue, il croyait entrevoir la fin prochaine de la résistance, et ses désirs déçus sans cesse ravivaient ses espoirs.

En pénétrant dans la maison nuptiale, Félicie manifesta néanmoins une certaine effusion d'épouse. Sébastien qui l'observait, saisit au passage cette émotion fugitive et en augura les choses les plus propices.

Aussi s'empressa-t-il avec une véritable joie d'enfant, à lui montrer le logis, dans tous ses détails, à lui faire toucher l'argenterie, les tentures, les meubles, les objets d'art, les cinquante chinoiseries qui s'étalaient au salon, dans un désordre habile.

Et, lorqu'il l'eut ainsi émerveillée, il l'introduisit tout à coup dans la chambre commune, sous les gazes à demi éclairées du grand lit couronné par un dôme assez semblable à une tiare non surmontée de la triple croix.

— Ceci est votre nid bleu, fit Peytel doucement, en conduisant sa femme à l'entrée de l'alcôve. Et j'espère, ajouta-t-il avec une voix de trémolo, que vous voudrez bien m'y recevoir quelquefois.

Ils se trouvaient seuls en ce moment et le jour baissait. Par une complicité instinctive, dont les femmes ont toujours le secret, madame Broussais était restée au salon. Félicie se tenait donc debout

entre l'autel coquettement orné et le regard incandescent de son mari. Des deux côtés c'était le danger : madame Peytel accomplit vivement un demi-tour à gauche ; mais, en reculant, elle tomba dans les bras de son mari qui la saisit et l'embrassa ardemment. Un moment, on eût dit que la glace était rompue, car, pour la première fois le malheureux venait de respirer sous l'haleine de sa femme.

Prise elle-même d'un vertige inconnu, elle s'abandonnait à cette ivresse qu'elle commençait peut-être à partager, et elle allait fixer sans doute l'heure des complaisances décisives, lorque madame Broussais entra.

Sa présence fit renaître aussitôt le charme anti-conjugal. Félicie se redressa avec des indignations de jeune fille surprise par une agression soudaine de l'amour, et foudroya son mari d'un regard irrité.

Mais Sébastien absorbé, perdu dans la sensation de l'immense bonheur qu'il venait de percevoir, ne s'aperçut pas de la présence de sa belle-sœur, et il s'approcha de nouveau pour reprendre ses baisers. Madame Peytel le repoussa avec furie et ne put s'empêcher de s'écrier : — Vous ne voyez donc pas, monsieur, que nous ne sommes plus seuls? C'est honteux, ce que vous faites là !

Le notaire était interdit et navré de ce brutal affront. Madame Broussais, qui avait tout entendu, s'empressa de se retirer sans bruit.

— Regardez donc, Félicie, dit alors Peytel, nous

sommes bien entre nous, et je ne sais pas où vous avez l'esprit.

Félicie se retourna vivement et vit, non sans effroi, que madame Broussais avait disparu. Elle se remit cependant, et, prenant une attitude énergiquement défensive, elle repartit :

— Ce sera donc toujours à recommencer, avec vous? L'acharnement de vos poursuites m'exaspère à la fin. Vous devriez bien changer votre tactique, car celle-ci ne vaut rien : vous vous faites détester chaque jour un peu plus.

— Que faut-il que je fasse, alors ? s'écria Sébastien désespéré.

— Me laisser en paix, répondit-elle avec dégoût. Ne dirait-on pas que le prêtre et le magistrat ont aliéné à votre profit une partie de moi-même? En quelle barbarie sommes-nous donc, pour que je vous sois soumise, ainsi que vous semblez le prétendre? Je veux que le mariage sanctionne, légitime l'inclination naturelle des sexes; mais, lorsque cette inclination n'existe pas, pourrait-il y suppléer?

— Vous êtes une belle raisonneuse, ma chère amie, répliqua Sébastien maîtrisant sa colère ; mais tous les raisonnements du monde ne sauraient détruire cette vérité fondamentale, primordiale, que l'homme et la femme sont créés, comme tout ce qui est mâle et femelle dans la nature, pour se rapprocher, s'unir et multiplier. Vous êtes réfractaire à cette loi, à cet ordre providentiel, à cette harmo-

nie supérieure, et certainement vous en porterez la peine. Croyez-vous que mon alliance avec vous soit l'équivalent d'un vœu de chasteté? Je vous harcèlerai fatalement jusqu'à la défaite de vos résistances; n'attendez pas que la poursuite faiblisse et devienne un jour moins fervente. Ainsi, vous voilà prévenue.

— Pourquoi m'avez-vous épousée?

— Déjà?

— Vous saviez d'avance que je ne serais jamais votre femme, Je vous l'avais solennellement déclaré.

— Il fallait avoir le courage de ne vous embarrasser d'aucun lien.

— Et avez-vous eu celui de renoncer à ma main?

— Je vous aimais, moi, et n'avais aucune raison de me désister. De plus, je pensais que vos résolutions n'étaient pas définitives; j'espérais que la femme aurait plus de miséricorde et de raison que la jeune fille, et je veux croire encore qu'une plus saine appréciation de vos devoirs vous rendra bientôt plus accessible... Félicie, ajouta-t-il tendrement après une nouvelle tentative de douces étreintes, je veux que vous soyez ma femme aujourd'hui même, ce soir...

Madame Peytel, plus courroucée que jamais, écœurée, cette fois, des insistances passionnées du despote conjugal, se réfugia au salon, où elle retrouva sa sœur, qui lui adressa de sévères gronderies.

— Songe, ma fille, lui dit-elle, que tu fais le supplice de ton mari que ton entêtement exaspère. Il t'aime, c'est certain, et n'a pas mérité le traitement que tu lui infliges depuis plus de vingt jours. Il faut avoir plus de complaisance et de compassion.

Félicie pleurait et sanglotait. Elle comprenait le ridicule de sa situation, mais elle ne pouvait se résoudre à l'unique moyen qui l'eût modifiée.

La nuit suivante, le drame des ardeurs du notaire éclata avec l'impétuosité d'une passion trop longtemps contenue, mais n'aboutit encore qu'à un faux dénouement. Il pénétra chez sa femme et la surprit au milieu de son sommeil; mais celle-ci s'éveilla subitement et put résister à temps aux fougueuses déclarations de l'époux.

C'était fort mal à lui, et nous sommes loin de proposer cet exemple à l'admiration des confrères qui se trouveraient dans le même embarras. Le mari doit savoir concilier dans une juste mesure les exigences de sa fonction avec le respect dû à la dignité de la femme.

Madame Peytel, encore à moitié endormie, mais dont les pudeurs hostiles veillaient pour elle, se reconnut aussitôt, vit clairement l'imminence de l'attentat, et, se levant, gagna en poussant des cris la chambre où reposait madame Broussais.

Celle-ci, à son tour, éveillée en sursaut, et découvrant Félicie dans le simple appareil, estima que sa sœur venait de courir peut-être un grave danger.

Madame Peytel avait rapidement fermé la porte derrière elle à double tour; puis, elle était venue se jeter en sanglotant au cou de sa sœur.

— Oh! fit-elle, lorsqu'elle eut recouvré la parole, quel monstre! Il s'est précipité sur moi comme une bête féroce! Je t'en supplie, va le calmer, car il est capable de me poursuivre jusqu'ici... Oh! si cela continue, j'en mourrai...

Madame Broussais trouva à Félicie un visage si bouleversé, une mine si tragiquement déconfite, des yeux si affolés, qu'elle se leva promptement, passa un léger vêtement, et, n'écoutant que son indignation fraternelle, courut affronter le dogue bourguignon : Noble témérité qu'on ne saurait trop admirer, mais que nous ne proposons pas davantage comme exemple aux jeunes femmes qui ont des beaux-frères récalcitrants.

L'infortuné notaire était déjà complètement remis de ses fièvres de noctambule. Madame Broussais le surprit debout dans son cabinet, drapé dans sa robe de chambre et un bougeoir à la main. Il avait une figure piteuse, et semblait indécis, hésitant, comme un homme à peine revenu d'une violente agitation. La présence inopinée de madame Broussais le rendit tout confus, et il s'assit machinalement dans le fauteuil de son bureau.

— Voyons, monsieur, commença-t-elle à demi-voix, après s'être assise à son tour sur un divan qui faisait face au bureau, encore une fois, qu'y a-t-il?

— Il y a que Félicie se montre de plus en plus

intraitable, répondit Peytel avec un soupir de découragement. Je suis le plus malheureux des hommes.

— Aussi, pourquoi usez-vous de violence?

— Eh! qu'ai-je obtenu par la persuasion, je vous le demande?

— Ce n'est pas que j'approuve la conduite de votre femme, et, loin d'être sa complice, je serais plutôt votre auxiliaire. Il me semble néanmoins qu'avant de vous porter aux dernières rigueurs, vous auriez dû essayer de tous les moyens pacifiques.

— Mais, madame Broussais, vous ne savez donc pas que je suis à bout, et que, pour la vaincre, il ne me reste plus que la force?

— Je ne suis pas de votre avis; tout n'est pas encore épuisé, et je m'étonne vraiment de votre peu d'ingéniosité.

— Si vous savez quelque chose qui soit susceptible d'agir sur ce cœur de bronze, dites-le, je suis prêt à en faire l'épreuve. Je vous jure que, malgré tout, je l'aime encore plus que le premier jour, et rien ne me coûtera pour tenter de la ramener.

— Cherchez alors, et vous trouverez sans peine.

— C'est que je ne vois plus rien, mais là, rien du tout!

— Hélas! vous ne connaissez encore de votre femme que la plastique! Si, au lieu de l'adorer simplement, vous l'aviez aussi un peu étudiée, vos affaires seraient aujourd'hui bien plus avancées.

— Vous vous trompez, madame, car j'en sais déjà beaucoup trop long sur son compte ; je suis certain qu'elle a un caractère impossible, et qu'elle ne m'aime point.

— C'est votre faute, il fallait vous faire aimer.

— Comment? puisque je vous dis que mes efforts ont échoué !

— Eh bien, il existe encore un moyen auquel vous n'avez pas songé.

— Lequel ?

— Est-ce à moi de l'indiquer ?

— Dites, je vous prie.

— Ne pourriez-vous le découvrir tout seul?

— Oh, non ! je ne sais plus qu'imaginer ; je suis rendu, sur les dents ; je deviendrai fou et ce sera tout.

— Écoutez ceci : entre nous, c'est mal, je le sais, mais la situation de Félicie et la vôtre sont intolérables ; la nécessité excuse bien des choses.

— Vraiment, vous me faites languir.

— Eh ! mon Dieu, négligez-la pendant quelques jours, feignez l'indifférence et arrangez-vous pour lui faire découvrir un bon sujet de jalousie.

La physionomie de Sébastien parut subitement illuminée. En effet, dans ses amoureuses préoccupations, il ne se fût jamais avisé d'une semblable ruse. Sa notion du cœur féminin n'allait pas jusque-là !

Malheureusement, les sujets propres à cette expérience conjugale manquaient à Belley, ou du

moins se dissimulaient si bien sous leur voile hypocrite, qu'il était difficile d'en désigner un à coup sûr. A cette occasion il passa en revue les innocences et les vertus douteuses de la localité; aucune ne lui avait paru assez ouvertement accessible pour jouer le rôle essentiel dans la comédie qu'il méditait.

D'ailleurs, à cause de l'œil du prochain, toujours ouvert en province, il ne pouvait sans scandale se livrer à une telle aventure.

Que faire? Pourtant, la feinte imaginée par madame Broussais était excellente ; elle devait infailliblement amener la solution cherchée; aussi, plus l'entreprise semblait difficile, plus il s'excitait à la poursuivre. Après des recherches vaines, il finit par découvrir qu'il avait sous la main la plus jolie rivale qui se pût rencontrer : c'était la femme de chambre.

Félicie l'avait emmenée de Paris. Elle s'appelait Mathilde, et sortait d'une famille honnête mais peu chrétienne des faubourgs. Elle avait dix-huit ans, et, sans être remarquablement belle, la nature l'avait favorisée d'un de ces minois émoustillants qui constituent le type spécial des Parisiennes du peuple.

Mathilde était vive, gaie, peu bégueule, regardait les hommes avec crânerie, ne dédaignait ni leur conservation, ni leur compagnie, et sans avoir encore prêté à la critique, elle ne cachait pas son goût pour les petites excentricités du cœur.

Sébastien jugea que la soubrette devait avoir ces mœurs complaisantes qui sont comme la grâce d'état des jeunes caméristes, et pensa qu'il pourrait, sans injure, lui faire une cour compromettante.

— Il débuta dans cette nouvelle carrière avec une habileté qui surprit madame Broussais, confidente du complot.

Madame Peytel fut presque par lui subitement abandonnée. Plus de discours enflammés, plus d'obsessions ; il lui marqua, au contraire, un éloignement voisin de l'indifférence, affecta de ne se rencontrer avec elle qu'à l'heure des repas, la laissant libre entièrement le reste de la journée. Il la cantonna dans son désœuvrement, l'engageant même à sortir seule avec sa sœur pour se distraire, prétextant, quant à lui, un surcroît d'occupations dans son étude. Enfin sa femme était devenue une étrangère, une cliente qui semblait mériter considération, et rien de plus.

En même temps, il commença son amourette avec Mathilde. D'abord, il fut avec elle aimable, prévenant, flatteur, de hautain qu'il s'était montré jusqu'alors. Puis, il adressa une déclaration en forme. Mais, avec son bon sens populaire, la fille répondit aussitôt :

— Comment ! monsieur est marié depuis un mois à peine, et déjà il cherche à s'amuser ailleurs ! Si vous ne me laissez pas tranquille, je le dirai à madame.

— Oh ! je t'y autorise, répondit Sébastien, cela ne la fâchera pas plus que de raison.

— Déjà brouillés ? Elle est pourtant bien douce et bien bonne, madame.

— C'est possible, mais elle a un grand défaut.

— Un défaut, madame ? C'est vrai qu'elle a la vue un peu basse.

— S'il n'y avait que cela !

— Il y a encore autre chose ?

— Friponne, tu me fais causer. Toi qui es attachée à son service, tu n'as pas été sans remarquer qu'il y a du froid entre nous.

— Ça, c'est encore vrai aussi ; mais ce n'est pas une raison pour que vous me contiez des bêtises.

— Faut bien se distraire un peu, ma petite. Voyons, je serai ton amoureux, veux-tu ?

— Vous voulez vous moquer de moi ?

— Point du tout, c'est très sérieux.

Et il l'attira insensiblement sur ses genoux. Mais la soubrette se débattit et résista. Il n'est pas sûr que, si elle eût été plus accommodante, le notaire s'en fût tenu à la comédie. — Non, voyez-vous : les hommes, au fond, ne sont tous que de simples canailles !

Il continua sa poursuite, et, au bout de quelques jours, le roman domestique alla bon train et se corsa.

Madame Peytel ne s'était aperçue que de la moitié du changement. Elle était délivrée de son époux, ce dont elle se consolait assez bien ; mais

elle ne se doutait pas qu'il fût sur le point de la remplacer par sa servante.

Toutefois, elle devint méfiante. Une telle attitude était si opposée au caractère de Sébastien, qu'elle en chercha instinctivement la cause.

Bientôt elle découvrit, malgré sa myopie, un échange de regards familiers entre Mathilde et son mari. Elle gronda sa femme de chambre, et, sans savoir pourquoi, — peut-être pour son bien, — elle se mit à la surveiller.

Elle observa d'autres symptômes plus significatifs encore, qui éveillèrent au fond de son âme certaines susceptibilités. Ce n'est pas qu'elle soupçonnât des relations intimes entre les deux compères, car elle jugeait son mari incapable de séduire même une femme de chambre, pensant que toute créature devait éprouver contre lui les mêmes répulsions.

Cependant, elle s'ouvrit de sa découverte à madame Broussais. Elle était anxieuse et commençait à s'inquiéter des résignations et du délaissement du notaire. Peut-être songeait-elle déjà à lui en faire un grief; mais elle n'osait exprimer là-dessus sa pensée tout entière.

— Il me semble, dit-elle, qu'il se passe ici quelque chose d'insolite.

— Je suis heureuse de ta confidence, Félicie, car je fais, moi aussi, certaines remarques...

— N'est-ce pas que Sébastien cherche à se consoler avec Mathilde ?

— C'est mon opinion. J'ai même surpris des chuchotements, des airs embarrassés, marques évidentes d'une intimité déjà très avancée. Cela devait fatalement arriver.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'un mari rebuté ne tarde pas à se jeter dans les bras d'une maîtresse.

— Je ne songe pas pourtant à me donner un amant ?

— Sans doute, mais ce n'est pas de lui que la résistance est venue. En imitant son exemple, tu serais doublement coupable.

Cette fois, madame Peytel ne sut que répondre. Évidemment, il y avait du nouveau dans son for intérieur. Madame Broussais se gardait bien de l'interrompre dans ses réflexions salutaires. Félicie reprit après un long silence :

— Tu vas bientôt rentrer à Paris, je crois? fit-elle en regardant sa sœur.

— Drôle de question, répondit celle-ci avec un étonnement joué.

— C'est que je veux que tu ramènes avec toi Mathilde chez ses parents.

— Je crois qu'il ne sera que prudent. Seulement tu ne réfléchis pas à une chose...

— Laquelle ? interrompit Félicie.

— Que Mathilde n'est pas la seule femme de Belley capable d'attirer les regards de ton mari. Tu comprends, dans sa position, un notaire qui reçoit des clientes souvent fort jolies... Les femmes des

avocats et des officiers ministériels, des médecins et des magistrats, devraient être, il me semble, perpétuellement sur les transes. Ces messieurs s'enferment régulièrement trois heures par jour dans leur cabinet, avec des gens de tout sexe et de toute condition. C'est surtout la clientèle des séparations de corps qui est la plus à craindre. Ces jeunes femmes, — car elles sont toutes jeunes, — qui aspirent à sortir du mariage, ne professent en général pour l'institution qu'un respect modéré. Afin de stimuler le zèle des hommes qui, à tous les degrés, s'occupent de leur affaire, elles prodiguent l'argent, surtout les démarches, les visites, les sourires, les langueurs, et provoquent à la désobéissance aux lois ceux qui en sont les naturels gardiens. Si tu crois que je ne veille pas sur mon Broussais, dans ses conférences secrètes avec les jeunes anémiques, hystériques, hypertrophiques, pléthoriques et autres jolies femmes aux pâles couleurs?... Ah ! mais oui, ma chère ! Ce n'est pas petit embarras d'avoir son mari à garder !

— Ah ! mon Dieu, tu m'effrayes, répondit Félicie. Encore un côté du mariage auquel je n'avais pas songé ! Nous sommes donc bien exposées, nous autres, pauvres femmes mariées !... Heureusement mon mari n'a pour clientes que des paysannes, des filles de village dont les grâces sont peu récréatives.

— Ma pauvre amie, tu es naïve. Les hommes ont des caprices de goût vraiment incroyables. Ils ne

regardent guère aux quelques aunes de soie qui leur manquent, lorsqu'ils rencontrent ces fraîches campagnardes de vingt ans, qui, par économie, montrent des jambes superbes, et ont des yeux pétillants de santé et d'audace buissonnière. Comment veux-tu, du reste, qu'un notaire de Belley aspire à des duchesses ? Il devient forcément philosophe, surtout quand sa femme l'a condamné au jeûne rigide ; alors il s'accommode allègrement des voluptés villageoises.

— Ah ! tu savais cela, et tu as eu le courage de prendre un mari ! Je suis donc exposée à une infidélité par jour ? A avoir pour rivales des gardeuses de dindons, moi, fille de bourgeoisie !

— Certes, oui, si tu n'y prends garde. Encore un mois ou deux du régime par trop débilitant auquel tu soumets ton infortuné Peytel, et le bonhomme éperdu cherchera à découvrir dans chaque cliente une maîtresse.

— Enfin, conçois-tu tout de même cette absence de délicatesse et de dignité qui l'a fait descendre jusqu'à Mathilde, jusqu'à ma propre servante ! Est-ce que je m'oublierais jamais, moi, dans les bras... de son clerc, par exemple ?

— Eh ! il ne faut jurer de rien : un clerc est un homme, comme une servante est une femme. Si jamais ton Sébastien te repoussait, te dédaignait, et que tu fusses femme à te venger de lui et de son carême, les complices que tu aurais sous la main

te sembleraient encore les meilleurs. Connais-tu l'histoire de *Pulchérie?*

— Non.

— Cette impératrice avait épousé Marcien, l'avait élevé au rang suprême, mais seulement pour soutenir l'empire et résister aux factions qui le divisaient. Il était convenu qu'il serait partout son époux, hormis dans la chambre conjugale dont il n'aurait jamais le droit de franchir le seuil. Il paraît que cette souveraine avait auparavant voué son innocence à Dieu. Le brave général accepta la condition.

— Si, au moins, je m'étais avisée d'une stipulation semblable! interrompit Félicie tout à coup illuminée.

— Tu es folle; laisse-moi achever... Donc ce pauvre Marcien se lassa vite d'être le conjoint platonique de la plus belle des impératrices, et ne tarda pas à se consoler avec ses suivantes. Ce que voyant, Pulchérie, qui l'avait pourtant ainsi voulu, fut en proie à une jalousie intolérable. Or, sais-tu ce qui advint?

— Sans doute, elle fit assassiner le général.

— Elle était trop bonne personne pour cela. Refusant par orgueil de revenir sur un pacte solennellement juré, elle adopta un moyen terme; elle honora de ses secrètes faveurs les gardes du palais. Plus tard, elle brûla pour l'aide de camp de son mari. Alors tout se découvrit...

— Et que fit-il, l'empereur?

— Mais rien du tout; afin de mieux punir sa femme, il feignit de ne rien voir et continua ses entrechats avec les demoiselles d'honneur.

— D'où il faut conclure ?

— Que les femmes ne doivent jamais laisser courir leur mari...

Quelques jours après, un soir, madame Peytel s'était retirée de bonne heure dans son privé. Cependant, il était minuit et elle ne dormait pas encore. Il avait fait une journée étouffante, la nature embrasée n'exhalait aucune fraîcheur. Elle réfléchissait depuis plusieurs heures aux bizarres événements qu'elle venait de traverser, et peu à peu son imagination, allumée par les excitations du repos horizontal et par les hallucinations des demi-ténèbres, avait fini par communiquer aux sens une agitation et un trouble indicibles.

A ce moment, elle approuvait sans réserve les théories conjugales de madame Broussais, et trouvait, comme elle, que l'épouse prévoyante doit s'ingénier à retenir l'époux.

Malheureusement, Sébastien ne revenait plus, et semblait avoir ouvert un abîme entre ses désirs d'autrefois et ses indifférences d'aujourd'hui. Sûrement, il avait renoncé pour toujours à des fruits qui s'obstinaient à ne pas mûrir, et fuyant jusqu'à l'ombre de cet arbre dont il avait tant convoité les premières fleurs, il rampait à cette heure sous des

haies interdites, pour s'y repaître de quelques fruits sauvages.

Agitée, troublée par ces premières atteintes des convoitises jalouses, elle se leva, et poussée par ses transports, elle se rendit à pas de loup dans l'étude du notaire.

Là, elle s'assit à sa place, dans le cabinet où les clercs ne pénétraient qu'en tremblant. Elle fouilla à tâtons dans les archives notariales; puis sa fièvre d'émotion augmentant, elle fit de la lumière et chercha machinalement dans les cartons du bureau les traces des infidélités certaines de son mari.

— Elle ne raisonnait plus et avait perdu tout sang-froid.

Telle la vierge du couvent qui, désabusée du crucifix, quitte sa cellule, et, par les nuits bien noires, cherche sous les voûtes du cloître le vivant consolateur que son âme lui demande et que ses serments lui interdisent.

Et pendant ce temps, il dormait prosaïquement, le monstre! peu préoccupé sans doute des soins à prodiguer à une jeune femme qui languissait de lui sous le même toit. Du moins elle le pensait.

En sortant de l'étude, elle se disposait à regagner sa chambre, lorsqu'un bruit, à coup sûr insolite à pareille heure, vint la frapper vivement. Il partait de la logette où sa femme de chambre se retirait tous les soirs, après avoir vaqué aux derniers soins du coucher de sa maîtresse. Elle écouta avec

anxiété et comprit, à un chuchotement animé, que sa jeune caméristeⁿ était pas seule.

Elle glissa plutôt qu'elle ne marcha jusqu'à la porte du réduit, et là, elle se tint immobile, malgré l'émotion puissante qui l'accablait.

Bientôt elle entendit un murmure de baisers, accompagné des frissons d'une étoffe d'indienne qui se débattait. Qui donc était là avec Mathilde? Peut-être le domestique, Louis Rey, entré à son service depuis quelques jours à peine; peut-être aussi... Peytel!...

Son incertitude ne fut pas longue, car un dialogue qui s'engagea à demi-voix vint la mettre au fait de ce qui se passait.

C'était Sébastien!

Félicie interdite se demanda d'abord si elle entrerait. Mais ses pudeurs qui avaient conservé leur enfantine timidité, hésitèrent et ne lui laissèrent pas le courage de faire un éclat. Enfin il lui répugnait d'assister à la confusion des coupables, et de jouer un rôle quelconque dans une surprise aussi honteuse.

Elle rentra donc chez elle où une jalousie atroce la retint éveillée le reste de la nuit.

Lorsque le jour fut venu, elle alla trouver madame Broussais et lui raconta les choses décisives qu'elle avait entendues. Il fut convenu que Mathilde repartirait le jour même pour Paris. Madame l'appela aussitôt et lui signifia cette décision en

présence de sa sœur. La femme de chambre se mit à pleurer.

— Madame est bien sévère, essaya-t-elle ensuite, car c'est monsieur qui m'a poursuivie, et je me suis toujours défendue.

— Alors, que faisiez-vous avec lui dans votre chambre, cette nuit? répondit Félicie avec une dignité contenue.

— Monsieur s'est introduit chez moi par surprise. Il avait, disait-il, des choses importantes à me communiquer. Je ne pouvais pourtant pas chasser mon maître !

— Pourquoi non? Vous deviez, avant tout, le contraindre à vous respecter.

— Madame, c'est ce que j'ai fait.

— C'est égal, vous prendrez cette après-midi la diligence de Bourg.

Quelques heures après, Sébastien apprenait le renvoi de la femme de chambre. Il alla audacieusement en demander la raison à sa femme.

— Vous osez me questionner là-dessus? répondit Félicie en courroux.

— Certainement. Est-ce que vous me refuseriez jusqu'au droit de m'enquérir des motifs qui vous font congédier une domestique ?

— Oui, quand cette domestique était votre maîtresse.

— Comment diable avez-vous pu découvrir cela avec votre insoucieuse indifférence pour tout ce qui me touche !

— Peytel, je ne veux pas de discussion aujourd'hui, car cette fois je suis trop dans mon droit. D'ailleurs, vous ne prenez pas même la peine de feindre. On dirait que c'est chose naturelle, l'entretien d'une concubine au domicile conjugal !

— Parfaitement, lorsque le mari est resté garçon en dépit même du mariage. Au fait, nous sommes, de par votre caractère, enfermés dans un cercle vicieux d'où nous ne sortirons jamais. Je suis déjà las de toutes ces contestations sans issue. Il y a eu hier un mois que nous sommes mariés, et nous voilà vieillis tous deux comme d'anciens époux qui, séparés depuis un demi-siècle, se réunissent un jour pour célébrer les noces d'or de la haine.

— Quel souffle tragique vous anime en ce moment, monsieur Peytel ! répliqua Félicie d'un ton moqueur. C'est le souvenir de Mathilde qui vous inspire peut-être? Pour un protégé de M. de Lamartine, vos aspirations n'ont pas la noblesse des poésies de ce grand génie.

— Eh bien, oui, je veux qu'elle reste, cette fille, puisque vous voulez qu'elle parte.

— Et moi, je vous déclare qu'elle ne couchera pas ici ce soir. Ce serait trop commode, en vérité !...

— Enfin, je veux encore vous céder sur ce point, fit le notaire après avoir réfléchi. Seulement, je vous préviens que cette exécution ne me rendra pas plus sage, et que je saurai me pourvoir ailleurs.

— De quel front il dit cela ! murmura Félicie...

— Eh ! certes, je ne serais pas un homme si, répudié par ma femme, je ne cherchais pas tôt une Agar...

— Allons, allons, vous êtes deux enfants interrompit madame Broussais qui venait d'arriver. Voyez, monsieur Peytel, votre femme pleure. Occupez-vous donc plutôt à la consoler !

Félicie, en effet, s'était assise sur une chaise longue et pleurait à chaudes larmes. Ému de tendresse, Sébastien se pencha vers elle, lui dit quelques mots à l'oreille, la caressa et elle ne le repoussa point. Elle lui accorda même les premiers gages d'une réconciliation qui semblait promettre des faveurs plus décisives. L'honorable tabellion ne revenait pas de la surprise de ce changement instantané.

Il regarda d'un air significatif sa belle-sœur, qui ne put s'empêcher de sourire.

Alors celle-ci, sentant que sa mission était à peu près terminée, s'adressa à Sébastien et lui dit :

— Je ne sais plus trop ce qu'à présent je pourrais faire ici. Broussais m'a écrit encore hier matin ses ennuis de ce que je ne suis plus là. D'un autre côté, je ne saurais m'en retourner sans voir les Montrichard. Quatorze ou quinze lieues à peine nous en séparent. Et puis, Bourg est sur la route de Paris. Vous m'accompagnerez bien jusque-là?

— Certainement, répondirent à la fois Sébastien

et Félicie. Tu veux donc nous quitter, petite sœur? ajouta madame Peytel.

— A moins que tu ne consentes à aller me remplacer auprès du médecin, répondit madame Broussais en riant...

Il fut donc convenu que l'on partirait le lendemain matin à la fraîche, et que la calèche du notaire serait attelée et prête pour quatre heures. De cette façon, on arriverait à Bourg vers les neuf heures.

Comme nous l'avons dit, le lieutenant Montrichard avait obtenu son changement de résidence, et habitait Bourg depuis deux mois. Ni lui ni sa femme n'avaient pu se rendre à Paris pour assister au mariage. Et lorsque la nouvelle madame Peytel avait ensuite accompagné son mari, on avait pris par Lyon pour gagner Belley.

De sorte que les Montrichard allaient revoir leur sœur pour la première fois depuis son changement de position.

Ils étaient néanmoins instruits des dissensions du jeune ménage, et n'étaient pas sans inquiétude sur l'avenir de ces vives querelles.

Quoi qu'il en soit, ils firent aux époux la plus tendre réception. Montrichard accabla Sébastien de cordialités, et madame lui montra combien elle se trouvait heureuse d'un tel beau-frère.

Mais les trois sœurs s'entretinrent longuement du caractère de M. Peytel. Madame Broussais avait compté sur cette visite pour achever la réconcilia-

tion, et avec madame de Montrichard, elle s'y employa de son mieux.

Une chose pourtant frappa l'officier : Félicie semblait le fuir, elle qui, enfant attardée, s'asseyait jadis sur ses genoux et le regardait comme un père. Que signifiait cela ?

C'était pourtant bien simple : au fond, elle ne pouvait pardonner au premier artisan de son mariage. Sans lui, elle n'eût jamais connu Sébastien. Aussi, avec sa brusquerie habituelle, Félicie ne lui épargna point les procédés incivils, les mines farouches, et toutes les petites vengeances d'une jeune fille mal élevée.

A la fin, Peytel s'en aperçut et dut la redresser sévèrement, car il aimait Montrichard, et ne pouvait souffrir que sa propre belle-sœur lui manquât de respect.

Peytel et sa femme passèrent au plus une huitaine à Bourg. Dans cet intervalle, Félicie avait enfin consenti à remplir son devoir d'épouse soumise. Sébastien avait dû, il est vrai, livrer une dernière bataille et payer même d'avance sa victoire de certaines concessions auxquelles, du reste, tout galant homme ne se refuse guère ; mais il avait vaincu ! Il venait enfin d'atteindre le pôle !...

— Mon cher ami, dit-il le lendemain à Montrichard, en lui présentant sa femme : Désormais il n'y a plus de Pyrénées !

VII

Joseph Balard, le chef ostensible de l'opposition dynastico-terrienne à Belley, devait ses quinze mille livres de rente — une Californie pour le pays — partie à l'usure sordide, et partie à une contrebande effrénée, sur laquelle les vieux douaniers racontaient des histoires à faire dresser les cheveux.

Mais depuis longtemps déjà, il était rentré dans les sentiers de la droiture, et vivait en bourgeois taillé sur le patron de Louis XI, communiant, moralisant, affectant une dévotion superstitieuse, mais continuant secrètement à prêter sur première hypothèque au taux de 5 0/0 par mois.

Un vicaire de l'église Saint-Jean ne lui avait pas moins fourni, pour les têtes de son papier à lettres, cette devise flatteuse dont il ne comprit du reste jamais le sens : *Vitam impendere vero.*

Mais il était riche, offrait le pain bénit plus souvent qu'à son tour, présidait le conseil de fabrique et fournissait au curé sa provision de lard et de pe-

tit salé. Or, les cochons de Joseph Balard n'avaient pas de rivaux, et faisaient prime jusqu'à Nantua et Trévoux. — Qui se fût alors avisé de trouver à reprendre aux antécédents de ce juste ?

Il avait épousé une femme du commun, une fille pesant 80 kilos, un vrai petit monstre de la foire, un gros zéro d'affiche, aujourd'hui couvert de soie, qui avait appris à lire aux approches de la quarantaine, et s'escrimait encore, depuis dix ans, à surprendre les premiers secrets de l'orthographe.

Là-dessus, d'ailleurs, Joseph n'était guère plus expert, et c'est à peine si, à eux deux, ils savaient tenir leur comptabilité de l'usure. Heureusement, ils avaient fait élever leur fille Odette chez les religieuses de Bourg.

Celle-ci, qui venait de sortir de pension, s'occupait à la correspondance et copiait imperturbablement, sur le *Parfait secrétaire,* les diverses formules d'épîtres dont ses auteurs avaient besoin.

Bien que fille d'usuriers, mademoiselle Odette avait le cœur bon, l'âme tendre et l'esprit conciliant. Héritière de l'embonpoint de madame Balard, elle était douée d'un petit tempérament voluptueux, innocemment lascif, qui remplissait son sommeil de visions amoureuses, et l'inclinait invinciblement aux plaisirs du mariage.

Néanmoins, elle ne voulait pas déroger, et les premiers partis de la ville lui semblaient à peine dignes d'une fugitive attention, lorsque Peytel arriva à Belley. Cette fois, l'insignifiante Odette écar-

quilla outre mesure ses petits yeux ronds, se sourit à elle-même, sentit une douce brise folâtrer parmi les cucurbitacés de son petit champ de grâces, et elle s'enduisit d'un précieux philocome qu'on lui avait envoyé de Paris.

Par malheur, son père commença, bientôt après, ses premières escarmouches contre le nouveau venu, qui, dès son arrivée, avait lancé un manifeste contre les Gobseck et les Gigonet de l'endroit.

Sébastien ne se présenta donc chez les Balard qu'à de rares intervalles, par convenance pure, et Odette en maigrit un peu de chagrin.

Ce petit notaire s'était incrusté dans son imagination, et la grassouillette enfant n'avait plus la force de l'en extraire.

Madame Balard avait naturellement surpris le secret de sa fille, et loin de la contrarier, elle s'était subitement embrasée d'un sauvage amour de belle-mère, en pensant que ce Parisien aux élégantes manières pourrait devenir son gendre, ne fût-ce qu'en considération des écus du papa. M. Joseph Balard fut donc prié de suspendre, pendant quelque temps, l'exécution de ses malveillants projets.

Le bonhomme, qui n'avait aucune vue sur l'étranger, résista d'abord et demanda des explications. Alors, la grosse ménagère, qui commandait au logis, lui signifia qu'elle avait dessein de revivre dans ce notaire, et qu'il était inutile de tirer

sur un futur. Joseph, toujours docile, attendit.

Il médita à son tour de convertir plus tard ce garçon à ses principes et de doubler ainsi ses chances d'impunité, en ayant pour complice de ses fraudes un homme qui devait posséder à fond la science de tourner la loi.

La sympathique madame Balard commença donc à manœuvrer activement, mit en campagne les charmes combinés de sa personne et de sa fille, sortit ses bijoux, ses plus riches toilettes, et s'imposa quand même à l'attention de Sébastien, qui la rencontra bientôt avec sa progéniture dans toutes les maisons où il avait coutume de passer ses soirées. Il fut même surpris par elle jusque dans le salon de Mgr de Belley. L'évêque n'estimait point les Balard, mais sa charité, aussi bien que ses intérêts de pasteur, le portait à ménager cette famille.

Insensiblement donc, Sébastien accepta les invitations de la mère, puis du père d'Odette. Il se disait, en somme, qu'il n'avait pas le droit de procéder par exclusion, dans un pays où il aurait besoin de tout le monde.

Seulement, il prit bien garde de favoriser les secrètes ambitions d'une jeune fille informe et bête dont il n'eût voulu à aucun prix ; car il ne trouvait point que sa fortune fût la compensation suffisante de sa nullité.

Cependant la mère ne douta pas une minute du succès de l'affaire, et elle ne se gêna point pour an-

noncer de tous côtés le prochain mariage d'Odette.

Chose étrange ! les partisans évincés et les autres mères déçues se déchaînèrent alors contre le père Balard, racontant sur sa moralité des histoires terrifiantes. Ce n'était plus qu'un brigand, une espèce de Frère de la Côte, retiré d'un infâme commerce où il avait gagné la dot qu'il offrait aujourd'hui aux épouseurs de sa fille.

La plus mauvaise langue de Belley, une dame fort pieuse, qui passait son temps à broder des nappes pour l'autel de la Vierge, madame Célestine Bebel, dans un élan de zèle... pour sa propre fille, vint même trouver le notaire en son étude. Madame Bébél lui avait été présentée par M. le sous-préfet lui-même, et Sébastien la reçut avec la considération due à une personne de la meilleure société.

— Monsieur, dit-elle dès les premiers mots, je vous connais peu ; mais ma religion m'ordonne de vous apporter un bon avis.

— Et de quoi s'agit-il donc, chère madame Bébel ?

— Les honnêtes gens de Belley voient avec regret vos relations presque intimes avec la famille Balard.

— D'abord, répondit le notaire, je suis étonné que la ville ait l'œil si indiscrètement ouvert sur ma vie privée. A Paris et à Lyon, que j'ai habités pendant longtemps, personne ne s'est avisé de trouver à redire à mes relations, encore moins de me remontrer là-dessus.

— Que voulez-vous, nous sommes ici à peine

quelques centaines de personnes végétant sans distraction dans un cercle étroit et toujours le même. Ce n'est pas une ville, mais une grande maison, où les mœurs, les habitudes se confondent, où l'on ne tarde pas à faire cuisine ensemble, ainsi que les soldats d'une même caserne. Comme toutes les petites villes de France, Belley est un vaste ménage, un troupeau anarchique sans foyer clos, vivant presque à ciel ouvert, sur la place publique, où chacun vient fatalement déposer, dans des archives qui s'envolent aussitôt, tous les secrets de son privé.

— C'est pourquoi, sans doute, le troupeau de Belley trouve à redire à mes relations avec M. Balard. Je l'ai pourtant rencontré dans les plus honorables maisons, et c'est même, s'il m'en souvient, chez M. le sous-préfet que j'ai salué pour la première fois sa femme et sa fille.

— C'est vrai... on ne peut pas refuser sa porte, faire des exceptions, établir des catégories ; mais on n'en pense pas moins, et, en dehors de certaines circonstances où tous les membres de la bourgeoisie doivent se montrer publiquement réunis, on n'estime que ce qui est estimable, ce qui a obtenu la sanction d'une majorité d'élite ; quant au reste, on ne l'accepte qu'ostensiblement, et l'on se garderait de faire avec lui le moindre pacte, de contracter la plus petite alliance.

— Et les Balard font sans doute partie de ce reste dont vous parlez?

— Je ne dis pas cela. Je pense seulement que ce

ne sont pas des gens à voir autrement qu'avec tout le monde.

— Enfin, que leur reprochez-vous?

— Mon Dieu, c'est, je l'avoue, assez difficile à dire... Les Balard n'ont pas toujours eu la fortune qu'on leur connaît aujourd'hui. Il y a trente ans, le père Joseph travaillait à la journée; car il ne possédait pas le moindre lopin au soleil. Il était mal vêtu, mal nourri, dormait dans les granges, souvent à la belle étoile. Puis, tout à coup il disparut, passa plusieurs années sans revenir et, un matin, alors qu'on le croyait mort, il rentra à Belley en grand équipage, ayant une ceinture d'écus qu'il avait gagnés, disait-il, dans un commerce honnête à Chambéry et à Turin.

— Jusqu'à présent, interrompit Peytel, l'histoire n'a rien d'invraisemblable.

— Permettez, monsieur le notaire : six ans plus tard, un homme d'Annecy vint par hasard à Belley. Il rencontra Balard sur la place, au sortir de l'église, car c'était, je m'en souviens, un dimanche. Il y avait beaucoup de monde assemblé. A sa vue, l'individu d'Annecy entra dans une subite colère et, lui sautant à la gorge, il s'écria : « Te voilà ! misérable, assassin que les prisons de Sardaigne ont revomi ! Ah ! le sang de mon frère criera toujours vengeance contre toi... » Vous comprenez si les gens de Belley furent intrigués. On questionna l'étranger. On apprit alors que Balard avait été pendant dix ans l'un des contrebandiers les plus

affreux, les plus redoutés de la frontière piémontaise, qu'il ne reculait alors devant rien, pas même devant l'assassinat des soldats de la douane, et l'homme d'Annecy lui reprochait justement le meurtre de son frère ; crime qu'il avait expié par dix ans de bagne dans le port de Cagliari...

— En êtes-vous bien certaine, madame Bébel? car enfin, cet homme est aujourd'hui dans les honneurs municipaux jusqu'au cou!

— Si j'en suis certaine, monsieur le notaire? comme de la présence réelle. Même il s'évada après trois ans de boulet, et eut l'audace de reparaître sur le théâtre de ses anciens exploits. Ses compagnons le proclamèrent alors chef général de tous les contrebandiers de la ligne des Alpes suisses. Il préleva un dixième sur toutes les opérations, qu'il y eût, ou non, contribué.

— En moins de deux années, continua madame Bébel, Balard gagna plus de cent mille francs. C'est alors qu'il rentra à Belley pour s'y établir à demeure et y faire fructifier son trésor au moyen d'une industrie aussi malhonnête que la première : l'usure. Il y a vingt ans que le digne homme ruine à volonté la plupart des petits paysans du Bugey. Aussi, on lui connaît aujourd'hui quinze mille livres de rente parfaitement établies, sans compter l'argent mignon dépensé pour l'instruction de sa fille, qui a fait ses classes comme une noblesse, chez les dames visitandines de Bourg. Si ça ne fait pas pitié!

— Alors, ce Joseph Balard serait donc une horrible canaille?

— Je n'oserais l'affirmer, monsieur le notaire, mais enfin, son passé est rempli de choses qui ne sont pas nettes. Comme dit le vénérable abbé Valadon, il y a du diable dans cette fortune, et si j'avais un fils, j'aimerais mieux le voir mort que d'apprendre qu'il va épouser cette petite piegrièche d'Odette.

— Vous avez bien raison, chère madame Bébel, pas plus que si Balard avait un fils, vous ne lui donneriez votre fille?

— Oh! Dieu non! Je le jure sur le Saint-Sacrement.

— C'est égal, l'aristocratie civile et militaire de la contrée n'est pas difficile dans le choix de ses relations.

— Que voulez-vous! Tout cela s'est passé à l'étranger, et, depuis sa rentrée, il ne s'est distingué que par ses charités... Et notez que tout ce que j'en dis, ce n'est point pour lui nuire. Que le bon Dieu me préserve d'aussi mauvaises intentions... Seulement, quand on se dispose à entrer dans une famille et qu'on est étranger, ça fait quelquefois plaisir de savoir au vrai ce que vaut le futur beau-père.

— Comment! est-ce qu'on fait courir, par hasard, le bruit, dans Belley, que je songe à épouser mademoiselle Odette?

— Jésus oui! cher monsieur Peytel. Vous com-

prenez d'ailleurs que, pour me décider à une telle démarche, il fallait un motif grave, car je ne suis pas femme à rechercher par plaisir les défauts du prochain.

— Eh bien, rassurez-vous, excellente madame Bébel, car je n'ai jamais pensé à faire le bonheur de mademoiselle Odette.

— Pourtant, c'est la rumeur commune. On en parlait l'autre soir à la réception de M. le grand pénitencier. On ne comprenait pas qu'un fonctionnaire public consentît à une aussi monstrueuse alliance, et l'on disait que sûrement la religion de l'honorable M. Peytel avait été surprise. Alors, après avoir demandé avis à mon confesseur, je n'hésitai plus et j'acceptai la délicate mission de venir vous éclairer.

— Bonne âme ! cœur angélique ! répondit Sébastien avec une imperceptible moquerie. Non, je n'oublierai jamais un tel service. Mes compliments respectueux à mademoiselle Bébel.

Et il congédia sur ces mots la dévote dénonciatrice.

C'est quelques jours après cet entretien qu'eut lieu le fameux banquet que nous avons raconté. Les Balard et les Bébel y assistèrent parmi les autorités constituées. Les deux familles se firent réciproquement, à la table du notaire, les plus gracieuses avances, se confondirent en mutuels hommages, s'accablèrent des plus enthousiastes compliments. Odette et mademoiselle Bébel s'em-

brassaient à la dérobée, comme deux sœurs, pendant que les mères échangeaient des propos flatteurs sur le compte de leurs enfants. M. Balard daigna même offrir son bras à madame Bébel, et l'estimable veuve en rougit de plaisir. Pendant une heure, le père d'Odette fut pour elle le grand, le magnifique, l'incomparable Balard.

Toutefois, à un moment de la soirée, madame Balard fut assez heureuse pour accaparer Sébastien, et, comme elle avait déjà avec lui son franc parler, elle lui dit sans plus de façon :

— A quoi songez-vous donc, mon ami, en invitant cette veuve décriée, à la religion de laquelle personne ne croit, et qui a pour fille un laideron assez dévergondé. Les Bébel ont été de tout temps la risée du pays. Le mari, brave homme, passait pour être fort accommodant, car sa femme portait des toilettes qu'il n'avait pas payées. M. de Puymorin recevait madame dans son château, et l'on a longtemps chuchoté que mademoiselle Bébel était une œuvre très mêlée, comme dit le receveur.

— Vraiment, vous me confondez, interrompit l'amphitryon...

— C'est que vous êtes nouveau ici. Vous en apprendrez bien d'autres. Vous savez : on se dit bonjour, bonsoir; on se fait des compliments à cause du monde, mais on ne s'estime guère; je vous assure qu'il y aura bien des mécontents à cause de cette invitation.

— Il me semble toutefois qu'il n'y paraît point;

chacun fait à ces dames le plus aimable accueil, et vous-même tout à l'heure étiez ravie aux larmes de les rencontrer dans mon salon.

— Des contes, tout cela! Pour un Parisien, vous êtes bien naïf, si vous croyez que les Balard sont capables de se mêler un instant aux Bébel...

Et elle regagna sa place auprès de la dévote, qui ne l'avait pas perdue de vue et qui, intriguée, lui demanda le sommaire de sa conversation avec Peytel.

— Oh! peu de chose, repartit la grosse mère d'Odette; il me faisait compliment sur mes bijoux.

— C'est qu'en effet ils sont magnifiques, répondit la Bébel, avec un dépit à peine déguisé.

— Oh! c'est ma parure de tous les jours, fit négligemment madame Balard. Mon mari n'a qu'une faiblesse : il voudrait que je portasse continuellement sur moi mes quinze ou seize mille francs de diamants.

— Ah! vous êtes bien heureuse, vous, madame Balard.

— Vous croyez? interrogea celle-ci. Vous vous trompez bien, je vous assure. Je voudrais maigrir ; cet embonpoint m'humilie.

— A notre âge, ce défaut est sans conséquence. On ne cherche plus à plaire, et depuis longtemps nos époux nous aiment pour nos qualités. C'est la pauvre Odette qui aurait le droit de se plaindre. Elle engraisse à vue d'œil, la chère enfant. J'en ai pour vous un souci d'autant plus grand que ma

fille est mignonne, élancée, et que je juge de votre désespoir par l'orgueil que mon fruit me fait éprouver.

— On croirait, à vous entendre, que la mienne est difforme? riposta madame Balard. Vous vous trompez, si vous croyez que les hommes se passionnent pour des fuseaux.

— Tout ce que vous voudrez; cependant, quand la chose tourne à l'éléphantiasis...

— Quelle est cette bête?

— Le dernier degré de l'obésité.

— Il faut pourtant que nous n'en soyons pas encore là, répondit victorieusement madame Balard, vu que M. Peytel a positivement remarqué notre Odette.

— Oh! ce n'est pas sûr, fit l'autre distraitement.

— Vous en saurez bientôt des nouvelles.

Madame Bébel ne répondit pas à cette espèce de défi.

Depuis quelques instants, son attention était fiévreusement concentrée sur un groupe animé composé de M. et de madame de Montrichard, de la belle-sœur de l'officier et du notaire. Sébastien paraissait si ému, si profondément heureux à côté de madame de Montrichard et de sa sœur, que l'on pouvait lire sur ses traits le violent amour dont cette jeune fille venait de le frapper.

Madame Bébel fut l'une des premières à découvrir cette passion qui éclatait; aussi, après une ardente observation, elle ne douta plus que les jeunes

filles de Belley ne fussent déjà sacrifiées à cette rivale à peu près inconnue. Une rage de jalousie l'envahit soudain ; elle eut la vision foudroyante d'une immense déception, et humiliée, furieuse, elle se tourna vers madame Balard, à qui elle dit d'une voix rauque :

— Tenez, malheureuse femme! regardez là-bas ce groupe où l'on conspire contre vous et contre moi!

— Quoi? Je ne vois rien, répondit madame Balard en ouvrant des yeux étonnés.

— Vous ne voyez pas les Montrichard avec Peytel qui se mire niaisement dans les prunelles de la petite Parisienne?

— Au fait, si... mais je ne comprends pas.

— Parbleu! vous êtes si épaisse, continua la veuve avec impatience.

— Dites donc, je vous trouve un peu vive, ce soir, madame Bébel?

— Aussi pourquoi faut-il tout vous mâcher?... Vous ne sentez pas, vous ne devinez pas que la future madame Peytel est devant nous? que toutes les mères de Belley sont jouées? que votre Odette et que mademoiselle Bébel n'ont plus qu'à se consoler en attendant de se pourvoir ailleurs?

— Bah! serait-il possible?

— Mais regardez donc! insista la veuve furibonde.

— Alors, il y a apparence que le notaire s'est moqué de nous.

— Il y a certitude, voulez-vous dire.

— C'est bien, ajouta sentencieusement la dame aux bijoux. Nous en causerons tout à l'heure avec M. Balard. Il n'est pas homme à rester ainsi sur un affront. Comment! ce petit étranger nous dédaigne!

— Oui, il nous méprise.

— Sachez, madame Bébel, que le muscadin aura des amours tourmentées.

— Que Dieu vous entende! soupira la veuve avec componction.

— Ah! mais non, reprit la vivante forteresse, en se grisant peu à peu de colère et de honte. Balard n'aime pas qu'on méprise notre Odette. Quand il y a des poulardes en Bresse, il est superflu et même dangereux d'en faire venir de Paris.

— Moi, déclara madame Bébel, je vais mettre en mouvement dès demain M. le grand pénitencier, car monseigneur n'a pas encore retiré à cet homme sa protection, et il faut faire cesser ce scandale.

— Moi, je retenais Joseph depuis quelque temps; à l'avenir, le notaire lui appartient, et je jure qu'il mènera les choses rondement. Ils sont plusieurs têtes sous son bonnet. Il sera donc puissamment soutenu, et bien que les Maurin, les Simon, les Marmillod, les Rissler, les Salvère, les Cosson, les Pradal, etc., et d'autres que je ne vous nomme pas, refusent d'agir ouvertement, ils ont donné pleins pouvoirs à Balard et seront avec lui jusqu'au bout. Or, ce ne sont pas les Montrichard, comme lui sans

alliés dans le pays, qui pourront changer le sort dont il est menacé.

M. Balard se trouvait en ce moment à portée de la voix de sa femme. Il quittait les Pradal et allait dire un mot à la famille Simon, lorsque son épouse lui fit signe d'approcher.

— Vous savez la grande nouvelle, lui dit-elle à demi-voix.

— Non, madame Balard, répondit celui-ci, rendu joyeux par les dissipations de la fête et les vins bourguignons. Est-ce qu'enfin les Marmillod auraient fait faillite?

— Vous n'y êtes pas, monsieur Joseph, intervint la dévote en le regardant avec des yeux qui dardaient la vengeance.

— Vrai de vrai, mon homme, madame Bébel est plus avisée que nous, car j'étais, comme vous, à cent pieds de méfiance de la chose.

Les deux femmes lui racontèrent alors leur découverte et lui montrèrent Peytel qui, justement, conduisait mademoiselle Alcazar à son bras. L'honnête usurier-contrebandier écouta et regarda, incrédule d'abord. A la fin, sa paresseuse intelligence comprit que mademoiselle Odette se trouvait évincée, et qu'un faible notaire avait joué les Balard.

— Mille milliasses! s'écria-t-il, serait-il vrai, voyons? On se moque de nous!

— Juste, répondit madame Balard.

— Est-ce que vous croyez cela, madame Bébel?

— Comme si c'était déjà fait, monsieur Balard.

— Alors, la petite sœur du gendarme s'en va cohabiter aussi parmi nous ?

— Faudra bien, repartirent en chœur les deux femmes.

— C'est bon ; il nous prend nos clients, nous perd de réputation parmi les paysans en leur livrant ses sous à bon marché, et il faudrait encore avoir l'humiliation qu'il nous refusât nos filles ?

— Juste, dirent de nouveau les deux mères.

— Freluquet, vaurien, canaille, notaire des pauvres de l'évêché ! grommela entre ses dents le chef de l'opposition... Je t'avais bien dit, Mariette, ajouta-t-il en s'adressant à sa femme, que le Parisien était trop monsieur pour nous, et qu'Odette n'avait par l'air assez demoiselle pour un *aristo* de cet acabit. Si tu m'avais laissé faire, il aurait déjà rendu son étude à papa Cerdon, qui est un vieux du pays, au moins celui-là, et un gros courtaud aurait pris la suite des affaires.

— Que veux-tu, répondit madame Balard, notre petite est un peu grandeuse ; ça a pris des idées chez les dames de Bourg. Et quand je me suis aperçue qu'elle buvait le Peytel, c'était trop tard. Alors, j'ai donné, moi aussi, dans cette jolie barbe étrangère. Gageons que madame Bébel avait eu, pour Victorine, des intentions comme les nôtres.

— Vous savez, fit celle-ci modestement, on a toujours des ambitions pour ses enfants.

— Mille milliasses ! gronda de nouveau le vieux contrebandier, on repousse notre sang, notre al-

liance, et l'on s'imagine que nous sommes faits pour les affronts, que nous trouverons cela tout naturel, et que la gendarmerie et le notariat sont deux institutions assez puissantes pour se moquer de nous et de nos représailles? Nous verrons cela !

A ces derniers mots, M. Joseph Balard se retourna vivement : quelqu'un venait de lui frapper sur l'épaule. C'était M. Rozelli-Mollet, avocat distingué du barreau de Belley, et, ainsi que nous l'avons dit, le seul véritable ami que le notaire eût rencontré dans ce pays. Intelligence et cœur d'élite, le jeune avocat avait conçu pour Peytel une vive sympathie, et, sans méconnaître ses graves défauts, il lui avait voué une profonde affection.

— Eh bien, père Joseph, dit alors l'avocat à M. Balard, avez-vous jamais assisté à fête plus parisienne ?

— Oh ! pour ça, non, monsieur Roselli. Et puis, il y a là dedans des choses de prix.

— Oui, des choses qui ont dû coûter les yeux de a tête, ajouta madame Balard avec un air maussade.

— C'est que M. Peytel, madame, repartit M. Roselli, n'a pas le goût du faux luxe, comme certains richards de notre connaissance.

— Pour l'ameublement, fit à son tour madame Bébel, je n'ai rien vu de semblable qu'à Lyon, chez mon petit-cousin, le coconnier des Brotteaux. Il faut certes que notre notaire ait une jolie fortune.

— Elle est des plus respectables, reprit l'avocat.

Les Peytel comptent parmi les premiers bourgeois de Mâcon.

— Aussi, je m'étonne, objecta M. Balard, que le fils ait voulu consentir à prendre une charge de notaire dans une bicoque aussi obscure ou aussi reculée que la nôtre.

— C'était probablement sa destinée, répondit M. Roselli, qui devinait la pensée malveillante de l'usurier. Il n'a pas besoin pour vivre des ressources de son étude qui est plutôt pour lui un sujet de distraction qu'un moyen de rapport.

— Il me semble pourtant, insista le cauteleux Joseph, qu'il serait plus agréable de manger ses rentes à Lyon qu'à Belley. Ici, les amusements et les plaisirs manquent totalement. Nous ne possédons ni théâtres, ni cercles, ni cafés, ni divertissements d'aucune sorte ; on y vit assez bien, mais c'est tout. A peine si, pendant l'hiver, nous allons un peu, le soir, les uns chez les autres.

— C'est affaire de sentiment. A l'expiration de son principalat, l'étude du père Cerdon se trouvant vacante, et comme le pays lui souriait assez, il n'hésita pas à traiter. Au reste, nous lui devons des remerciements, car il est en train de secouer nos antiques torpeurs, en nous initiant au bon ton, aux belles manières de Paris, et en introduisant parmi nous les plus récentes inventions du progrès moderne.

— Entre nous, risqua Balard avec bonhomie, nous vivions bien sans cela. J'ai entendu dire, par

des gens capables, que le progrès ne fait pas le bonheur. Il ne donne toujours pas des écus. Bon pour les dépenser; encore faut-il les avoir amassés auparavant. Moi, je n'ai pas besoin d'un tas de lustres comme ceux-ci pour compter mon argent, et je préfère en placer la valeur...

— Est-il positif, ce Balard, interrompit l'ami du notaire. Gageons que si M. Peytel vous envoyait demain les restants de bougies qui n'auront pas brûlé ce soir, vous en fabriqueriez des chandelles pour l'éclairage de votre année.

— Nous savons vivre aussi, monsieur Roselli, riposta madame Balard fâchée, et nous avons chez nous de l'argenterie de poids, et du linge, et une cave, et quelque chose encore dans le secrétaire, qui vaut bien sans reproche, les bibelotages avec lesquels votre ami cherche à nous éblouir.

— Vous êtes amère, ce soir, chère madame, répondit vivement l'avocat.

— Dites tout ce que vous voudrez, siffla cette fois madame Bébel; vous savez le proverbe : Tout ce qui brille n'est pas or. Il cherche sans doute une riche héritière. Mais les bons partis ne sont pas des papillons.

— Sachez, madame, répondit son interlocuteur avec dédain, que mon ami n'a que l'embarras du choix entre les meilleurs partis de Lyon et de Mâcon. Si les Bugeoises n'en veulent pas, il en est déjà consolé.

— Fi! monsieur Roselli, reprit la demi-chanoi-

nesse, vous ne soutenez guère votre pays. Croyez-vous que les Bugeoises ne valent pas les belles demoiselles de Lyon, ces petits vers qui dévoreraient tous les mûriers du Midi, sans prendre le moindre cocon.

— Je ne méprise pas mes jolies compatriotes, madame ; mais je les voudrais plus modestes, et il ne me déplairait point de voir leurs mères plus raisonnables.

— Oh ! nous savons bien que les Bugeoises ne sont pas assez élégantes pour un monsieur qui donne de si superbes dîners, et dont les buffets font l'admiration de monseigneur lui-même, insista madame Balard.

— Vous aussi, madame Balard ?... Allons, je vois bien que M. Peytel se fera difficilement pardonner son esprit et sa qualité d'étranger...

Trois mois après cette soirée mémorable, la coalition des jalousies et des intérêts commençait à affirmer la puissance de sa forte organisation, par des actes positifs dont le notaire ne comprit point la gravité.

Son parti à lui se trouvait disséminé à la campagne, dans plus de quarante villages, parmi les petits travailleurs qu'il avait déjà arrachés à la serre des vautours du soixante pour cent.

Tous ces pauvres diables qui l'aimaient, le bénissaient, étaient sans cohésion et ne pouvaient lui apporter qu'un appui négatif ; leurs voix isolées ne

formaient pas ce concert imposant, ce tumulte flatteur, qui portent et poussent un homme, malgré les criailleries d'un groupe ou d'une bande d'intrigants et de malfaiteurs.

Bientôt même les autorités locales, déconcertées par la persistante hostilité de l'opinion, se retirèrent de lui, refusant enfin de continuer leurs sympathies à un homme qui ne savait ni imposer silence à ses adversaires, ni lancer contre eux des contingents décisifs.

Elles abandonnèrent celui qui semblait s'être lui-même abandonné.

Puis, de l'impartialité platonique, elles passèrent insensiblement à la partialité agissante, et, sans donner le signal d'une attaque générale, elles y contribuèrent par leur attitude semi-railleuse, par leur volonté affirmée d'assister à la déroute du notaire.

Le premier soin des dissidents qui, sous le nom de Joseph Balard, travaillaient à ruiner l'influence de Peytel, fut d'abord de rechercher dans son passé les faits les plus insignifiants, pour les torturer en leur donnant les plus fâcheuses apparences.

Balard se rendit à Lyon et à Mâcon aux frais du budget de la résistance et, dans ces deux villes, il recueillit des allégations, les unes sans portée, les autres fort explicables, mais qu'une habile mise en scène pouvait tourner à grief et rendre préjudiciables à l'honneur de celui qu'il s'agissait de perdre.

C'est ainsi que Balard, l'émissaire enquêteur, découvrit que Me Cornaton, le premier patron de Sébastien, l'avait accusé d'improbité devant la chambre des notaires de Mâcon, et que, pour ce motif, celle-ci l'avait empêché de s'établir en cette ville.

Cette précieuse découverte fut immédiatement envoyée à Belley pour servir au réquisitoire qui se confectionnait déjà ; puis le père Joseph continua le cours de ses investigations.

Se trouvant un soir au *Café de Saône-et-Loire*, à Mâcon, rendez-vous, à cette époque, des jeunes hommes de la ville, contemporains ou anciens condisciples de Peytel, il se donna pour un de ses anciens fournisseurs de Paris et, fort habilement, amena la conversation sur les mœurs et le caractère du notaire de Belley. Il se posa du reste en ami indulgent du jeune homme, et parla de lui comme d'un garçon dont les éminentes qualités faisaient excuser les défauts.

Alors, chacun dit ce qu'il savait sur le compte du compatriote et le raconta avec ce ton moitié compatissant, moitié railleur, indice certain que la personnalité de ce pauvre Peytel n'était pas prise au sérieux par les Mâconnais.

Enfin, ceux qu'il avait connus dans l'intimité se laissèrent entraîner, quoique sans dessein de lui nuire, à raconter certains travers de son enfance et de sa jeunesse dont l'étrangeté donnait beaucoup à penser.

Peytel (le croirait-on?) avait la bosse du vol, de ce vol instinctif, irraisonnable, monomane, sans cupidité, qui a été la passion secrète de plus d'un grand homme. La vue d'un objet allumait subitement sa convoitise, et, une fois sa passion satisfaite, il ne songeait même plus au plaisir renouvelé de la possession.

Deux traits recueillis du reste par l'implacable Balard suffiront à indiquer le véritable caractère de cette singulière maladie.

Étant à la campagne chez l'un de ses amis d'enfance, et le jour même où il devait rentrer à Mâcon, l'on aperçut avec étonnement qu'une armoire remplie de linge et placée dans sa chambre avait été dévalisée. Après de longues et inutiles recherches, une partie du contenu du meuble, draps de lit, serviettes, foulards, bas de soie, etc., fut découvert dans les malles de l'hôte.

Grande fut la stupéfaction du maître de la maison. Il ne connaissait point un tel vice à son ancien condisciple et ne sut d'abord à quel parti s'arrêter. Il aurait pu restituer de ses mains et replacer tous ses objets de lingerie dans leur logement primitif; mais ce procédé eût éveillé l'attention de Peytel et provoqué une explication pénible qu'il voulait éviter.

Après y avoir mûrement réfléchi, il s'arrêta au moyen suivant : Il plaça bien en évidence, au-dessus des effets contenus dans le coffre une grande

feuille de papier sur laquelle il avait écrit en gros caractères les lignes suivantes :

« Monsieur,

» Vous êtes un voleur. Vous avez indignement pillé l'armoire de la chambre où je vous avais donné l'hospitalité. Il me répugne de vous dénoncer à la justice, bien que vous ayez dérobé pour plus de trois cents francs de linge à mon usage.

» Votre conduite est tellement infâme qu'une peine correctionnelle ne saurait la châtier assez sévèrement. J'aime mieux vous assurer que mon mépris durera aussi longtemps que ma vie... »

De retour à Mâcon, Peytel ouvrit naturellement sa lourde valise, et la lettre de son ami fut la première chose qui le frappa. Il y répondit incontinent par une défense de quatre pages, où, après s'être excusé de son odieux larcin, il s'appliquait à démontrer que son cerveau, affligé de regrettables lacunes, devait être considéré comme le seul coupable, que cette monomanie résultait d'un état maladif dont les crises intermittentes produisaient ce phénomène de convoitise irresponsable. Il renvoyait donc les choses dérobées, auxquelles il avait joint des cadeaux d'une certaine valeur.

Cette affaire n'eut pas d'autre suite.

Vers la même époque, un autre de ses anciens condisciples, aujourd'hui médecin, le docteur O..., était à la veille de son départ pour Paris, où il allait commencer ses études de médecine. Sa mère

venait de lui remettre en cachette, pour son argent de poche, une dizaine de pièces d'or. En ce temps-là, ce métal était très rare, et le présent tirait de cette pénurie une valeur inestimable.

Dans l'après-midi, Peytel se présenta pour passer, comme à l'ordinaire, quelques heures avec son ami. Le jeune O... tout glorieux, lui montra ses jaunets, qui l'éblouirent.

Bientôt les deux jeunes gens jouèrent au palet, dans une pièce du rez-de-chaussée, avec ces précieuses rondelles. Lorsqu'ils eurent fini, le soir commençait à venir, et le futur docteur serra ses louis d'or sans les compter.

Mais, un peu plus tard, les ayant vérifiés, il s'aperçut que trois d'entre eux manquaient à l'appel. Il s'en plaignit à sa mère; celle-ci soupçonna aussitôt les singuliers instincts de Peytel qu'elle avait eu occasion d'observer.

Aussi, lorsque le garçon reparut le lendemain, elle le prit à part et, sans esclandre, lui dit :

— Mon fils a perdu trois pièces d'or. Allez les rechercher où hier vous avez joué ensemble; je suis persuadée que vous les retrouverez.

Sébastien rougit et disparut. Un quart d'heure après, il rentra, rapportant les trois louis dérobés. Il les avait découverts, dit-il, sous un meuble où l'on ne s'était pas avisé de fouiller...

A Lyon, continuant toujours son implacable enquête, le commissaire ennemi apprit par hasard qu'en quittant l'étude de Me Fuchez, et au mo-

ment de rendre son compte de caisse, Sébastien s'était trouvé en déficit d'un millier de francs environ. Il est vrai qu'il avait eu, pendant plusieurs années, un maniement de cinq à six millions et qu'il s'était, du reste, empressé d'acquitter la différence, en suppliant son successeur de rechercher l'erreur. Il est vrai, en outre, que cette erreur fut découverte par Péricaud, le nouveau principal, et que Peytel le remercia par une lettre où il exprimait la poignante inquiétude dans laquelle cet accident l'avait plongé.

Mais Balard se contenta de relever le fait, qu'il joignit aux deux précédents, et, de retour à Belley, tout cela fut inséré avec d'autres peccadilles dans un mémoire anonyme que l'on fit circuler de porte en porte.

On y lisait aussi des espèces de nouvelles à la main sur son séjour à Paris et sur les bizarres aventures dont il y avait été le triste héros. On allait jusqu'à citer des passages d'une brochure, écrite en collaboration avec Balzac, illustrée par Gavarni, et intitulée : *Physiologie de la poire!*

Cette physiologie n'était autre que l'étude burlesque de la tête de Louis-Philippe, dont les petits journaux s'amusaient déjà en lui trouvant les apparences d'une gigantesque poire d'automne.

C'était là un sacrilège ajouté aux autres crimes, et la bourgeoisie éminemment conservatrice de Belley s'émut d'horreur à ce dernier trait.

La chambre des notaires de Bourg ne tarda pas

à être officieusement saisie des faits reprochés à l'un de ses justiciables, et gardienne vigilante de l'honneur de sa corporation, elle se décida à mander Peytel à sa barre.

Etonné et voyant clair enfin dans le système de persécution qui s'affirmait de plus en plus, Sébastien se rendit à Bourg et n'eut pas de peine à confondre ses ennemis, en réduisant à leur juste valeur les articulations du mémoire.

Mais il se tint pour averti et se prépara à la résistance. Une lutte avec des gens qu'il méprisait, et dont il n'estimait pas peut-être assez l'importance, était loin de lui déplaire.

Seulement, au lieu de réformer ses excentricités de conduite et d'opposer à tous ces venimeux commérages une attitude froide, digne, correctement notariale, il se laissa entraîner au dangereux plaisir d'aiguiser des épigrammes contre ses ennemis, et de leur dédier quelques chansons.

Le Parisien combiné d'homme de province, le littérateur reparurent, et il eut plus d'esprit que ses adversaires : autre crime, et le plus grand de tous, celui-là; avoir raison avec des bons mots, couvrir les envieux de ridicule, les blesser avec l'arme la plus française, quelle démence!

Cette petite guerre entretint la haine et l'exaspéra; mais celle-ci n'osa plus porter d'accusations contre sa probité. Les attaques se restreignirent à son caractère; seulement on le déclara capable de tout. On inventa contre lui ces ignobles petites

infamies que la calomnie forge contre un homme, quand celle-ci mâche à vide, ou n'a point de pâture substantielle à se mettre sous la dent.

Elle alla si loin qu'afin de mieux le perdre, on profita de son offre à l'évêque, pour le peindre comme un cagot aux gens d'opinions libérales; on leur dit que Peytel servait la messe, qu'il y assistait tous les jours et « mangeait souvent le bon Dieu ».

Aux gens religieux, au contraire, on affirmait qu'il existait chez lui un véritable arsenal de choses infâmes, et que ces instruments attestaient une débauche effrénée; qu'il pratiquait même contre sa femme les plus cruels errements de la jalousie italienne, au temps où les Borgia souillaient de leurs orgies le trône pontifical.

Lorsque les esprits se trouvèrent ainsi montés au diapason voulu, la guerre fut poussée avec une plus vigoureuse audace; on ne se contenta plus de calomnier sous le manteau, de tourner en ridicule ses mœurs et ses goûts d'élégante et fastueuse bourgeoisie, de décrire avec complaisance les pièces infâmes de son musée secret et de lui supposer les vices crapuleux des Romains de la décadence.

Toutes ces bagatelles de la porte, toutes ces odieuses parades ne suffisaient plus aux ardentes colères qu'il avait soulevées. Du reste, il y résistait avec avantage, et sa verve trempée des gauloiseries du petit journal, déchirait sans façon ceux qui avaient essayé de l'égratigner.

Belley avait aussi ses rieurs, car la France est la patrie du rire : Or, ces joyeux sceptiques ne pouvaient s'empêcher de juger les coups et d'attribuer le plus souvent au notaire les palmes de l'ironie, à la honte de l'opposition, dont la fureur se montrait alors toutes voiles enflées.

Il fallait donc changer d'armes et de tactique, les hauts barons bugeois n'ayant pas décidément l'esprit fort imprégné d'épigrammes. La cabale balardiste décida qu'on lui tendrait désormais ce que nous pourrions appeler des pièges de procédure. On essaya par mille moyens d'allumer sa cupidité, de le pousser à des transgressions réglementaires, à des subterfuges d'illégalité, à des actes plus ou moins justiciables du Code, à des infamies jésuitiques susceptibles d'être exploitées contre son honneur, et même contre sa liberté.

Des agents provocateurs se présentèrent chez lui et, fort habilement, par caresses et flatteries, sollicitèrent sa collaboration à des contrats de mariage, à des testaments, à des actes de vente dont les stipulations violaient pertinemment la loi et devaient conduire leur auteur sur les bancs du tribunal correctionnel, où à la barre plus infamante de la cour d'assises.

Mais d'avance on le couvrait d'or, on lui jurait l'impunité et le secret éternels ; on faisait appel à son humanité, à son dévouement, à sa générosité pour des malheurs respectables, que son refus allait transformer en catastrophes. On voulut lui

payer des honoraires plusieurs fois supérieurs aux prescriptions des tarifs; on essaya des doubles frais d'enregistrement, des grosses indemnités de déplacement pour certains petits voyages effectués en dehors du périmètre de la ville.

Heureusement, sa probité naturelle, plutôt que sa prudence, déjoua facilement ces vains complots, et on ne put en obtenir aucune irrégularité susceptible de le faire citer même devant le conseil de discipline. Toutes ses procédures furent constamment approuvées, certifiées, homologuées sans réduction ni observation d'aucune sorte par les tribunaux.

Alors on tenta de le ruiner.

Chargé, comme nous l'avons dit, de placer des fonds au taux légal, mais sur bonnes garanties, on lui recommanda chaudement des clients insolvables, souvent de moralité plus que douteuse, n'ayant que des répondants moraux, lesquels devaient s'effacer le jour de l'échéance.

Cet appât réussit mieux que les autres. Il accorda plusieurs placements désastreux qui donnèrent lieu à des procès où il finit par obtenir gain de cause, mais contre des adversaires qui n'avaient pas le sou vaillant.

Ce défaut de circonspection lui coûta ainsi une vingtaine de mille francs; mais il se trouva corrigé de sa trop grande confiance aux certificats complaisants et aux lettres de recommandation.

Cette fois, Joseph Balard vint en personne, se

confondit en protestations d'amitié tendre et fervente, félicita Sébastien de son magnifique mariage, le gronda amicalement de ce qu'il n'avait pas encore présenté sa jeune femme à madame Balard, l'informa qu'il se proposait de donner en son honneur un grand dîner, et finalement entama des négociations au sujet d'un gros emprunt dont il avait un besoin immédiat, ses capitaux disponibles se trouvant engagés ailleurs.

Celui-là était un homme considérable, d'une solvabilité aussi éclatante que le soleil, et, loin de lui répondre par une fin de non-recevoir, Peytel se fit gloire de l'obliger et de sortir, pour cette occasion, de son système philanthropique des prêts infimes. Il vida donc entre ses mains à peu près toute son encaisse et jusqu'à sa réserve particulière.

Huit jours après, l'estimable usurier avait réalisé sur cette somme un modeste agio de trente mille francs et préparé la ruine de quinze familles que Sébastien aurait pu sauver de la dernière misère. Peytel, du reste, ne connut jamais à quelle sordide spéculation il avait indirectement contribué.

Néanmoins, il restait debout, malgré les ténébreuses machinations auxquelles il servait d'objectif, depuis plus de six mois. Son honneur était encore intact, et les esprits impartiaux passaient au moins respectueux devant sa probité.

Alors on organisa contre lui l'écœurante comédie de l'adultère. Un misérable se rencontra, qui voulut bien se prêter au rôle de sacrifié. Marié à une

jeune femme dont les charmes décents avaient remporté le gros lot à cette loterie où des vieillards font tourner la roue, il s'accommodait à merveille du passé de son épouse, et louchait à peine lorsque de nouveaux soupirants venaient lui offrir la perspective d'une récompense honnête.

Sébastien fut attiré par les devoirs de sa profession chez ce couple aimable et assorti. Cette femme, simulant tout à coup une grave indisposition, l'avait mandé en toute hâte pour lui dicter soi-disant, ses dernières volontés.

Et, sous prétexte de testament, elle lui fit la confession exaltée d'un amour méconnu dont elle se mourait, ajoutant qu'il suffisait encore d'un seul regard compatissant du bien-aimé pour la sauver.

Elle se laissa faire violence avant d'avouer le nom de celui qui occupait à ce point ses pensées. Mais lorsqu'elle eut prononcé celui de Peytel, le pauvre notaire, frappé de ce coup imprévu, se sentit remué jusqu'au fond des trésors de passion que Félicie était loin d'avoir épuisés.

Pour être tabellion, on n'en est pas moins homme, et le minois de la belle moribonde, à moitié perdu dans un océan de dentelle, aurait communiqué un frisson de désir à la chambre des notaires elle-même.

Sébastien défaillait à vue d'œil. Son terrible tempérament sanguin s'agitait comme sous un puissant souffle d'orage et sa langue, devenue impuissante à travers les pensées qui le troublaient,

avait fini par trouver dans ses yeux les dignes interprètes de ses concupiscences surexcitées.

Néanmoins, le souvenir de Félicie, dont il savourait les premiers abandons, le rendit hésitant, et finalement devint son salut, en lui communiquant la vague appréhension d'un guet-apens.

— Madame, dit-il alors, vous manquez du calme nécessaire pour me dicter vos dispositions. Je vous enverrai demain l'un de mes confrères.

Et il se retira brusquement.

Une demi-heure plus tard, il était perdu. Le mari rentrait en effet, escorté des témoins nécessaires pour faire constater le flagrant délit.

On ne s'efforça pas moins pendant quelques jours de raconter à ce sujet une histoire dans laquelle on faisait jouer au notaire un rôle de Sigisbé éconduit. Mais l'accusation tomba rapidement d'elle-même et tout l'odieux en revint à ceux qui l'avaient échafaudée.

Vers le même temps, le soin d'une affaire importante obligea Peytel à accomplir en Suisse un voyage de cinq ou six jours. Il résolut de profiter de l'occasion, dans l'intérêt de la science, et de se livrer, chemin faisant, à des recherches géologiques. Car il avait aussi la manie des cailloux, ce pauvre songe-creux, des chimères souterraines, des pierres philosophales, des coquillages insignifiants dont il ornait son cabinet d'histoire naturelle, comme d'autant de merveilles.

Il partit donc de compagnie avec un homme du

pays qui avait formé le projet de voir simplement les Alpes de près.

Arrivés à Martigny sans encombre, ils suivirent la route de Genève, traversèrent la Dranse et pénétrèrent dans la gorge du Trient, qui alors n'était point, comme aujourd'hui, fermée à clef. La rivière du même nom y roule en tourbillons et va se réunir aux eaux du Rhône avant l'entrée de ce fleuve dans le lac Léman.

Quelques minutes à peine leur suffirent pour visiter ce gouffre, dont le rocher de l'Éléphant, immense pierre bleuâtre formant îlot au milieu du torrent, constitue à peu près l'unique curiosité.

En sortant de la gorge, ils gravirent les pentes abruptes d'une montagne couronnée par une fumée blanche qui n'était autre que les bouillons poussiéreux de la fameuse cascade de Pissevache, alimentée par les glaciers de la Dent-du-Midi.

Après avoir admiré les magnifiques effets d'arc-en-ciel produits par les eaux de la cascade, ils voulurent redescendre à Martigny pour, de là, gagner le grand Saint-Bernard. Mais le compagnon du notaire ne devait pas contempler ce géant secondaire des Alpes.

En repassant par la gorge du Trient, le jeune homme fit une chute si malheureuse qu'il ne put se retenir aux aiguilles rocheuses qui surplombaient l'abîme, et il fut précipité jusqu'au fond du gouffre, où, le lendemain, on ne put recueillir que ses lambeaux.

Deux jours après, Peytel rentra seul à Belley. Les parents de la victime l'accusèrent formellement de la mort de leur fils, et la vindicte publique se mit aussitôt à rechercher les motifs secrets de cette vengeance mystérieuse.

Il se rencontra des jeunes gens pour déclarer que ce garçon avait été vu d'un œil trop favorable par madame Peytel, et que, dans son ressentiment machiavélique, le notaire l'avait entraîné parmi les glaciers, afin de confier aux génies muets des pics neigeux le soin de le délivrer d'un rival.

Le bruit public devint tellement persistant qu'une instruction judiciaire fut même commencée; mais on dut l'abandonner presque aussitôt, les preuves de l'intention criminelle de Sébastien faisant complètement défaut.

Néanmoins, aux yeux d'un grand nombre d'esprits malveillants, Peytel passa pour un assassin, et ses ennemis, implacables, s'empressèrent d'exploiter contre lui cette rumeur obstinément accusatrice.

VIII

Madame Peytel avait été furieuse de sa défaite. Sébastien, au contraire, triomphait bruyamment et se targuait de sa victoire, avec cette fatuité gasconne dépourvue de verve, qui agace bientôt, parce qu'elle manque d'agrément.

Des scènes d'une autre nature ne tardèrent pas à troubler l'intérieur du notaire. Les apathies répulsives de la femme, ses nonchalantes inerties que rien ne parvenait à subjuguer, parce qu'elles formaient l'essence même de son être, entretenaient dans le cœur de Peytel une exaspération sourde, latente, qu'un prétexte futile faisait éclater, et dont chaque jour aggravait les ardeurs.

Il aurait fallu à cette grande enfant myope, à la fois ignorante, indolente et rétive, un mentor sage, patient, habile, qui l'eût initiée peu à peu à ses multiples devoirs de femme, de maîtresse de maison et d'épouse.

Or, loin de représenter ce mentor, Peytel n'était qu'un compagnon violent, inconséquent, une es-

pèce de desposte généreux, emporté, dont les colères précédaient ou suivaient immédiatement les tendresses; sans système ni méthode, tour à tour élevé et banal, sincère et menteur dans l'expression de ses sentiments, plus digne de pitié que d'affection, en tout cas incapable de réformer le caractère de la créole et de lui imposer un long traité de paix, sous la garantie des religiosités matrimoniales.

Ils commençaient à se regarder avec les étonnements haineux de deux voyageurs l'un par l'autre entraînés sur une route de perdition, dans une voie désolée conduisant aux abîmes.

Leur désillusion se traduisait déjà par de sombres humeurs, par des propos désagréables, de puériles taquineries ; et l'on devinait que l'ère des violences, des récriminations inouïes et peut-être des criminelles représailles n'était pas fort éloignée.

Il leur manquait ce bon sens délié, calme, qui est l'entremetteur infatigable des gens ennuyés de vivre ensemble, mais qui se raisonnent, se moralisent et finissent par se résigner à un mal inévitable.

Au lieu de se préparer un avenir au moins supportable par des concessions sur les points essentiels de la vie commune, ils se considéraient comme des antagonistes accouplés par hasard, et assurés par une espérance vague de voir prochainement la fin d'une conjonction aussi hétéroclite.

Ils se battaient mutuellement la chamade, se défiant ainsi avec des victoires qu'ils n'avaient point remportées. Il n'y manquait plus que les voies de fait et les menaces de mort.

Un jour même, le notaire faillit succomber à la brutale extrémité de la correction conjugale.

Ces jeunes gens venaient d'avoir une discussion violente sur le thème habituel de leurs perpétuelles querelles, lorsque le notaire furieux, hors de lui, rouge, congestionné, apoplectique, leva la main pour frapper sa femme. Celle-ci recula, chercha à prendre la fuite, et, par bonheur pour elle, au lieu de la poursuivre, Peytel plongea sa tête en feu dans un bassin rempli d'eau, ce qui incontinent lui rendit un peu de calme.

C'était la première fois que Sébastien se montrait dans tout le sauvage épanouissement de ses rages hydrophobes. Pour la première fois, aussi, madame Peytel eut peur et perçut je ne sais quelle vision sanglante d'un drame dont elle serait la fatale héroïne. Elle eut des frissons toute la journée, et les nouvelles soumissions de son mari ne la rassurèrent point sur les transports possibles de cet homme qui tenait à la fois de l'agneau et du loup-cervier.

Ces appréhensions n'amenèrent toutefois aucun changement dans l'attitude et le caractère de l'épouse. Son imperfection oculaire avait gagné jusqu'à l'âme ; elle ne voyait pas clairement les causes secrètes de cette antipathie qui allait grandissant,

et, se croyant toutes les vertus sociables, elle attribuait à son mari les imperfections et les vices qui avaient produit l'incompatibilité.

Elle était donc loin de songer à accomplir un généreux effort pour apaiser les esprits éperdus de ce triste pilote qui, au lieu de montrer l'horizon, comme un phare tranquille, s'abandonnait de plus en plus, comme une girouette, aux brusques inconstances de l'air. Elle se retranchait dans les affreux défilés de la désespérance, trouvant un amer plaisir à se découvrir une vocation de victime, une prédestination au martyre, et elle s'enivrait des perspectives lugubres de cette carrière obscure, semée de douleurs.

Aussi, loin de concilier, d'apaiser, en feignant au moins une politique de confiance et d'affection, elle exagérait les sentiments contraires, et, adoptant des airs tragiques, elle provoquait sciemment les colères de l'époux, comme ces gladiateurs de profession qui excitent et affrontent les fureurs du taureau.

Bientôt Sébastien n'affirma plus une chose même indifférente, qu'il ne fût à l'instant contredit avec une aigreur provocante. Elle l'accusait d'avoir sans cesse le mensonge aux lèvres, elle qui, pourtant, mentait toujours ! Elle plaisantait et critiquait ses moindres défauts, ses ombres, comme des imperfections et des ridicules insupportables, lui trouvant à peine une qualité entre mille travers.

Oubliant même toute pudeur, elle lui reprochait

parfois d'être un mari plus fougueux que vaillant, tout de primesaut, mais, au fond, incapable et impuissant, car elle était revenue de ses premières répulsions contre les privautés permises.

Peytel n'écoutait pas en silence tous ces discours; il renchérissait au contraire sur cet amas de sottises, imitant dans ses fureurs les bruits du tonnerre, et achevant de montrer ainsi ses radicales inaptitudes de chef de famille et ses violences d'homme des bois.

Or, ils comptaient à peine trois mois de communauté, et madame Peytel éprouvait déjà tous les symptômes d'une maternité certaine!

Dès les premiers jours, Sébastien s'était empressé de conduire sa femme chez les notabilités du pays, et dans chaque maison, sa compagne avait été reçue avec les démonstrations extérieures d'une haute sympathie. Mais partout on l'avait jugée avec cette sévérité jalouse qui est le propre de la bourgeoisie provinciale. On s'était plu à lu attribuer les défauts de la Parisienne, et, comme elle n'en avait point les vivacités, on refusait de lui en reconnaître les élégances.

Malheureusement, par son ignorance et sa mauvaise éducation, elle justifiait la majeure partie des jugements portés contre elle.

Et puis, Félicie avait avec les hommes des façons inconséquentes et familières qui, loin d'être prises pour une exagération d'ingénuité, passèrent au contraire pour un dévergondage immoral. Elle les

questionnait hors de propos, souvent sur des sujets scabreux, se plaçait sous leur nez comme pour voir leurs paroles, riait indécemment à leurs réponses, dont elle ne devinait jamais les perfidies cachées, les allusions souvent érotiques, et les poursuivait parfois loin de l'œil du mari, comme si elle n'avait pas été de ce sexe que le masculin convoite en quelque sorte malgré lui.

Cette imprudente se donnait ainsi en spectacle aux pires ennemis du notaire, qui trouvaient une volupté maligne à l'humilier, à l'abaisser dans la partie la plus susceptible de lui-même, et cherchaient déjà un complice inconscient dans la dépositaire de ses plus intimes pensées.

Plusieurs hommes, d'ailleurs, fondèrent des espérances de libertinage sur ces excentricités d'allures, qui pourtant n'étaient pas l'indice d'un cœur accessible aux amours étrangères, à ces débauches secrètes que les contraintes d'une ville de cinq mille âmes rendent si souvent insatiables et féroces.

Mais une femme si profondément créole ne pouvait être jugée que sur les apparences. Quand on accepte sans tressaillir certaines familiarités, qu'on les provoque même, on est infailliblement exposée aux entreprises des audacieux qui poursuivent sans cesse une proie d'amour.

Elle ne vit pas d'ailleurs les incendies qu'elle allumait et ne s'en aperçut que lorsqu'elle sentit les pourlèchements de leurs premières flammes.

Les plus hardis ne furent point les plus jeunes. Ce fut un vieil émigré, un grison rompu aux galanteries de l'ancienne cour, qui, le premier, abusa de sa myopie.

Après un portrait satirique du notaire auquel celle-ci eut l'inconvenance d'applaudir, il lui vanta le charme tout rempli d'imprévu des aventures inconjugales, lui cita d'augustes exemples, et lui conseilla de se résigner à Peytel comme à une cheminée qui fume, c'est-à-dire en adoptant un autre caléfacteur.

Félicie rit comme une folle à ces propos qu'elle prenait pour des plaisanteries, et encouragea ainsi les nouvelles témérités du vieux céladon, qui devint pressant et réclama bientôt des faveurs interdites.

Alors madame Peytel se réveilla et refusa avec indignation de goûter aux joies troublées de l'adultère.

L'amant éconduit se fâcha, et, désespérant enfin d'avoir raison de cette vertu pourtant si indécente, il passa au camp des ennemis du notaire.

Ce prétendant eut des successeurs, car l'inconséquence et la légèreté de Félicie étaient incurables. Ils eurent le même sort que le premier, et allèrent grossir le nombre des adversaires de son mari.

Sans compter que la critique lui attribua sérieusement les amoureux éconduits, et elle fut privée des bénéfices de son austère fidélité.

Puis Sébastien, dépité, furieux de la voir déchoir du premier rang, où sa position l'avait placée, lui fit des scènes violentes et se répandit en reproches sur son manque absolu de dignité, de tenue, de respect de soi ; sur ses intempérances de langue, sur le ridicule dont elle se couvrait par ses plates divagations, par son ignorance inouïe des usages du monde et ses sottes familiarités avec les gens de condition inférieure.

— Avec de telles habitudes et un tel caractère, lui dit-il un jour qu'elle s'était montrée plus compromettante encore qu'à l'ordinaire, je devrais vous tenir enfermée chez vous et ne vous laisser voir âme qui vive. Grâce à vos excentricités, me voilà déjà devenu la fable de la ville, en attendant que vous m'ayez déshonoré et perdu.

— Faites selon votre désir, puisque vous êtes le maître, puisqu'il vous plaît de me juger avec une si criante injustice. Ce n'est pas moi qui vous perdrai jamais dans ce pays ; votre conduite, vos vantardises , accompliront facilement cette besogne. Et croyez-vous que je n'aie pas eu occasion de rougir de votre défaut de gravité, de vos gamineries, dont tout le monde riait à mes côtés ?

— Et dont vous ne manquiez pas de rire aussi, car vous êtes secrètement avec mes ennemis contre moi.

— Est-il possible de soutenir une telle infamie ?

— Certes, vous vous appliquez à me discréditer; à nous faire traiter tous deux de couple insensé,

idiot; à nous rendre insupportables, intolérables; à me ravir la considération nécessaire pour garder et augmenter ma clientèle. Bientôt je serai contraint de chercher un successeur, de vendre mon étude à vil prix, et d'aller traîner ailleurs une existence honteuse, avilie; tout cela par le fait de votre méchante nullité.

— Si je suis, comme vous le dites, un si grand obstacle, pourquoi ne me renvoyez-vous pas à Paris chez les miens, auprès de madame Alcazar, qui ne m'a jamais reproché les monstruosités dont vous vous plaignez!

— Que dirait-on ici, si vous partiez? Que le notaire n'a pu s'accoutumer avec sa femme. Le joli prestige que cela me donnerait dans une contrée où les ménages sont si unis, où les mœurs ont gardé leur caractère patriarcal! Vous ne voyez donc pas que déjà on se moque de nous, que l'on sourit et chuchote en notre présence?

— Ce sont vos imaginations qui vous montrent tout cela, car je n'ai encore rien vu de semblable.

— Parce que vous n'y voyez pas seulement jusqu'à la pointe de vos pieds.

— J'ai au contraire rencontré partout de l'empressement, de vives protestations d'amitié, et, pour mon compte, je n'ai nullement à me plaindre des dames de Belley.

— Tenez, Félicie, vous m'horripilez; vous me ferez mourir de chagrin et de honte.

— Je sais que vous ne vous perdrez jamais par

excès d'indulgence envers votre femme. Ah ! si je n'étais que votre maîtresse !...

— Taisez-vous. Vous raisonnez toujours comme une insensée. Vos résistances haineuses m'irritent de plus en plus, car je ne peux rester indifférent devant les atteintes que vous portez chaque jour à ma considération et à mes intérêts... Oui, ajouta-t-il en s'animant, vous avez une âme de brute dans un corps de jolie femme. J'ai retenu votre définition de la créole. C'est bien cela : un tempérament italo-espagnol mâtiné de sauvage. Au diable le roman de *Paul et Virginie* dont j'avais cru retrouver en vous les plus beaux chapitres.

— Mais c'est vous qui m'avez voulue ainsi, répondit madame Peytel avec une fureur prête à éclater. Je n'étais que sotte, vous m'avez rendue méchante. Je vous avais au moins prévenu que vous vous repentiriez de votre acquisition. Vous n'auriez pas dû vous unir à une enfant, tandis que, moi, j'aurais dû épouser un père.

— Bah ! du moment que je vous aimais, c'est que vous m'étiez destinée ; l'attrait n'est que le premier indice de la compatibilité. Si vous aviez éprouvé pour moi une faible partie de mon affection, rien ne vous aurait coûté pour vous rendre digne de mon amour.

— Allez-vous encore raisonner là-dessus ? Vous savez bien qui a été imprévoyant et aveugle ! Seulement, je tiens au rôle de victime, que vous semblez vouloir me contester. Vous descendez à présent

jusqu'aux gros mots, après vous être couché à mes pieds, comme un petit chien de grande dame... Voyez-vous, vous portez avant toute la peine de votre caractère; s'il y avait entre nous plus de contraste, peut-être en serions-nous plus heureux. J'ignore comment tout cela finira; qui sait si vous ne me chasserez pas de ce purgatoire pour mériter d'aller au bagne! Vous me rendrez service et je ne vous désobligerai pas. Tout est préférable à notre condition actuelle.

— Allons, vous jouez avec les hypothèses les plus terribles. Je vous aime encore trop pour concevoir même une pareille extrémité. Non, je ne m'envisagerai jamais seul, un couteau à la main et demandant au crime une délivrance qui serait la plus insupportable des chaînes. Je prévois que vous me ferez souffrir toutes les douleurs possibles, mais je me contenterai d'en mourir.

— Vous êtes bien chevaleresque, monsieur Peytel, pour un notaire. Sans compter que vous êtes convaincu de ce que vous dites, ayant assez d'imagination pour découvrir dans votre cœur une clémence qui n'y fut jamais... Je vous attends à votre prochain accès de fureur.

— Voyons, Félicie, répliqua Sébastien avec une tendresse subite, sois gentille à la fin, corrige toi!

— Je ne peux pas, murmura Félicie en pleurant. Séparons-nous, veux-tu?

— Oh! pour ça, jamais, repartit le notaire avec sa première véhémence.

— Puisque je te rends malheureux ! ·

— Ingrate ! Et si je t'aime ?

— Vous voyez bien que l'amour ne fait pas le bonheur.

— Parce que vous refusez positivement d'y aider... C'est triste à dire : vous semblez faire cause commune avec mes ennemis ; je vous ai surprise riant quand ils ricanaient, et leurs murmures moqueurs n'ont jamais excité votre indignation. Au moyen de quelques compliments de mauvais aloi, ils se sont assurés de votre complicité morale... Oh ! ne protestez pas, ne niez point : j'ai été assez malheureux pour surprendre ce secret. Au fond, vous vous réjouissez de tous les affronts qui m'arrivent, et vous y contribuez dans une certaine mesure.

— Si ce que vous dites était vrai, je serais un monstre et mériterais en effet toutes vos rigueurs. Mais à qui ferez-vous croire que votre femme conspire avec vos ennemis contre elle-même ? Où donc avez-vous l'esprit, et que devient votre raison ?

— Ma raison n'est pas aussi perdue que vous l'affirmez. Ma position à Belley, loin de trouver dans le mariage l'amélioration que j'espérais, a été compromise et sera bientôt intenable, si les agissements dont je suis victime continuent encore quelque temps. Il n'est pas possible que je résiste à cette conjuration de coups d'épingles et de risée générale qui a juste commencé à mon retour de Paris. Depuis quatre mois à peine que cela dure,

je suis plus d'aux trois quarts vaincu, découragé ; j'ai un spleen dont je ne sors parfois que pour entrer dans les plus terribles colères. Ceux qui m'ont vu jadis ne me reconnaîtraient plus. Je deviens chaque jour un animal intraitable, féroce ; on crible mon amour-propre de tant de blessures, on me fait tellement sentir que je ne suis qu'un pauvre petit détesté de tout le monde et de sa femme que, mon désespoir aidant, j'ignore si je n'aurai pas un jour le lâche courage de supprimer ce nom que j'aurais voulu illustrer.

— Bon, voilà que vous recommencez vos exagérations ! Il vous plaît aujourd'hui de broyer du noir, et il faudrait qu'imitant votre exemple je me résolusse au moins incommode des suicides ! Vous avouerez que cela manque de gaieté. J'ai à peine vingt ans ; de loin, un conseil de famille veille encore sur mes intérêts, pendant qu'un mari veille sur ma personne ; double tutelle qui, constamment, me rappelle au sentiment de mon extrême jeunesse. Or, vous me tenez à chaque instant des discours de vieillard, en vous disant las de vivre, lorsque je ne me souviens pas encore d'avoir vécu. Si ce métier de notaire vous déplaît ne pourriez-vous le changer ?

— Il est trop tard... Ce n'est pas à trente-six ans que l'on recommence une carrière.

— Il y en a tant à Paris qui n'exigent aucune préparation, aucun surnumérariat : le commerce, par exemple. Et puis, vous éviterez ainsi les incon-

vénients de la petite ville. Si vous saviez quel ennui j'éprouve à Belley !

— Il faut pourtant y rester, car là sont nos intérêts. Un office de notaire n'est pas d'une facile défaite, et, pour en retrouver un autre, il faudrait encore aviser un nouveau chef-lieu d'arrondissement. Résignez-vous, car nous sommes à Belley pour y mourir.

Madame Bébel avait réussi à s'emparer de l'esprit de Félicie. Enrolée depuis peu dans la bande des autochtones, qui avaient la prétention de combattre pour l'indépendance du pays contre l'invasion étrangère, elle recevait son mot d'ordre de différents côtés, et s'acquittait, du reste, de sa mission avec une merveilleuse habileté.

Elle avait pris rapidement un ascendant énorme sur le caracère de la jeune notairesse, et bientôt celle-ci ne s'était plus gouvernée que d'après ses indications.

L'horrible femme lui prêchait surtout la résistance obstinée, systématique aux désirs ou aux volontés de Sébastien, l'assurant qu'un mari est un jouet donné par la nature, un caniche intelligent qu'il faut dresser à son service.

Certes, elle n'avait aucune affection pour madame Peytel, qu'elle détestait à l'égal de son époux ; elle voulait simplement souffler la discorde dans un intérieur aux destinées duquel elle n'avait pas eu la bonne fortune de présider, et venger d'avance l'é-

ternel célibat de sa propre fille, les partis sortables se trouvant alors fort rares à Belley.

Pour mieux réussir, elle avait entièrement capté la confiance du notaire, qui, tout en lui connaissant un goût marqué pour la médisance, l'avait jugée une excellente femme et l'avait même priée de donner des conseils à Félicie.

C'est ainsi qu'il la chargeait parfois de catéchiser indirectement madame Peytel, sur des actes trop délicats pour faire l'objet d'un entretien conjugal.

Or, madame Bébel, comme on le suppose, servait à sa façon les intérêts de Sébastien, c'est-à-dire qu'elle était parvenue en quelques semaines à faire de sa femme une des plus grandes indisciplinées du joug conjugal.

En cela, du reste, elle contredisait peu à ses instincts et à ses doctrines. On sait déjà que cette vieille femme n'avait eu jadis un mari que pour lui attribuer un enfant, et l'établir, en tout le reste, éditeur responsable de ses changeantes amours et de ses frasques répétées.

Elle n'avait donc qu'à s'offrir pour modèle à Félicie, pour type d'indépendance cavalière et supérieure à toute espèce de préjugé provincial.

Un matin, madame Peytel se présenta chez elle tout en larmes. Elle venait compter sa peine à la chère madame Bébel, car Sébastien lui avait fait une scène plus violente qu'à l'ordinaire.

— Allons, lui dit la matrone en l'embrassant,

le méchant homme aura encore grondé ma petite chérie !

— C'est fini, répondit Félicie en sanglotant, je souffre trop ! Je retourne à Paris, auprès de ma mère.

— C'est que vous n'avez pas ce droit-là, ma chère amie, lui fit observer la dévote.

— Ah ! je n'ai pas le droit de m'en aller.

— Mais du tout. Il pourrait vous faire ramener par les gendarmes.

— Les hommes sont donc munis de tous les pouvoirs ?

— Hélas, c'est la vérité. Si une femme savait ce qu'elle épouse, elle ne se marierait jamais.

— Enfin, je vous en supplie, madame, conseillez-moi. A ma place que feriez-vous ?

— La chose est délicate. Voyons : avez-vous contre lui des griefs sérieux, ce que les avocats appellent des articulations pertinentes ?

— Il me semble que je n'en manque pas. Il est déjà notoire dans tout Belley, et vous le savez mieux que personne, que je suis sa servante, sa chose, sa victime.

— Eh bien, savez-vous ce qu'il faut faire alors ? Introduire bravement une demande en séparation.

— Je ne comprends pas. On peut donc demander sa séparation ?

— Parfaitement, mais il y faut déployer quelque habileté. Tout dépendra de la façon avec laquelle

vous présenterez les articulations justificatives de la demande.

— Mais, à qui faut-il demander cela ?

— Naturellement, à la justice, au président du tribunal de Belley.

— Et les avocats plaideront publiquement cette affaire ? interrogea madame Peytel avec stupeur.

— Certainement, comme tous les procès ordinaires qui se jugent. Que vous importe ?

— Vous n'y pensez pas, madame Bébel ; la femme d'un notaire plaider en séparation !

— Est-ce qu'une notairesse n'est pas une femme comme une autre ? Au fait, ce ne serait pas la première fois.

— Enfin, que gagnerai-je à cela ?

— Une bonne et solide séparation, une délivrance éternelle du joug qui, chaque jour, vous assassine un peu plus.

— Oh ! je meurs déjà de honte à l'idée qu'il me faudrait comparaître en audience publique devant des juges.

— Eh bien, et les avoués, alors ?

— Ah ! c'est vrai, je pourrais constituer avoué. Tout cela, il me semble, serait fort long. Je me rappelle à présent avoir entendu dire à Peytel que l'on ne voit pas toujours la fin d'une procédure.

— Encore une fois, qu'est-ce que cela vous fait ? Vous seriez en attendant en liberté provisoire, car. dès le premier jour, une ordonnance du président vous aurait autorisée à changer de domicile, à vous

retirer, par exemple, auprès de madame Alcazar. Ce serait toujours cela de gagné.

— Vous croyez, madame Bébel?

— J'en suis certaine.

— Je pourrais comme cela m'en retourner à Paris, et Peytel ne viendrait pas me reprendre?

— C'est-à-dire que, s'il osait tenter cette démarche, on le guérirait pour toujours de cet abus de pouvoir.

— Seulement, pour commencer, il faut avoir des griefs bien établis. Pensez-vous que la notoriété publique soit suffisante?

— Oui, mais pour plus de sûreté, il faudrait quelques faits particuliers qui se seraient passés devant témoins, comme par exemple une injure grave résultant d'une calomnie contraire à votre honneur, ou bien encore des sévices dont on aurait constaté des traces.

— A vrai dire, je n'ai rien de semblable à lui imputer.

— La difficulté est petite ; vous pouvez toujours en faire naître l'occasion. Votre notaire est si emporté qu'il succombera au moindre piège. Il me paraît qu'il doit suffire de le piquer un peu pour qu'il se porte à de fâcheuses extrémités.

— Alors, à votre avis, il faudrait quoi?

— Mon Dieu, une simple onglée sur votre visage suffirait.

— Si peu que cela?

— On a vu des séparations pour bien moins en-

core. Ne pourrait-on lui supposer aussi une maîtresse?

— Cela, par exemple, me paraît plus difficile. Il a bien, au début de notre mariage, joué la comédie d'une amourette; mais, ainsi que je l'ai su depuis, ce n'était qu'une comédie. Son esprit, je lui dois cette justice, ne s'est pas encore tourné vers ce dérivatif fort usité, à ce qu'on dit, parmi les hommes.

— Enfin, une bonne querelle, assaisonnée de voies de fait, justifiera parfaitement la plainte. L'habileté de l'avocat fera le reste. Seulement, il faut aviser au plus tôt et agir avec décision.

— C'est bien, je réfléchirai...

Revenons encore une fois à Joseph Balard.

Ce Fiesque ridicule, ce chef grotesque d'une conjuration anonyme, n'était pas mort des sanglantes épigrammes du notaire. Après mûre réflexion, ses patrons avaient fait venir de Lyon des armes semblables. Un petit farceur de la place des Brotteaux, qui aurait pu inventer Guignol, leur expédia sur commande et à beaux deniers comptants, de petits vers malins, des satires légères, des chansons qui étaient de vraies *Mazarinades*.

Malheureusement ces produits, semblables aux vins peu riches en alcool, n'étaient guère transportables ; ils avaient perdu en route leur faible montant. Comme toutes les charmantes bluettes de l'esprit qui s'évanouissent presque en voyant le jour, ils auraient dû être débités sur place. Aussi,

à leur arrivée à Belley, on leur trouva un goût de rance et de moisi.

Peytel n'eut qu'à accorder de nouveau son luth des joyeuses rapsodies, pour crever de quelques traits ces bulles gracieuses, mais trop légères.

Devant cet insuccès littéraire, l'on se demanda si, pour répondre à un Parisien, il n'eût pas été plus rationnel de recourir aux mordants écrivains de cette ville même, de le convaincre en quelque sorte de plagiat, en lui servant les propres auteurs qu'il avait sans doute imités.

Mais on renonça tôt à ce projet, car les plus exagérés reculèrent devant la dépense et la longueur des chemins.

On ne pouvait pourtant demeurer sous le coup d'une infériorité intellectuelle qui déconsidérait la bande des balardistes, dans l'esprit de ce gros public qui aime le sel comme le bétail, et ne répugne même pas au plus fin.

Dans ce monde des humbles et des rieurs, où du reste Roselli-Mollet soufflait le chaud et le froid, Sébastien était encore un demi-dieu ; il y occupait une position fortifiée dont il paraissait difficile de le déloger. Bref, la bourgeoisie enrageait, car elle se heurtait vainement à cette popularité d'un homme renié par ses pairs, et néanmoins encore assez fort pour balancer leur influence.

On exploita alors contre lui avec la dernière mauvaise foi le fatal accident du gouffre de Trient. On fit courir le bruit que des révélations imprévues

établissaient formellement la culpabilité du notaire, et que l'instruction allait être reprise contre lui.

Cette fois, il ne sortirait plus indemne de cette sombre et mystérieuse affaire. Selon toutes probabilités, il payerait de la tête cet énorme forfait.

Il était donc assassin, et la multitude ne tarda pas à découvrir sur son front ces signes particuliers qui distinguent les scélérats.

Peytel essaya, sans y parvenir, de remonter à l'origine de cette rumeur pour faire punir les coupables. La calomnie avait pris un tel caractère d'impersonnalité, s'était si bien déguisée sous la forme redoutable de *l'on dit*, qu'il dut se résigner à la faire démentir, chaque fois qu'elle parvint aux oreilles de ses amis.

Puis ses dissentiments domestiques, ses querelles conjugales, firent l'objet d'une seconde série de cancans hostiles, qui tentèrent de le poser en *Barbe-Bleue*, en époux libertin, et fournirent sur sa vie intime les détails les plus odieux. On l'accusa d'accabler sa femme de mauvais traitements, de la tuer à petit feu et d'affirmer des exigences contraires aux saintes lois de l'Église et de l'humanité.

Sur ce point, Sébastien se trouvait à peu près désarmé ; certaines apparences donnaient même raison contre lui, grâce aux publiques imbécillités de Félicie.

Néanmoins, il protesta et voulut poursuivre quelques-uns des colporteurs de cette nouvelle in-

famie ; mais on lui fit comprendre que ce recours ne désarmerait point la critique, et que celle-ci en serait quitte pour se montrer désormais plus circonspecte avec plus d'acrimonie.

Vint alors le tour des menaces et des insultes anonymes. Pendant quelque temps, les époux Peytel en reçurent chaque matin un énorme paquet de tout style et de toute orthographe. Cette littérature était pitoyable. Les auteurs n'avaient même pas eu l'esprit de déguiser suffisamment l'écriture ni de modifier leurs ordinaires façons de s'exprimer.

Cette fois, Peytel put ressaisir cette arme redoutable du quolibet qui avait d'abord affirmé sa triomphante supériorité. Il répondit à quelques-uns de ces correspondants anonymes, dont il reconnut la main, à ne pouvoir s'y méprendre.

En voici un échantillon, devenu plus tard la propriété d'un de nos amis de Bourg, qui veut bien nous le communiquer. Naturellement, nous supprimons les noms propres.

D'abord, la lettre anonyme :

« Monsieur,

» Quand cesserez-vous d'être un objet de scandale pour le pays ? Jusques à quand nous insulterez-vous par votre luxe de mauvais aloi, par votre insolence de parvenu, par votre hypocrisie sacrilège, par votre ambition effrénée, par vos mœurs

dissolues, enfin par votre provocante et dégoûtante personne?

» Ici, tout un chacun est lassé, écœuré de vous voir papillonner, brouillonner, cancaner, désunionner (*sic*) les familles, perdre les jeunes gens par votre exemple, et salir la considération des gens respectables en vous présentant comme leur égal.

» Vous êtes venu ici avec l'intention de nous faire la loi, de nous régenter, de nous asservir à vos tristes goûts parisiens, à vos habitudes de bohème, et vous avez pensé que nous serions encore trop heureux de vous imiter comme des chiens savants. Sachez que nous sommes décidés à ne vous pas supporter plus longtemps. A votre vue, Belley frémit d'indignation et de colère, les honnêtes gens vous méprisent et l'heure de votre expiation va sonner.

» S'il vous reste encore un peu de cœur, ce dont je doute, vous quitterez ce pays où vous avez allumé la guerre, semé la méfiance, la division, des ferments de ruine, et vous irez vivre ailleurs avec des gens qui vous ressemblent.

» Vendez votre étude au plus tôt et partez. Si vous résistez, vous pouvez vous considérer comme perdu : un matin ou un soir, la population tout entière se lèvera et rasera votre maison, après vous avoir exterminé.

» Je vous salue. »

Cette lettre était d'un bourgeois jaloux de l'influence de Peytel, d'un ancien rhétoricien de petit séminaire qui avait vainement essayé d'atteindre au sacerdoce et au barreau. Il vivait de ses rentes modestes et n'était rien... pas même adjoint.

Peytel lui fit la réponse suivante :

« Monsieur et cher anonyme,

» Je vous ai reconnu incontinent à vos taches d'encre, à votre orthographe montagnarde, ainsi qu'au fiel de bœuf dont vous avez injecté vos grosses lignes.

» Permettez-moi de vous remercier pour le vif intérêt que vous voulez bien me témoigner ; je ne vous croyais pas si attaché à ma personne, et, dans mon enthousiasme, je viens signer l'expression de ma gratitude.

» PEYTEL.

» *P. S.* Je vais faire afficher votre lettre à la porte de la mairie de Belley, en y ajoutant votre signature. »

Mais la gaieté et l'humeur de Peytel n'étaient plus qu'apparentes. Son étude commençait à péricliter sous les efforts combinés de la coalition Balard, et le nombre de ses partisans avait beaucoup diminué. Il se trouvait presque seul, en butte à la sauvage malveillance des envieux, et ce fardeau

commençait à le courber sous son poids grandissant.

Si encore il avait pu se retremper un peu dans les bonheurs paisibles de la maison. Mais, là aussi, là surtout, la désillusion était amère, désolante, car Félicie tournait de plus en plus à la Xantippe, et Peytel gagnait de moins en moins les vertus d'un philosophe.

Bientôt, obligé de faire face aux ennemis qui se levaient de tous côtés et de combattre leur influence jusque dans son intérieur, son irritation devint alors une espèce d'affection rabique.

Les discussions orageuses, violentes, recommencèrent donc entre lui et sa compagne, que son état de grossesse semblait rendre plus fantasque. Les colères du mari la terrorisaient sans la corriger. Une fois la trombe passée, elle retombait dans ses insouciances et ses excentricités insulaires.

Quelques jours après son dernier entretien avec madame Bébel, impatientée de ne pouvoir faire naître l'occasion qu'elle cherchait, elle répondit à une nouvelle réprimande de son mari par cette déclaration qui le foudroya.

— Au reste, monsieur, nous allons plaider en séparation. J'ai longtemps réfléchi, et suis fermement décidée. A présent que vous avez touché cinquante mille francs de ma dot, vous y verrez sans doute moins d'obstacle.

Peytel venait d'exiger, en effet, du conseil de

famille, la remise de cette somme, prétextant les énormes dépenses de son mariage.

— Cette fois, répondit Sébastien stupéfait, je suis convaincu que vous devenez folle. Une pareille résolution ne saurait émaner d'une personne raisonnable, d'une femme qui, dans quelques mois sera mère.

— Oh ! votre jugement ne me touche guère. Quand on a été assez malavisé pour se mettre à dos une ville tout entière, on a perdu le droit de conduire et de gouverner qui que ce soit.

— Où diable avez-vous appris ce joli catéchisme?

— A votre école, monsieur, en vous voyant agir et en vous entendant parler.

— Et moi qui ne me doutais pas de vos progrès quotidiens dans l'art d'observer et de discerner les hommes !

— Vous avez tort de plaisanter, car c'est très sérieux. Je suis résolue à secouer votre joug, pour aller reprendre ma vie d'autrefois auprès de mes parents.

— Assurément, Félicie, repartit Peytel avec une gravité navrée, vous devez recevoir les conseils de quelqu'un.

— Eh bien, oui, madame Bébel connaît mes peines, mes chagrins ; depuis deux mois, elle me console et me soutient ; c'est elle qui m'a donné le courage de cette résolution.

Le notaire eut un tremblement nerveux. La fu-

reur lui fit affluer le sang au visage, et d'abord sa langue bégaya.

— C'est donc madame Bébel qui vous pousse contre moi? dit-il enfin.

— Non! madame Bébel, est, au contraire, une amie à laquelle je devrai ma délivrance.

— Et dire que vous n'avez pas encore vingt et un ans, Félicie! que vous comptez à peine cinq mois de mariage, et que vous jugez pourtant l'épreuve assez décisive pour tenter une de ces aventures auxquelles une femme de bon sens, de cœur, ne s'abandonne qu'après de longues années de souffrance et de résignation inutiles! Ouvrez donc les yeux et voyez le crime qu'on veut vous faire commettre.

— Vous êtes assommant, mon cher, avec vos grandes phrases creuses. Parce que je veux m'en aller judiciairement, c'est-à-dire d'une façon irrévocable, vous me récitez toutes les imprécations de l'Ancien et du Nouveau Testament. Vous avez un caractère impossible; le mien ne vaut guère mieux; c'est donc la guerre à perpétuité. Or, quoi de plus sage que de vouloir la supprimer à l'origine?

— Vous avez, je le vois, fort docilement écouté les leçons de madame Bébel. Que n'avez-vous aussi bien profité des miennes!... Toutefois, votre conseillère vous a soigneusement caché le côté odieux du projet. De plus, vous n'avez pas vu vous-même ce qu'a de parfaitement honteux le rôle que cette femme joue auprès de vous. C'est là un sens qui

vous manque et que j'ai vainement essayé de vous donner.

— Mais madame Bébel ne m'a parlé que dans mon intérêt.

— Non, votre intérêt n'est pas d'abandonner vétre mari après cinq mois d'union. Fussé-je un parfait coquin, ce qui est encore à établir, Dieu merci, vous n'avez pas assez attendu, assez souffert pour avoir mérité la récompense d'une séparation. On ne délie pas aussi légèrement un lien éternel, et pour obtenir le sort des veuves anticipées, il faut au moins attendre la mort morale de l'époux. Voilà ce que madame Bébel a négligé de vous dire. Voici ce que vous auriez dû vous-même ajouter : Pourquoi donc cette vieille vivandière de l'armée noire se mêle-t-elle de jeter entre deux époux les textes menteurs d'un évangile des représailles ? Pourquoi veut-elle les diviser à peine unis? Parce qu'elle est aussi de la conspiration qui me poursuit, parce que votre départ serait ma ruine et mon déshonneur, parce que vous êtes devenue, entre les mains de ces malfaiteurs, un instrument inconscient, mais redoutable; parce qu'ils se moquent de vous au moins autant que de moi-même; parce qu'ils ne vous conseillent que pour me perdre, et non pour vous sauver.

— C'est vrai, je suis une mineure, une enfant; mais à défaut d'esprit, Dieu m'a donné quelque bon sens, reprit madame Peytel avec amertume. Je pense donc que vos pires ennemis sont encore

vos idées maladives; qu'il suffit à quelqu'un d'être mon ami pour que vous en conceviez de l'ombrage, et votre égoïsme devient à ce point intolérant que bientôt vous ne me permettrez plus de regarder que vous ou vos images. Cette existence est insupportable, et, qu'elle dure depuis six mois ou depuis six ans, elle me paraît un siècle... Oui, j'ai cent ans de mariage, et cette expiation me semble suffisante.

— Mais, malheureuse, vous ne pensez pas que bientôt vous serez mère?

— Je saurai faire mon devoir.

— Vous m'empêcherez d'accomplir le mien.

— Non, plus tard les tribunaux décideront.

— Est-ce là votre dernier mot?

— Oui, monsieur, mon dernier mot. J'ai honte de vivre avec un homme aussi méprisé, aussi décrié que vous l'êtes. Je m'ennuie à Belley, en votre compagnie, et m'ennuierai partout où vous serez.

Ces dernières paroles furent proférées avec un accent de conviction sauvage. La créole, cette femme dont la vie s'écoule dans les somnolences de la paresse ou de l'amour, venait de se réveiller enfin dans la sombre énergie qu'une passion violente donne pour un instant à ces natures des colonies, si différentes des nôtres. Ses yeux, aux reflets vitreux, étincelaient et, pour la première fois, osaient défier le maître de la maison. Sa lèvre et son nez étaient devenus hautains; son torse avait pris une attitude crispée, et sa gorge se sou-

levait, comme un flot écumeux qui monte et descend avec furie.

Un moment interdit devant cette provocation muette, mais implacable, Peytel se retrouva bientôt avec ses colères sanguines, ses crises biliaires que l'imagination allumait comme un pétrole. Ce Bourguignon avait des violences plus terribles que l'homme des tropiques. Pendant ces minutes de convulsion, il aurait tordu du fer et massacré des anges. Puis il retombait tout à coup inerte et mourant, comme s'il avait dépensé tout son nerf dans ce grand effort.

Félicie vit arriver cet ouragan qui se précipitait comme l'éclair, et cependant elle le brava! Il lui saisit violemment la main et, la regardant d'un œil blanc et fixe, il s'écria avec une voix rauque :

— Félicie, vous voulez me pousser à bout. Vous connaissez mon tempérament, et vous le provoquez. Vous ignorez peut-être à quoi peut se porter un homme fou de colère. Félicie, si vous faites mine de partir, de me quitter, d'entamer la moindre procédure contre moi, je ne répondrai plus de rien

— Vous voulez dire que vous me tuerez? interrompit celle-ci avec sang-froid. Cela ne m'étonnerait point; il y a longtemps que je le redoute, et je l'ai dit à ma sœur Montrichard.

— Alors, vous me croyez capable d'un crime?

— Oui. Vous avez une si pauvre tête!

— Oh! c'est horrible! cela, reprit Peytel en secouant sa femme... C'est épouvantable! malheu-

reuse fille, jeune mégère que vous êtes !... Eh bien, il en sera ce que vous voudrez, mais vous m'obéirez ! D'abord, je vous défends de revoir madame Bébel. Vous n'irez plus chez elle et ne sortirez plus d'ici sans moi, sans ma permission.

— Mettez-moi sous clef tout de suite, pendant que vous y êtes ; enfermez-moi, séquestrez-moi, puisque vous êtes le plus fort. Vous n'empêcherez pas ma destinée de s'accomplir.

— Vous voulez la guerre, Félicie ; eh bien, vous l'aurez. Vous savez quelle ténacité je sais mettre dans l'amour ; prenez garde d'éprouver avec quelle vigueur je sais haïr...

Ces états violents n'eurent qu'une courte durée. Les époux se repentirent mutuellement. Il était dans leur nature de bondir tout à coup jusqu'aux sommets et de se précipiter ensuite sans raison au plus profond des abîmes. La réconciliation fut aussi excessive que la querelle. Véritablement désolée de sa résistance et de ses inconscientes trahisons, Félicie se rendit à discrétion. Elle offrit des garanties nouvelles, des réparations inusitées, dignes de son repentir.

Alors Sébastien, dans sa vanité de vainqueur, imagina une espèce de protocole dans lequel sa femme reconnut solennement son *inconduite* passée et déclara se soumettre d'avance aux corrections qu'il plairait à son mari de lui infliger.

Peytel dicta les termes de cette capitulation et

Félicie recopia et signa cette étrange formule. Puis, quelques jours après, une déclaration plus explicite encore vint corroborer la première. Au moyen de ces enfantillages, le notaire espérait fixer un peu l'inconstance de sa femme, en se donnant le pouvoir de la placer en face de ses palinodies.

Enfin une espèce de lune de miel se leva pour quelques semaines au-dessus de ce couple bizarre. D'ailleurs, madame Alcazar, ses filles et ses gendres avaient pris parti énergiquement pour Peytel, afin de fortifier son autorité, bien que tout le monde fût édifié sur les défauts et les côtés désagréables de son caractère.

Le docteur Broussais était même allé plus loin. Il avait écrit à Félicie une lettre affectueusement sévère dans laquelle il ne lui ménageait point les plus dures vérités.

Aussi, momentanément domptée par le sentiment de ses torts et par ce concert qui venait donner raison à son mari, elle se prit d'une espèce d'affection pour son intérieur, et le notaire, ne sachant comment lui manifester sa gratitude et sa joie, rédigea un testament dans lequel il instituait sa femme légataire universelle.

Une telle gracieuseté sollicitait la réciproque. Félicie ne le comprit point. Peytel, blessé, s'en plaignit et mit dans sa plainte une amertume qui fit de nouveau éclater les irritations latentes de Félicie. Enfin elle se décida à cette nouvelle puérilité qui,

de la part d'une mineur non encore privée de sa mère, était d'ailleurs sans conséquence.

Et Peytel le savait aussi bien qu'elle-même; c'est donc un témoignage d'amour qu'il sollicitait.

Malheureusement, les discussions reprirent bientôt plus véhémentes, sur un ton de profonde aigreur. Des deux côtés, l'irritation devint extrême. Les sujets souvent les plus futiles provoquaient des disputes qui duraient plusieurs jours et ne s'apaisaient un moment que pour s'allumer de nouveau, avec une intensité d'invective et de haine toujours croissante.

Une antipathie devenue chronique creusait de jour en jour l'abîme des incompatibilités. Peytel devenait d'une grossièreté soldatesque, et sa femme d'un grincheux de vieille fille.

Bien qu'elle eût peur de son mari, elle s'acharnait à le contredire sur tous les points, à l'agacer, à l'exciter; on eût dit qu'elle obéissait à un vertige de résistance. La mesure de son mépris était comble et elle ne craignait pas de le montrer.

Pendant ce temps, Sébastien redoublait d'impatience, de rage intime, et s'imprégnait peu à peu de cette haine spéciale engendrée par le sentiment d'un amour dédaigné, dernier effort d'une passion violente, irraisonnable et trop épidermatique.

Toutefois, il espérait beaucoup de la crise qui, dans quelques mois, allait soumettre la jeune femme à une dangereuse épreuve. L'idée qu'il serait bientôt père l'agitait déjà lui-même de doux

tressaillements, et le portait à s'exagérer ses qualités viriles, comme si cette œuvre de sous-création eût été un privilège à lui seul imparti.

Et là-dessus, il improvisait des dissertations à perte de vue sur le principe fécondant, trouvant ainsi le moyen d'indisposer encore sa femme, que ces banales forfanteries mettaient hors d'elle-même. Elle lui répondait avec raison qu'il n'avait pas besoin de tirer vanité d'une fonction que les animaux accomplissaient aussi bien que lui, et sans y apporter aucune ostentation.

Telle était la situation psychologique de ce couple étrange, dans les premiers jours d'octobre 1838, c'est-à-dire après environ six mois de mariage.

Ils portaient tristement le fardeau de leur union, n'osant ni se retourner vers le passé, ni interroger l'avenir, encore moins s'arrêter aux exaspérantes difficultés du présent. Couple mal assorti qui s'agitait et se consumait dans le sacrement, comme des fauves dans une cage!

A cette époque, c'est-à-dire dans la première quinzaine d'octobre, Peytel fut appelé à Mâcon pour recueillir une somme relativement considérable, que l'insuffisance et la lenteur des communications ne permettaient pas de lui envoyer à Belley.

Il décida que sa femme serait du voyage, et ils partirent le 19 octobre, dans leur calèche, car ils devaient cheminer à petites journées.

Leur domestique, Louis Rey, les accompagnait dans un chariot découvert.

IX

Louis Rey était un enfant trouvé.

Recueilli par l'hospice de Lyon, il avait été placé à la campagne chez d'honnêtes cultivateurs, et, dans cette famille d'adoption, il avait passé son enfance et sa première jeunesse, jusqu'à l'époque où les chances du tirage au sort l'envoyèrent sous les drapeaux.

Son départ fut un véritable deuil pour les pauvres gens au milieu desquels il avait grandi, dont il s'était concilié l'affection par son intelligence, son excellente conduite et la douceur presque féminine de son caractère.

Au régiment, l'enfant trouvé de l'hospice de Lyon se distingua par son esprit d'ordre, son respect pour la discipline et sa déférence envers ses supérieurs. De sorte qu'il devint en peu de temps l'ami de ses chefs et l'idole de ses camarades.

Il consacra ses loisirs de garnison à apprendre à lire et à écrire, et lorsque, à l'expiration de son

congé, il quitta l'armée, il emporta des certificats attestant qu'il avait été un soldat modèle.

Il retourna chez ses bienfaiteurs qui le reçurent comme un fils et fêtèrent son arrivée.

Toutefois, le besoin de se créer des ressources le détermina à se séparer de ses amis pour entrer chez M. de Montrichard, alors lieutenant de gendarmerie à Belley.

Cet officier, ainsi qu'il en a témoigné plus tard, n'eut qu'à se louer de la vigilance et de la fidélité de ce serviteur.

Pourtant, Louis Rey avait contracté pendant son séjour à la caserne une tendresse parfois excessive pour le jus de la treille et pour les petites servantes d'auberge. Sa verve placide empruntait parfois un peu de piquant aux excitations de la bouteille, et son cœur cherchait trop à se répandre dans les tabliers des jolies paysannes qu'il rencontrait à la fontaine ou ailleurs.

Il avait connu madame Peytel jeune fille chez M. de Montrichard. Aussi, plus tard, au cours d'un mémoire que nous discuterons bientôt, Balzac, dans l'intérêt de son ami, risqua sur cette coïncidence des insinuations indignes de ce grand esprit, dont ce pamphlet, disons-le déjà, restera l'œuvre la plus médiocre et la plus contestée.

L'auteur de la *Comédie humaine* voulut donner à entendre que la jeune fille avait vu le domestique d'un œil favorable, et qu'ensuite la jeune

femme s'était trop ressouvenue de ses anciennes complaisances.

Nous ne pouvons aujourd'hui accueillir cette infamie, absolument contredite et démentie par tout ce que nous savons du caractère et des répulsions virginales de Félicie Alcazar. Sans doute, Louis Rey aurait eu l'ambition de s'élever jusqu'à sa maîtresse, mais celle-ci n'eut jamais l'abjecte pensée de descendre jusqu'à lui.

Peytel, du reste, était si éloigné d'un pareil soupçon que, trois mois après son mariage, ayant appris le départ volontaire de Louis Rey de chez Montrichard, il n'avait pas balancé à se l'attacher.

Ce jeune homme entra donc à son service en juillet 1838 et devint presque aussitôt son serviteur de confiance. Plus d'une fois M. et madame Peytel en dirent du bien, et firent l'éloge de son caractère à diverses personnes de Belley.

Enfin, lors du voyage dont nous allons raconter le retour, il fut naturellement appelé à les accompagner pour les servir en route, et conduire le chariot qui devait transporter les provisions d'hiver dont on avait convenu de faire l'achat à Lyon, et à Bourg, selon la coutume des familles aisées de la contrée, à cette époque des transports par diligence.

De Belley à Mâcon, la route la plus directe est celle de Bourg. Néanmoins Peytel prit par Lyon, à cause des affaires de l'étude et des raisons d'amitié

qui devaient l'y retenir quelques jours. Puis, il voulait annoncer à ses amis le titre charmant que sa femme allait prochainement lui conférer. Il passa dans cette ville plusieurs heures joyeuses qui lui rappelèrent l'heureux temps de sa cléricature!

Comme lui, la plupart de ses amis avaient épousé et portaient déjà le titre qu'il ambitionnait. Dans le salon de l'un d'entre eux, il rencontra deux bébés qui faisaient la joie de la maison. A leur vue, il s'attendrit comme s'il eût été leur père, et bientôt se mit à jouer avec eux, dans la posture du roi béarnais, surpris un jour en amusement populaire avec les enfants de la belle Gabrielle.

A Mâcon, le couple descendit naturellement chez la mère de Peytel, propriétaire de la maison où se trouve encore aujourd'hui le *Café des Mille Colonnes*.

Les voitures furent remisées à l'auberge du *Dauphin*, où le domestique s'établit à côté de ses chevaux, faisant bonne chère et surtout vidant des chopines avec les palefreniers et les domestiques de la maison.

Sébastien, d'ailleurs, ne devait rester à Mâcon qu'une semaine; aussi son temps fut-il très occupé en visites chez les parents, tous avides de recevoir les jeunes époux et de leur offrir ces plantureux dîners qui font encore la gloire de la province.

Ces jours de ripaille comptèrent comme un apaisement dans l'existence du jeune ménage. L'hu-

meur et l'empressement bourguignons, — joints à la cordialité de ces pères de la vigne, — leur firent oublier un instant les dissensions récentes, ainsi que les intolérables amertumes de leur situation à Belley. Ils étaient tout au plaisir, à la joie de se laisser vivre doucement, sans préoccupation de cabales, d'intrigues ou de complots.

Félicie s'abandonnait délicieusement aux surprises de cette vie improvisée, répondait avec gratitude aux tendres avances de sa belle-mère, d'une vieille tante de son mari et de sa belle-sœur religieuse bénédictine, sortie exprès de son couvent pour rendre ses devoirs à la femme de son frère.

Mademoiselle Peytel, en religion sœur Dorothée, était une âme simple devant Dieu, recherchant les occasions de se dévouer, avec ce penchant naturel qui est la passion des prédestinés de la charité. Avant de prendre le voile, cette sainte fille avait édifié tout Mâcon, et, chaque fois qu'elle y revenait, les premières maisons de la ville se disputaient l'honneur de la posséder sous leur toit, et lui vouaient prématurément une espèce de culte de latrie.

Pendant ce temps, Sébastien revoyait ses amis d'enfance, ses anciens condisciples, et ne sortait guère du fameux *Café de Saône-et-Loire*, où les forts en carambolage du pays se donnaient rendez-vous. Excessif en toute chose, le notaire se passionna pour la partie de billard et joua des poules insensées avec les habitués de l'établissement.

Une après-midi cependant que le tapis chômait, une espèce de diseur de bonne aventure, bohémien à mine décente, qui depuis quelques jours rôdait dans la contrée, fit tout à coup son entrée dans la salle où les consommateurs étaient attablés.

Là, sans préambule, il se donna pour un phrénologiste d'une rare sagacité et s'offrit à examiner les « bosses de l'honorable société ». Chacun se prêta en riant aux expériences du Lavater forain, qui plongea bientôt tout le monde dans une surprise profonde par ses inductions et ses pronostics où la vérité l'emportait de beaucoup sur le mensonge.

Vint le tour de Peytel.

Celui-ci confia sa tête au charlatan avec une complaisance ironique, et, pendant plusieurs minutes, les doigts agiles de l'opérateur fourragèrent fiévreusement dans sa forêt de cheveux.

— Eh bien! dit-il à l'homme lorsqu'il eut fini, quel horoscope allez-vous me tirer?

L'homme ne répondit rien et considéra Sébastien avec un effarement qui paraissait sincère. Puis, faisant un effort sur lui-même, il lui dit mystérieusement :

— Jamais je ne parlerai devant la société.

Ils passèrent dans un salon voisin, et Sébastien en sortit bientôt après, en poussant des éclats de rire formidables.

— Vous ne savez pas, s'écria-t-il en se rasseyant auprès de ses amis, ce que cet imbécile vient de me prédire? — Que je serai bientôt un grand scélérat,

et que je mourrai plus tard d'une mort ignominieuse !

Personne ne prit au sérieux ce lugubre pronostic, et bientôt même, la conversation prenant un autre tour, le disciple de Gall fut complètement oublié.

L'anecdote nous a été racontée par un témoin oculaire, le docteur O..., dont nous avons déjà parlé au sujet du vol des fameuses pièces d'or.

Enfin, le 31 octobre, à onze heures du matin, Peytel et sa femme, toujours accompagnés de leur domestique qui les précédait en avant-garde, disaient adieu à Mâcon et se mettaient en route pour Belley, en suivant cette fois la ligne de la Bresse. Ils arrivèrent à Bourg à cinq heures de l'après-midi, et descendirent à l'*Hôtel de l'Europe* pour dîner et faire reposer les chevaux.

C'était jour de grand marché, et la table d'hôte de l'*Hôtel de l'Europe* se trouvait déjà envahie par une nombreuse bourgeoisie qui, selon la coutume, dînait longuement avant de repartir pour la campagne.

Le patron, qui connaissait Peytel, fit mettre son couvert dans une chambre particulière et lui proposa de servir son domestique sur un coin de table de la cuisine, afin que, de là, il pût surveiller les voitures remisées dans la cour.

Mais, pour plus de sûreté, le notaire amena sa calèche qui contenait les sacs d'argent, tout contre une fenêtre du rez-de-chaussée où deux ouvrières

de la maison travaillaient, et la plaça sous leur surveillance.

Ainsi rassuré, il se mit à table, et là, l'esprit libre, relevé d'une pointe de gaieté, il se préoccupa surtout de sa femme et dit même en riant à une fille de service qu'à présent madame Peytel devait manger pour deux.

Après s'être solidement lesté, vers sept heures, on remonta en voiture, et aux approches de minuit, on arrivait à Pont-d'Ain pour coucher.

Ce village est situé au tiers du chemin entre Bourg et Belley.

Là, pendant que Louis s'empressait à dételer et à soigner les chevaux, fatigués par onze heures de marche, Peytel et sa femme montaient les sacs d'argent dans leur chambre où, après une légère réfection, ils se couchaient dans deux lits séparés, en se souhaitant réciproquement un bon repos.

Le lendemain, 1er novembre, à sept heures, c'est-à-dire un peu après la pointe du jour, Louis Rey était déjà sur pied, préparant tout pour le départ, et s'informant auprès de la fille d'hôtel si ses maîtres avaient commandé leur déjeuner.

En attendant qu'ils fussent disposés à partir, il déjeuna lui-même joyeusement, d'une soupe et d'un morceau de lard, le tout arrosé de deux chopines. Puis, à neuf heures on se remit en route, et l'on arrivait à Tenay vers trois heures de l'après-midi. C'était la fête de la Toussaint, et le village tout

entier paraissait désert, car les vêpres venaient de commencer.

Félicie se sentait fatiguée; d'ailleurs le ciel se couvrait, et il restait encore un parcours de soixante kilomètres avant d'atteindre Belley.

Madame Peytel manifesta le désir d'attendre au lendemain pour gagner Belley; mais Tenay était un si pauvre village, et l'unique auberge de l'endroit lui parut si peu confortable, que Sébastien s'y opposa.

On dîna donc médiocrement, on fit provision d'un poulet rôti et d'une livre de pain, car, avec la plus énergique volonté, il était impossible de toucher Belley avant dix ou onze heures, au plus tôt.

A cinq heures, la nuit commençait à tomber. Il faisait un petit froid humide. On se remit en marche et l'on arrivait à Rossillon à huit heures, où l'on s'arrêtait de nouveau pour laisser respirer les chevaux et leur donner l'avoine.

Avec les ténèbres, le paysage depuis Tenay jusqu'à Belley est rempli d'une horreur pittoresque. A quelques kilomètres de ce village, à peu près à partir de la petite ville d'Ambérieu, entre les crêtes alpestres qui donnent à la ville de Bourg, vers la Savoie, une espèce de physionomie suisse, commence un col interminable, pareil à tous ceux des Alpes, et où la nature a d'avance indiqué aux ingénieurs le tracé de leurs chemins.

Ce col serre étroitement Saint-Rambert et s'ouvre brusquement après Rossillon. Mais, un peu avant

cette dernière localité, la route côtoie un lac contenant déjà, à cette saison, au moins six pieds d'eau et dix pieds environ de cette vase claire et verdâtre qui donne aux lacs alpins une si singulière couleur. La route est sans parapet, et l'endroit invite au crime, car il y devient impénétrable et doit échapper éternellement à toutes les recherches de la justice.

Heureusement, les douaniers n'opèrent pas dans cette direction, c'est-à-dire de Rossillon à Bourg, mais bien de Rossillon vers Belley, sans quoi les contrebandiers s'y débarrasseraient fort souvent des soldats du fisc qui les poursuivraient.

Rossillon est situé à environ vingt-cinq kilomètres de Belley. Au moment du départ de ce bourg, Félicie se plaignit de nouveau de la fatigue du voyage, et comme le temps était devenu cette fois menaçant, et que la pluie commençait même à tomber, elle témoigna quelque répugnance à remonter en voiture.

Peytel dit alors à Louis de se procurer une couverture afin de garantir les objets placés sur le chariot. Celui-ci offrit aussitôt la sienne à son maître, qui la refusa du reste, proposant même une partie de ses vêtements pour couvrir les provisions.

On parvint sans encombre au pont d'Andert, jeté sur la rivière du Furens, et commandé par deux ou trois maisons, entre autres celle d'un meunier et du père Thermet, forgeron, où celui-ci habitait avec son fils. C'est là que commence la montée de la Darde,

une pente roide et longue qui mène jusqu'aux premières maisons de Belley. A droite et à gauche à peu de distance, existent la ferme de la Bâti et le village de Rhotonod, ce dernier à une demi-heure de Belley environ.

On le voit, le panorama est aride mais peu solitaire, car il est surveillé par les douaniers qui battent la campagne ou s'y cachent en embuscade. Enfin, le Furens est une rivière poissonneuse où les paysans vont pêcher en fraude, la nuit.

La petite caravane avait dépassé d'environ cinq cents pas le pont d'Andert. Il était neuf heures et demie, et le temps, sombre jusque-là, venait de se découvrir tout à coup, comme pour permettre au clair de la pleine lune d'inonder la route de ses blanches lueurs.

On venait de parcourir la partie la moins rapide de la montée de la Darde. A ce moment, Peytel cria à son domestique, qui allait toujours en avant, de descendre du chariot pour finir la côte à pied. Le garçon obéit, et les deux équipages continuèrent à marcher lentement et à distance.

Madame Peytel dormait au fond de la calèche à gauche. Son mari occupait la droite.

Soudain deux coups de feu, tirés presque simultanément, retentirent.

. . . . . .

Vers minuit, Sébastien Peytel rentrait seul à Belley, escorté de deux paysans et portant dans sa voiture le cadavre de sa femme.

X

La ville dormait profondément, de ce sommeil lourd et confiant, qui s'empare tout à coup des petites cités, et pareil à celui des monastères où, au signal de la cloche, les lumières disparaissent subitement ; alors le repos et l'obscurité succèdent sans transition au travail et à la prière.

A minuit, lorsque Peytel y pénétra, les rues de Belley étaient si solitaires que le plus faible bruit de voix ou de pas s'y répercutait en échos caverneux. Le petit tumulte produit par ce groupe de trois hommes conduisant une voiture chargée d'un cadavre, blafardement éclairés par les rayons intermittents de la lune voilée, devenait un tapage sourd et lugubre.

Bientôt le véhicule s'arrêta.

Jusque-là, le notaire avait été muet et sombre ; c'est à peine si, le long des rampes de la Darde, ses deux compagnons l'avaient entendu murmurer des paroles entrecoupées.

Tout à coup, il parut en proie à la plus violente

agitation, et, se précipitant comme un forcené, ivre de désespoir et de douleur, à la porte de la maison où demeurait le docteur Martelle, il frappa à coups redoublés, gesticulant, criant, vociférant.

Aussitôt les fenêtres des habitations voisines s'ouvrirent lentement, et des visages effarés se montrèrent, cherchant dans la rue la cause de ce vacarme insolite. De mémoire de Bugeois, Belley, à pareille heure, n'avait été si brusquement troublé.

Enfin des lumières surgirent peu à peu à toutes les croisées; la grande porte cochère de la demeure du docteur s'ouvrit rapidement, et M. Martelle, à demi vêtu, parut sur le seuil, une lampe à la main.

— Comment, c'est vous, monsieur Peytel? s'exclama le médecin en reconnaissant le notaire; d'où diable venez-vous à pareille heure, et qu'est-il donc arrivé?

En disant ces paroles, M. Martelle fit quelques pas au-devant de la calèche et fut terrifié à la vue de Sébastien, livide, dont les traits étaient crispés, les cheveux hérissés, les vêtements en désordre et saturés d'humidité.

Le notaire se jeta à son cou et lui dit en poussant de rauques gémissements :

— Ma pauvre femme assassinée, morte peut-être... là-bas... tout en bas... près du pont... le brigand!.. un coup de feu! sur elle... endormie!... Vite, du secours! Sauvez-la!... je crois qu'elle respire encore!...

Et il poussa vivement le docteur, le hissa presque

dans la voiture, y monta avec lui, après lui, toujours geignant, criant et suppliant, appelant sa femme et se livrant à une mimique désordonnée, folle.

Madame Peytel était assise, appuyée contre le fond de la calèche, ses robes mouillées et relevées fort au-dessus des genoux. Martelle la trouva rigide et presque froide. Il lui prit le bras et, après une minute d'auscultation, il reconnut que depuis trois quarts d'heure au moins le pouls avait cessé de battre. Les paupières de la victime étaient mi-closes, et la face apparaissait horriblement contusionnée. Pourtant, on ne remarquait dans les vêtements aucun désordre.

— Elle est morte, monsieur, dit froidement le docteur en regardant Peytel.

— Ce n'est pas possible! vous vous trompez! s'écria de nouveau le notaire avec une exaltation croissante. Elle est évanuouie, faites-la revenir. Qu'on lui jette de l'eau sur le visage!...

— De l'eau! fit ironiquement le médecin, vous ne voyez pas qu'elle en est couverte! Si quelque chose pouvait la ranimer encore, c'est plutôt de la chaleur qu'il faudrait.

Mais Peytel n'écoutait et n'entendait rien. Il continuait à s'agiter comme un énergumène, et appelait successivement tous les médecins du pays. Il s'élança lui-même à la recherche du docteur Borot, mais revint peu après, un spectateur s'étant offert pour aller le prévenir. Il s'approcha de nouveau de

la voiture où sa femme gisait toujours, et, cette fois, la fit conduire chez lui.

Il était une heure du matin ; une bonne partie de Belley, informée du drame qui venait de s'accomplir, se trouvait déjà dans les rues et se pressait aux abords de la maison du notaire. A la porte, la calèche stationnait encore et, au lieu d'avoir été monté dans les appartements, le corps restait exposé à l'avide curiosité d'un public consterné.

A ce moment, le docteur Borot se présenta. Sébastien l'entraîna rapidement, et, comme à M. Martelle, il lui dit avec des étranglements dans la voix :

— Oh ! je vous en supplie, mon ami, je suis sûr qu'elle n'est pas morte ! Rendez-la à la vie ! Sauvez ma femme !... Mon Dieu, quel malheur ! Quel grand malheur !...

A son tour, le docteur Borot examina madame Peytel et reconnut bien vite que la vie s'était retirée d'elle et que tout était fini.

— Mon pauvre ami, fit-il en se retournant vers le notaire, il n'y a plus rien à faire. Votre femme ne respirait déjà plus en arrivant à Belley.

— Non, ce n'est pas possible ! hurla Sébastien en s'arrachant les cheveux. Vous vous trompez !... Moi, mon instinct, mon désespoir me disent que tout n'est pas fini ! Il n'y a donc pas de médecin à Belley ? Vite, courez, il y a encore Cyvoct ! Appelez Cyvoct ! Qu'il vienne, il la ranimera, lui !...

Et, remontant dans le véhicule, il se jeta sur sa femme, lui enleva sa capote et la baisa frénétique-

ment au visage, sur ses blessures, l'appelant des noms les plus tendres.

— Félicie ! ma pauvre femme ! écoute-moi ! Parle-moi ! réponds-moi ! Voyons, tu n'es pas morte !... C'est ton mari, Sébastien, qui te parle !... Et notre enfant ! Félicie ! Félicie !...

On l'arracha du corps de sa femme, et M. Martelle la fit transporter dans ses appartements, sur le lit de sa chambre à coucher.

Un locataire de la maison, le garde général des eaux et forêts, M. Att, descendait en ce moment, attiré par le bruit et se rencontra dans l'escalier avec les porteurs qui montaient le cadavre. Il faillit s'évanouir et s'appuya défaillant à la rampe.

Peytel courut à lui et, avec de grandes lamentations, lui raconta sommairement ce qu'il appelait l'*accident* du pont d'Andert.

M. Att s'efforça de le calmer et, tout en lui adressant les premières consolations, le reconduisit chez lui, dans son cabinet. Mais Sébastien résista et voulut à toute force passer dans la chambre où sa femme avait été transportée.

Justement le docteur Cyvoct venait d'entrer.

— Merci, s'écria-t-il en le voyant, merci, mon cher docteur ! vous êtes savant, habile, vous !...

Vous allez la sortir de cette léthargie, car c'est un sommeil, n'est-ce pas? une syncope?... cela se voit tous les jours ! L'hémorragie a été si terrible !...

Et il tomba à genoux au chevet du lit.

Le docteur constata du premier coup d'œil l'état

du corps de la victime. Néanmoins, pour donner satisfaction au notaire, il pressa pendant quelques minutes le bras de madame Peytel, comme s'il avait espéré y découvrir quelques indices d'existence.

Mais il se retourna, lui aussi vers Sébastien, qui, la tête penchée vers le lit, suivait anxieux les mouvements du médecin.

— Elle est bien morte, mon pauvre Peytel, fit alors celui-ci.

— Morte! répondit l'époux en sanglotant; c'est donc vrai?... plus d'espoir!...

Il se releva soudain, et à la fois suppliant et hagard, il dit à M. Cyvoct :

— Alors, accouchez-la! au moins, sauvez l'enfant!

Inutile, fit l'homme de science, la mère serait encore en vie que l'enfant ne pourrait être sauvé.

— Oh! quel malheur! insista Peytel avec un redoublement de désespoir. Pauvre femme! Pauvre Félicie!... Si jeune!... A peine vingt ans!...

Et il se mit à se promener à grands pas. Puis il revint près du lit, contempla vaguement le visage de sa femme et s'inclina pour le baiser?

A ce moment, plusieurs personnes pénétrèrent dans la chambre, parmi lesquelles M. Jordan, président du tribunal et beau-frère du docteur Martelle. Il arrivait haletant, sommairement habillé. Il venait d'apprendre la nouvelle par le médecin et s'était empressé d'accourir.

Témoin de la désolation mélodramatique du notaire, il en fut vivement frappé et d'abord la crut sincère. Mais sa qualité de premier représentant de la justice lui imposait un grand devoir.

Aussi, après les premières condoléances, et le voyant un peu plus calme, il lui fit subir une espèce d'interrogatoire.

— Enfin, mon cher ami, lui dit-il en lui faisant signe de s'asseoir, racontez-moi succinctement les principaux épisodes de cet irréparable malheur.

Peytel ne se le fit pas répéter. Ce récit semblait au contraire vouloir s'échapper de sa bouche, car il venait déjà de l'exposer au garde général, ainsi qu'aux médecins.

—C'est le 31 octobre que nous partions de Mâcon, commença-t-il.

— Non, interrompit aussitôt M. Jordan, surpris, l'important est de savoir au plus vite comment votre femme a été assassinée.

— C'est que, pour mieux préciser, je voulais reprendre ce fatal voyage à son début.

— Pour le moment, vous dis-je, la chose importe peu. A ce que je vois, le domestique a également disparu.

— Oh! oui, répondit Peytel avec une animation farouche, c'est moi qui l'ai tué.

Le magistrat fit un mouvement de surprise stupéfaite.

— J'étais dans le cas de légitime défense, reprit le notaire. Vous allez tout savoir, du reste.

— C'est bien, décrivez seulement le drame. A quel endroit précis s'est-il déroulé?

— A un demi-kilomètre environ du pont d'Andert, à la première montée de la Darde.

— Bon, voilà un premier point établi. Continuez, à présent.

— En ce moment, un vent violent soufflait du sud, et la pluie tombait encore avec force, bien que le ciel commençât à se découvrir. J'étais enfoncé dans le coin à droite de la voiture, et ma femme, rapprochée de moi, dormait, la tête appuyée sur mon bras gauche. Tout à coup, j'entends la détonation d'une arme à feu dont je venais d'apercevoir la lumière à plusieurs pas de distance. Ma femme s'écrie aussitôt : « Mon pauvre mari, prends tes pistolets !... »

— C'est bien vrai, votre femme a prononcé ces paroles ?

— Aussi vrai que je vous le dis... Au même instant, mon cheval s'emporte et prend le trot. Immédiatement, je tire un coup de pistolet contre un individu que je vois courant devant nous. Ne supposant pas que ma femme fût atteinte, je m'élance par un côté de la voiture, tandis que Félicie saute de l'autre. Je tire alors sur mon domestique que je viens de reconnaître, un second coup de pistolet, d'ailleurs sans résultat. Le misérable se sauvait, mais je l'atteignis et le frappai par derrière d'un coup de marteau. Cette fois, Louis se retourna et leva sur moi le pistolet qu'il venait de tirer. Mais,

plus agile et plus prompt, je lui portai un second coup de marteau qui l'étendit la face contre terre. Lui plaçant alors mon pied sur le dos, je le frappai à coups redoublés et l'achevai malgré les cris de : Grâce !... grâce !... qu'il ne cessait de répéter.

— C'est donc ce malheureux Louis qui a tenté de vous assassiner? interrogea M. Jordan avec un air de doute.

— Oui, pour voler les 7,500 francs que je portais. Il avait d'ailleurs prémédité son coup, ainsi que je l'établirai plus tard.

— Tout cela n'explique point le meurtre de madame Peytel.

— Mais c'est Louis Rey qui a été son meurtrier, car elle a reçu la balle qui, sans doute, m'était destinée.

— Jusqu'à présent, ce récit me paraît étrange.

— Bientôt, reprit Sébastien qui commençait à perdre contenance, le souvenir de ma femme me revint à l'esprit; je l'appelai plusieurs fois et courus éperdu la cherchant en vain de tous côtés. Je rétrogradai ainsi jusqu'au pont d'Andert où je la retrouvai étendue dans un pré couvert d'eau, sur les bords du Furens...

— Elle était donc revenue sur ses pas? Elle aurait dû, il me semble, continuer naturellement à gravir la côte pour se rapprocher de Belley?

— Que sais-je? D'autant que je ne la croyais pas encore blessée. Cette horrible découverte me frappa de terreur. Je cherchai à la retirer de l'eau, et ce

n'est qu'après de longs efforts que je parvins à la placer la face contre terre, sur le talus de la chaussée. La supposant à l'abri de plus grands dangers et pensant toujours qu'elle n'était que blessée, je courus implorer du secours à la maison du père Thermet située, comme vous savez, entre Rossillon et le pont d'Andert. Or, à ce moment, j'aperçus ma voiture tout près de moi, sans pouvoir m'expliquer comment elle avait pu ainsi revenir sur ses pas en quittant la direction de Belley...

— A mon avis, interrompit de nouveau le président, il était plus urgent de transporter votre pauvre femme dans la calèche que d'aller chercher du secours.

— L'émotion avait brisé mes forces. J'aurais été incapable de soulever encore ce fardeau. J'avais besoin d'aide, et j'allai requérir les Thermet.

— Mais, à cette heure, le père et le fils devaient être couchés?

— Oui, et je perdis à leur porte beaucoup de temps. Ils ne se décidèrent même à descendre et à ouvrir qu'en apprenant que j'étais le successeur de M. Cerdon... Bref, ils m'accompagnèrent au pont d'Andert, où le père Thermet, s'étant approché du corps, et l'ayant examiné, me dit : « Monsieur, votre femme est morte. » Je répondis que c'était impossible, car il me semblait qu'elle respirait. Alors, aidé de son fils, il la plaça dans le fond de la voiture, où, étant ensuite montés tous ensemble, nous sommes arrivés à Belley. Vous savez le reste...

— M. Jordan ne fit aucune objection à la fin de ce récit, qui lui semblait renfermer une inexplicable énigme.

— ... J'oubliais d'ajouter, reprit Sébastien, qu'en passant près du cadavre du domestique, mon irritation était telle que j'ai voulu l'écraser sous les roues de ma voiture, mais les Thermet m'en ont empêché.

— Si votre narration est exacte, dit enfin M. Jordan, vous êtes le plus infortuné des hommes; seulement, il faut vous attendre à ce que la justice vous demande bientôt des explications sur certaines contradictions qui m'ont déjà frappé dans la succession des épisodes de ce drame.

— Je suis prêt, répondit fermement Peytel.

A peine avait-il achevé ces dernières paroles que le commandant de la gendarmerie, le lieutenant Wolf, entra. Il savait déjà par la rumeur publique le gros de l'affaire, et spontanément le notaire reprit la version qu'il venait d'exposer à M. Jordan.

— Cela me semble peu clair, répondit brusquement l'officier. D'abord, au premier moment, dans le récit fait à M. Att et qu'il vient de me reproduire, vous n'avez pas mentionné les deux coups de feu tirés par vous sur votre domestique.

— Ce n'était qu'un sommaire, objecta Peytel; ce n'est qu'avec M. Jordan que je me suis expliqué en détail.

— Non ! répliqua M. Wolf avec une véritable intuition de gendarme : vous êtes partis trois, vous

revenez seul et sans blessure; donc, je vous arrête.

Foudroyé par ce premier acte de l'initiative judiciaire, Sébastien hors de lui, tremblant de peur, se jeta dans les bras de M. Jordan et le supplia de s'interposer en sa faveur, pour faire ajourner l'arrestation. A la prière du président, M. Wolf voulut bien consentir à surseoir jusqu'au lendemain, et le notaire fut laissé libre.

M. Jordan et l'officier se retirèrent : le premier pour informer le parquet, le second avec quelques gendarmes pour reconnaître le lieu du crime et relever le cadavre du malheureux domestique. Il le trouva étendu sur la route, un fouet à ses côtés, avec un pistolet déchargé et, plus loin, une feuille de papier gris. Enfin, une couverture gisait à quelques pas de lui.

Comme il rentrait à Belley, il rencontra le procureur du roi et son substitut qui venaient à leur tour étudier le terrain. Il les accompagna et leur fit part de ses premières impressions.

Pendant ce temps, la nuit s'écoulait, et Peytel, qui avait refusé de se coucher, même de changer de vêtements, bien que ceux qu'il portait fussent encore mouillés, recevait tout le monde avec une grande présence d'esprit, et, tout en continuant à manifester une douleur inconsolable, il s'efforçait d'accréditer auprès de ses nombreux auditeurs le système qu'il venait de présenter à M. Jordan.

Son prédécesseur, M. Cerdon, parut vers six

heures du matin. Sébastien l'accueillit par ces singulières paroles :

— Ah! je suis aise de vous voir, monsieur Cerdon. Les 400 francs nécessaires pour conclure l'affaire sont dans le caisson de ma voiture. Nous pourrons donc en finir ces jours-ci.

— Il s'agit bien de cela! répondit l'honorable M. Cerdon scandalisé. Causons plutôt du terrible malheur qui vous frappe.

A neuf heures, Peytel n'avait pas encore pris une minute de repos. La maison ne désemplissait pas d'amis ou de curieux qui venaient prendre des nouvelles et vérifier l'exactitude du bruit public.

Toutefois, il se trouva seul un moment, et il en profita pour se glisser, par la porte de son alcôve, dans un couloir qui conduisait à la chambre de Louis Rey où sa malle et ses effets se trouvaient encore. Puis il reparut et demanda cette fois à changer de vêtement.

A midi, le 2 novembre, jour des Trépassés, le maréchal des logis de la gendarmerie se présenta, porteur d'un mandat d'amener, avec ordre de l'exécuter sur-le-champ. Mais le prévenu demanda encore quelques heures pour écrire des lettres pressées dans l'intérêt de son étude et mettre un peu d'ordre à ses papiers.

Cette dernière faveur lui fut encore accordée; seulement, à partir de ce moment, il fut gardé à vue.

Enfin, au moment de partir, causant tranquille-

ment avec le maréchal des logis, il chercha à lui insinuer que sa femme aurait eu des relations intimes avec Louis Rey. Mais le gendarme trouva le propos tellement horrible qu'il l'arrêta net avec dégoût, en lui serrant fortement le bras.

A quatre heures de l'après-midi, Sébastien Peytel était écroué à la maison d'arrêt de Belley, dans une chambre voisine de l'appartement du directeur.

XI

Chose triste à dire : les ennemis du notaire ne désarmèrent point devant cet épouvantable malheur.

A la première nouvelle de la catastrophe du pont d'Andert, Joseph Balard s'était même écrié :

— C'est bon! quoi qu'il y ait, Peytel est un homme perdu.

Cette menaçante exclamation met à nu, dans toute sa hideur, la haine implacable que les autochtones avaient vouée au malheureux étranger. On eût dit que, pour Balard, il ne s'agissait plus maintenant que de faire aboutir ce crime en toute sûreté au dénouement sinistre que la loi des hommes inflige aux assassins.

Aussi, dès le premier jour, l'opinion publique, dirigée par quelques meneurs, accusa formellement le notaire du double homicide commis le soir de la Toussaint, au bas de la montée de la Darde. Peytel seul était capable d'un tel forfait. Cet homme hypocrite, débauché, violent et sombre,

avait évidemment machiné de longue main ce double attentat.

Et ce n'est pas qu'il y eût dans cette indignation une ombre de pitié pour la principale victime. Non ! Même étendue dans son linceul, l'infortunée Félicie excitait encore les colères jalouses des belles-mères jadis évincées.

La Parisienne amazone, la jeune femme aux allures singulières, aux libres propos, aux élégances exotiques dont plus d'un époux avait rêvé tout haut sur l'oreiller conjugal, était haïe, elle aussi, moins pour avoir été la complice du notaire dans ses vanités de luxe et d'influence, que pour les avoir éclipsées et vaincues.

On s'empressa de déclarer qu'elle ne valait guère mieux que son mari, qu'elle lui en eût même remontré comme corruption, que ses vices secrets justifiaient peut-être l'emploi de l'engin abominable découvert dans son musée intime, et qu'en somme ils formaient à eux deux un couple ignoble.

Ce qui n'empêchait pas les mêmes contempteurs de s'indigner publiquement contre l'infernal complot du notaire, et de crier jusqu'à l'oreille des juges que cette monstruosité appelait un châtiment exemplaire et prompt.

Mais on versait des larmes hypocrites sur le sort de ce pauvre domestique, qui, pour avoir été l'inévitable témoin du drame des époux, avait payé de la vie sa muette et inactive intervention.

Ainsi, pour la plupart des gens de Belley, le

crime n'avait déjà plus de mystères ; le travail de l'instruction devenait d'une simplicité puérile; il ne restait plus, avant l'expiation suprême, qu'à accomplir les préliminaires exigés par les lois de la procédure pénale.

Que si, par hasard, le prisonnier avait l'outrecuidance de nier son rôle de bourreau dans le drame du 1er novembre, eh bien, on passerait outre ; le pays tout entier se lèverait au besoin pour établir la certitude morale que le criminel c'était lui !... Oui, « quoi qu'il y ait, Peytel est un homme perdu ! »

Déjà les dames préparaient leurs robes de cour d'assises et les jeunes filles zézayaient entre elles les circonstances du crime. La préoccupation des préséances commençait à se faire jour dans l'esprit de quelques bourgeoises qui convoitaient d'avance une place bien en vue, pour le jour des débats.

Mais il demeurait entendu qu'elles ne se dérangeraient point pour une condamnation ordinaire, banale ; elles se rendraient à Bourg, à la condition qu'on leur garantirait un verdict capital psalmodié à la lueur des bougies.

Enfin, elles tressaillaient d'avance à la pensée que, selon la coutume d'alors, le bois de justice serait planté sur le lieu du crime ; que l'on verrait les caillots sanglants du coupable retrouvant dans la terre humide les dernières traces du sang des victimes !

Un seul homme à Belley ne pensait pas comme tout le monde; c'était l'honorable M. Roselli-Mollet. Le jeune et brillant avocat, peut-être par un généreux prestige d'amitié, avait, dès la première heure, accepté pour authentique la version faite au président Jordan. Il l'avait même spontanément complétée, et, en l'expliquant, il s'était efforcé de lui donner la vraisemblance qui était dans sa conviction.

Il connaissait du reste à fond les incurables dissidences du ménage Peytel, mais il savait aussi l'amour profond de Sébastien pour sa femme et le croyait incapable d'une criminelle lâcheté.

Il vint donc, alors que tout le monde l'abandonnait, lui tendre noblement la main, l'assurer de son estime quand même et lui offrir ses services ainsi qu'au meilleur temps de sa prospérité.

Cette amitié, qui surnageait, inébranlable et fière, au-dessus de cet immense naufrage, Peytel l'embrassa comme une planche de salut et s'y attacha comme à un complice qui pourrait le sauver peut-être !

Son moral, d'ailleurs, ne paraissait pas trop affaissé. Lorsqu'il fut conduit à la maison d'arrêt de Belley, le directeur, prévenu, l'attendait dans les bureaux du greffe. C'est lui-même qui remplit à son égard les formalités prescrites par le règlement. Il le coucha sur le registre d'écrou, prit son signalement, le fit passer sous la toise, l'installa ensuite dans une chambre assez vaste attenant,

comme nous l'avons dit, à son logement, avec lequel elle communiquait même par une porte consignée.

Le mobilier en était simple, mais sans exclure toutefois un certain souvenir de confort. Il se composait d'un lit de fer garni d'une paillasse bondée, surmontée d'un matelas, de deux couvertures et des autres accessoires ; d'une large table, de deux chaises, d'un banc, d'un lavabo et de trois ou quatre images dont les sujets avaient été choisis parmi les figures du Nouveau-Testament. Il y avait aussi une cheminée, et le prisonnier constata même en entrant que l'on y pourrait faire du feu.

Enfin, le logement se trouvait convenablement éclairé par deux grandes fenêtres, il est vrai scellés d'énormes barreaux, dont l'une donnait sur le col de Rossillon d'où l'œil découvrait les accidents du paysage, les fermes disséminées depuis les premiers méandres du Furens jusqu'aux derniers couronnements de la Darde, c'est-à-dire jusqu'aux premières maisons de Belley.

— J'espère, monsieur, fit galamment le directeur en montrant au prévenu les murs blancs de sa prison, que vous ne vous ennuierez pas trop ici, en attendant la fin du malentendu qui vous a fait mon hôte malgré moi.

— Oh ! répondit Peytel avec un amer sourire, le chagrin qui me dévore me gardera d'ennui. La solitude convient à ceux qui ont quelqu'un à pleurer.

— Pauvre femme! insista le geôlier, qui était causeur; quelle étrange destinée que la sienne! Elle était à peine parmi nous depuis six mois, et voilà qu'au retour d'un voyage d'agrément elle meurt tout à coup, à quelques portées de fusil de Belley. Pardonnez-moi, ajouta-t-il en plongeant sur son prisonnier un regard scrutateur, de vous rappeler des souvenirs qui datent presque de ce matin.

— Faites, monsieur, j'y trouve au contraire une espèce de soulagement... Ah! maudit soit le misérable qui a détruit mon foyer.

Tout en causant ainsi, le directeur avait conduit Peytel jusqu'à la fenêtre grillée qui donnait sur l'étroite vallée de Rossillon. Tout à coup il la lui montra du doigt :

— C'est donc là, reprit-il, que s'est accompli le drame de la nuit dernière? Ces lieux vont devenir tristement célèbres. Deux meurtres en une seule fois et presque au même instant! Dans trois jours, en apprenant cette nouvelle, la France frémira d'horreur.

Sébastien était devenu livide, et instinctivement il avait d'abord reculé de plusieurs pas. En s'apercevant que sa chambre dominait la route de Bourg, et que de là le regard pouvait plonger dans les replis de la vallée, jusqu'au lac de Rossillon, et que l'œil attentif finissait même par rencontrer le fatal pont d'Andert, il n'avait pu maîtriser un frisson d'épouvante. Mais il s'était remis aussitôt.

Il s'approcha même tout contre les barreaux, et eut assez de sang-froid et de courage pour indiquer à son interlocuteur les points principaux qui venaient de servir de cadre à la lutte ténébreuse. Ses petits yeux noirs s'attachaient avec la fixité du vertige aux endroits signalés, et son doigt, qui indiquait ces choses, semblait vouloir se pétrifier dans cette direction.

Mais le chef des geôliers avait saisi ce mouvement, et l'instruction en profita bientôt comme d'un indice révélateur.

Sébastien pria ensuite qu'on allât chercher chez lui plusieurs livres qu'il indiqua ; il se fit apporter également du papier pour écrire, du tabac, et, après s'être enquis du régime de la maison, il demanda et obtint de faire venir ses repas du dehors.

Le directeur le quitta alors, et, aussitôt qu'il fut parti, Sébastien s'empressa d'aller fermer en tremblant la fenêtre du côté de la Darde. Puis, ayant reçu une lampe, ainsi que les fournitures nécessaires, il se mit aussitôt à écrire plusieurs lettres.

De temps en temps, son front chargé de pensées effroyables, se relevait brusquement, et, mus par un impérieux instinct, ses yeux hagards se portaient irrésistiblement vers la redoutable fenêtre.

On eût dit alors qu'il voyait se dresser, immobiles, le long des barreaux, les ombres de deux vivants de la veille, car il se rejetait en arrière, et de sa main se couvrait le visage avec un inexprimable saisissement.

Domptant bientôt ces frayeurs soudaines, il se remettait à écrire.

Cependant, à six heures, la nuit étant tout à fait noire, les églises de Belley sonnèrent l'*Angelus*, et selon l'usage de la province, lorsqu'elles eurent fini, les cloches de la métropole, qui était la paroisse du notaire, reprirent leur carillon, cette fois cadencé, monotone, funèbre.

C'était le glas en l'honneur des deux morts que l'on devait enterrer le lendemain.

En entendant ces sons lugubres, Sébastien se leva, écouta et comprit que l'on sonnait pour les trépassés du pont d'Andert!...

Oh! pendant quelques minutes, il fut en proie à une frayeur indicible; il se réfugia dans le coin le plus obscur de sa chambre, n'osant ni appeler, ni crier, muet, paralysé, glacé!

Dans ce coin noir, il eut la vision foudroyante de tout ce qui venait de se passer; des victimes qui le regardaient tristement; de la cérémonie de demain; des calafalques entourés de flammes; des prêtres psalmodiant!

Il vit aussi des juges, des soldats, un prétoire, des robes rouges, des jurés, une foule tumultueusement avide de le contempler, un arrêt suprême, une longue et fiévreuse agonie, un échafaud!...

Lorsque le gardien entra pour lui remettre son dîner, il sortait à peine de ce songe fantastique, et son visage ruisselait encore d'une sueur froide qu'il essuya vivement.

Après son repas, il se retrouve encore une fois seul et ne tarda pas à se remettre à sa correspondance.

Il écrivait à ses amis, à sa mère, à sa sœur, à peu près textuellement le récit que l'on connaît déjà. Avant que l'accusation eût commencé son premier interrogatoire, il affirmait déjà son système de défense, et celle-ci ne mettait aucun obstacle et favorisait même le développement de cette tactique aussi prématurée que maladroite, car elle y avait déjà découvert ses premiers éléments d'information et comme la charpente embryonnaire de son réquisitoire.

Vers dix heures, attendri sans doute par les pensées qu'il développait dans ses lignes, il éclata en sanglots et pleura abondamment.

Était-ce sur sa destinée qu'il s'apitoyait, ou sur le sort immérité de Félicie Alcazar ?...

Enfin, à minuit, il se jeta tout habillé sur son lit, et, accablé par la fatigue matérielle autant que par les violentes émotions qui agitaient son moral, il s'endormit profondément.

Le lendemain, à huit heures, le directeur vint l'informer qu'il avait à remplir une pénible formalité à laquelle il ne s'attendait point.

La loi exigeait qu'il fût officiellement confronté avec les corps de madame Peytel et de Louis Rey, dont l'autopsie était déjà terminée et qu'on allait ensevelir.

Le notaire ne manifesta aucune surprise, au-

cune émotion extérieure ; il suivit silencieusement M. Wolf, qui le conduisit à sa propre maison où le procureur du roi, le juge chargé de l'instruction et les greffiers l'attendaient.

Mis en présence du cadavre de Félicie couchée dans sa bière, il ne renouvela pas les bruyantes exagérations de douleur auxquelles il s'était livré la veille.

Interrogé s'il reconnaissait cette dépouille pour être celle de madame Félicie Alcazar, en son vivant madame Peytel, il répondit oui faiblement et répandit des larmes muettes. Il demanda ensuite timidement la permission de l'embrasser avant qu'on clouât le cercueil ; ce qu'il fit avec une espèce de respect religieux.

Emmené ensuite à l'hôpital de la Charité, où se trouvait le corps du domestique, en présence de celui qui avait joué le rôle d'agresseur, il montra moins de calme et parut faire un effort surhumain pour contenir son indignation et sa haine. On fut même contraint d'abréger la scène de la constatation, afin d'éviter un éclat.

Lorsqu'il fallut lui faire regagner sa prison, le cortège se heurta à la foule des curieux que la nouvelle de la confrontation avait attirés aux abords de l'hospice...

A la vue de Peytel, cette foule devint tout à coup menaçante. Elle proféra des cris de mort, l'accabla d'injures, lui reprochant le double crime de l'avant-veille. Elle l'accompagna ainsi, malgré

les efforts des gendarmes, jusqu'aux portes de la maison d'arrêt, et lorsque celles-ci se furent refermées sur lui, elle criait et vociférait encore.

Cette manifestation le saisit de stupeur. Il avait reconnu, dans les rangs de la multitude, Joseph Balard et quelques autres de ses ennemis avérés.

Il jugea donc que ses adversaires, toujours implacables, le poursuivraient jusqu'à la fin, et qu'il aurait à défendre sa tête contre les allégations du ministère public, fortifiées de pression et de passion populaires. Tout se réunirait ainsi à la dernière heure pour l'empêcher d'échapper à la rigoureuse application des lois.

Pour comble, les apparences, d'abord favorables, tournaient décidément contre lui. L'événement du pont d'Andert n'avait pas eu de témoin, mais les suppositions et les inductions qu'on en tirait déjà le désignaient clairement comme le coupable. Il pressentait lui-même les objections redoutables que l'on ne tarderait pas d'opposer à ses premières déclarations, et il découvrait qu'il ne pourrait y répondre sans se contredire.

Ses variations deviendraient alors son plus formidable accusateur, et son système, mal échafaudé, croulerait de lui-même, devant le simple exposé des invraisemblances sur lesquelles il avait eu la témérité de l'étayer.

Il se repentait d'avoir parlé trop tôt. Mais que faire, à présent? Il ne pouvait plus que soutenir sa version primitive, tout en essayant de la modi-

fier sous prétexte d'en réparer les omissions involontaires.

En attendant, il ne voyait pas approcher sans effroi l'heure des débats préliminaires. Il écrivit encore une lettre au rédacteur du *Journal de l'Ain*, que celui-ci, du reste, se garda d'insérer, et dans laquelle il refaisait, avec des amplifications nouvelles, l'histoire du crime, en essayant, par des atténuations imprudentes, d'en changer la physionomie.

Il perdait de plus en plus l'esprit avec le sang-froid. Même, dans l'hypothèse de la culpabilité absolue, il montrait une maladresse que le malfaiteur le plus illettré de ces cantons eût naturellement évitée.

Autrement, il semblait avoir retrouvé ce calme extérieur, indice d'une conscience tranquille. Il avait de fréquentes conversations avec le directeur de la prison, et ce naturel auxiliaire de l'information ne parvenait à surprendre ni sur son visage ni dans ses discours, aucune des hésitations troublées qui dénoncent un criminel.

Il causait librement des affaires de son étude, de sa femme, de son voyage à Mâcon, et passait ensuite sans effort aux sujets les plus indifférents ou les plus gais.

Mais il revenait toujours avec une complaisance marquée aux épisodes de son ancienne profession de journaliste, et ne manquait pas surtout de citer les personnages plus ou moins célèbres qui,

à cette époque encore récente, l'avaient honoré de leur protection et de leur amitié.

Il ne doutait pas que la presse parisienne tout entière ne protestât en sa faveur, lorsqu'elle apprendrait le crime inouï dont il se trouvait accusé, et affirmait avec fracas que les sympathies de la France le vengeraient noblement des obscures vilenies de la bourgeoisie du Bugey.

Et cette perspective lui donnait une telle ivresse qu'il en oubliait par moments l'extrême gravité des charges qu'il allait avoir à combattre.

Enfin l'instruction commença. Elle devait être souvent interrompue par les agissements du notaire, et par la difficulté de se reconnaître et de se diriger dans un labyrinthe qu'aucun témoignage oculaire ne venait éclairer.

Aussi, pendant dix mois, le magistrat chargé de cette terrible mission, un esprit élevé, rempli de ressources, habile, patient, diplomate, mais peu habitué aux besognes compliquées, dut construire pièce à pièce sur des déductions morales, sur des indices, sur des dépositions indirectes et des révélations détournées, le formidable édifice de l'accusation.

Heureusement, il avait trouvé dès le premier jour, dans les procès-verbaux de l'autopsie, qui contredisaient formellement le récit de Peytel, un sérieux point de départ. Aussi, au premier inter-

rogatoire, le notaire se trouva-t-il convaincu de mensonge.

— Mon cher monsieur, dit le juge à Peytel sans préambule, les rapports des experts qui ont fait l'autopsie, j'ai le regret de vous en informer, diffèrent essentiellement de vos explications.

— Cela m'étonne, répondit Sébastien assez froidement.

— Voyons, commençons par le premier meurtre, celui de madame Peytel. Vous avez écrit et signé que vous vous trouviez assis entre l'assassin qui tirait à droite de la voiture, et votre femme dormant sur votre bras gauche ; qu'une détonation, une seule, s'était fait entendre et que vous aviez vu la lumière d'une arme à feu.

— Parfaitement, et je le maintiens plus que jamais.

— Eh bien, les docteurs Borot et Cyvoct ont reconnu deux plaies offrant des différences notables dans leur direction, l'une à la partie moyenne et postérieure de la joue gauche, et de forme horizontale ; l'autre à la joue droite, sous la paupière, au milieu du nez, allant de droite à gauche et de haut en bas...

— Ce n'est pas possible ! interrompit Peytel en affectant un air d'incrédulité.

— Attendez, je n'ai pas fini, reprit le juge doucement. Ces deux plaies ont été causées par deux balles de grosseur inégale, et la peau qui environnait la seconde était brûlée dans tout le contour de

l'ouverture, ainsi que les cils des deux paupières et le sourcil. Après les avoir sondées, les experts ont déclaré sans hésitation que les deux balles n'avaient pu provenir du même coup de feu.

— Je n'en ai pourtant entendu qu'un.

— Voici qui est encore plus décisif. On a déjà fait à cet égard de nombreuses expériences ; des officiers d'artillerie commis à cet effet sont d'accord avec les médecins pour soutenir que la brûlure de la peau des cils et du sourcil n'avait pu être produite que par une arme tirée à bout portant. Entendez-vous : à bout portant. Le domestique est donc monté dans la voiture, et il devait être muni de deux pistolets ?

— Non, l'inconnu, que j'ai ensuite dévisagé, a tiré à cinq ou six pas et n'a fait feu qu'une seule fois.

— Oui, c'est ce que vous avez d'abord déclaré. Alors, comment expliquez-vous ces deux blessures différentes de forme et de direction, occasionnées par deux balles d'inégale grosseur.

— Je ne suis pas chargé d'expliquer tout cela.

— Pardon, à moins de laisser planer sur vous les plus terribles soupçons, il faut que vous vous disculpiez.

— Mon Dieu, c'est bien simple, et je m'étonne que les experts ne l'aient point trouvé : en ce qui concerne la direction des blessures, il y a eu certainement déviation et ricochet d'une balle. Quant à la différence de calibre, cela se voit tous les jours, car

il n'est pas rare de charger un pistolet avec des balles d'inégale grosseur. Pour ce qui est de la brûlure de la peau, c'est là un phénomène, car je maintiens que le coup a été tiré à distance.

— Vos raisons, monsieur, ne valent rien : MM. les experts y ont déjà répondu. D'abord, la voiture ne présentait dans son intérieur aucune trace de projectile ; ensuite, le coup de feu ayant dû, quoi que vous en pensiez, être tiré à bout portant, puisqu'il a brûlé la peau, la divergence des balles n'a pu être telle que l'une passât devant le visage pour aller dans la capote, tandis que l'autre entrait dans la joue, près du nez. Bien mieux, d'après la construction du véhicule, s'il y avait eu ricochet, la balle se serait écartée au lieu de revenir dans la tête de la victime.

— C'est l'accusation qui tient déjà ce langage, mais le débat de l'audience établira mon dire.

— Je le souhaite pour vous. En attendant, il résulte de ce premier point, que deux coups de feu ont été tirés à bout portant de la voiture même... Vous avez ensuite déclaré qu'au bruit de la détonation votre femme s'était écriée : « Mon pauvre mari, prends tes pistolets. »

— Oui, je me le rappelle comme si c'était à présent.

— Eh bien ! à cet égard encore, l'expertise vous contredit formellement. L'examen des plaies du visage, notamment celle de la paupière et du nez, a établi que la commotion du cerveau avait dû être

instantanée et s'était opposée à ce que madame Peytel pût prononcer des paroles distinctes. Elle a dû survivre à peine quelques instants à ses blessures. De plus, la force, aussi bien que la volonté, lui ont nécessairement manqué pour descendre de la calèche, ainsi que vous l'avez dit. Donc, elle a été transportée par quelqu'un dans le pré submergé, aux abords duquel les témoins Thermet l'ont rencontrée. Par qui ?

— Ce n'est toujours pas moi, puisque je ne la croyais même pas atteinte, et que mon premier mouvement avait été de m'élancer de la voiture, pour courir sus à l'agresseur.

— C'est ce que nous examinerons bientôt. Persistez-vous toujours à accuser Louis Rey du meurtre de votre femme ?

— Certainement, c'est lui ; et tout l'indiquerait, encore que je ne l'aurais pas formellement reconnu.

— D'après vous, quel mobile l'aurait fait agir?

— Le désir de s'emparer des sacs d'argent que je portais. Ce garçon, connu d'ailleurs pour ses mœurs douces, presque timides, n'en était pas moins un voleur. A diverses reprises, il m'avait dérobé de petites sommes, et je me proposais même de le renvoyer, à notre retour de Mâcon. Je l'aurais chassé plus tôt, et ma femme en était d'accord, si nous avions pu lui trouver un remplaçant.

— Laissons de côté, pour un moment, la moralité de Louis Rey, et voyons comment il a accompli son dessein.

Ici le juge fit une pause et parut se recueillir un instant. Peytel perdait de plus en plus contenance, devant cette logique inexorable qui ne laissait rien dans l'ombre de tout ce dont l'accusation pouvait s'emparer victorieusement, pour le retourner contre lui. Il baissait la tête, maintenant, et ne savait plus au juste où toutes ces investigations iraient aboutir.

— Je remarque, reprit le magistrat, avec quelle puérile impéritie Louis Rey essaya de s'emparer du trésor que vous portiez. Ainsi, au lieu de se délivrer du conducteur, de l'adversaire le plus redoutable, il l'épargne au contraire et passe en quelque sorte sur lui pour tuer sa femme, qui n'eût pas un instant défendu cet argent.

— Nous étions dans l'obscurité, répondit Sébastien, et il tirait au hasard, croyant bien m'atteindre le premier.

— Ce n'est pas tout. Vous êtes toujours armé en voyage, le domestique le sait, puisque c'est lui qui prépare votre valise. Donc il n'ignore pas que vous avez deux pistolets, deux coups à votre disposition, et il est assez imprudent, assez téméraire pour vous affronter avec un seul pistolet, et pour ne pas s'assurer au moins de son coup en vous tuant le premier !...

— Est-ce que vous allez me rendre responsable, à présent, des inconséquentes témérités de cet homme ?

— Non, je discute seulement votre système et j'en

fais ressortir les impossibilités. Je reprends : enfin, après avoir dirigé son arme au hasard sans s'inquiéter du choix de la victime, cet homme pourtant assez audacieux pour entreprendre un double meurtre, n'a ni le courage ni le moyen de le consommer, car il s'empresse de prendre la fuite.

— C'est vrai, parce que, par ma prompte riposte de deux coups de pistolet, il s'est aperçu que son attentat n'avait pas réussi.

— Oui, il fuit, et voyez dans quel équipage ; il emporte dans sa main un fouet inutile, et sur ses épaules une couverture pesante, sans que la détonation de deux pistolets et les pas précipités d'un maître furieux réveillent en lui, dans sa fuite, un instinct plus intelligent de conservation. Enfin, cet homme plein de jeunesse et de force est renversé la face contre terre, sur un chemin public, succombant sans résistance et sans lutte sous les coups d'un marteau que vous lui asséniez par derrière.

— Pardon, il a résisté, il s'est défendu, et je n'en ai eu raison qu'après les plus énergiques efforts.

— Sans doute, il s'est débattu comme toutes les victimes ; mais il n'y a pas eu défense proprement dite. Il vous a seulement menacé, dites-vous, en élevant son pistolet déchargé?... Mais admettons qu'il eût réussi ; quel fruit eût-il retiré de son crime ? Laissant sur la route les cadavres de ses maîtres, obligé de conduire à la fois deux voitures, sous peine de se voir découvert ; ne pouvant re-

tourner sur ses pas, car il était bavard, il avait raconté partout que vous portiez de l'argent; trop prudent enfin pour paraître seul à Belley, arrêté à la frontière par la douane qui devait lui opposer jusqu'au jour une barrière infranchissable, qu'aurait-il fait et que serait-il devenu?

— Sans doute, il avait son plan.

— Non, il n'en avait pas. L'examen du chariot a constaté, en effet, qu'il ne possédait, au moment du crime, ni linge ni vêtement. On n'a trouvé dans ses poches ni passeport, ni certificat, ni livret; elles ne contenaient qu'une balle de gros calibre qu'il avait montrée en jouant à une fille d'auberge de Mâcon, un petit couteau en manche de corne, une tabatière, un petit paquet de poudre de chasse, plus une bourse où se trouvaient un sou et de la ficelle. Voilà le bagage que, dans son plan homicide, il s'était préparé à loisir pour aller chercher un asile à l'étranger! Quelle imprévoyance dans la préméditation des moyens! Quelle déraison et quelle faiblesse dans l'exécution!

— Je ne nie point que son coupable projet ne fût mal concerté; mais, encore une fois, serais-je responsable de son manque d'intelligence? Au surplus, l'argent dérobé lui aurait procuré les ressources suffisantes pour acheter des hardes. En tout cas, il avait des munitions; on a retrouvé dans sa malle des projectiles qui m'avaient appartenu.

— Ce n'est pas exact; ce n'est que le 31 octobre

qu'il a acheté des malles à Mâcon ; mais pour votre compte, ainsi que, par commission rogatoire, en a déposé votre neveu. De plus, il ne s'arme que d'un pistolet à un coup, bien qu'il sache que vous en avez deux, et que, dans le cas terrible où il viendrait à vous manquer, il n'aurait plus rien pour se garantir du danger des représailles.

— Cela prouve, encore une fois, qu'il avait mal calculé, qu'il espérait me tuer raide et se défaire ensuite de ma pauvre femme par d'autres moyens.

— Après les invraisemblances, les mensonges. Vous avez calomnié à outrance ce malheureux, afin de montrer dans ses antécédents et dans ses allures une nature perverse, capable de commettre un attentat prémédité. Dès la nuit même du 1er novembre, on a remarqué les insinuations que vous accumuliez sur lui, et l'art avec lequel, pour les rendre plus sûres, vous les disséminiez dans les diverses parties de votre récit. Je vous informe qu'elles ont déjà reçu le plus éclatant démenti.

— Pourtant, pour n'en citer qu'un seul, M. de Montrichard s'est plaint de sa probité.

— M. de Montrichard lui a rendu un témoignage contraire. Tous ceux qui l'ont connu, du reste, ont déclaré qu'il avait un naturel ouvert et des mœurs douces ; sa carrière militaire fut modeste mais sans tache, et les regrets touchants que lui ont donnés ses anciens maîtres doivent éloigner de lui tout soupçon. Non, Louis Rey ne fut point coupable du crime dont vous l'accusez ! Non, les circons-

tances qui se rattachent à la préparation du crime, à son exécution et à ses suites, ne permettent point qu'on inflige à sa mémoire une odieuse flétrissure.

— Je sais bien, répondit Peytel, que tout aujourd'hui se réunit pour m'accabler. Parce que les morts ne parlent plus et qu'il faut néanmoins trouver un coupable, on me charge de leur forfait. Je jure que je suis innocent...

— Il vaudrait mieux des raisons que des serments ; mais entrons dans un nouvel ordre d'inductions. — Quand vous avez retrouvé votre femme, vous la croyiez vivante, dites-vous, et cependant vous la placez la figure contre terre. Puis, oubliant qu'une santé délicate et une grossesse avancée veulent des soins, loin de la couvrir des effets qui sont dans la voiture, vous ne baissez seulement pas ses robes, qui sont relevées...

— J'avais la tête perdue, interrompit le notaire. J'étais uniquement préoccupé d'appeler du secours et j'allai faire lever les Thermet.

— Voici justement ce que ces deux étrangers ont déposé à ce sujet : Ils soulèvent seuls le triste fardeau, tandis que vous vous bornez, indifférent, à tenir le cheval par la bride. Ils vous disent que votre femme est morte, et vous ne cherchez même pas à vous en assurer ; vous ne la regardez plus !... Ce n'est que lorsqu'il n'est plus temps, à votre arrivée à Belley, que vous implorez du secours ! C'est quand les médecins ont déclaré qu'il est trop tard,

que vous invoquez des soins alors inutiles, que vous vous livrez à une agitation sans mesure, à une douleur bruyante et à des élans calculés qui ne sont pas dans la nature...

— Ah! monsieur, interrompit vivement l'accusé, vous calomniez en moi la plus grande affliction que j'aie jamais éprouvée! J'aimais ma femme, un misérable me la tue, et non seulement je passe pour l'assassin, mais encore on conteste jusqu'à la sincérité de mes larmes!

— Peytel, fit alors le juge d'une voix grave, regardez-moi et osez répondre à ceci par un mensonge; l'assassin de Félicie Alcazar, ce n'est pas Louis Rey, c'est vous!

— C'est Louis Rey, le domestique, murmura Peytel avec épouvante... Ce n'est pas moi, monsieur le juge! Le coupable est mort, je l'ai tué! pour la défendre, elle que je croyais vivante, à peine blessée... Qui donc a pu vous souffler une pareille infamie?

— Vous-même, vos discours, vos paroles, répondit froidement le magistrat instructeur... Non seulement vous êtes le meurtrier de madame Félicie, mais en vous suivant depuis l'époque de votre mariage jusqu'à la fatale soirée du 1er novembre, nous avons découvert le mobile du crime que vous avez longuement préparé. *Is fecit cui prodest.* Vous savez l'adage juridique. Ah! vous n'avez pas manqué de prévoyance, vous, comme ce pauvre Louis Rey, et Cromwell ne vous eût pas désavoué.

— Quels sont donc ces mobiles, monsieur ? interrogea Sébastien, rassuré cette fois sur les conséquences des allégations que le juge allait produire.

— La cupidité, monsieur Peytel, et rien que cela. Dès le premier jour, vous avez convoité, non le cœur, mais la dot d'une femme...

— C'est de surprise en surprise que vous me conduisez, interrompit le notaire. Vraiment, après les médecins légistes, il ne manque plus que les experts en écriture. La sagacité est la grâce d'état des gens de justice. J'admire à quel point Dieu vous en a comblé. Quelle belle chose, monsieur, que l'instruction.. judiciaire !...

— Vos plaisanteries de journaliste, répliqua le magistrat, me paraissent déplacées. Ce n'est pas lorsqu'on vous demande compte de la mort de deux innocents, que vous devriez avoir sur les lèvres le sourire frondeur et la raillerie gouailleuse du redresseur de torts, à quatre sous la ligne... J'ai dit la cupidité, et j'y insiste... On en découvre les premières traces dans votre contrat de mariage.

— Je n'y vois pas cela, répondit Peytel étonné. Il est en tous points semblable à celui de mes beaux-frères.

— Non ; car au moyen d'une fraude commise à la dernière heure, vous y avez supprimé la clause stipulant les garanties nécessaires pour assurer, le cas échéant, la restitution de la dot. Vous obteniez ainsi une donation universelle d'usufruit, car vous vous dispensiez de fournir caution et de justifier

d'aucun emploi. Vous avez donc commencé par tromper madame Alcazar, son notaire, sa fille, ses gendres, tout le monde.

— Vous vous méprenez, monsieur. C'est du consentement exprès de madame Alcazar que la clause en question fut insérée, parce qu'on lui fit comprendre que sa fille aurait plus à recevoir de moi que je n'aurais à recueillir d'elle. L'apport de ma femme ne dépassait pas, en effet, soixante mille francs, tandis que je justifiais, moi, de quatre-vingt-dix-sept mille francs de valeurs immobilières, plus dix-sept mille francs en numéraire, meubles et objets d'art, soit une fortune de cent quatorze mille francs environ.

— Dont il faudrait déduire néanmoins un bon tiers, comme résultant d'évaluations exagérées, sans compter dix-huit mille francs de la créance Cerdon qui vous restent à payer sur l'achat de l'étude, encore que vous ayez produit, lors de votre mariage, une quittance de complaisance.

— C'est faux. Je n'ai présenté qu'un solde de règlement.

— Il n'en résulte pas moins des dépositions entendues, que vous avez fourni aux parents de votre femme des références mensongères, que M. Roselli-Mollet les a confirmées sur votre demande, et que, rassurée en parti par cette autorité, madame Alcazar a consenti enfin à vous donner sa fille, malgré même les résistances de celle-ci, malgré ses répugnances que vous connaissiez et dont vous n'avez

tenu aucun compte, estimant sans doute que la dot était une compensation suffisante.

— Vous dénaturez tellement les faits les plus simples que je ne sais si je dois continuer à vous répondre.

— Cela est si vrai qu'à peine le mariage consommé, et sans vouloir attendre la majorité de votre femme, vous vous êtes fait autoriser à vendre une rente sur l'État qu'elle possédait, et vous avez ainsi touché plus de 50,000 francs.

— J'avais besoin d'argent, car les dépenses du mariage s'étaient élevées à plus de 20,000 francs. Du reste, si j'ai vendu ce titre, c'est qu'on m'avait fait craindre une baisse prochaine, et je m'empressai d'en replacer le produit sur une autre valeur.

— Bref, les scènes violentes commencèrent dans votre intérieur. Je ne vous en rappellerai pas le détail. Vous vous êtes oublié à de sauvages emportements, et un jour on vous vit, pour calmer votre fureur, plonger votre tête dans un bassin d'eau froide. Dès les premiers temps, la désaffection, l'aigreur, l'éloignement réciproque avaient fait de la vie commune un intolérable supplice, et il était ainsi facile de prévoir les plus terribles catastrophes.

— Ma femme, je l'avoue, avait un caractère fantasque, intolérant, querelleur, et je lui étais antipathique. Néanmoins, elle m'inspirait toujours un amour extrême, et malgré mes vivacités souvent excessives, je le reconnais, jamais la pensée ne

m'était venue qu'un événement fortuit ou un acte de ma volonté pourrait dénouer une telle situation. J'étais résigné à souffrir, espérant que les années corrigeraient cette nature indomptable, et la ramèneraient aux sentiments d'affection et d'équité dont je m'efforçais de me rendre digne.

— Nous avons saisi, par malheur, depuis peu de jours, des documents décisifs qui contredisent et réduisent à néant vos hypocrites allégations sur ce point essentiel. Il résulte, au contraire, de ces pièces, dont l'une a longtemps échappé à nos investigations, grâce à l'intervention de M. Roselli-Mollet, votre ami, que depuis le premier jour de votre union, vous avez eu la pensée constante de vous débarrasser de Félicie Alcazar.

— Ah ! je sais ce que vous voulez dire, interrompit Sébastien avec un sourire de triomphe. Vous avez trouvé sur mon bureau deux lettres de ma femme...

— Oui, qu'elle avait recopiées sur un brouillon écrit par vous et dans lesquelles l'infortunée s'accuse sous votre haute pression, de torts, de vices et peut-être de crimes imaginaires. Elle vous y donne en quelque sorte droit de vie et de mort sur elle, et justifie ainsi d'avance jusqu'à l'homicide que vous avez commis plus tard.

— Mais, monsieur, ces écrits étaient sans importance ; Montrichard les connaissait ; nous en avons ri ensemble ; mon beau-frère en déposera ; il vous dira qu'en agissant ainsi, je n'avais d'autre but que

d'obtenir d'elle une arme affectueuse contre son inconstance.

— Hélas ! la suite a donné à ces lettres une explication autrement décisive. Il est clair aujourd'hui que vous l'avez contrainte à signer de sa main un infâme réquisitoire contre sa vie de jeune fille et de femme mariée... Mais il y a plus...

— Quoi donc ?

— Il y a les testaments. Le vôtre, d'abord, que vous aviez volontairement oublié parmi les papiers dont la justice s'est saisie. Il y a aussi celui de votre femme, que vous aviez caché, celui-là, dont M. Roselli est venu s'emparer clandestinement le 6 novembre, quatre jours après votre entrée en prison, qui ne nous a pas encore été restitué, et qu'on a à peine consenti à nous communiquer.

— Je crois bien, répondit vivement Peytel ; ce testament sera l'argument le plus victorieux de ma défense.

— Pourquoi cela ?

— Parce que ce testament est nul et ne réalise certes pas les avantages du contrat de mariage ; qu'il m'assure la jouissance de la dot sans caution, et ne m'impose que la restitution à ma belle-mère de la réserve prescrite par la loi, c'est-à-dire une somme de 17,311 francs. J'étais donc bien plus héritier par contrat que par testament, Félicie succombant après ce dernier acte, au lieu de mourir trois mois et demi plus tard, après la naissance d'un héritier, je perdais la plus grosse part des bénéfices

du contrat. Voilà donc, brièvement dévoilé, mon fameux calcul de cupidité. Le testament est inutile et je vous défie de sortir de là ; j'aurais alors commis au moins une absurdité morale en assassinant Félicie au pont d'Andert, au lieu d'attendre sa délivrance, ce qui n'était pas un long délai, pour gagner près de 60,000 francs. C'est-à-dire qu'au lieu d'être le résultat des plus perfides combinaisons, ce meurtre serait le sublime de la bêtise et me placerait sur le ridicule piédestal du plus grand sot de France.

— Quand viendra l'heure de la discussion publique, solennelle, l'accusation ne vous concèdera pas ce point essentiel et vous prouvera, elle aussi, avec des raisonnements et des chiffres, que ce testament était au contraire la clef de voûte de votre édifice de cupidité.

— C'est cela, nous plaiderons... Eh ! mon Dieu, je sais bien qu'il existe des hommes qui ont mission de demander des têtes ; qui prouvent l'assassinat par amour de l'art et implorent à genoux des condamnations capitales, par ambition des brochettes !

— Que dites-vous là, monsieur? Il ne vous sied pas d'insulter à l'honneur de ceux qui consacrent leur vie à la recherche de la vérité sans passion, et dont la vigilance sauve chaque jour la société.

— Vous avez beau dire, les accusateurs publics ont fait leur temps.

— Sans doute, cette institution vous gêne un peu naturellemeut ; je comprends cela.

— Je ne redoute pas le ministère public ; en admettant même les passions qu'on lui attribue. Il y aura entre nous un jury, et nous verrons qui de nous deux saura s'emparer de sa conviction.

— Nous en avons fini avec les mobiles du crime ; passons à la préméditation. Elle éclate à chaque pas. Comme la cupidité, elle commence au contrat de mariage et ne s'arrête plus qu'aux coups de marteau qui ont brisé le crâne et la poitrine de ce malheureux domestique. Les deux lettres de Félicie, le testament, les soins minutieux que vous avez apportés à la préparation du double homicide, votre habileté à placer sous un jour criminel les derniers actes et même la conduite antérieure de Louis Rey, et jusqu'à l'arme que vous avez jetée à côté de son cadavre, tout indique chez vous l'idée fixe, constante, de vous débarrasser d'une pauvre femme dont vous teniez déjà la dot.

— En tout cas, répondit impassiblement Peytel, vous ne me féliciterez pas sur mon adresse et ma présence d'esprit car, en l'absence de témoins directs, vous avez tiré de mon système tous vos arguments d'accusation. Bien mieux, mon plan était si compliqué qu'il avait besoin, pour s'accomplir, de l'assassinat d'un domestique, lorsqu'il m'était si facile de prévenir ses indiscrétions en le laissant à Belley ! Enfin, comment trouvez-vous cet art suprême, cette stratégie digne de César ou de Napoléon, qui me fait choisir, pour théâtre de mes bruyants exploits, la partie la plus fréquentée

peut-être de la route de Bourg à Belley, tandis qu'un accident de voyage aurait pu si vraisemblablement faire engloutir ma calèche, par exemple, dans les eaux solitaires et si paisibles du lac de Rossillon ? Oh ! je suis un machinateur incomparable ; je ne doute pas que plus tard les maris, avides de supprimer leurs compagnes, ne viennent chercher dans les fastes de mon procès les « trucs » qui m'ont si bien réussi.

— C'est la première fois de votre vie, peut-être, que vous ne tirez point vanité de vos chefs-d'œuvre, mais votre modestie elle-même parle aujourd'hui contre vous. Ni si humble ni si maladroit. Tout vous accuse, et votre passé, et votre conduite depuis six mois, et le dire significatif des Thermet, et votre comédie de douleur après le crime, et la population de Belley tout entière, et votre propre récit des meurtres du pont d'Andert, ainsi que votre attitude depuis que vous êtes en prison. Tout y est, rien y manque...

— C'est vrai, il n'y manque que des témoins, interrompit le notaire.

— Votre témoignage n'est-il pas la meilleure des dépositions ? Pensez-vous que, pour établir une culpabilité, il soit toujours nécessaire d'avoir sous la main des témoins oculaires ? Et d'ailleurs une voix s'est élevée depuis peu qui a jeté un grand jour sur cette ténébreuse affaire.

— Quelle est donc cette voix.

— Celle d'une pauvre femme, d'Anthelmette

Buisson, qui demeure à quelques pas seulement du théâtre de l'assassinat. « Le soir de la Toussaint, dit-elle en son langage populaire, je souffrais de fortes coliques et mon homme dormait au coin du feu. Vers dix heures, — l'heure du crime, — je sortis devant ma maison pour satisfaire à un besoin naturel, et pendant un bon quart d'heure je regardai la lune. Tout à coup, j'entends sur la route deux coups de feu précipités : Pan ! pan ! Effrayée, je rentre, et, réveillant mon mari, je lui dis : Prions Dieu, mon Pierrot, car on vient sûrement de tuer quelqu'un sur le chemin ! »

— Tout cela ne dit pas quel est celui qui a tiré les deux coups entendus.

— Ce n'est toujours pas Louis Rey, puisque, de votre aveu, il n'a fait feu qu'une seule fois sur la calèche, et que du reste il n'avait qu'un pistolet. C'est donc vous. Reste à établir contre qui ces deux explosions...

— Mais je l'ai déjà dit et répété : c'est contre mon domestique que j'ai déchargé deux armes.

— Point, car on eût retrouvé les balles ou dans le corps du domestique ou sur le terrain de la lutte. Or, c'est dans le visage seul de votre femme que deux projectiles de calibre différent ont été découverts. Vous avez donc assassiné Félicie Alcazar à coups de pistolet et votre domestique à coups de marteau !

— Puisque vous y tenez absolument, puisque cette conclusion satisfait votre amour-propre d'ins-

tructeur, je n'insiste pas, laissant à mon avocat le soin de répondre à celui qui sera chargé de défendre vos arguments.

— Oui, vous trouverez peut-être d'ici-là quelque chose de vraisemblable à répondre à cette dernière articulation, qui est foudroyante contre vous.

— Il faut l'espérer, répondit Peytel en souriant d'un air capable...

L'instruction est terminée. Elle a duré neuf mois et quelques jours. Le dossier de l'affaire et l'acte d'accusation ont été envoyés à M. le procureur général près la cour de Dijon. La chambre des mises en accusation se réunit presque aussitôt, et, après un assez court délibéré, elle rend un arrêt qui renvoie Sébastien-Benoît Peytel devant la cour d'assises de l'Ain, comme s'étant rendu coupable d'un double meurtre avec préméditation, sur la personne de sa femme et sur celle de son domestique, au lieu dit le pont d'Andert, dans la nuit du 1er novembre 1838.

Sur ces entrefaites, Sébastien avait été transféré à la prison de Bourg, où l'arrêt de la chambre des mises en accusation lui fut signifié.

Il était rempli de confiance dans l'issue favorable des terribles débats qui allaient s'ouvrir. Ainsi, la veille même de sa comparution, il disait à sa sœur, qui était venue s'installer à Bourg pour l'assister : « Aussitôt après mon acquittement, nous partirons

le soir même pour Mâcon, et nous irons passer quelques jours auprès de notre mère. »

Chose étrange, ou tout au moins inexplicable ! Quinze jours avant l'ouverture de la session, l'acte d'accusation fut rendu public ; la France entière le connut et le discuta avec la passion des gens de Belley. Les journaux de Paris et de la province s'en emparèrent, et une polémique défavorable à l'accusé s'engagea même aussitôt.

Si les esprits furent divisés, une majorité considérable se rangea du côté de l'accusation. Pendant quinze jours, la défense dut rester silencieuse et assister avec désespoir à cette discussion prématurée, qui manquait de ses contradicteurs essentiels !

En définitive le crime du pont d'Andert était resté un drame mystérieux, une énigme sanglante dont l'accusation pouvait bien n'avoir pas trouvé le mot, malgré les écrasantes inductions qu'elle avait relevées avec une habileté certes incontestable.

Il était donc déplorable qu'une telle indiscrétion eût été commise, et bien des gens en firent remonter la responsabilité jusqu'au garde des sceaux, dont l'entourage était en relations d'amitié avec les parents de la victime.

En tous cas, le moniteur officiel des tribunaux, la *Gazette*, insérait elle-même, dès le 16 août, ce redoutable document. Néanmoins, aucune voix ne s'éleva, ni dans le prétoire, ni ailleurs, pour pro-

tester contre ces singuliers abus, et Balzac lui-même dans son pamphlet, n'y fait aucune allusion. Sans doute les mœurs judiciaires d'il y a quarante ans n'étaient pas ce que nous les connaissons aujourd'hui.

Enfin, le lundi 26 août 1839, Peytel comparut devant la cour d'assises de l'Ain, séant à Bourg.

XII

La nature des faits de cette cause mémorable, la position sociale de l'accusé et des témoins, les incidents dramatiques qui se rattachent au crime et aux diverses phases de l'instruction, tout était de nature à exciter l'attention publique à un degré inusité.

Depuis plusieurs jours, les notabilités de Lyon, des départements voisins, surtout de Belley, les hommes de Balard en tête, avaient obtenu des billets afin de pouvoir trouver place dans l'étroite enceinte de la cour d'assises. Il y eut comme toujours bien des mécontents, car la majorité des curieux ne purent être satisfaits.

Dès huit heures du matin, les personnes munies de cartes assiègent déjà les portes de la salle d'audience. La foule plus considérable des spectateurs non privilégiés se presse aux grilles du Palais et espère au moins voir l'accusé, au moment où il doit sortir de la prison, pour entrer à la cour d'assises.

A neuf heures, les portes de l'audience sont ouvertes, et les banquettes réservées se trouvent bientôt envahies par des dames dont les élégantes et multicolores toilettes ont eu à souffrir de leur empressement à se disputer ces sièges.

Madame Balard et son gros brin de fille sont assises au premier rang. Elles ruissellent, toutes deux, de verroteries aux effets prismatiques, et leurs colliers d'or ressemblent de loin à des hausse-cols d'officiers supérieurs, ou aux dépouilles en chrysocale de quelque reine de la foire.

Elles s'éventent gauchement, avec de lourdes machines, se penchent vers madame Bébel qui a obtenu, elle aussi, la bonne fortune des avant-scènes, et lui sourient en lui désignant le siège infâme sur lequel l'accusé va bientôt se montrer aux curiosités haineuses d'un parterre composé des ennemis du notaire.

Les témoins entrent et prennent place. On remarque parmi eux M. Jordan, président du tribunal de Belley ; M. Casimir Broussais, médecin, et sa femme ; M. Roselli-Mollet, avocat ; M. de Montrichard et sa femme ; le docteur Ollivier (d'Angers) ; M. Thouvenel, secrétaire de M. de Montalivet ; enfin madame veuve Alcazar, la mère de la victime, une grande et encore belle femme, le visage en partie dissimulé derrière un voile épais et portant de longs vêtements de deuil. Elle attire tous les regards et provoque naturellement toutes les sympathies.

Tandis que l'huissier fait l'appel, des cris déchirants se font entendre tout à coup; une jeune femme placée au banc des témoins tombe dans les bras de ceux qui l'entourent. C'est madame Casimir Broussais, que les souvenirs de la mort tragique de sa sœur sont venus assaillir avec une énergie nouvelle, et qui, après avoir comprimé un instant sa douleur, est en proie à une violente attaque de nerfs et se débat, suffoquée par les sanglots. Les médecins présents dans la salle l'entourent aussitôt, lui font respirer des sels et la transportent dans une pièce voisine pour lui donner les soins que réclame son état.

Ce douloureux incident, qui n'est que le prélude des émotions que doit soulever ce lugubre débat, produit une pénible impression sur l'auditoire.

A voir, du reste, l'attitude des personnes qui se trouvent à l'audience, à entendre les conversations vives et irritantes qui s'engagent, les récriminations qui s'échangent de part et d'autre, on peut juger que les débats seront animés et ardents. On voit que, dans la lutte qui va s'engager, les deux partis qui divisent Belley depuis deux ans, les Balardistes et les Peytelliens, ont fait à Bourg de nombreuses recrues, et l'accusation et la défense ont ainsi sous leurs yeux, dans l'enceinte de la cour devenue presque une arène, leurs partisans acharnés qui se connaissent, se mesurent du regard et cherchent à se deviner.

Le père Joseph est là, au milieu des siens, sur-

veillant et excitant sa phalange! On dirait une cour d'assises d'Ajaccio ou de Bastia.

Au dehors du Palais, près des grilles où se heurtent des flots de curieux, l'excitation n'est pas moins vive. Là encore la passion se trahit par des interpellations plus bruyantes et plus emportées. Bientôt, cependant, le silence a succédé au tumulte. Au mouvement des factionnaires et des gardiens, on devine que l'accusé va franchir le seuil de la prison, pour être conduit dans l'enceinte de la cour.

Il paraît!... Tout à coup, des cris d'insulte et de vengeance partent du sein de la foule. A la guillotine! A la potence! Telles sont les injures qui parviennent jusqu'à l'oreille du malheureux. Et le scandale de ces manifestations est à grand'peine réprimé par ceux qui comprennent le respect dû à la loi et à la justice.

A dix heures, l'accusé est introduit. Immédiatement, les regards de quatre cents personnes se dirigent vers lui et scrutent avidement son visage.

Comme nous l'avons dit, Peytel est de petite taille ; ses cheveux noirs, rejetés en coup de vent, selon la mode de 1830, laissent découvert un front large et élevé. Un épais collier de barbe encadre son visage légèrement gravé. Son nez droit indique beaucoup de fermeté, et l'ovale tourmenté de sa bouche un grand fonds de violence. Les épaules sont larges, le cou légèrement engoncé, les bras courts, les mains petites, larges et charnues. Au

résumé, ensemble agréable et physionomie intelligente et douce.

Il est entièrement vêtu de noir, et au moment où il prend place sur son banc, il est pâle et semble avoir été vivement ému par les cris qui viennent de se faire entendre sur son passage. Peu à peu cependant, il reprend tout son calme. Son visage se colore, et il salue d'un signe de tête quelques-unes des personnes qu'il reconnaît dans l'auditoire.

MMes Margerand, du barreau de Lyon, et Gillon fils, du barreau de Belley, sont assis au banc de la défense et s'entretiennent avec leur client.

La cour est composée de MM. Durieu, conseiller à la cour royale de Lyon; Bon et Sirand, juges au tribunal de Belley.

Pourquoi des juges de Belley, pour siéger au prétoire de Bourg, dans une affaire où ils se trouvaient plus ou moins directement intéressés?

M. Perret, procureur du roi, occupe le fauteuil du ministère public.

A onze heures, l'audience est ouverte, et le président ordonne à l'accusé de se lever.

— Quels sont vos noms?

— Sébastien-Benoît Peytel.

— Votre profession?

— Notaire.

— Votre demeure?

— Belley.

— Où êtes-vous né?

— A Mâcon.

Le greffier donne lecture de l'acte d'accusation que nous ne rapporterons pas ici, car il ne contient que l'exposé des faits connus.

Pendant la première partie de cette lecture, surtout en entendant les passages qui rapportent les détails de la mort de madame Peytel, l'accusé paraît vivement agité ; une sueur abondante couvre son visage, et, comme pour cacher son émotion, il tient sa tête constamment appuyée sur sa main. Il entend avec plus de calme, et paraît même suivre avec une attention soutenue, la dernière partie de l'accusation relative aux charges relevées contre lui.

Madame Casimir Broussais, qui était rentrée dans la salle pendant la lecture de l'acte d'accusation, est de nouveau saisie d'un spasme violent et entraînée hors de l'audience. Elle n'a pu supporter la première impression produite sur elle par la vue de l'accusé.

M. le président annonce ensuite qu'il va procéder à l'interrogatoire de Peytel, et aussitôt toutes les têtes se portent en avant par un vif mouvement d'attention.

— Peytel, levez-vous !

La foule qui, jusqu'alors avait eu quelque peine à entrevoir son visage, qu'il a tenu presque constamment dissimulé dans sa main, jette sur lui des regards avides, cherchant à deviner dans sa contenance et dans ses traits quelques-unes des impressions secrètes de son âme.

Peytel, qui avait pris enfin une attitude calme,

réfléchie, presque grave, s'anime peu à peu durant son interrogatoire. Alors ses yeux petits et brillants, ainsi que le froncement de ses épais sourcils, donnent à sa physionomie une certaine expression de colère.

— Quel est votre âge?

— Trente-cinq ans.

— A quelle profession votre père vous destinait-il?

— J'ai perdu mon père en 1815, et je n'avais aucune vocation.

— A quelle époque avez-vous commencé l'étude du notariat?

— En 1825, chez Me Cornaton, à Saint-Laurent. Cinq ans plus tard, j'allai faire mon droit à Paris.

— Vous avez voulu acheter une charge à Mâcon?

— C'est vrai.

La chambre des notaires a refusé de vous admettre. Pour quel motif?

— Je n'avais pas le stage nécessaire, ayant seulement travaillé trois mois chez Me Cornaton. Je m'étais occupé d'autres travaux, et la littérature m'avait un peu éloigné du notariat.

— La chambre ne vous a-t-elle pas plutôt repoussé parce qu'il s'était élevé des doutes sur votre conduite?

— C'est inexact.

— N'avait-elle pas été avertie par Me Cornaton lui-même qu'il vous soupçonnait d'improbité?

— C'est une calomnie! jamais pareils reproches

ne m'ont été faits... Si je les avais connus, je n'aurais pas eu de peine à me justifier.

— Après ce refus d'admission, où êtes-vous allé?

— A Paris, où je suis resté jusqu'en 1834. J'y ai travaillé dans le notariat; mais je m'en occupai peu, et j'avoue que les travaux littéraires avaient plus de charme pour moi.

— Où êtes-vous allé ensuite?

— A Lyon, où j'ai travaillé pendant trois ans chez MMes Farine et Rousset.

— N'aviez-vous pas conçu alors quelque projet de mariage?

— Je n'avais aucune idée bien arrêtée à cet égard.

— Où avez-vous connu mademoiselle Alcazar?

— A Belley, chez M. de Montrichard.

— Vous l'avez demandée en mariage?

— Oui, monsieur.

— A quelle époque?

— Elle était encore à Belley. J'en parlai d'abord à M. de Montrichard, qui parut approuver mon projet. Puis je me rendis à Lyon afin de ne pas me trouver sur les lieux dans le cas d'un refus de madame Alcazar.

— Vous aviez écrit à madame Alcazar?

— Oui, de Belley d'abord, ensuite de Lyon.

— Afin de décider la famille, n'avez-vous pas cherché à la tromper en exagérant votre situation de fortune? Vous auriez même produit une quittance simulée de 18,000 francs payés à votre prédécesseur, M. Cerdon.

— L'estimation des biens de ma mère est plutôt inférieure que supérieure à leur valeur réelle.

— Et cette quittance de 18,000 francs ?

— Elle est vraie. Cerdon était dans l'embarras et désirait que je lui fisse l'avance de quelques sommes avant l'échéance. Alors il y eut un règlement et, en échange de mes valeurs, il me remit un quitus.

— Cerdon dira tout le contraire... Enfin, après avoir écrit à madame Alcazar, ne recevant pas de réponse positive, vous êtes retourné à Paris ?

— Oui, monsieur.

— Et vous avez fait tous vos efforts pour presser le mariage ; vous avez eu même avec la mère des discussions assez vives au sujet du contrat...

Nous passons tous les détails relatifs à cette affaire, l'interrogatoire n'apprenant rien de nouveau, et les réponses étant les mêmes que celles de l'instruction. Le président continue en ces termes :

— Mademoiselle Alcazar a montré, à ce qu'il paraît, quelque répugnance à vous épouser ?

— Elle changeait souvent ; ses impressions pouvaient varier ; j'en écrivis à M. de Montrichard, qui me répondit que c'étaient des enfantillages de jeune fille et m'engagea fortement à conclure.

— Le jour même de votre mariage, vous avez eu avec votre femme de vives altercations, parce qu'elle montrait sa corbeille à des amies. Cette scène frappa vivement les membres de la famille.

— Je me rappelle... Cette montre de la corbeille

durait depuis le matin... Je lui fis quelques observations, mais sans colère, sans emportement.

— Les premiers jours de votre union des dissensions assez graves éclatèrent entre vous?

— Ma femme était... c'était une enfant qu'il fallait diriger. Je le faisais avec douceur ; rien qui ressemblât à des querelles.

— Il y eut aussi de vives discussions à Bourg?

— Je ne comprenais rien à la conduite de Félicie envers Montrichard; il a donc pu y avoir des scènes vives, mais sans violence.

— Il paraît qu'il y avait en vous deux hommes : en public, rempli d'égards et de respect pour votre femme, vous étiez, en particulier, d'une violence extrême et lui inspiriez un tel effroi qu'elle alla souvent jusqu'à recommander son âme à Dieu.

— Les témoins prouveront le contraire.

— Ce qui est extraordinaire, ce sont les déclarations trouvées dans vos papiers, et que vous y aviez laissées exprès, pour qu'elles tombassent sous les yeux des magistrats.

M. le président ordonne de donner lecture des deux lettres de madame Peytel auxquelles précédemment nous avons fait allusion. Les voici :

« Mon mari,

» J'ai pour vous les torts les plus grands; je vous supplie de me pardonner pour une dernière fois ; je vous jure sur les cendres de mon père, non seulement de faire tous mes efforts pour réparer les

offenses que je vous ai faites, mais encore de me conformer en tous points à vos moindres volontés, quelles qu'elles puissent être ; si je manquais à ce serment, je me soumets, dès à présent à être enfermée où vous voudrez.

» Bourg, le 31 mai 1838, le vingt-quatrième jour de mon mariage.

» FÉLICIE ALCAZAR. »

« Mon premier ami,

» Je ne sais comment vous exprimer l'état où je suis à présent ; après tant de bontés et d'égards que vous avez eus pour moi, je ne comprends pas comment je puis avoir tenu une conduite aussi épouvantable ; j'ai horreur de moi-même ; il me semble que je suis possédée, car souvent je ne sais ce que je fais, je ne suis pas maîtresse de maîtriser mes vœux ignobles. Je viens vous conjurer, au nom de ce que vous avez de plus cher au monde, d'avoir pitié d'une femme avec qui vous avez un lien sacré, et qui peut-être vous rendra père un jour ; et si tout cela n'influe pas sur votre cœur qui a toujours été si indulgent et si généreux pour moi, je vous demanderai une dernière chose, ce sera de me laisser chez votre mère ou dans un cloître.

» Adieu, permets-moi de venir t'avouer mes faiblesses.

» Ta coupable amie,

» FÉLICIE PEYTEL. »

— Comment expliquez-vous de pareilles déclarations?

— Ma femme se conduisait mal chez M. de Montrichard; je lui fis des reproches, je la menaçai d'une explication, et elle écrivit spontanément ces déclarations.

— Quels torts si graves pouvait-elle avoir à expier?

— Elle en avait une grande quantité : elle ne parlait pas à M. de Montrichard; elle lui tournait le dos..., elle se tenait mal à table..., au surplus, j'ai montré cet écrit à M. de Montrichard, et je crus devoir le conserver, car Félicie était très capricieuse. (Légères rumeurs.)

— Cette explication n'est nullement satisfaisante. Ce n'est pas de torts envers son beau-frère, mais envers vous qu'elle s'accuse; torts légers qui ne justifiaient pas l'emploi d'excuses aussi solennelles. N'avez-vous pas d'autre explication à me donner?

— Je suis ému... je ne suis pas libre de mes pensées... Je ne peux pas m'expliquer maintenant. (Mouvement.)

— Vous devriez d'autant mieux pouvoir vous expliquer que ces lettres ont été écrites sur un modèle donné par vous, écrit de votre main.

— Je n'ai jamais rien écrit de semblable.

— A quelle occasion fut écrite la deuxième déclaration?

— C'est un jour que madame Broussais était encore chez moi. Ma femme était gourmande... oh!

très gourmande. Je la grondais ; sa tête se montait ; elle s'exagérait ses torts... Et alors, elle m'écrivait ces lettres... Et puis elle était piquée de voir mon indifférence conjugale pour elle.

— Et c'est parce qu'elle était gourmande qu'elle écrivait : « J'ai horreur de moi-même ; je ne sais pas maîtriser mes vœux ignobles ! »

— Je ne peux pas donner d'autres explications ; c'est la vérité.

A ces réticences fort bien comprises de l'auditoire, et qui semblent insinuer que Félicie avait des habitudes et des goûts solitaires ; la salle éclate en protestations indignées qui sont vite réprimées par le président et les huissiers.

— L'accusation explique autrement ces lettres, et d'une manière qui fait frémir. C'est que vous cherchiez déjà à arriver au meurtre de votre femme. Pourquoi laissiez-vous ces déclarations sur votre bureau ?

— C'est faute de soin ; elles étaient dans un tiroir.

— Il y a encore une circonstance extraordinaire ; c'est que deux mois après votre mariage vous avez demandé à votre femme de faire un testament en votre faveur. Cela ne se comprend guère.

— J'ai couru de grands dangers ; j'avais un cheval vicieux, je fis mon testament ; ma femme le vit et voulut en faire autant.

— Cependant, un témoin déclare que vous la *tourmentiez* à ce sujet.

— Je répète que j'avais un cheval vicieux et que j'ai couru des dangers. (Bruit.)

— Quelle est la personne qui lui remit le modèle.

— C'est moi.

— Cependant, vous dites qu'il a été le fait de la volonté spontanée de votre femme. Le voici :

« Je soussignée,

» Ai fait mon testament comme suit : Je recommande mon âme à Dieu ; je donne et lègue à mon cher mari Sébastien-Benoît Peytel, demeurant à Belley, avec moi, la totalité des biens meubles et immeubles que je laisserai après mon décès. Je comprends même dans ce don la jouissance de toute la portion réservée d'après l'article 915 du Code civil ; si je laisse des enfants, j'entends que mon mari ait la moitié de tous mes biens, dont un quart en jouissance et un autre quart en toute propriété ; je dispense expressément mon mari de fournir caution à raison de la jouissance à laquelle il aura droit. Je fais ce legs à mon mari pour le remercier de tous ses soins. Telles sont mes dispositions de dernière volonté que j'ai écrites en entier de ma main et que j'ai signées.

» Fait à Belley, le 30 juillet 1833.

» Signé : Félicie-Thérèse Alcazar,
» femme Peytel. »

— Expliquez maintenant pourquoi, quand on

vous a demandé cette pièce deux mois après votre arrestation, vous n'avez pas répondu.

— Pourquoi ? Puisque ce n'est pas une charge ?

— Devant le juge d'instruction, vous parûtes embarrassé.

— Je ne voulais pas donner ce testament. Je ne l'ai d'ailleurs pas caché ; tout le monde le connaissait, et selon ma promesse, je l'ai livré à la justice.

— Pourquoi ce retard ?

— Parce qu'il y avait une argumentation en ma faveur.

— Passons à autre chose. A quelle époque avez-vous pris Louis Rey à votre service ?

— En juillet 1838. Ma femme m'engageait beaucoup à le prendre.

— Étiez-vous content de lui ?

— Oui, de son service, et non de sa conduite.

— Que lui reprochiez-vous ?

— Des infidélités.

— Votre femme s'en plaignait-elle aussi ?

— Comme moi.

— Cependant, vous vouliez augmenter ses gages et lui aviez donné une gratification ; et vous avez dit au père Thermet que votre femme s'opposait à son renvoi.

— Je n'ai rien dit ni fait de semblable. Cela était impossible, puisque j'avais constaté plusieurs soustractions dans les sacs d'argent qu'il portait pour moi.

— Mais un serviteur sujet à de telles faiblesses, on le chasse à l'instant même.

— Ne trouvant pas un remplaçant, je ne pouvais le renvoyer.

— L'instruction a au contraire constaté que Louis Rey était un fort honnête garçon... Nous arrivons à votre voyage à Mâcon, en octobre 1838. N'avez-vous pas envoyé Louis Rey acheter des balles chez un armurier de cette ville ?

— Non, j'avais avec moi tout ce qu'il fallait pour charger mes armes.

— Cependant votre neveu, jeune homme de quatorze ans, en témoigne. Il l'accompagna, et Rey lui dit : je vais faire une commission, et il acheta les balles en sa présence. Comment admettre que le domestique eût fait une acquisition si compromettante en présence du neveu de celui qu'il allait assassiner.

— Mon neveu n'a point ainsi exposé les faits.

— A quelle heure êtes-vous parti de Mâcon, le 31 octobre ?

— A onze heures du matin environ.

— Dans quel endroit étaient déposés vos pistolets, et avec quelles munitions les aviez-vous chargés ?

— Mes pistolets étaient dans le cabas de ma femme, et je les ai placés dans le coussin de la voiture, après les avoir chargés avec des balles contenues dans la poche de mon gilet et de la poudre tirée d'une poire à poudre.

— Avez-vous chargé à balle forcée ?

— Non.

— Vous êtes partis de Bourg à sept heure du soir; c'était bien tard. Qui vous empêchait de partir plus tôt ?

— Je voulais coucher à Bourg, mais comme le lendemain était un jour de fête, je ne pouvais régler mes affaires à la préfecture et je me décidai à partir.

Le président continue à interroger l'accusé sur les étapes et les divers incidents de son voyage jusqu'à Rossillon. La voix de Peytel est encore ferme, mais plus il avance dans son récit, plus son visage devient anxieux, et au moment où il va raconter la scène terrible, il prend tout à coup un aspect livide et terrifié.

Il reste même un moment silencieux. Tous les regards sont fixés sur lui, et les poitrines halètent d'émotion avant même qu'il ait commencé. Enfin, d'une voix lente et entrecoupée, il rapporte ainsi les faits :

— A l'heure de notre départ de Rossillon, le temps était menaçant et la pluie commençait à tomber. Après avoir dépassé d'environ 500 pas le pont d'Andert et parcouru, etc., etc. (Il répète textuellement le récit fait au cours de l'instruction, quant à la première partie du drame, c'est-à-dire jusqu'à la mort du domestique.) Puis il continue :

— Bientôt je pensais à ma femme... je l'appelai.. je courus de tous les côtés... elle ne me répondait

pas... Arrivé au pont d'Andert, je la vis, je la reconnus...

En ce moment la voix de l'accusé a peine à se faire entendre ; il a comme des suffocations et ses traits sont horriblement contractés. L'émotion du public se traduit par un sourd frissonnement.

— Je la reconnus, ajouta-t-il avec un pénible effort ; je la soulevai, elle était froide, inanimée... Oh ! mon Dieu ! elle était étendue dans l'eau ; je la traînai sur le talus de la route ; j'ai essayé vingt fois de la relever, mais les forces me manquaient. Je veux la soulever, la mettre sur la berge, impossible; je retombe sur elle et je n'ai pu que la retirer de l'eau. Alors, je me rappelle qu'il existe une maison voisine ; j'y cours, j'attends qu'on me réponde et je suis obligé de me nommer. Enfin, le fils m'ouvre, et je demande qu'on vienne à mon secours. Le père se fait attendre ; il arrive enfin; je les conduis moi-même, et quand je descends, ils me font comprendre que ma femme est morte. Les forces me manquent; le cheval est parti, on le ramène; je le fais tenir, mais je ne peux pas aider à porter ma femme dans la voiture. On l'y place ; bientôt j'y monte moi-même; je conduis, le cheval va lentement ; j'aperçois sur la route quelque chose que je prends pour un bâton ; je le fais ramasser, c'est un fouet ; puis nous apercevons un cadavre ; je veux faire passer la voiture dessus, on m'en empêche, et c'est ainsi que nous arrivons à Belley à la porte du médecin.

Peytel se rassied, comme épuisé par le récit qu'il vient de faire. L'auditoire respire longuement : les corps secouent leur immobilité palpitante, et de fait l'audience se trouve interrompue pendant deux ou trois minutes. Enfin le président reprend l'interrogatoire.

— L'accusation signale dans votre déclaration des invraisemblances et des impossibilités matérielles. Je vais en examiner avec vous les divers parties. Mais il est nécessaire de vous représenter auparavant les pièces à conviction recueillies par l'instruction.

Les huissiers apportent une énorme caisse contenant tous les vêtements de voyage de M. et de madame Peytel, ceux du domestique, les pistolets, le fouet et la couverture trouvés à côté du cadavre de Louis Rey. La vue de ces objets, dont quelques-uns sont ensanglantés, cause un long frémissement dans l'auditoire.

Peytel détourne les yeux et reste immobile.

Puis, le président revient sur chacun des incidents de ce récit où nous trouvons reproduites, presque dans les termes de l'instruction, les demandes et les réponses. Voici néanmoins deux détails sur lesquels nous n'avons pas insisté, lors de l'instruction, et qui sont pourtant de la dernière importance, au point de vue de la préméditation et du rôle d'assassin attribué par l'accusé à son domestique. Il s'agit du pistolet et du morceau de papier gris trouvés à côté du cadavre de Louis Rey.

— Comment expliquez-vous la trouvaille à ses côtés de ce morceau de papier gris ?

— Je ne sais.

— L'accusation paraît mieux renseignée : Elle soutient que le pistolet était à vous, que c'est vous qui l'avez placé près du cadavre, pour appuyer votre version, et que, pour le cacher en route, jusqu'à l'exécution de vos projets, vous l'auriez enveloppé de ce papier; qu'ensuite, en le dépliant, vous l'auriez laissé sur la place.

— C'eût été difficile à cacher dans ma voiture.

— Non ; vous pouviez le mettre soit dans un paquet, soit dans votre portemanteau.

— Jamais je n'ai chargé moi-même ma voiture, et c'est toujours mon domestique qui préparait mon portemanteau.

— Vous savez qu'il n'est pas là.

— Je voudrais qu'il y fût.

— Mais où aurait-il alors caché ce pistolet ?

— Je l'ignore ; du reste, il avait un caisson dans sa voiture.

— Le pistolet a été envoyé à Lyon ; un revendeur l'a reconnu sans pouvoir se rappeler à qui il l'avait vendu. Il a déclaré vous avoir vu souvent dans son magasin, sans affirmer que ce fût à vous qu'il avait vendu cette arme.

— Tous les revendeurs de Lyon me connaissent.

— Il y a là un singulier hasard. Dans la malle de Louis, reportée dans un corridor obscur, on a

trouvé cinq balles. Est-ce vous qui les y aviez mises ?

— Non.

— Cependant vous êtes resté seul quelques instants après votre rentrée à la maison et l'on vous a vu sortir de ce corridor. Qu'alliez-vous faire dans cette allée obscure, si ce n'était pour déposer les balles dans la malle ?

— Je ne me rappelle pas y être entré.

— Ainsi, Peytel, vous niez tout ?

— Oui, tout ce dont on m'accuse et dont je suis innocent. (Avec une force vibrante.) Je déclare ici, solennellement, que l'assassin de ma femme c'est Louis Rey et que, si j'ai tué ce misérable, c'était pour me défendre et pour venger un horrible attentat. J'ai toute confiance dans le bon sens et l'impartialité du jury.

Et il se rassied aussitôt, ruisselant de sueur et épuisé par ce long effort. L'interrogatoire est fini et n'a pas duré moins de trois heures sans interruption.

On passe alors à l'audition des témoins, dans l'ordre indiqué par la route qu'a suivie l'accusé, de Bourg à Belley. Ces dépositions sont toutes dé nuées d'intérêt.

Elles établissent la bonne humeur, la gaieté communicative de Louis Rey, dans toutes les auberges où l'on s'arrêta, ainsi que son zèle et son dévouement pour le service de ses maîtres, ce qui

contredit formellement les dires de l'accusé sur ce point.

Ainsi finit la première audience. Peytel ne semble pas trop fatigué et se dispose à lutter intrépidement, pendant les jours qui vont suivre, contre les articulations du réquisitoire, dont le système se révèle de plus en plus.

XIII

La première journée n'a pas été bonne pour Peytel. Sur les points essentiels, ses réponses hésitantes, embarrassées, ses explications obscures sont loin d'avoir apporté dans les esprits la conviction de son innocence. Jusqu'à présent même, la préméditation semble se dégager des faits si habilement groupés par le juge instructeur.

Ce n'est pas pourtant que le président de la cour d'assises répande des torrents de lumière sur les agissements de l'accusé, car il dirige les débats avec un calme trop dépourvu de vigueur, et son esprit de suite n'est pas aussi incontestable que sa bienveillance.

Ainsi, il oublie complètement d'interroger Sébastien sur la seule déposition importante du procès, parce qu'elle s'applique directement à la scène du crime. Nous voulons parler du témoignage d'Anthelmette Buisson.

L'instruction, il est vrai, s'est bornée à la mentionner, sans en tirer les déductions et les consé-

quences qui nous ont frappé, nous, à première vue, et que nous n'avons pu nous dispenser d'introduire dans ce débat préparatoire, en les plaçant dans la bouche même du magistrat instructeur.

Qu'on se rappelle, en effet, cette déposition et l'on verra que la culpabilité de Peytel se trouve tout entière établie, expliquée par cette déclaration en apparence si indifférente et si simple. Il y a là de quoi s'étonner vraiment ; l'oubli de la justice, dans un fait de cette importance, ne s'explique que par un défaut de clairvoyance et de perspicacité.

A l'audience du 27 août, l'affluence de la veille a même augmenté. L'accusé est pâle et son attitude paraît un peu languissante. Il dissimule à peine son trouble intérieur, car la confiance l'abandonne rapidement, et il ne compte déjà plus que sur la plaidoirie de son défenseur.

Nous passerons rapidement sur les dépositions de MM. Jordan et Wolf, qui nous obligeraient seulement à nous répéter. Nous n'insisterons pas davantage sur celles des médecins experts, dont on connaît les conclusions, vainement combattues par M. Olivier, un médecin d'Angers. Peytel et ses défenseurs prennent une part active à cette discussion, où l'auditoire et le juge semblent se ranger à l'opinion du ministère public.

Arrivons tout de suite aux témoignages les plus dramatiques et les plus touchants, c'est-à-dire à ceux du docteur Broussais et de sa femme, de

M. de Montrichard, et enfin de la mère de la victime, madame veuve Alcazar.

Toutefois, accordons une petite mention à la physionomie du père Thermet, dont on connaît le rôle dans cette affaire, et dont la déposition a servi de point de départ à l'instruction. Le « vieux maréchal », ainsi qu'on l'appelait dans le pays, est un vieillard de soixante-dix ans, type achevé du patriarche montagnard, portant encore le costume des paysans alpins du siècle dernier, et s'exprimant dans un patois français contemporain de la même époque.

Il s'avance à la barre, avec la lenteur et le sans-gêne distrait de quelqu'un qui cherche un objet perdu et qui, ne le trouvant pas, s'obstine néanmoins à explorer le champ et les alentours. Aussi éloigné de la timidité que de l'aplomb, il est lui avant tout, c'est-à-dire un rustre forgeron que rien ne surprend ni n'émeut, et qui s'en irait bravement s'asseoir à côté des membres de la cour, sans paraître autrement stupéfait.

Enfin, il dépose son gros bâton contre la barre, assure son chapeau à larges bords sur l'appui voisin, regarde un moment le président, le ministère public, le jury, l'accusé, les avocats, tout le monde, sourit, tousse et se mouche familièrement, puis il commence son affaire d'un air naturel et bonhomme qui lui gagne la bienveillance de l'auditoire.

On sait d'avance sa déposition, et nous passons

immédiatement à celle de M. de Montrichard. L'entrée de ce témoin produit un vif mouvement de curiosité. Pendant qu'il s'avance, pour gagner l'enceinte du prétoire, Peytel le regarde fixement, et Montrichard détourne un moment les yeux.

Voici la partie vraiment intéressante de sa déposition.

— Que savez-vous des relations des époux après le mariage et avant le retour en province ?

— Le lendemain même du mariage, il y eut une scène violente ; Peytel n'avait pu exercer ses droits d'époux, et avait même reçu des égratignures. Il s'en plaignit à sa belle-mère.

— Ils vinrent plus tard à Bourg. Avez-vous eu à vous plaindre de la conduite de madame Peytel envers vous ?

— Non ; seulement elle me parut froide à mon égard ; je pensai que cela venait de l'insistance que j'avais mise à la conclusion du mariage.

— Elle croyait donc cette union malheureuse ?

— Cela tenait à son irrésolution, à l'incertitude de son caractère.

— Quel était donc son caractère ?

— Enfant gâtée sous tous les rapports, elle était entêtée, violente, impérieuse, mais possédait un fonds de bonté remarquable ; son caractère avait été faussé dès le principe.

— Pendant leur séjour chez vous, y eut-il de nouvelles scènes ?

— Il y en eut une, la nuit du lendemain de leur

arrivée, et Peytel m'en fit part ; c'était toujours à cause du refus de Félicie de céder aux désirs de son mari.

— Connaissez-vous une déclaration dans laquelle madame Peytel s'accusait et demandait pardon ?

— Oui ; Peytel me dit que la nuit précédente, ayant rencontré les mêmes refus que la nuit des noces, il s'était emporté et qu'enfin on lui avait cédé, et il ajouta : « Alors, j'allumai ma bougie et je lui fis écrire la déclaration que voici, pour qu'elle me servît à l'avenir à ne plus éprouver de pareils refus. » Au reste, cela m'a paru naturel, à cause du caractère changeant de ma belle-sœur.

M. le docteur Broussais est ensuite introduit. Ce médecin porte un nom célèbre dans la science, et il est d'un extérieur très distingué. Le témoin et l'accusé se considèrent pendant quelques instants avec une gêne visible, et l'on s'aperçoit que le courant sympathique n'est pas tout à fait rompu entre ces deux hommes.

M. Broussais dépose d'abord sur les préliminaires du mariage, l'affaire du contrat, l'histoire de l'incident de la corbeille, sur les querelles qui suivirent, sur la lettre de remontrances qu'il écrivit à Félicie, à la sollicitation de sa femme et de Peytel lui-même. Cette lettre contenait de graves reproches, et le président l'interrompit pour lui demander là-dessus quelques explications.

— Félicie, répondit-il, était d'une santé délicate,

très myope, et son instruction avait été négligée au point que la lecture lui était fort pénible. D'un autre côté, elle avait un caractère vif, entêté, boudeur, difficile à conduire, repoussant les conseils avec humeur. Par suite de ce caractère, elle avait beaucoup souffert dans les pensions ; aussi soupirait-elle après l'indépendance qu'elle croyait trouver dans le mariage. Elle possédait pourtant de sérieuses qualités ; elle avait de l'ordre, de la régularité et une grande constance dans l'amitié. Je l'ai personnellement éprouvé, car j'avais acquis sur elle un véritable ascendant et elle n'écoutait guère que mes conseils.

— Cela n'explique pas les expressions fort dures de votre lettre.

— Il ne faudrait pas attacher à ces expressions une importance exagérée ; elles sont ordinairement employées pour dire que la raison doit l'emporter sur les volontés et les désirs dépravés... A son retour de Belley, ma femme m'apprit le motif de toutes les querelles des époux : Félicie se montrait caustique, inconséquente même devant des personnes honorables ; cela blessait le savoir-vivre de son mari, qui l'en reprenait sans ménagement, en l'humiliant. Ainsi un jour, à table, elle se moquait de son domestique ; son mari lui dit de sortir de table et d'aller dans son cabinet.

— Il y avait aussi d'autres motifs à ces discussions ?

— Oui, c'était l'antipathie invincible de la femme

à accepter le *debitum ;* de là des scènes de nuit dans lesquelles Félicie venait trouver ma femme et lui disait : « Je t'en supplie, Pépita, va le calmer, il est furieux. »

— Avez-vous connu l'existence du testament de madame Peytel ?

— Ma femme me l'avait écrit, et je n'y avais pas ajouté d'importance ; mais ma belle-mère, plus soupçonneuse, s'était écriée en l'apprenant : « Est-ce qu'il voudrait l'empoisonner ? » (Mouvement.)

— Lors du mariage, Peytel n'a-t-il pas exagéré sa position ?

— C'est surtout au point de vue de ses relations mondaines. Ainsi, il citait M. de Lamartine parmi ses intimes amis. Pourtant, après le crime, j'ai revu M. de Lamartine qui s'est écrié : « Quelle abominable catastrophe ! — Je viens, lui dis-je, vous demander ce que vous savez de Peytel. — C'est à moi de vous le demander, me répondit-il. » Alors j'appris que, loin de le connaître intimement, M. de Lamartine l'avait à peine vu quelques fois... « Si je lui ai servi de témoin, continua-t-il, ce n'a été que par importunité, après l'avoir refusé *jusqu'à la malhonnêteté*. Depuis qu'il est en prison, ajouta-t-il, il m'a écrit à la campagne, pour me demander une attestation de moralité, et si je la lui ai donnée, ce n'a été que sur le témoignage d'un prêtre qui se trouvait alors chez moi. »

M. Broussais se retire.

Madame Casimir Broussais est appelée par l'huis-

sier, et la salle tout entière se lève à demi pour voir la sœur de Félicie. Madame Broussais est une femme remarquablement belle, une brune piquante fortement marquée de créole.

Avant qu'elle pénétrât dans le prétoire, le président avait donné l'ordre de faire évacuer le dernier banc des témoins et d'y placer Peytel, afin d'épargner au témoin la vue de celui qu'elle présume être le meurtrier de Félicie. De la sorte, l'accusé se trouve dissimulé derrière sa propre calèche apportée la veille pour servir aux expériences des experts.

Enfin, Pépita Broussais est introduite ; elle s'avance à pas lents, et l'on voit sur ses traits altérés l'empreinte d'une vive et profonde douleur.

— Que savez-vous des discussions du ménage Peytel?

— Ils se disputaient sans cesse pour des bagatelles ; tous les jours, ils avaient une scène violente ; la cause en était dans la causticité de ma sœur et ses mauvaises manières qui provoquaient de la part de son mari, d'abord des explications très vives, puis des scènes de la dernière violence.

— Votre sœur avait-elle des torts, non de conduite, mais de caractère?

(*Après un moment de silence*). — Au fond, elle était bonne, mais boudeuse.

— Avait-elle peur de son mari?

— Oui. Elle me disait parfois : « Que je serai malheureuse de rester seule avec lui ! j'en frémis.

Quand nous sommes dans le tête-à-tête, je recommande mon âme à Dieu ! (Sensation dans l'auditoire.)

— N'avez-vous pas assisté à quelque scène violence de la part de Peytel ?

— Ma sœur, une nuit, vint tout effrayée me trouver et me dit d'aller voir son mari pour l'apaiser. J'y allai ; il était tout bouleversé et se mettait autour de la tête des serviettes imbibées d'eau froide. Je le calmai de mon mieux et lui donnai de bons conseils.

— Affectait-il des sentiments religieux ?

— Oui ; il prétendait que c'était là un bon moyen d'obtenir la clientèle du clergé. Lui qui ne parlait jamais de cela à Paris, m'a fait promettre, en partant pour Belley, que j'y ferais abstinence les vendredis et samedis, et que j'irais à la grand'messe le dimanche.

Me Margerand. — Quel était le sujet des scènes nocturnes ?

— C'est que ma sœur... ne voulait pas toujours lui céder.

Me Margerand. — Sont-ce là les scènes qui faisaient dire à madame Peytel qu'elle était malheureuse et tremblante devant son mari.

— Elle disait cela pour la moindre chose.

Madame veuve Alcazar est introduite. Cette fois une émotion poignante s'empare de tout l'auditoire, et à la vue de cette grande femme à la démarche

solennelle, de cette mère infortunée, des larmes coulent sur plus d'un visage. On lui épargne également la vue de l'accusé, et elle s'asseoit près de la barre dans un fauteuil que le président vient de faire apporter.

Sa déposition, d'ailleurs, est courte et sans importance. Elle répond d'une voix faible et voilée aux questions, du président, qui épargne à sa douleur les longueurs d'une discussion dont au reste les détails ne pourraient que confirmer ceux précédemment donnés. Elle ne peut retenir ses sanglots, lorsqu'elle raconte que sa fille lui écrivait : « Va, je pleure bien plus souvent que je ne ris ; je suis bien malheureuse. »

Les dépositions qui précèdent occupèrent les audiences des 27 et 28 août.

L'accusé en sortit brisé, désespéré, la mort dans l'âme. L'opinion publique se dessinait de plus en plus vigoureusement en faveur du système de l'accusation, et les dernières sympathies qui l'avaient suivi jusque sur le banc d'infamie devenaient hésitantes elles-mêmes et se disposaient à faire défection.

Et pourtant, aucune preuve directe du meurtre de Félicie n'avait été produite ; plus que jamais le mystère continuait à planer sur cette effroyable minute ; mais si la justice ne pouvait produire des témoins oculaires, il ne pouvait à son tour établir matériellement son innocence. Or, l'hypothèse des vengeurs de la loi s'appuyait sur des certitudes

morales qui portaient la conviction dans l'esprit du jury.

La préméditation elle-même s'affirmait en même temps que le forfait, et en devenait une partie inséparable, qui s'imposait avec autant d'évidence que le crime. Ses inductions, à lui, au moins sur la question de préméditation, étaient néanmoins saisissantes de logique et de bons sens ; mais, du moment qu'il paraissait convaincu d'assassinat, il ne restait plus dans les cœurs assez de sang-froid, pour juger les atténuations présentées sur cet acte abominable.

Enfin, l'audience du 29 fut consacrée à l'audition des dix-huit derniers témoins assignés à la requête du ministère public, qui tous déposèrent de faits insignifiants sur la moralité de l'accusé, ainsi que des témoins appelés par Peytel. Parmi ces derniers figurait le docteur Olivier, d'Angers, qui, dans l'autopsie, soutint la thèse de la défense.

Nous arrivons enfin à l'audience du 30 août, la dernière, celle qui va statuer sur le sort définitif de l'accusé.

Cette fois, la salle paraît comble jusqu'aux frises, et la chaleur est suffocante. On remarque sur le visage de Sébastien des traces profondes de désespoir et d'insomnie. Il redoute la parole du ministère public ; la perspective d'écouter pendant deux ou trois heures ce terrible réquisitoire l'étourdit et l'affole d'avance.

Cependant il est calme, et bien qu'on en-

tende toujours au dehors des cris menaçants, il s'efforce de sourire à ses défenseurs et salue même, comme le premier jour, les figures de connaissance qu'il découvre dans la salle.

M. le procureur du roi, Perret, est un homme jeune encore, à figure et à tenue de magistrat, maigre, roide, mais à physionomie intelligente, bienveillante et presque douce.

Il connaît le beau langage, y atteint quelquefois, et en tout cas ne cherche point, dans les mélodrames du boulevard du Temple, le modèle de ses réquisitoires qui sont, en général, sobres, littéraires, et visent plutôt à l'atticisme qu'aux effets d'audience.

A neuf heures et demie du matin, il prend la parole pour soutenir l'accusation et la garde jusqu'à midi, après avoir développé, en les corroborant, les témoignages recueillis dans les débats, les charges si nombreuses et souvent si obscures relevées par l'instruction.

Il n'abandonne rien, pas un scrupule de son système ; il y ajouterait plutôt. Peytel a tué sa femme par cupidité, par amour d'une indépendance qu'il n'avait aliénée que pour un temps, afin d'extorquer une dot ; il aspire de nouveau à cette indépendance avec une ardeur impatiente.

Il prépare donc son crime patiemment, de longue main, il l'accomplit pendant une nuit sombre, ne reculant pas pour s'assurer l'impunité, devant un autre crime. C'est alors qu'il assassine, presque

à la même minute, son infortuné domestique.

Écoutons, d'ailleurs, la fin de son réquisitoire.

« Ce n'est point à votre indignation — un magistrat n'en connaît pas, — mais à votre raison, s'écrie-t-il en s'adressant aux jurés, à votre conscience que nous en avons appelé. Consultez-les ; elles ne vous laisseront aucun doute sur la culpabilité de Peytel.

» Devrons-nous vous parler de la préméditation ? Au simple souvenir des faits, vous en aurez la certitude ; c'est le jour du mariage que le crime a été conçu, et en signant son testament, Félicie Alcazar signa son arrêt de mort. Voyage à Mâcon, pistolets, marteau, retards calculés au retour, tout, jusqu'à la fin, signale la plus horrible préméditation.

» Nous ne vous dirons point d'écarter les circonstances atténuantes ! elles sont impossibles, et nous ne savons s'il y aurait convenance à vous en supposer l'idée. Tout est horrible dans cette cause. Sa femme, son enfant, son domestique, il faut que tout tombe sous ses coups, pour qu'il s'empare d'une fortune dont on lui a si malheureusement laissé la perspective. Sa soif de l'or lui a commandé un triple meurtre qu'il espérait cacher sous le manteau de l'hypocrisie ; il est temps qu'un aussi grand coupable soit démasqué et cesse de se présenter comme une victime.

» Depuis neuf mois, messieurs, la société demande vengeance ! elle la demande avec confiance, vous saurez lui donner satisfaction.

» Vous avez écouté ces débats avec la plus religieuse attention ; notre province a été le théâtre du plus épouvantable forfait, la France entière a les yeux fixés sur nous en ce moment ; vous ne lui présenterez pas le scandaleux spectacle d'un acquittement. »

M. le procureur Perret se rasseoit après cet énergique et retoutable effort de parole. Pendant son réquisitoire, qui a été écouté dans un religieux silence, l'accusé a constamment tenu son mouchoir sur sa figure, De temps en temps, il relevait la tête pour regarder avec terreur l'organe du ministère public.

Il est midi et demi, et Me Margerand, qui doit jouer le principal rôle dans la défense, demande quelques instants de préparation.

L'avocat du barreau de Lyon est l'un des premiers talents de cour d'assises du Midi. Il va dans les départements voisins, comme cette fois à Bourg, disputer et parfois ravir aux accusateurs publics des têtes souvent fort compromises.

Il jouit d'une grande réputation d'habileté et même d'éloquence. Son talent un peu diffus, légèrement imprégné de mauvais goût, n'en produit pas moins des effets extraordinaires sur les esprits de ceux qui l'écoutent.

Il est grand, osseux, il a les yeux vifs, les pommettes colorées, un nez long qui semble l'auxiliaire naturel de son index, dont il achève et ponctue les gestes expressifs. Sa voix, sonore et modulée,

chante lorsqu'elle s'échauffe jusqu'au pathétique, mais n'a rien de forcé ni de criard.

La tâche par lui entreprise est lourde, mais non au-dessus de ses forces; malgré certaines lacunes de son argumentation, nous ne trouvons dans les journaux de l'époque que des éloges pour sa plaidoirie.

Pourtant, il plaida l'innocence, c'est-à-dire l'absurde. Sans doute ce système, qui était la condamnation capitale certaine, lui fut imposé par son client. Il fut alors contraint de s'appuyer de tout le poids de son éloquence sur la question de non-culpabilité, et de faire à peine quelques efforts pour combattre la préméditation, dont l'admission par le jury supprimait ainsi le bénéfice des circonstances atténuantes.

Nous connaissons des avocats, et parmi les plus illustres, qui n'auraient jamais accepté de soutenir cette thèse, et qui, en se renfermant alors dans la défense des arguments contraires à la préméditation, auraient certainement sauvé la tête de l'accusé

Celui qui écrit ces lignes s'est profondément pénétré, par l'examen attentif de tous les faits de la cause, de cette opinion que Peytel eut le malheur de tuer sa femme de deux coups de pistolet, que le meurtre du domestique fut la conséquence et comme la seconde partie du premier, mais qu'il ne prémédita ni ne prépara en aucune façon ce double forfait. Cette opinion est absolument et logique-

ment conforme à ce que nous savons du caractère de Peytel, de sa psychologie, de ses antécédents, et pour admettre la préméditation, il faudrait lui supposer un sang-froid, une dissimulation et une niaiserie dont il était incapable.

Et c'est pourquoi les défenseurs d'alors, plus expérimentés que leur client, eurent tort d'accepter la responsabilité d'un système qui ne pouvait aboutir qu'à l'échafaud. Chaix d'Est-Ange et Lachaud, les deux maîtres de la cour d'assises, n'auraient pas risqué une si grosse partie sur un enjeu si incertain, et de deux choses l'une : ou le client aurait renoncé à son système, ou ses conseils auraient décliné l'inutile honneur de le défendre.

A une heure et demie l'audience est reprise, et Me Margerand commence une éloquente plaidoirie, malheureusement consacrée au développement des moyens dangereux inspirés, dictés par l'accusé. A huit heures du soir, il parlait encore.

Voici sa péroraison. Elle suffira à donner une idée de cette malencontreuse argumentation :

« Peytel est innocent, ce n'est pas vous, messieurs, qui le déclarerez coupable.

» Non, votre honneur, votre dignité d'hommes probes et libres m'en sont garants. Non, vous ne souffrirez pas que la postérité inscrive en lettres sanglantes vos noms à côté du nom de l'infortuné Peytel, et qu'elle puisse dire : « Au dix-neuvième siècle, il s'est trouvé douze citoyens, choisis parmi

l'élite d'un département, qui n'ont pas craint de condamner l'innocence, et d'ajouter une erreur nouvelle aux erreurs déjà si nombreuses que la justice déplore et dont l'humanité ne se consolera jamais. »

Franchement il n'y avait pas là de quoi troubler outre mesure la conscience des jurés.

Au surplus, dans un résumé impartial, mais cette fois énergique et implacable, qui dure deux heures, le président parvient sans grands efforts à rassurer les jurés, si par hasard la plaidoirie de Me Margerand avait déposé au fond de leur cœur quelques germes d'inquiétude.

« Tel est, dit-il, messieurs les jurés, le tableau abrégé des faits de cette grande cause. — J'ai fini ma tâche; ici commence la vôtre. Mission redoutable, messieurs les jurés, qui ne veut pas sans doute être légèrement accomplie, mais qui ne doit pas non plus tourmenter vos esprits d'inquiétudes exagérées; la loi et l'honneur ne vous demandent rien que de facile. Interrogez votre conscience avec sincérité, recueillez sa réponse avec bonne foi; la proclamer quelle qu'elle soit, sans passion, mais sans faiblesse, voilà, messieurs les jurés, tout le secret de vos devoirs, toute la règle de votre conduite. Suivez cette règle, messieurs, et n'ayez plus d'inquiétudes ; vous aurez obéi à vos serments, et vos consciences, quoi qu'il arrive, ne seront jamais troublées. »

Après ce long résumé, les jurés écoutent la lec-

ture des questions suivantes, sur lesquelles ils vont avoir à se prononcer :

« 1° Sébastien-Benoît Peytel est-il coupable d'avoir, dans la soirée du 1er novembre 1838, commis un meurtre sur Louis Rey, son domestique ?

» Ce meurtre a-t-il été commis avec préméditation?

» 2° Est-il coupable d'avoir commis un meurtre sur Thérèse-Félicie Alcazar, sa femme ?

» Ce meurtre a-t-il été commis avec préméditation ? »

Il est onze heures du soir. Les jurés se retirent pour délibérer. Leur délibération dure jusqu'à une heure du matin.

Pendant cette longue suspension d'audience, Peytel, entraîné hors de la salle, est gardé à vue dans la chambre de sûreté voisine du prétoire, et comme il n'a rien pris depuis le matin, il accepte un potage offert par le greffier de la cour, et le boit, après y avoir mêlé un verre de vin.

Il paraît très abattu, et l'approche de la décision suprême le rend tremblant. Les gendarmes s'efforcent par moments de le rassurer, pour ranimer un peu son courage, mais les éclairs d'espérance se font rares de plus en plus, et le désespoir l'envahit lentement.

Dans la salle, où aucun des spectateurs du matin ne manque à l'appel, les conversations particulières sont d'une animation extrême; on y discute les charges de l'accusation, les chances de l'accusé, et

un petit nombre seulement, prudents, timides, presque honteux, font des vœux pour l'acquittement.

Les parents de la victime se sont retirés ; on dit même que madame veuve Alcazar est déjà repartie pour Paris avec sa fille, madame Broussais, tandis que ses deux gendres sont restés, M. Montrichard, d'ailleurs, demeurant toujours à Bourg.

Enfin, MM. les jurés rentrent à pas lents, un à un, et la foule cherche à lire le verdict dans leurs yeux émus et sur leurs physionomies qui paraissent assombries.

Il se fait à ce moment quelques secondes d'un silence terrible, pendant lequel les cœurs eux-mêmes ne battent plus, tant l'angoisse générale est poignante.

Bientôt, le chef du jury, la main tremblante sur la poitrine, se lève (tous les jurés se lèvent en même temps) et dit d'une voix profondément altérée.

« Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury est :

» Sur la première question, oui, à la majorité, l'accusé est coupable ;

» Sur les circonstances aggravantes de préméditation, oui, à la majorité ;

» Sur la deuxième question, oui, à la majorité.

» Sur les circonstances aggravantes, oui, à la majorité. »

Cette lecture, à laquelle la lueur des bougies ajoute quelque chose de sinistre, est suivie d'un frémissement et d'un mouvement longtemps prolongé.

— Gardes, faites entrer l'accusé, dit alors le président en se tournant vers le commandant de la force armée.

Peytel est ramené. Il est effrayant à voir. A peine a-t-il paru sur son banc, que sept ou huit gendarmes viennent se placer à ses côtés.

L'accusé regarde avec effarement les gendarmes, la cour, le greffier, les lumières placées sur le bureau du président, l'auditoire et jusqu'aux rosaces du plafond ; mais il ne voit rien, n'entend rien, ne perçoit plus rien que le sentiment d'une peur intense, léthargique, qui le domine malgré lui.

Néanmoins il se baisse pour demander à ses défenseurs quel est son sort ; mais ceux-ci, vaincus eux-mêmes par les fatigues de ces longs débats, navrés du vain résultat de leurs éloquents efforts, n'ont pas le courage de lui répondre.

— Greffier, reprend le président, donnez lecture à l'accusé du verdict du jury.

A cette lecture, Peytel lève la tête et écoute avec une anxiété mortelle. Une pâleur livide couvre son visage et ses yeux sont hagards ; on y voit une contraction nerveuse impossible à décrire. Il est immobile et muet.

— La parole est à M. le procureur du roi, pour l'application de la peine, continue M. Durieu.

— Nous requérons pour le roi, murmure presque à voix basse l'organe du ministère public, qu'il plaise à la cour de faire à l'accusé l'application de la loi, qui le condamne à la peine de mort.

— L'accusé et les défenseurs ont-ils quelque chose à dire sur l'application de la peine ? fait le président, cette fois d'une voix très émue.

L'accusé incline la tête et la relève en silence ; il est saisi de mouvements nerveux aussitôt réprimés ; il porte la main de son cœur à son front, et prononce des mots affolés ;

— Ah ! mon Dieu, la tête me fend ; je vais prendre un coup de sang.

Me Guillon se lève et demande acte de ce que les deux balles trouvées à Belley, dans la chambre des morts à l'hospice, et présentées parmi les pièces à conviction, n'ont pas été dégagées de l'enveloppe cachetée sous laquelle les a placées le juge d'instruction.

La cour se lève pour délibérer. Les juges se rangent en demi-cercle derrière leurs sièges ; deux minutes après, ils reprennent leur place.

M. le président lit alors l'arrêt qui condamne Peytel à la peine de mort A ces mots : « le condamne à la peine de mort », Sébastien tombe lourdement sur son banc et pousse un gémissement rauque.

Me Margerand insiste pour qu'il soit statué sur le moyen de cassation présenté par son confrère, et après avoir consulté les juges, le président prononce :

— La cour donne acte à la défense de ce que les deux balles trouvées à Belley, dans la chambre des morts de l'hospice, et présentées parmi les pièces à conviction, n'ont pas été dégagées de leur enveloppe cachetée, avec la circonstance toutefois que ces objets, déposés sur le bureau de la cour, sont restés ainsi pendant les débats sans aucune réclamation du ministère public, de l'accusé ou de ses défenseurs.

Puis il ajoute :

— Condamné, vous avez trois jours pour vous pourvoir en cassation contre l'arrêt qui vient de vous frapper.

Peytel ne répond rien et se borne à s'incliner machinalement.

— Messieurs les jurés, la session est close, reprend le président en saisissant sa toque pour se couvrir.

— Vivent les jurés! s'écrie au même instant une voix partie du milieu de la foule.

C'était la voix de Joseph Balard...

— Gendarmes, arrêtez celui qui a proféré ce cri et quiconque troublera l'ordre ! s'écria vivement M. Durieu.

Mais Joseph Balard s'était dissimulé dans la foule, et ceux qui l'entouraient ne le dénoncèrent point.

En présence de ces dispositions hostiles du public, le président donna l'ordre aux gendarmes de

n'emmener le condamné que lorsque la salle serait complètement évacuée.

Mais la foule s'écoula fort lentement, car tous cherchaient à voir le malheureux, dont l'altération des traits était affreuse. Ce nouveau supplice dura une demi-heure!...

On examinait avec une curiosité avide, parfois cynique, sa contenance, l'expression de sa physionomie ; on cherchait à lire les émotions de son âme. Son œil n'avait plus rien de hagard ; mais il était accablé et mourant.

Le dernier qui défila devant le patient, ce fut l'usurier. Il regarda Peytel froidement, cruellement, et, après l'avoir considéré un instant, il le salua et se retira en lui disant :

— Adieu, monsieur Peytel !...

XIV

Quelques heures après l'arrêt, Gavarni arrivait de Paris en poste, et, en apprenant la terrible condamnation, il manifestait la plus vive douleur. Il fut introduit aussitôt auprès du condamné. Peytel, étendu sur une paillasse, s'écria en l'apercevant :

— Pauvre ami, dans quel état tu me vois ! Ils viennent de me condamner à mort ! Ah ! Belley, Belley m'aura-t-il été assez fatal !

Ces deux hommes ne s'étaient pas revus depuis cinq ans et avaient parcouru chacun un chemin bien différent. Gavarni était déjà parvenu au plus haut sommet de la renommée. Ses croquis, d'une philosophie souvent si profonde, faisaient l'admiration de la France et même de l'Europe. La gloire le traitait en enfant gâté, lui tressait des couronnes, et, jusque chez le roi, tout ce qui se rencontrait à Paris d'illustrations, briguait l'honneur de se dire son ami.

Comme les astres qui se lèvent et brillent d'un éclat immense, avant d'avoir atteint leur zénith,

tout le monde voulait saluer ce météore dont nul n'avait vu la naissance, et dont il était impossible de prévoir le déclin.

Pendant ce temps, Peytel arrivait, lui... au pont d'Andert.

Mais le célèbre caricaturiste avait gardé du petit clerc bourguignon un souvenir d'amitié ineffaçable, et pour lui se souvenir c'était se dévouer.

En apprenant que son ancien compagnon de franche bohème, que celui qui lui avait jadis procuré des mardis-gras, après tant de maigres vendredis, allait comparaître devant la cour d'assises, sous le coup d'une accusation capitale, Gavarni, rempli d'angoisses, laissa tomber son admirable crayon, et réfléchissant, se demanda ce qu'il pourrait faire pour ce malheureux.

Il courut trouver Balzac, avec lequel il était en froid depuis plusieurs années; un si grave événement devait réunir ces deux nobles cœurs. L'auteur d'*Eugénie Grandet* connaissait, depuis la veille seulement, la terrible nouvelle.

— A la bonne heure ! fit le grand romancier en voyant Gavarni, je te reconnais bien là. Tu viens pour causer de l'affaire Peytel ?

— Que veux-tu, répondit celui-ci avec des larmes dans la voix; si je ne suis pas mort de faim, il y a huit ans, c'est grâce à lui. Il était si bon, si doux, si rempli d'illusions, si naïf, si bêtement ambitieux, en même temps si bienveillant, si généreux

et, en amitié, si fidèle sans phrases, qu'il n'y avait pas moyen d'oublier une telle nature.

— Je me trouvais hier à la Société des gens de lettres, reprit Balzac, lorsque Desnoyers arriva. Il paraissait bouleversé. Nous étions là une vingtaine d'écrivains ayant tous connu le notaire de Belley, à l'époque de son piteux passage à la rédaction du *Voleur*. Il nous dit sans préambule :

— Mes enfants, vous ne savez pas la nouvelle invraisemblable...

— Non, fîmes-nous tous en chœur.

— Vous vous rappelez ce notaire dont on parle tant depuis quelques jours, accusé d'avoir occis sa femme et son domestique, c'est ce Peytel, ce gentil garçon si paisible et si humain, que nous avons connu ici il y a quelques années...

Notre surprise fut énorme. Un ancien homme de lettres et un notaire ! comprends-tu cela !... Cependant pas de doute à avoir. Ce Peytel s'appelle aussi Sébastien, comme le nôtre, et dans l'acte d'accution, j'ai trouvé des allusions à sa vie littéraire d'il y a cinq ans... Nous avons donc parmi nos connaissances, ajouta Balzac, un assassin !

— Voyons, toi qui es un grand psychologiste, ajouta Gavarni, crois-tu qu'il y eût dans ce petit Bourguignon, dont le sang ne bouillonnait qu'aux idées généreuses, l'étoffe d'un meurtrier.

— A vrai dire, cela m'étonne, répondit Balzac songeur. En fait de crime, il ne me paraissait capable que d'attenter à la syntaxe. C'était inoffen-

sif et niais, comme les compatriotes des Alpes parmi lesquels il était allé recommencer l'existence. C'est même par ces côtés qu'il m'avait séduit. Je l'aimais parce qu'il avait besoin de protection intellectuelle, parce qu'il était venu en suppliant s'asseoir à l'ombre des fantômes de mon imagination. Il passait des nuits à me regarder écrire sans bouger, et souvent, lorsque l'aube commençait, il rallumait mon poêle près de s'éteindre et renouvelait gaiement notre provision de café... Son grand bonheur était de me tutoyer. Je souriais alors et le plongeais dans l'extase en lui lisant les pages que je venais d'écrire. Bien qu'à lui seul il fût plus riche que nous tous, je lui avais surpris l'ambition de devenir notre femme de ménage littéraire... Bref, aujourd'hui, tous ces souvenirs me gonflent le cœur. Je ne sais que penser de lui... Et pourtant non, c'est impossible, invraisemblable, absurde; ce garçon n'est pas coupable!

— Bravo! fit le caricaturiste en pleurant, cette fois, je te proclame un grand homme, car tu m'as enfin montré ton cœur. Seulement, s'ils allaient nous le condamner tout de même... C'est que cela s'est vu.

— Diable! répondit Balzac, je n'y avais pas songé. Connaîtrais-tu par hasard un moyen de lui venir en aide?

— Malheureusement, il faut, comme on dit, que la justice ait son cours. C'est après-demain, je crois, que s'ouvrent les débats de l'affaire. Il sera con-

damné ou acquitté. Mais, s'il était condamné, par exemple, à la peine terrible, que ferions-nous?

— Mon Dieu, fit observer Balzac, toujours romanesque, le mieux serait de préparer alors une évasion. Seulement, il faudrait de l'or, beaucoup d'or pour corrompre les geôliers. Au moins la moitié des trésors de *Facino-Cane,* ce pauvre joueur de clarinette qui fut doge et qui est à présent à l'hospice des vieillards... Donc, pas de munitions, pas de Suisses.

— D'ailleurs, ajouta Gavarni en souriant, le temps des évasions a fini avec la prise de la Bastille. Rappelle-toi l'affaire des quatre sergents de la Rochelle. Même avec un sac de louis authentiques, le brave docteur Margue ne put rien obtenir de leur geôlier!... Non, autre chose.

— Mon cher, nous aviserons s'il est condamné. Cela lui porterait malheur d'y penser aujourd'hui. D'ailleurs j'ai mon plan. Si le verdict comporte l'application du fameux article 12, nous ferons un pamphlet formidable, terrible, qui épouvantera les juges, les jurés, le parquet, les ministres, le roi, la France, le monde, l'humanité, et le bourreau passera en tremblant devant cette tête, j'en réponds!... Oui, nous le sauverons! et, bien que nous ne sachions pas un mot du dossier, qu'importe ! Peytel ne doit pas être coupable, donc il est innocent!...

— Ton raisonnement me plaît. Un ami n'est jamais coupable. Alibaud, qui était pourtant un gar-

çon très réussi comme scélératesse, vit ses vieux camarades l'accompagner jusqu'au pied de l'échafaud. Possible que Peytel ait commis une faiblesse, mais nous sommes pour lui les figures du passé, les frères d'autrefois. Si le notaire a été assassin, le journaliste fut un petit *Manteau bleu.*

— Autant de jolies pensées que de mots, repartit Balzac enthousiasmé. Pourquoi ne racontes-tu pas les aventures des héros de tes croquis? le succès de tes livres serait plus grand encore que celui de tes images.

— Parce que tes chefs-d'œuvre me plongent dans le découragement. Je m'étonne qu'on ose écrire après toi autre chose que des vers.

Balzac, qui avait la vanité naïve et croyait tout ce qu'on lui disait, huma à pleines narines cet éloge quelque peu exagéré; mais, dédaignant de rendre compliment pour compliment, il imagina un autre genre de flatterie qui plut extrêmement à Gavarni; il ramena la conversation sur le cas de Peytel.

— Enfin, quant à présent, que faut-il faire? dit Balzac.

— Toi, ne bouge pas, répondit Gavarni. Je vais me rendre à Bourg... A propos, où cela se trouve-t-il!

— Sacré Parisien, va! Eh! Bourg en Bresse, parbleu! comme Lille en Flandre, Pau en Béarn, Aix en Provence, Tours en Tourraine!...

— Je le sais bien; mais la route qui mène en ce pays de justice ou d'injustice, voilà ce qui m'embarrasse.

— Écoute bien : tu prends la route de Dijon et de Mâcon. Une fois dans cette dernière ville, deux chemins s'ouvrent devant toi, l'un droit et direct, qui conduit à Bourg en six ou sept heures; l'autre, celui de Lyon, plus agréable, plus poétique, te fait arriver à destination avec les plaisirs du bateau, mais avec un retard d'une demi-journée.

— Je vais donc à Bourg, j'assiste aux débats du procès, et au besoin je demande à être entendu sur les antécédents de l'accusé. Tu comprends que tous ces provinciaux de Belley seront ébaubis à la vue d'un Parisien ayant fait plus de cent lieues pour venir déposer en faveur de leur notaire. Si le garçon est acquitté, c'est tout simple, nous repartons le jour même pour Paris. S'il est condamné, nous concerterons ensemble les moyens de sortir de ce pas difficile. C'est alors que l'intervention de ton influence et de tes conseils deviendra sans doute nécessaire. A-t-il un bon avocat? — J'en doute, car les journaux n'ont parlé d'aucune célébrité du barreau parisien. Il était pourtant assez riche pour s'offrir Berryer ou Paillet, ou encore son compatriote Dupin. Cet animal aura sans doute cédé à des influences locales, comme cela arrive si souvent en province, et se sera laissé imposer quelque père noble, quelque banal tragédien de Lyon ou de Mâcon. Car, vois-tu, d'après l'acte d'accusation, il est perdu si un maître parleur ne vient le sortir de là.

— Enfin, tu verras-toi-même, ajouta Balzac en

manière de conclusion. Tu sais que je suis prêt, et, au premier signal, j'accourrai...

Malheureusement le pauvre Gavarni, avec toute sa gloire, manquait des premiers sous pour entreprendre ce voyage. Il perdit ainsi quarante-huit heures à frapper à plusieurs portes qui ne s'ouvrirent que pour se refermer aussitôt.

Enfin, il engagea deux mois de travail, c'est-à-dire plus de soixante dessins à venir, pour trouver la somme nécessaire, et, le 27 août au matin seulement, il put prendre la diligence. Puis il choisit la route plus fleurie de Lyon, s'oublia malgré lui sur le bateau qui lui faisait côtoyer les bords enchantés du Rhône, et n'arriva ainsi que le 31, juste quatre heures après la condamnation de Peytel.

Muni d'un ordre de la chancellerie, il fut introduit sur-le-champ auprès du condamné à mort. Le procureur du roi, qui venait de se coucher, s'était même relevé pour le conduire à la prison. Aussi le directeur, le prenant pour un grand personnage, lui fit-il les honneurs de sa prison et voulut-il assister lui-même à l'entrevue des deux amis, car le règlement prescrit que tout condamné ne peut recevoir ses visiteurs qu'en présence d'un gardien.

Me Guillon assistait également à l'entrevue.

La conversation se trouva donc gênée par l'intervention des deux étrangers. Néanmoins, Peytel pleura de reconnaissance et de bonheur à la vue

de Gavarni. Il lui demanda des nouvelles de tout le monde à Paris, surtout de Balzac. Et, arrivant ensuite à son malheur, il lui annonça que son pourvoi en cassation était déjà signé, et qu'il avait une confiance absolue dans l'arrêt de la cour suprême.

Il se plaignit amèrement de l'attitude passionnément hostile des habitants de Belley, depuis son arrestation, et accusa l'instruction d'avoir épousé à son insu et servi ces animosités et ces haines locales.

— Du reste, ajouta-t-il, je me propose de consigner toutes ces observations dans un mémoire qui servira de base à la défense de mon pourvoi, et que mon avocat remettra aux magistrats.

— J'approuve fort cette idée, répondit Gavarni, d'autant que Balzac pourrait, si tu le voulais, te prêter son éloquente plume.

— Tu crois que Balzac consentirait à cela? interrogea Peytel avec un éclair de joie.

— Certes, de tout cœur.

— Malheureusement, je connais mon homme, objecta Sébastien; il est aux Jardies, et il consentira difficilement à se déranger. Or, il faudrait absolument qu'il vînt à Bourg, pour compulser les documents du procès, et entendre également mes explications sur certains points essentiels,

— J'irai le chercher moi-même, répondit Gavarni avec feu, et je m'engage à te l'amener.

— Si tu fais cela, mon ami, reprit Peytel avec attendrissement, je te devrai la vie peut-être.

Le jour même, Gavarni repartait pour Paris, et, le 3 septembre au matin, il arrivait aux Jardies.

— Eh bien? fit Balzac laconiquement.

— Tu sais déjà par les journaux qu'il est condamné à mort?

— Oui; reste le recours en cassation. Je vais écrire un mémoire.

— C'est justement ce que je venais te proposer.

— Alors, nous sommes d'accord. Cet acte d'accusation, ces insinuations du parquet, cette instruction, ces débats où deux experts ont parlé pour et deux contre, tout cela me paraît drôle, contradictoire, étrange et louche. Le système de Peytel est bon, mais il s'est défendu bêtement, stupidement, et ses avocats ont exposé une psychologie tout à fait insuffisante. Entre nous, je suis convaincu qu'il a tué sa femme, mais pour des raisons qui le rendent excusable. Nous ne dirons pas qu'il ait commis le crime; nous continuerons même à plaider l'innocence, mais nous l'excuserons aux yeux mêmes des partisans de la première hypothèse, en expliquant que cette jeune créole était absolument construite pour agacer un tempérament bilieux-sanguin comme celui de Peytel, et que celui-ci a eu bien du mérite à la supporter jusqu'à la fin.

— Parfait, sublime! s'écria Gavarni enthousiasmé! Tu viens de soulever en quelques lignes le voile qui dissimule encore le vrai drame. Sans rien avouer, il s'agit d'établir que, le cas échéant, c'est un accès d'exaspération, et non la cupidité, qui

avait dû armer le bras de notre notaire, et qu'alors il aurait agi sans préméditation.

— D'accord, et je commence dès ce soir.

— Non, tu dois voir Peytel auparavant. Il faut aller à Bourg.

— Comment faire ? Je n'ai pas le sou.

— Je m'en charge, je trouverai de l'argent. A ce soir, huit heures, rue Montmartre, bureau des Messageries.

— A l'heure dite, Balzac était au rendez-vous, Gavarni l'y attendait.

— Nous emportons un faible viatique de mille francs, dit mystérieusement celui-ci à l'oreille de Balzac. Et tu ne devinerais jamais le nom de notre banquier ?

— Ma foi non.

— C'est le bonhomme qui acheta de Peytel sa part de propriété au *Voleur* et reçut même de l'irascible Bourguignon deux énormes gifles, en plein boulevard ! Il a encore ajouté, en me remettant la somme : « Allez, monsieur Gavarni, et que le bon Dieu vous aide à sauver ce pauvre garçon ! »

— Ah ! le brave homme !...

Ils arrivèrent à Bourg le 6 septembre. Gavarni se présenta le premier dans la cellule du notaire.

Comme la première fois, un gardien assistait à l'entrevue, et la présence de ce tiers gêna considérablement l'expansion de Garvani.

Peytel, qui s'en aperçut, lui demanda aussitôt,

en latin, s'il n'aimerait pas mieux converser dans cette langue.

— Non, répondit celui-ci en mauvais latin, parlons français, mais parlons bas.

Alors Peytel passa son bras autour du cou de Gavarni, et approchant la bouche de son oreille, il lui causa ainsi pendant une heure.

Gavarni a déclaré, depuis, à plusieurs personnes, que le condamné lui avait fait du drame du pont d'Andert un récit différent de celui présenté devant la cour d'assises, récit sincère, celui-là, qui expliquait et excusait tout.

Les frères de Goncourt qui, dans leurs deux volumes : *Une voiture de masques* et *Gavarni sa vie et son œuvre*, ont recueilli un grand nombre de confidences et d'anecdotes intimes, de la bouche même de l'illustre caricaturiste, n'ont pas reproduit cette nouvelle version du notaire.

Aujourd'hui Gavarni est mort, et nous ne pouvons lui demander son jugement sur cette confession. Était-elle la vérité ou constituait-elle simplement un nouveau mensonge ? Voilà ce que nul désormais ne saurait démêler.

Un fait certain, c'est que Gavarni sortit de cette conversation ému et rasséréné. Balzac fit alors son entrée.

L'écrivain et le condamné furent douloureusement saisis de se revoir dans ce cadre lugubre. Aussi leur entretien fut-il grave, presque solennel, bien qu'affectueux. Sébastien, en présence d'un

homme qui disposait de la postérité, se donna malgré lui des airs de philosophe antique, de Socrate voué à la ciguë. Il chercha des phrases mémorables, des expressions lapidaires, se hissa sur des tronçons de colonne, et parut beaucoup moins préoccupé de défendre sa vie que sa mémoire.

Mais Balzac, qui connaissait son homme, se conforma à sa secrète pensée, en recherchant les moyens de détourner de lui l'amer calice de l'échafaud. Il alla donc au greffe criminel, où il se fit communiquer en hâte le dossier, qui devait être expédié le lendemain à la cour de cassation.

Puis, le jour suivant, à l'heure même où, près d'une année auparavant, Peytel se trouvait au pont d'Andert, il se rendit avec Gavarni sur le lieu du crime, fit une espèce de simulacre du fameux événement, répéta la scène dans tous ses détails, accourut jusqu'à la porte des Thermet, sonda avec une arme à feu la solitude de la campagne, remonta lentement la côte de la Darde et arriva enfin à Belley, au moment même où Peytel y était rentré.

Il releva ainsi et consigna, pour le travail qu'il méditait, une foule d'observations appelées à établir l'invraisemblance de la culpabilité du notaire, et, à plus forte raison, l'absence de toute préméditation.

Ensuite, les deux amis regagnèrent Bourg, prirent congé de Peytel, lui dirent d'espérer, l'embrassèrent tendrement et s'en retournèrent à Paris, d'où Balzac regagna les Jardies.

C'était le 15 septembre. Le 25, le *Siècle* publiait la première partie du mémoire de M. Honoré de Balzac sur l'affaire Peytel. Enfin, dans ses numéros des 26 et 27 septembre, ce journal contenait la suite et la fin de cette publication, dont nous allons reproduire les passages les plus remarquables, car ils constituent l'une des pièces importantes du procès de Bourg.

Ce mémoire débute par quelques détails biographiques sur la jeunesse de Peytel, sur son existence à Paris, sur sa bienveillance et sa générosité natives, sur son désintéressement absolu dans toutes les questions d'argent.

Il passe ensuite aux faits de son principalat, si honorable pour lui, et arrive enfin à l'époque de son mariage, dont il explique les contradictions, de la façon la plus naturelle du monde, par l'amour excessif, aveugle du pauvre notaire qui, dans cette circonstance, fut plutôt la dupe de son cœur que l'artisan de sa cupidité.

Il décrit alors la vie des époux à Belley, vie orageuse semée de luttes au dedans et au dehors ; et c'est là surtout que Peytel a fait preuve d'une patience et d'une bonté admirables.

Néanmoins, la fatale aventure du pont d'Andert ne tarde pas à se produire, et Balzac s'efforce d'établir en ces termes la non-culpabilité de son ami.

« En droit, en fait, en morale, tuer pour tuer constitue une infirmité facile à reconnaître et qui provient de lésions intérieures au siège de l'intelli-

gence. Léger avait une partie de la cervelle gâtée, lui qui enlevait sa victime et allait la manger dans un coin.

» Un homme alors passe de la section judiciaire à la section médicale, et de la prison dans un hospice. Peytel, au cas où il aurait commis deux meurtres au lieu de l'homicide qu'il avoue, sans aucun motif et par une aliénation mentale, eût été déjà placé dans une maison de fous, et sa vie antérieure contiendrait quelques preuves, quelques faits avant-coureurs de la frénésie qui l'aurait saisi à la montée de la Darde.

» Sur ce point, ministère public, accusation, défenseurs, accusé, tout le monde est d'accord, il faut rayer le cas de folie. Dès lors, l'homicide commis sur Louis Rey, le seul avoué, et le meurtre qu'on prétend avoir été prémédité sur la femme dans le système de l'accusation, ont des motifs, des raisons parfaitement saisissables, qui peuvent être recherchés, qui doivent être nécessairement trouvés en parcourant les diverses propositions en vertu desquelles un homme est conduit à tuer sa femme et son domestique, sur une grande route, à un endroit déterminé. Ce travail est un peu long, mais il n'est pas impossible; dans sa conclusion, il y a la vie d'un homme.

» Tous le criminalistes sont portés à croire que les crimes se commettent par celui à qui ils profitent; le droit criminel en a fait un axiome. Cet axiome n'est pas exactement vrai. Le crime de

Papavoine serait inexplicable et le crime de Fieschi ne lui profitait guère. En d'autres termes, un bravo vous débarrasse très bien, pour le plus léger lucre, de votre ennemi. Papavoine et Fieschi prouvent que tous les bravis ne sont pas en Italie. Ici, Peytel n'a pu tuer son domestique, enfant trouvé, pour le compte de personne ; il n'avait aucun intérêt pécuniaire à le tuer pour son propre compte.

» Voici déjà l'homicide avoué par Peytel inexplicable, soit pour le compte d'autrui, soit par intérêt pécuniaire. Au lieu de méditer profondément sur ce non-sens moral, en faveur de Peytel contre Peytel, contre et pour Louis Rey, pour et contre Félicie Alcazar, l'accusation et l'instruction ont inventé que Peytel avait tué son domestique et sa femme, tous deux, remarquez-le bien, par préméditation : remarquez encore ce chef terrible ! En prétendant ces deux meurtres nécessaires à l'accusé pour s'emparer de la fortune de Félicie Alcazar, sa femme, le jury, sans hésiter, a résolu ces chefs d'accusation affirmativement.

» Parmi les raisons probables que peut avoir un homme de se défaire de sa femme, notre malheureuse société place en première ligne l'intérêt pécuniaire, en seconde la détestation profonde pour l'individu même, en troisième la détestation à cause d'un amour adultère. Sans une de ces trois raisons il n'y a plus de crime possible, l'accusation croule tout entière. Félicie Alcazar peut encore avoir été tuée involontairement par une autre per-

sonne. Cette explication, si naturelle au cas où les trois autres raisons manqueraient, fait partie d'un système dans lequel, sous aucun prétexte, je ne veux ni ne dois entrer. S'il paraît justement impossible que le meurtre commis sur cette femme ait été conseillé par l'intérêt ou par une haine inexorable, je ne continuerai même la discussion qu'après l'arrêt de la cour suprême, s'il casse celui de la cour d'assises. »

» Pour établir la préméditation de deux meurtres commis par intérêt, l'accusation devait prouver chez Peytel un urgent besoin d'argent, une grande ambition, un défaut de fortune personnelle et la nécessité de s'emparer de celle de sa femme. Vous comprenez, dès l'abord, de quelle importance est, dans cette thèse, la fortune de Peytel. Peytel est-il riche ? Peytel est-il pauvre ? est-il endetté ? Sa condamnation ou son acquittement est en partie dans la réponse. Peytel riche, Peytel devant être plus riche que ne l'est Félicie Alcazar, ne saurait tuer sa femme par intérêt. Peytel aussi riche que son ami Roselli-Mollet le représente à M. de Montrichard, gendre de madame Alcazar, n'entre pas dans une famille par une tromperie, il n'escroque plus une dot.

» Tout est là pour la prétendue préméditation, comme, pour la rapidité de la scène au pont d'Andert, tout est dans le caractère sanguin-bilieux de Peytel, évident pour qui le regarde en face. Ainsi, la plus grande partie de la non-culpabilité de

Peytel est dans un examen approfondi de cette fortune, que l'accusation a dit être dissipée sans administrer la moindre preuve. »

Ici, l'auteur établit, par des calculs estimatifs, la fortune mobilière et immobilière de Peytel et démontre, ainsi que nous l'avons fait nous-même, qu'il avait tout à perdre et presque rien à gagner au crime dont la cour d'assises l'a convaincu. Il examine encore la prétendue spéculation tirée d'un testament et aboutit aux mêmes conclusions.

Donc, pas de cupidité comme mobile et par conséquent pas de préméditation.

Mais bien mieux, continue Balzac, la possibilité du meurtre par horreur pour l'épouse est encore inadmissible.

« Entre ces deux époux, l'horreur et la haine sont du côté de Félicie ; il est à peu près certain que Peytel la recherchait et qu'elle le fuyait ; l'accusation, à cet égard, ne laisse aucun doute. Les correspondances citées, le peu qu'il a transpiré des scènes d'abord secrètes puis divulguées de ce ménage ont établi le fait pour le public. Sur ce point, il règne à Belley une sorte de notoriété dont l'accusation parle. Vous y voyez la calomnie poursuivant madame Peytel morte. Cette calomnie a le pouvoir de donner le change sur le meurtre pendant quelque temps. Quelle autorité avait donc la conviction publique pour arrêter l'action de la justice envers un homme haï ?

» Les faits, à cet égard, appartiennent à cet

ordre de choses dans lequel j'ai déclaré ne pas vouloir entrer. D'ailleurs, aucun criminaliste, aucun moraliste n'admettra chez un homme de la force morale et corporelle de Peytel une répulsion violente sans un remplacement quelconque et dans l'ordre moral et dans l'ordre physique. Un mari qui ne veut pas de sa femme en recherche une ou plusieurs autres. Sur ce point, l'instruction est nulle, l'accusation est muette. Peytel menait à Belley une vie irréprochable.

» Si quelque chose est facile à constater en province, n'est-ce pas les liaisons hors mariage ? Peytel, incessamment occupé de ses affaires ; Peytel cherchant des asphaltes dans le pays des asphaltes dès que les asphaltes deviennent matière à spéculation, et renouvelant pour ses recherches géologiques son bagage de géologue, se faisant faire un meilleur marteau à casser les roches ; Peytel marié nouvellement à une jeune femme qui avait fait, elle seule, quelques efforts pour ne pas l'épouser, en se dépréciant elle-même ; Peytel n'avait à Belley aucune intrigue, aucun attachement qui donnât prise sur lui. L'état d'hostilité dans lequel était le pays envers lui n'eût pas laissé sous ce rapport la plus légère infraction aux mœurs inconnue, eût-elle été commise hors du département.

» Ainsi cet homme assez violent pour aller se plonger la tête dans un baquet d'eau froide afin de dompter sa colère, fait que l'accusation lui

reproche au lieu de l'en louer comme d'un effort très beau sur lui-même et de le donner en preuve de son désir de ne pas maltraiter sa femme, le mari de Félicie, jeune fille mal élevée, non pas timide comme dit l'acte d'accusation, mais honteuse de sa myopie, courtise sa femme, met un frein à ses emportements excités par elle ; il lui pardonne des fautes graves, il est bon avec elle, il fonde un grand espoir sur la maternité de Félicie, il attend cette révolution pour juger la jeune étourdie qu'il a prise pour sa femme.

» Il y a une lettre de lui à madame Peytel, sa mère, où sa joie d'être père et ses espérances éclatent ; il écrit des enfantillages à propos de la layette, en engageant sa mère à la tenir prête pour le mois de mars ou la fin de février. S'il peut être acquis aux défenseurs de Peytel une chose favorable à leur client, n'est-ce pas son désir de faire bon ménage, attesté par de nombreux témoins ? D'ailleurs ici, les lois de la nature morale sont en harmonie avec les faits. Peytel est un homme orgueilleux. L'accusation va plus loin : elle le dit très vain.

» Quand un homme vain, âgé de trente-six ans, à passions violentes, se trouve avoir épousé une femme honteuse de ses imperfections et qu'il se voit méprisé par elle, méprisé est le mot de l'accusation, il doit s'obstiner à vaincre les répugnances de cette femme. Une laideur repoussante disparaît alors dans l'action morale de la pour-

suite. La persistance seule et l'aigreur d'une fille mal élevée pourraient avoir poussé Peytel à bout ; mais Peytel a précisément assez d'esprit pour savoir qu'il ne ferait pas changer sa femme par le meurtre.

» Un homme qui s'est frotté à la civilisation parisienne emploie des moyens plus sûrs ; il n'ignore pas que, dans ces sortes de circonstances, une rivale opère des merveilles. N'était-il pas plus simple d'atteindre sa femme dans son amour-propre de femme que de lui tirer, selon l'accusation, deux coups de pistolet dans la figure ? Aussi pour établir la possibilité du meurtre volontaire et prémédité de Peytel sur Félicie, l'accusation est-elle obligée de présenter à l'audience un homme emporté, violent, comme un imposteur de première force, un homme qui a persisté pendant quatre ou cinq ans à se faire notaire, comme un chevalier d'industrie ?

» Maintenant, tous les esprits impartiaux doivent reconnaître que Peytel n'a pas tué sa femme par intérêt, ni par haine, ni pour satisfaire une passion adultère. Cependant, imaginons un moment qu'il a formé le projet de la tuer. S'il y perdait 60,000 francs, il en gagnait 8,000. Le caractère de sa femme lui offrait la moins riante des perspectives. Il aurait pu naître seulement voleur et se contenter de dérober des sommes considérables à ses clients ; mais il est né meurtrier. D'ailleurs il est violent et fourbe, il est escroc et géologue. Puis

il est dédaigné par sa femme, ennuyé de sa femme il la jetterait, pour un rien, par-dessus un pont; il y a des gens qui ont cette envie et qui y résistent : il n'y résistera pas, et il ne volera qu'en famille, par une délicatesse particulière aux gens du monde. Composons une avalanche de petits faits inconnus, qui a roulé pour éclater dans cette fatale journée, et jugeons l'homme dont l'accusation dit que *lieux, temps, moyens, il a tout habilement disposé !*

» Peytel appartient à la génération actuelle, il est instruit, Peytel est un homme quasi littéraire ; il a, si vous voulez, en style d'accusation, étudié le crime sur les théâtres de Paris, où il s'invente, entre la porte Saint-Antoine et la porte Saint-Martin, une foule de crimes dramatiques plus ou moins ingénieux par année et qui constituent une école où les forçats et les gamins de Paris se forment la main. Si Peytel est capable de faire le mauvais raisonnement sur lequel repose un crime, il le méditera certes un peu mieux que le dernier des forçats. L'accusation a dit de lui : *Pour parvenir à son but, l'empoisonnement, le meurtre, tout lui eût été bon.* »

Ici, l'écrivain quitte la sphère des intérêts et des passions pour entrer dans l'appréciation des circonstances locales et matérielles, pour discuter les circonstances dans lesquelles le crime fut accompli, en examinant les lieux, le moment, les

plus légers détails, en y cherchant cette habileté tant vantée.

Or, après un examen minutieux, il est impossible qu'un homme de l'intelligence de Peytel se soit livré à une telle accumulation d'inepties. S'il avait réellement voulu commettre un crime, il lui eût été facile de l'accomplir avec des garanties d'impunité absolue en choisissant un lieu plus favorable.

Et il continue en ces termes :

« Peytel doit savoir, depuis l'établissement des gazettes des tribunaux, que les balles, les pistolets, les marteaux, les armes à feu, les objets contondants ont donné, par leurs effets spéciaux, des preuves matérielles évidentes dans cent procès criminels, et cet homme aurait, selon l'accusation, prémédité son crime ! Peytel aurait mis, relativement à sa culpabilité, dans le choix des lieux et des instruments, la même justesse que dans l'époque, relativement à ses intérêts ! Il aurait choisi le temps où la mort de sa femme lui rapportait le moins d'argent, et le lieu où tout était contre lui !

» Maintenant, examinons les circonstances qui ont suivi ce double malheur, sans oublier que la mort de la pauvre Félicie Alcazar est, moi je n'en doute pas, un effet du plus triste hasard, car Peytel n'a jamais eu que Louis Rey à poursuivre. Quelque fausse ou mauvaise que pût être sa femme pour lui, elle aurait toujours été un soutien utile

à sa défense. La stupeur de Peytel en la trouvant morte a été causée par ces considérations. J'ai vu le forgeron Thermet, il m'a formellement dit que Peytel était hors d'état de tenir la bride de son cheval pendant que lui et son fils mettaient le corps de Félicie Alcazar dans la voiture. Selon lui, Peytel était tombé dans un profond abattement. J'ai reconnu là cette torpeur qui suit, chez les natures violentes, les grands efforts, les déploiements de force inaccoutumée. Peytel est bon, il croyait sa femme vivante, et après avoir tué Louis Rey, il l'a cherchée ; en la voyant morte, il a été abasourdi. »

Et c'est ce qui justifie, toujours d'après l'auteur du mémoire, les désespoirs invraisemblables du mari en arrivant à Belley, désespoirs qui suivaient sa prostration momentanée.

Plus loin, il adresse de véhéments reproches à l'instruction sur son imprévoyance et son incapacité.

Ainsi, entre autres choses, il ne s'explique guère qu'elle ait omis de prendre l'empreinte des pas de Félicie, lorsqu'elle sauta de la voiture.

A cela, le lecteur a répondu d'avance qu'il eût été difficile de mesurer des pas qui n'avaient jamais existé, madame Peytel n'ayant pu descendre de la calèche.

Malheureusement, le mémoire fourmille d'allégations pour le moins aussi déraisonnables. Balzac a eu le tort de reprendre le système de l'accusation

et de vouloir en tirer des conséquences de non-culpabilité absolue que ce système ne comportait point. Il a plaidé avec son éloquence, mais non avec sa logique habituelle, non seulement l'innocence, mais encore la béatification de son client.

D'après lui, Peytel fut un petit saint du paganisme, un juste devant Jupiter, que les divinités infernales poursuivaient en haine de son noble caractère et de ses bonnes œuvres.

Comme les avocats, il plaide non coupable avec la certitude d'un acquittement, et sans trop se soucier des circonstances atténuantes, qui eussent au moins sauvé Peytel de l'échafaud.

Enfin, il entremêle son plaidoyer d'insinuations calomnieuses à la mémoire de sa principale victime, à laquelle il semble accorder les bénéfices d'une hautaine générosité.

Aussi, une telle apologie ne pouvait obtenir auprès du public aucune faveur. Elle ne servit, en effet, qu'à exaspérer tout le monde, et jusqu'à ceux qui avaient conservé pour le condamné un reste de sympathie et de pitié.

On verra plus tard que le roi et la cour se rappelèrent cette malencontreuse défense et ne la pardonnèrent ni à Balzac ni à son infortuné client.

En attendant, les journaux de Lyon et du département de l'Ain se livrèrent à de violentes polémiques sur ce document, et le docteur Broussais, qui s'était cru attaqué dans l'honneur des Alcazar, y répondit vertement.

XV

Aussitôt après sa condamnation, Peytel avait été placé dans une autre cellule et soumis à un régime beaucoup plus sévère que celui de la prévention. Ces rigueurs n'avaient pas laissé que de l'affecter profondément. Ce surcroît de surveillance indiscrète et soupconneuse, ainsi que cette assimilation aux prisonniers ordinaires, le ramenait sans cesse au sentiment de son affreuse situation, en affaiblissant ses présomptueuses espérances.

Il se familiarisa, il est vrai, rapidement avec l'idée d'une mort prochaine, et considéra cette perspective avec un certain sang-froid, parce qu'il croyait à une décision favorable du tribunal suprême et que, par une forfanterie d'esprit naturelle aux condamnés à mort, il envisageait sans terreur un dénouement qui lui paraissait improbable.

Il se mit à parler de ses derniers moments, avec une précision de réalisme et une placidité qui étonnaient les gardiens et les impressionnaient douloureusement. Il avait lu autrefois les causes cé-

lèbres, car il fit presque des conférences sur l'histoire des grands criminels dont les aventures pouvaient avoir quelque affinité avec les siennes. Il insistait volontiers sur ceux qui avaient échappé à l'expiation suprême, et trouvait ainsi de nombreux précédents dont il s'appliquait malgré lui le bénéfice.

Mais son thème favori, celui qui revenait plusieurs fois le jour, c'était encore le débat de la cour d'assises de l'Ain. Alors, il perdait tout calme et toute modération, et s'exprimait avec une violence inouïe contre l'instruction, contre le procureur du roi, contre certains témoins qui avaient déposé à la requête du ministère public.

L'accusation de cupidité le mettait hors de lui; cette pensée qu'il aurait tué sa femme pour de l'argent l'affolait. Il supportait encore assez bien l'erreur judiciaire d'un assassinat produit de la haine, mais le sang versé par la convoitise lui paraissait un crime trop odieux pour son innocence. Il voulait bien expier un honnête forfait, mais non mourir pour une horrible calomnie.

Aussi, à peine avait-il signé son pourvoi en cassation, qu'il se mettait à l'œuvre pour rédiger sa défense avec des arguments nouveaux, et tâcher de se laver avant tout de cette intolérable infamie.

Seulement, sous prétexte de défense, il écrivit le roman prolixe et ampoulé de sa jeunesse et de son âge mûr. Il entremêla même sa prose d'élégies, de sonnets et de chansons, car il avait eu jadis la ma-

nie poétique, et par moments ce délire le reprenait.

Parvenu à ces heures du récit où son existence s'était écoulée relativement paisible sous l'œil amoureux et la tendre sauvegarde de madame Gondreau, il se rappela tout à coup ses recommandations de la fin et ses prophéties véritablement inspirées.

Ce souvenir le remplit de mélancolie. Les dissipations et les joies, les chères camaraderies et les ardentes préoccupations de cette époque, défilèrent dans sa mémoire avec leur brillant cortège d'insoucieux plaisirs et de généreuses émotions. Il revit ces grands boulevards alors déjà si animés ; il s'assit en rêve au perron de Tortoni, regarda passer les lorettes et les dandys à la mode ; il écouta les conversations à bâtons rompus des duellistes et des viveurs qui dégustaient des sorbets aux tables voisines.

Ce bruit, ce mouvement, ces lumières, cette poussière, ces réminiscences, lui donnaient une ivresse posthume dont les hallucinations le ravirent à son cachot, le ramenèrent de dix ans en arrière, et il ne sentit plus ni ses fers, ni la surveillance de ses gardiens, ni le cauchemar de l'échafaud qui l'obsédait.

Hélas, qu'était-il devenu ce temps-là ? Chacun des aimables compères d'alors avait suivi sa voie plus ou moins brillante, mais tous au moins vivaient honorés et libres, libres surtout ! Lui seul vivait déjà dans l'histoire du crime, et quelques

jours peut-être le séparaient à peine du moment où il prendrait sa place au musée de Clamart, parmi les célébrités de la guillotine.

Toutefois, après ces vaines excursions à travers les ressouvenirs du passé, sa condition présente lui apparaissait si misérable qu'il se livrait malgré lui à des fureurs d'espérance. Des miracles de procédure s'opéraient aussitôt sous ses yeux ; l'inflexible justice mêlée d'indulgence royale, proclamait son innocence ou pardonnait à son crime, en ne lui appliquant que la peine des bannis.

Et il se voyait alors rentrant dans la vie commune, après avoir fait comme un long et dangereux détour parmi des landes embrasées, sous un ciel lui-même couvert tour à tour de lueurs sinistres et de ténèbres menaçantes.

Les mémoires de Peytel n'ont jamais vu le jour, et c'est dommage, car ils eussent été autrement instructifs que les feuilles volantes de Lacenaire. On y aurait vu sans doute par quelles causes secrètes cet esprit fourvoyé devint un génie malfaisant et disparut après n'avoir entassé que des impuissances.

La nuit était un véritable supplice pour le condamné. On lui avait impitoyablement refusé toute lumière, de sorte qu'à partir de sept heures, son cachot était plongé dans la plus profonde obscurité.

Pourtant il ne se couchait jamais avant minuit. C'est donc cinq mortelles heures qu'il passait dans le chaos des choses noires, des apparitions trou-

blantes, à peine distrait par les bruits sourds de la ville qui, elle, s'endormait de bonne heure!

Enfin, il se jetait sur son lit, et, le lendemain, la même existence recommençait.

Il recevait néanmoins les fréquentes visites du curé de Bourg, qui venait régulièrement, toutes les après-midi, passer quelques instants avec lui, moins pour l'exhorter que pour lui procurer une distraction. Ses causeries étaient, il est vrai, peu fécondes, le vieux prêtre n'ayant appris que ses livres de théologie et se trouvant, en tout le reste, aussi ignorant que la plupart de ses ouailles.

Pour lui, Paris représentait une seconde Jérusalem, dont il n'avait qu'une idée confuse, et qu'il n'espérait jamais connaître. Or, le notaire ne goûtait que médiocrement les délices de la *Somme*, et ne trouvait quelque plaisir qu'aux dissertations profanes et mondaines.

Heureusement, on ne lui avait pas interdit de voir les membres de sa famille, et il passait ainsi avec sa sœur la plus grande partie de ses matinées.

La pauvre religieuse ne désespérait pas plus que son frère du pourvoi en cassation. D'ailleurs, à toute extrémité, elle irait voir le roi, en son palais de Saint-Cloud, et déjà son cœur battait en songeant au discours par lequel elle saurait le toucher.

Et puis, son costume monastique si vénérable et si saint ne manquerait pas d'exercer quelque influence sur les dispositions du souverain, et contribuerait pour sa part à les incliner à la clémence.

Entre temps, elle encourageait le malheureux, en lui dépeignant un avenir moins sombre, et ensemble ils formaient de nouveau le dessein de passer quelques jours à Mâcon, après le verdict du jury devant lequel la cour suprême ne pouvait manquer de renvoyer Peytel.

En tout cas, le bannissement serait un pis-aller inévitable qui leur permettrait au moins de se réfugier en Suisse, où l'on vivrait heureux dans l'obscurité.

Peytel souriait malgré lui, en écoutant les projets de sœur Dorothée. Ainsi tristement sourient les malades incurables qui se rattachent au désir encore plus qu'à l'espérance !...

Quelques jours après l'apparition du mémoire de Balzac dans le *Siècle*, le curé de Bourg lui apporta les trois numéros de ce journal qui le contenaient. Mais le prêtre se garda de l'entretenir des polémiques que la publication de ce document commençait à soulever. Les journaux de l'Ain s'étaient lancés les premiers dans l'arène et avaient répondu vertement aux feuilles de Lyon qui se montraient favorables à Peytel, en acceptant la vraisemblance du système de M. de Balzac.

Le condamné dévora ces trois longs articles avec une émotion facile à comprendre. Il les trouva de tout point admirables, et les plaça fort au-dessus de la plaidoirie de Me Margerand, ce qui était pour le moins une exagération.

Il ne douta pas que ce pamphlet vigoureux ne

produisît sur l'opinion publique une impression décisive, et ne dispersât cette espèce de coalition qui, de tous les points de la France, semblait recevoir de Belley un mot d'ordre de dénigrement et de haine systématiques.

Ce mémoire, venant ainsi à se produire avant les débats de la cour de cassation, ne manquerait pas de réagir contre les préventions de la cour suprême qui ne pourrait alors se dispenser d'accueillir les moyens du pourvoi, en renvoyant le condamné devant une autre cour d'assises, moins prévenue de suspicion légitime.

L'œuvre du romancier apporta donc quelque joie à la prison de Bourg, et pendant une semaine au moins, le frère et la sœur se livrèrent à ces espérances excessives qui suivent d'ordinaire les grands abattements.

Sur ces entrefaites, le directeur se présenta un matin dans la cellule du notaire et lui demanda à l'improviste s'il avait des parents, des membres de sa famille demeurant à Paris.

— Pourquoi cette question ? fit Peytel, qu'une longue captivité avait rendu circonspect et défiant.

— Parce que nous venons de recevoir au greffe une femme qui arrive de Paris et se dit votre parente.

— Madame Gondreau ! s'écria aussitôt Sébastien avec une intuition qu'il n'aurait pas eue autrefois.

— Elle-même.

— C'est une cousine, monsieur le directeur; vous pouvez la laisser entrer, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

— Mais je n'ai pas le droit de m'y opposer; elle est munie d'une autorisation du parquet.

Madame Gondreau fut introduite aussitôt par un gardien, qui assista, du reste, à l'entrevue.

Madame Gondreau était sévèrement vêtue de deuil, et son visage disparaissait presque sous les draperies d'un voile épais. Elle venait de perdre son fils et vivait depuis deux ans retirée du commerce et de la littérature, n'ayant conservé de ses anciennes habitudes qu'une fidélité platonique à la muse et aux souvenirs d'amitié.

Comme tout le monde, elle avait lu les particularités du procès de Bourg, et, pendant la durée des débats, elle avait fait des vœux ardents en faveur de l'accusé.

Non qu'elle le crût innocent; mais, avec sa divination de femme et sa connaissance spéciale du sujet, elle avait compris les vrais mobiles du crime et l'avait ainsi trouvé notablement excusable : la psychologie absout souvent où le Code condamne.

Aussi l'assassin lui faisait seulement pitié, et, après le mémoire de M. de Balzac, elle n'avait plus résisté au violent désir de lui apporter des consolations jusqu'à Bourg, jusque dans son cachot.

Et c'est ce sentiment tout maternel qui l'avait poussée à entreprendre ce voyage, encore bien que son ex-pensionnaire ne l'eût pas toujours trai-

tée avec la justice et l'affection qu'elle méritait.

— Comment, vous, ici... Eugénie? fit Sébastien avec un réel attendrissement.

— Eh! oui, mon Sébastien. Il est vrai que je n'étais pas à la noce, mais je suis sans rancune.

— C'est cela! Et vous venez pour l'enterrement?...

— Voulez-vous bien vite chasser cette idée, interrompit madame Gondreau avec un frisson.

— Ah! c'est qu'il fait bien noir ici, répondit mélancoliquememt le notaire.

— Vous n'avez donc pas lu le mémoire de M. de Balzac?

— Si je l'ai lu?... c'est-à-dire que je le sais par cœur... Que disent les journaux de cette défense?

— Ils la louent et l'approuvent sans réserve. Ils exaltent le talent de votre apologiste et le dévouement de cet excellent M. Gavarni. Et l'on ajoute qu'un homme qui, dans des circonstances aussi terribles, a pu inspirer de telles amitiés, doit être une grande victime.

— Voyons, vous ne me trompez pas, au moins? interrogea Sébastien; les journaux et l'opinion sont bien ce que vous dites?

— Non, mon Peytel, je me ferais une conscience de vous abuser. Croyez qu'à Paris toutes les sympathies sont pour vous.

— Et vous, quel est votre sentiment sur tout ceci?

— Celui de M. de Balzac, de M. Gavarni, de tous

ceux qui vous ont connu : un peu vif, emporté, mais bon, serviable, généreux, honnête ? Nous vous croyons incapable de ce dont on vous accuse.

— Ah ! cela me fait un grand bien !... Tenez, il m'importe peu de mourir, si mes amis me rendent justice ; si, dans leur esprit, je meurs innocent.

— En voilà une consolation ! reprit madame Gondreau avec une assurance et une gaieté qui, certes, n'étaient pas dans son cœur. Il est clair pour tout le monde que la cour de cassation va corriger tout cela.

— Pour parler franc, je l'espère bien un peu aussi. Or, si nous avons ce bonheur, l'acquittement est certain devant la cour de Grenoble ou celle de Lyon.

— Cette fois, je vous suivrai partout, et M. Gavarni m'a dit que nous serions ensemble.

— Alors, Eugénie, vous connaissez Gavarni ?

— Je ne le connaissais encore il y a huit jours que de réputation. Mais, en apprenant par les journaux sa noble conduite, ses voyages répétés à Bourg, je suis allée le trouver, et je lui ai dit : « Monsieur Gavarni, votre belle action vous honore ; je suis également une vieille amie de l'infortuné garçon, et permettez-moi de vous remercier pour ce que vous avez fait. »

— Que vous a-t-il répondu ?

— Que c'était naturel, que l'amitié ne pouvait se montrer que dans l'épreuve, qu'un autre à sa place aurait agi de même et que cela ne valait pas la peine d'en parler.

— Quel cœur, ma chère amie, quel cœur !... Mais vous n'avez pas vu Balzac ?

— Depuis qu'il demeure aux Jardies, on dit que sa porte est à peu près consignée à tout le monde. Ensuite, on lui attribue un caractère incivil, et j'avoue que je n'ai pas osé, malgré mon désir, m'aventurer à cette démarche. Pourtant je l'aime bien, et si jamais il avait besoin de quelqu'un, je saurais le trouver.

— Vous êtes admirables tous les trois, répondit Peytel en pleurant. Si je réchappe de celle-ci, vous verrez ce que je sais faire pour mes amis.

— Laissez donc, repartit madame Gondreau dont une émotion intense commençait à troubler la voix, vous méritez bien qu'on s'intéresse à vous. Si nous l'avions su plus tôt, nous aurions envoyé un avocat de Paris. Il vous eût fallu un grand nom, pour impressionner d'avance ces jurés de province qui n'ont pas l'habitude des orateurs célèbres.

— Pourtant, je n'ai pas à me plaindre, car, de l'avis unanime, Me Margerand s'est surpassé. Sa péroraison est bien un peu banale, mais on ne pouvait mieux soutenir mon système de défense... Que voulez-vous, Eugénie ? j'ai eu le grave tort de me marier. Je n'étais point fait pour cette vocation, et j'aurais dû rester libre... Ah ! si j'avais suivi vos conseils !

— Oui, je me rappelle; mais brisons là. Si l'on savait d'avance sa destinée, on s'efforcerait de la corriger pour y échapper.

Le gardien fit un mouvement d'attention, et Peytel se reprit aussitôt.

— Je voulais dire par là, madame Gondreau, tout simplement que, si je n'avais pas eu de femme, on ne m'aurait pas accusé de l'avoir assassinée.

— J'entends bien, répondit Eugénie, qui avait compris l'importance de la rectification.

— Ah ! çà, quand donc repartez-vous ?

— Oh ! dans trois ou quatre jours, et plus tard même, si M. le procureur du roi ne me fait pas retirer mon permis. Je vous verrai donc tous les matins, et, ajouta-t-elle en regardant le geôlier, si vous avez des commissions pour Paris, je m'en chargerai avec plaisir.

— Peut-être, fit Peytel avec un sourire significatif...

Presque à la même heure, la cour de cassation s'occupait du pourvoi. C'est le 11 octobre que le débat fut ouvert sur cette grave affaire. La chambre criminelle, ordinairement déserte, se trouvait remplie cette fois, d'une foule de curieux, venus là pour assister à une seconde édition du procès de Bourg.

C'est Me Lanvin qui avait été chargé de développer les sept moyens invoqués en faveur de la cassation. Il plaida longuement, éloquemment ; mais, hélas ! les vices de forme relevés par la défense n'étaient pas sérieux, et le lecteur le plus ignorant

des choses de la justice pouvait se convaincre, en les parcourant, de leur parfaite innocuité.

Il fallait certes les tenaces illusions d'un condamné à mort pour y faire le moindre fonds.

L'audience fut pourtant des plus laborieuses, et depuis longtemps les magistrats de cette juridiction n'avaient consacré de si longue séance à l'examen d'un seul pourvoi.

Me Lanvin termina ainsi sa plaidoirie :

« Nous concluons, messieurs, à la cassation, avec d'autant plus de confiance, que tout homme prévenu et consciencieux doit appeler de tous ses vœux la destruction d'une procédure où tout paraît avoir été fait en haine des droits de la défense... où la prévention a joué le rôle le plus scandaleux... »

On retrouve jusque dans cette péroraison les traces de la passion incroyable qui, après s'être affirmée au procès de Bourg, lui avait en quelque sorte survécu. Malheureusement, ce moyen de cassation n'était pas juridique.

Et la cour rejeta le pourvoi à l'unanimité.

Le 13 octobre, Peytel apprit de la bouche du curé de Bourg le rejet de son pourvoi, et devant cette nouvelle, il montra le plus grand calme et la plus forte énergie. Il voulut l'annoncer lui-même à madame Gondreau, qui arriva presque à la sortie du prêtre.

Comme celle-ci pleurait, il s'efforça de la consoler par des paroles empreintes de la plus haute philo-

sophie. Il l'embrassa même, mais pour trouver l'occasion de lui glisser à l'oreille quelques mots que la présence du gardien l'empêchait de dire à voix intelligible.

Et le lendemain matin, il lui remettait en l'embrassant encore une lettre, qu'elle devait porter immédiatement à Gavarni.

Après le départ d'Eugénie, presque joyeux de la mission secrète dont il l'avait chargée, il parut encore plus calme que la veille, ainsi qu'en font foi les deux lettres suivantes, empruntées au volume intitulé : *Une voiture de masques :*

Bourg, mardi 15 octobre 1839.

Le 13, Peytel a appris de M. le curé le rejet de son pourvoi. Cette affreuse nouvelle ne lui a fait perdre ni son calme ni son énergie. Le curé était tellement ému que Peytel s'en aperçut et lui dit : — Vous êtes agité, monsieur le curé; pourquoi ?... Puis déboutonnant son gilet et sa chemise, il prit une de ses mains qu'il mit sur son cœur en lui disant : — Voyez si mon cœur bat plus vite que de coutume.

Gui...

Bourg, 16 octobre 1839.

Croiriez-vous que ce matin, lorsque M. le curé est entré auprès de ce malheureux, il lui a dit presque en souriant : — Vous ne devineriez pas, monsieur le curé, de quoi j'ai parlé hier, pendant tout mon dîner, avec le concierge ? —

Non. — De mon exécution... — Et là-dessus il est entré, avec son calme ordinaire dans des détails vraiment inconcevables.

Gui.

Si l'annonce du rejet de son pourvoi avait laissé Peytel calme, la possibilité d'une commutation de peine et la perspective du bagne le trouvaient plus ému et moins préparé. Avant de le décider à tenter un recours en grâce, Me Margerand et ses amis eurent à soutenir contre lui des luttes et des combats pendant lesquels la lettre suivante s'échappait de sa plume :

Je n'ai pas changé de manière de voir et n'en changerai pas, *quoi qu'il advienne...* Déshonoré met le comble à mes maux ; je doute qu'il soit au monde un homme qui le sente mieux que moi. Lorsque votre lettre d'hier m'a été remise, je voulais faire une réponse en quatre mots ; cette réponse sera encore de même sur votre papier. Ici vont se trouver quelques explications : Hier soir, j'ai lu à la lumière votre lettre ; on a eu, pour la première fois, la complaisance de me donner un morceau de bougie gros comme un canon de plume, long d'un demi-pouce. Cette lumière m'a suffi pour lire deux fois votre épître et m'en bien pénétrer.

A huit heures, la fièvre m'a pris. A neuf j'avais sept pulsations et demie dans l'espace de temps qui s'écoule entre deux coups frappés à l'horloge de la ville. Le mouvement habituel de mon pouls est de quatre et demi. C'est donc trois de plus qu'à l'ordinaire. Cet état a duré jusqu'à deux heures du matin. Alors, j'ai eu un redoublement de fièvre ; j'ai eu une espèce d'hallucination ; j'ai vu autour de moi mon père, mon oncle, décédés, mes parents vivants. Je me

suis levé, j'ai fini par tomber sur les *cadettes* qui pavent mon cachot.

A cinq heures, un fou qui est dans un cachot voisin m'a réveillé en frappant à coups redoublés contre la porte. Je me suis relevé, mis au lit, et l'abattement m'a assoupi jusqu'à six heures et demie. Alors, j'ai lu et relu votre lettre, j'ai fait un mot de réponse. C'est le seul mot précédé de points ci-dessus qui a produit cet effet. Car, dimanche, j'ai connu le rejet, et je n'ai pas changé de manière de faire ni de dire. Que m'importe la vie aujourd'hui ? La vie du bagne est pour moi impossible, j'aime mieux la mort. Je serai, si je vis encore, un fardeau pour ma famille, pour ceux du moins qui conservent encore quelques sentiments pour moi ; il vaut mieux que je meure.

Qu'importent quelques jours de plus ou de moins avec le déshonneur ? La prolongation de l'existence devient pesante, quelque énergie que l'homme se sente, quelque purs que soient ses sentiments, quelque peu mérités que soient les jugements portés contre lui, quelle que soit enfin la force ou la grandeur de ce qu'il ferait dans la suite, l'homme déshonoré ne peut rien espérer ; il a souillé son nom, la lignée dont il sort ; il a fait une blessure qui non seulement porte préjudice aux branches, mais encore attaque la source de sa généalogie. Un bon horticulteur tranche au vif une branche pareille ; quelques années après la cicatrisation s'opère, et l'arbre n'est nullement endommagé. Mais si la branche viciée reste sur l'arbre, tout périclitera. Il vaut mieux la couper. Qu'on me tranche donc la tête.

Néanmoins, Peytel finit par se décider à signer le recours en grâce. Tous les efforts de ce qui lui restait d'amis se tournèrent vers la clémence royale. On savait que le roi mettait comme une religion à dire *oui* ou *non* quand il s'agissait de la tête d'un

homme, et qu'il compulsait lui-même, et avec grand soin, le dossier des condamnés.

Ce qui avait ému le plus vivement la cour, disent les biographes de Gavarni, c'était ce double homicide et la mort de cette jeune femme bientôt mère. Une familière des Tuileries, madame de D..., écrivait : « On a parlé surtout de la position de madame Peytel, et ce qui exaspère le plus, c'est une femme grosse tuée en deux personnes. »

Toutes les démarches faites à Saint-Cloud par la sœur du condamné, conduite par madame d'Abrantès, pour parvenir jusqu'au roi, furent inutiles. Louis-Philippe fit répondre par M. d'Houdetot, son premier aide de camp, « qu'il prenait en considération la position de cette pauvre sœur, mais qu'il ne pouvait pas la voir ».

C'était là un fort mauvais signe, car il avait, sept ans plus tôt, reçu la sœur d'un autre condamné à mort, de Barbès, et celui-ci avait obtenu sa grâce.

A une seconde tentative, le roi trouva encore une excuse dont il chargea le général Delort. « On ne peut plus poliment répondre *non* », dit madame d'Abrantès, et l'on n'insista plus pour obtenir l'audience royale.

Le premier mot du général Delort avait été : « Les lettres de Balzac l'ont perdu dans l'opinion. » Elles avaient, paraît-il, indigné le roi de tous les Français. « Avant-hier, écrivait madame de D..., le roi a parlé de Peytel avec amertume et l'a appelé monstre

pour avoir permis qu'on calomniât ainsi une femme morte ; et il a ajouté : « Cela seul prouve le crime. »

La reine elle-même, en sa clémence de femme, touchée d'abord par la situation du malheureux, lui avait bientôt retiré sa pitié. Nous lisons ceci dans une lettre de madame d'Abrantès, qui s'employait, par amitié pour Gavarni, à mieux disposer la cour en faveur du condamné : « On a beaucoup jasé de ma visite à Saint-Cloud. Le roi a dit : Cette pauvre madame d'Abrantès se donne là bien du mal pour une bien mauvaise cause. »

Et madame d'Abrantès ajoutait : « Il vous est impossible de comprendre ce qu'on a d'opinion arrêtée à l'égard de Peytel au château. Je ne m'explique une animosité si positive que par une chose : les lettres de Balzac ont paru dans le *Siècle ;* le *Siècle* est un journal d'opposition. Cela a peut-être contribué à cette haine... »

Et plus loin encore : « Le roi a fait écrire à Bourg, à Belley ; on a répondu que s'il faisait grâce, il y aurait du bruit... La haine de la cour est tout à fait nouvelle pour ces sortes d'affaires. On dirait qu'on punit en lui un autre Alibaud. »

Cette dernière phrase paraît significative. Le roi croyait Peytel coupable, il se refusait à lui faire grâce, et les esprits les plus justes, les plus calmes étaient entraînés à lui prêter un ressentiment contre le condamné, et à mettre sur le compte d'une vengeance politique ce qui était pour le souverain une affaire de justice.

On se rappelle en effet, ainsi que nous l'avons dit, que Peytel avait collaboré au pamphlet intitulé la *Physiologie de la Poire*. On a, il est vrai, prétendu que Louis Desnoyers avait écrit pour lui cette satire philippinienne, mais il paraît avéré aujourd'hui que le notaire y apporta son grain de sel bourguignon.

C'était la première vogue de cette pasquinade, et l'allégorie eut tout le succès qu'elle pouvait espérer. Les allusions sur « le calice à cinq divisions ouvertes, comme qui dirait cinq ministères », les plaisanteries plus ou moins drôles sur les poires de *Sainte-Lésine*, d'*Epargne*, de *Martin-Sec*, furent trouvées charmantes par les incompris et les non-placés de la royauté nouvelle.

Quoi qu'il en soit, quelques jours après le rejet du pourvoi, M. Teste, alors ministre de la justice, remit au roi un mémoire rédigé de la propre main de Gavarni et contenant l'histoire intime de l'homme, les particularités de sa vie et de l'affaire, racontant enfin la confession faite à lui seul par le condamné sur le drame du pont d'Andert.

Au mémoire soumis au roi était jointe, avec cette suscription : *Dernier billet du pauvre condamné pour le roi, le roi seul*, une lettre de Peytel, celle-là même qui avait été apportée à Gavarni par l'intermédiaire de madame Gondreau.

Dans cette lettre un peu étrange, mais écrite d'une main ferme, Peytel parle de lui-même à la

troisième personne, et il demande à son ami Gavarni de lui envoyer du poison.

Nous n'en reproduisons que le passage relatif à cet envoi, la première part étant d'ailleurs à peu près incompréhensible :

Il le prie (Gavarni) de lui faire parvenir de l'opium en quantité suffisante pour produire *effet complet dans une heure et de mie* (sic) au plus ; il n'en fera usage que lorsque *tout espoir sera perdu*, — lorsqu'on viendra lui mettre la camisole de force, ce qui aura lieu seulement *deux heures avant*, attendu qu'il ne *sera prévenu que deux heures avant.* — Pour lui faire tenir cet opium, ou *toute autre matière produisant le même effet*, il faut lui envoyer de suite *une Bible* (il n'en a pas) ; cette *Bible* rera reliée à la Pradel ; le carton de la couverture sera entaillé dans divers endroits, recouvert d'un carton mince pour empêcher de sentir les cavités, et ces cavités seront remplies de la matière, qui devra être solide et non liquide, comme on le voit.

Ceci est pressé, car il a encore la possibilité de recevoir quelque chose comme une bible, mais rien autre, et il peut arriver qu'on lui retire cette possibilité. — Pour ne compromettre personne, il laissera un écrit portant ces mots : « Étant à la prison de Bel... je me suis fait apporter une boîte de pharmacie, j'ai pris dedans ce qui m'a servi, et je l'ai toujours porté sur moi ; cela était caché sous de la baudruche, qui semblait retenir un taffetas sur des cors que j'ai aux pieds, et par ce moyen on ne l'a pas vu. » — Et en effet, le malheureux a aux pieds du taffetas retenu par la baudruche. La couverture et le livre même seront brulées (*sic*), attendu qu'on lui fait du feu une fois par jour pendant deux heures. — Il promet de n'en faire usage qu'au dernier moment. Ce sera un vrai service à

lui rendre, car il ne servira pas de spectacle à tout un pays, et quel spectacle !... — Déjà, il a demandé de l'opium à G... il croyait que ce dernier lui en avait promis, il le croit encore, et le prie d'envoyer vite.

Il devra y avoir dans la même couverture un papier explicatif de la nature de la matière et du temps nécessaire pour produire effet complet, et de la quantité à prendre en plus ou moins *pour arriver au but plus tôt* (*sic*) si cela devait (*sic*) nécessaire. — On peut envoyer le livre à M... ou à M... à Bourg, qui le feront parvenir. M... vaudrait mieux. — On peut se dispenser d'inscrire le nom de l'*envoyant* sur le registre des messageries. Le premier nom venu fera tout aussi bien. On aura seulement soin d'indiquer que ce livre est pour le malheureux (il ne faut plus écrire son nom). — Il prie avec instance, supplie à genoux G... de lui faire parvenir ce livre ainsi rangé, dans la huitaine au plus tard, autrement il fera du vert-de-gris avec deux boutons en cuivre qui sont à son pantalon. — Il le répète, *il ne fera usage de l'objet envoyé qu'au dernier moment,* il le promet. — Après l'avoir avalé, il se confessera et partira. »

Contrairement à ce qu'on a prétendu, il n'y eut pas de décision au conseil des ministres sur le recours en grâce. Le soir du 20 octobre, M. Gavarni reçut des mains du garde des sceaux lui-même, M. Teste, la lettre de Peytel, recachetée du cachet du roi, avec ces mots sur l'enveloppe: *Fidèlement recachetée.* — L. P.

« Le roi, écrivit la duchesse d'Abrantès, avait été préoccupé pendant quarante-huit heures, au point de n'en plus manger ni dormir. Enfin, il avait fini

par demeurer persuadé que Peytel avait tué sa femme avec préméditation. »

Depuis sa condamnation, Sébastien avait les fers aux pieds et était l'objet de la surveillance la plus active. Mais à partir du rejet de son pourvoi en cassation, des mesures plus sévères furent encore ordonnées, qui l'affectèrent péniblement. Toutefois, on lui laissa assez de liberté pour qu'il pût continuer d'écrire, ce qu'il faisait avec une ardeur véritablement infatigable.

Bien que le roi eût rejeté, le 20 octobre, le recours en grâce, la chancellerie mit une lenteur calculée pour en expédier la nouvelle au parquet général de Lyon, de sorte que les ordres suprêmes ne furent transmis à Bourg que le 29, avec la recommandation sévère que le condamné ignorât son sort jusqu'au moment fixé pour la notification légale.

Néanmoins, le calme que Peytel avait montré après le rejet du pourvoi en cassation avait perdu peu à peu de sa sérénité. Il était devenu triste et abattu.

Lorsqu'on s'efforçait de lui faire entrevoir la possibilité d'une commutation, il répondait avec une hésitation inquiète qu'il conservait bien peu d'espoir, comprenant sans doute que la clémence royale, édifiée par le dossier du procès, ne pouvait descendre sur un crime aussi horrible que le sien.

Toutefois, il parlait souvent de la peine de la déportation, et, par intervalles, cette idée semblait lui rendre quelque tranquillité.

Depuis plusieurs jours déjà, il mettait une insistance extraordinaire à interroger les personnes qui l'entouraient. Ainsi il demandait au concierge quels étaient le lieu et l'heure des exécutions, et c'est avec une impassibilité apparente, que trahissaient la pâleur de ses traits et l'hésitation de sa voix, qu'il cherchait à connaître les derniers détails du supplice.

Le 27 octobre, son anxiété sembla redoubler, et, par tous les moyens possibles, il essaya de surprendre le terrible secret qui se gardait autour de lui; il écrivit au procureur du roi pour le prier de faire venir à la prison Me Guillon, son avocat.

« Je voudrais, disait-il dans cette lettre, m'entretenir avec lui et le charger de régler mes affaires avant de... »

Et, comme si sa main se fût refusée à tracer le mot fatal, elle s'était arrêtée.

Le soir, il demanda avec beaucoup d'insistance qu'on lui donnât un peu de bougie, afin d'achever d'écrire. « Le temps peut me manquer », ajoutait-il.

C'était là encore un détour pour tâcher de connaître son sort, car, depuis sa condamnation, on s'était constamment opposé à lui accorder de la lumière, sauf un soir, le lendemain du rejet de son pourvoi en cassation. Aussi, comme une concession à peu près inusitée aurait pu éveiller ses soupçons, on n'accéda pas à sa demande.

Enfin, le 29 octobre, à neuf heures du matin, le greffier de la cour d'assises se rendit à la prison où,

accompagné du directeur, il pénétra dans la cellule du condamné.

Peytel se promenait en ce moment à grands pas et venait de dire à l'un de ses gardiens que tous ces retards lui semblaient de bon augure, et que l'on discutait sans doute à Saint-Cloud dans quelle mesure sa peine serait commuée. « Dieu veuille, avait-il ajouté, que l'on m'épargne l'ignominie des galères et qu'on les remplace par la déportation. »

Mais soudain la porte du cachot s'ouvrit pour livrer passage au greffier, au directeur et au curé de Bourg qui venait de se joindre à eux. A cette vue, Peytel devint livide et s'appuya un instant, les yeux fermés, contre le pied de son lit.

Pendant ce temps, les trois personnages restaient immobiles et silencieux.

Peytel tressaillit un moment, puis bientôt, reprenant tout son calme et s'adressant au greffier :

— Je vois, messieurs, dit-il, que tout est fini.

— Hélas! monsieur, répondit tristement le greffier, j'ai la douleur de venir vous signifier le rejet du recours en grâce et de vous avertir...

Le patient ne le laissa pas achever et reprit avec un terrible sourire :

— Je sais, monsieur, ce que cela signifie. C'est pour aujourd'hui. J'aurais voulu qu'on me prévînt au moins vingt-quatre heures d'avance... mais je suis prêt.

— Allons, du courage, mon cher Peytel, fit alors le directeur plus ému que le condamné.

— J'en ai, monsieur, répondit encore Peytel, en regardant son geôlier. Je laisse après moi des amis qui vengeront ma mémoire du crime dont on a voulu la souiller.

Pendant une heure, il resta enfermé avec son confesseur. Après cette conférence, et sur sa demande, on lui servit à déjeuner. Il mangea silencieusement une aile de poulet et but deux verres de vin de Bordeaux.

Puis, faisant remarquer qu'on avait oublié le dessert, on lui présenta une grappe de raisin qu'il prit avec un air de satisfaction. Ensuite, il alluma un cigare, et, pendant que l'exécuteur procédait à l'horrible toilette, il le fuma sans désemparer.

Déjà, depuis le matin, une foule considérable encombrait les abords de la prison. A onze heures, un piquet de gendarmerie à cheval et une compagnie de troupe de ligne vinrent se placer à l'entrée de la prison, en même temps qu'une voiture découverte destinée à conduire le patient sur le lieu de l'exécution.

A midi précis, un grand cri s'éleva du sein de la foule... La porte s'ouvrit et le condamné s'avança, appuyé sur le bras de l'ecclésiastique. Sa figure était pâle et ombragée d'une barbe épaisse.

Au sortir de la prison, Peytel s'arrêta un moment et jeta un long regard sur la foule. Puis, apercevant la voiture vers laquelle le bourreau le conduisait : « Non, dit-il, si cela se peut, j'irai à pied. »

Et d'un pas ferme, sans prononcer une seule pa-

role, il se mit à marcher le premier, pour franchir un trajet de deux kilomètres environ qui sépare la prison de l'échafaud. Le long de la route, un nombreux public faisait la haie, et, de toutes les fenêtres qui se trouvaient sur le parcours, on voyait se pencher les têtes souriantes des dames de Bourg, qui n'avaient pas voulu manquer à ce spectacle. Peytel les aperçut, et, les regardant, il leur cria d'une voix forte et ironique :

— C'est fort bien à vous, mesdames, d'être venues voir un homme qui va mourir !

Parvenu au lieu de l'exécution, il leva les yeux et tressaillit malgré lui en apercevant l'échafaud. Mais cette contraction nerveuse fut aussi rapide que l'éclair.

Il embrassa à deux reprises le prêtre qui l'accompagnait. Puis, sans aide, il franchit rapidement les degrés de la machine. Arrivé près de la planche fatale, il regarda l'exécuteur et lui dit en s'inclinant :

— A présent, monsieur, comment faut-il que je me place ?

Et sur un geste de celui-ci, qui lui montra la lunette en tremblant, Peytel y ajusta lui-même sa tête et... ce fut tout.

. . . . . .

Chaque jour, depuis le 20 octobre, Gavarni ouvrait les journaux avec terreur, mais il n'y trouvait pas la nouvelle de l'exécution. Dix jours mortels

s'écoulèrent ainsi. Enfin, le 30 octobre, Gavarni éprouvait un profond désespoir, comprenant alors seulement que, par ce long retard, Louis-Philippe avait voulu laisser à l'auteur de la *Physiologie de la Poire* le temps de mourir en prison, et à l'ami le temps de l'y aider !...

FIN

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny.

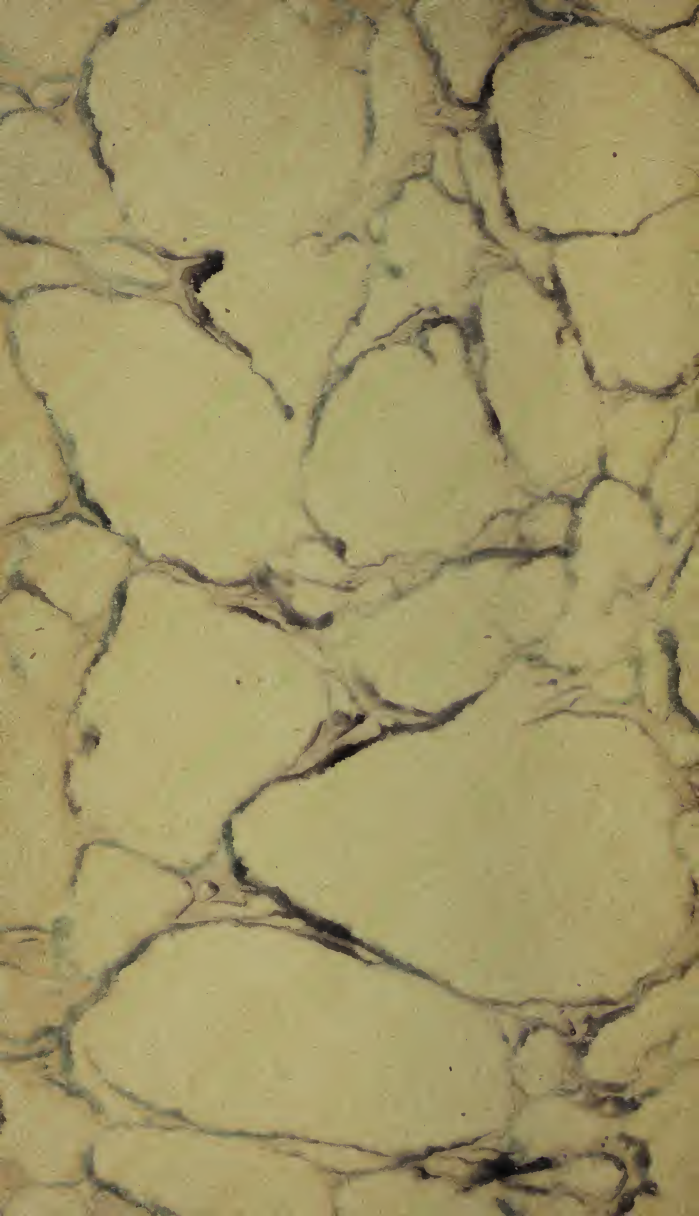

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 067245826